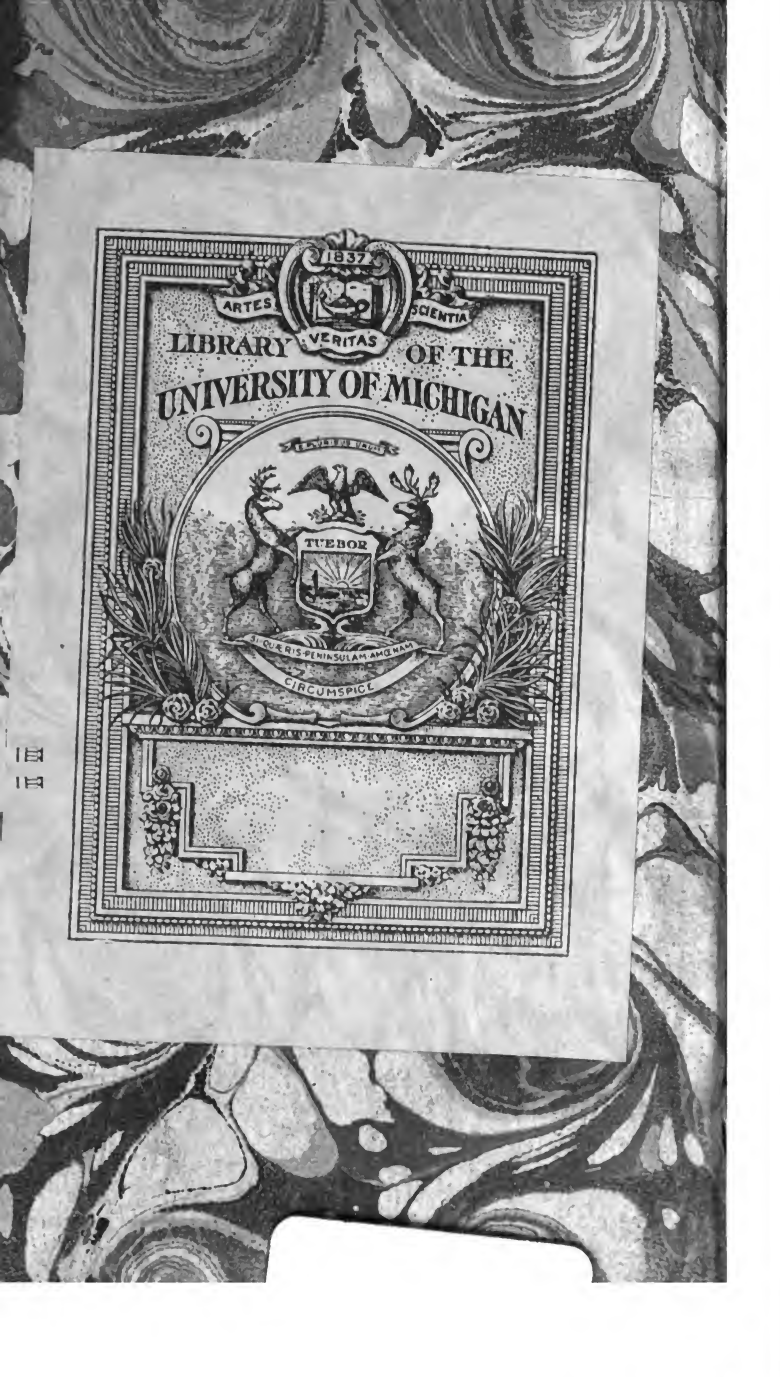




1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME DIXIE'ME.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Claude Pierre

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME DIXIE'ME.

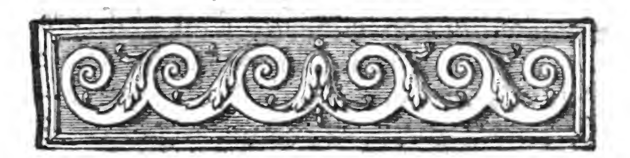


A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez { PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules. HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à S. Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLV.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

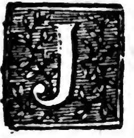
OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

POETES FRANÇOIS.

JEAN MOLINET.

*EAN* Molinet, contemporain de Meſchinot, ſe faiſoit honneur d'avoir été diſciple de Georges Chaſtellain, dont il a continué le récit des *Choſes merveilleuſes* arrivées de leur tems. On ne ſçait preſque rien de ſa vie, & je vous ai rapporté ce que j'en ai pû découvrir, en vous parlant du *Roman de la Roſe* qu'il a *moraliſé*. Il étoit Hiſtorien &

JEAN MOLINET.

Poëte, & l'on conserve dans plusieurs Bibliotheques une Chronique qu'il avoit dressée, & dans laquelle il a voulu transmettre à la postérité ce qui s'étoit passé de plus remarquable depuis l'an 1474. jusqu'en 1504. M. Godefroy à qui nous devons les Mémoires de Philippe de Comines, avec des notes, avoit travaillé à rendre le même service à l'histoire de Molinet; mais la mort a arrêté ce travail, & l'ouvrage de Molinet est encore manuscrit.

Val. Andr. Bibl. Belg. t. 2. p. 697. éd. de 1739. in-4°.

Nous n'avons non plus qu'une partie de ses poësies imprimées. Le manuscrit qui en est conservé dans la Bibliothéque de la Cathédrale de Tournay, est plus complet que l'imprimé publié à Paris à la fin de 1531. en caracteres Gothiques. Ce recueil est intitulé : *les Faictz & Dictz de feu de bonne mémoire Maistre Jehan Molinet, contenant plusieurs beaulx Traictez, Oraisons & Champs Royaulx.* On y trouve des piéces de toute espéce & sur toutes sortes de sujets. Il y en a de sérieuses & d'héroïques, d'enjoüées & de badines, de satyriques, de dévotes.

Le recueil commence par plusieurs oraisons à la sainte Vierge, qui ne sont pas, sans doute, les premiers fruits de

la veine de l'Auteur, puisqu'il dit dans une, qu'il étoit déja âgé :

JEAN MOLINET.

Le temps passé ne peult plus revenir
Auquel estoie en fleur de ma jeunesse,
Débille suis.

Ces Oraisons sont entremêlées de plusieurs autres à sainte Anne, à saint Adrien, au Martyr saint Hyppolite, &c. Mais, comme le remarque M. l'Abbé Massieu, le mal est que dans ces piéces le Poëte dit ordinairement à Dieu & aux Saints toute autre chose que ce qu'il leur devoit dire. Ainsi dans l'Oraison de sainte Anne, au lieu d'édifier ses lecteurs par les sentimens d'une piété solide, il s'amuse à badiner ridiculement sur le nom de la Sainte :

Hist. de la poësf. Fr. p. 299. 300.

Ton nom est Anne, & en Latin *Anna*,
Dieu tout-puissant qui justement t'anna, (*a*)
Veult qu'à l'anne tu soies comparée;
Quatre quartiers une très-juste anne a,
Quatre lettres en ton nom amena,
Par quoy tu as juste & bien mesurée,
Quatre vertus sont dont tu es parée.

Molin. fol. 10.

Après avoir fait de la Sainte une mesure, il en fait un arbre, & s'embar-

(*a*) On dit à Cambray *anne* pour *aune*, mesure.

JEAN MOLINET.

rasse étrangement dans ces deux comparaisons :

Tu es droicte anne, (a) anna ainsy la preuve ;
S'on le retourne, anna toujours on treuve ;
Tu es l'arbre feuillu & le verd anne
Où on trouva la Vierge sans repreuve
Du juste anneur qui les bons anneurs anne.

L'*Advocat des Ames du Purgatoire*, qui se trouve aussi avec ses Oraisons, tient pareillement un autre langage que celui qu'il devroit tenir. On s'attend que le Poëte va solliciter les hommes à procurer quelque soulagement à ces ames par des prieres, des aumônes & autres bonnes œuvres. Au lieu de cela, c'est une invective que font ces ames contre tous ceux qui aiment leurs aises & leurs commodités ; & ce n'est que dans la derniere strophe que ces ames demandent des prieres.

La piéce intitulée *les Aages du monde*, n'a rien de remarquable que la confusion que l'Auteur met dans le récit des faits qu'il raconte. Cette piéce est suivie du *Chapelet des Dames*, piéce extrêmement longue, & dans laquelle l'Auteur quitte souvent les vers pour s'ex-

(a) Aulne, *alnus*, arbre.

JEAN MOLINET.

primer encore plus mal en prose. L'écrit est allégorique, & composé à l'honneur de *Marie de Bourgogne*, fille de Charles, surnommé *le Téméraire*, ou le Hardi, Duc de Bourgogne, & d'Isabelle de Bourbon, & femme de Maximilien fils de l'Empereur Frédéric, morte le 25 Mars 1482.

Ce chapelet, ouvrage de la vertu; comme le dit Molinet, étoit composé de cinq fleurs, dont le nom de chacune commençoit par une des lettres qui entrent dans le nom de Marie : ce qui donne lieu au Poëte de s'écarter en de fréquentes digressions pour rechercher les noms des illustres Princesses, & de plusieurs Princes qui commencent par une de ces cinq lettres, & d'en faire l'éloge : bagatelle qui peut avoir ses difficultés, mais qui est extrêmement puérile en elle-même, & plus encore dans notre Auteur par la maniere bizarre dont il la traite. Après avoir promené ce chapelet en divers endroits, l'avoir montré par tous les sens, & en avoir fait, si je puis le dire, une dissection morale, la Vertu le mit entre ses mains, lui ordonnant de *le présenter en son nom & en grant reverence à l'ymaige de la glorieuse Dame la plus propre & la mieux*

JEAN MOLINET.

figurée. Le Poëte obéït ; il entre dans toutes les Eglises, y examine les images de la sainte Vierge, trouve dans chacune quelque défaut, & en conclut que le chapelet doit être donné à *Marie de Bourgogne*, & que c'est pour elle que la Vertu l'a composé. Il conclut par ces ridicules jeux de mots :

Quant ce chappelet chappela,
Vertu gardant son jardin neƈt
Pour mettre en escript m'appella,
Les cinq fleurs de son gardinet
D'ung vert champ où le molin net
En soufflant tant de vent vuidames,
Qu'en trouvant nostre Molinet
Molut le chapelet des Dames.

Molinet n'est ni moins prolixe, ni moins ami des allégories forcées dans ses lamentations sur la perte des Princes qui moururent de son tems, & dans les panégyriques qu'il consacre à leur mémoire. C'est ce que vous pouvez voir si vous avez la patience de lire la piéce intitulée, *le Throsne d'honneur*, qui contient l'éloge de Philippe III. dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, mort en 1467. celle qui a pour titre *le Trespas du Duc Charles*, surnommé *le Hardi*,

ou le *Téméraire*, qui fut tué au Siége devant Nancy le 5 Janvier 1477. & les Complaintes sur la mort de ces deux Princes, & sur celle de Marie de Bourgogne à qui le Poëte avoit présenté *le Chapelet de vertu.* Ces deux premieres piéces sont en prose & en vers. La premiere finit par l'Epitaphe suivante de Philippe, où l'on trouve un abrégé des actions principales de ce Prince :

JEAN MOLINET.

Jehan fut né de Philippes qui du Roy Jehan fut fils,
Et de Jehan, je Philippes que mort tient en ses fils :
Mon pere me laissa Bourgoigne, Flandre & Artois;
Succéder y debvoie par toutes bonnes loix.
J'ai creu ma Seigneurie de Brabant, de Lambourg, (*a*)
Namur, Haynault, Hollande, Zélande & Lucembourg.
Contrariez si m'y ont Allemans & Anglois;
Deboutez je les ay par armes & par droictz.
Du mesme temps François, Anglés me déficrent
Et l'Empereur aussi, du mien riens ne gaignerent.
Par trois fois fus requis pour gouverner l'Empire :
Ceux qui me meurent guerre, ils en eurent du pire.
Mais par Charles septiesme j'euz guerre à grand desroy;
Il me requist de paix; dont il demoura Roy.
Sept batailles soubstins desquelles j'eüz victoire,
Onc une ney perdis, à Dieu en soit la gloire.

(*a*) Limbourg.

JEAN MOLINET.

Contre moy se sont meus les Flamens & Liégeois ;
Mais je les ay remis & vaincu plusieurs foys.
Par Lorrains & Barrois René guerre me meut,
De Cecille (*a*) étoit Roy, mais mon prisonnier fut.
Loys (*b*) filz dudict Charles fugitif & marry
Fut par moy couronné, quant cinq ans l'euz nourry.
Edouard Duc d'Iorch chassé vint en ma terre,
Par mon port & faveur il fut Roy d'Angleterre.
Pour deffendre l'Eglise, qu'est de Dieu la Maison.
Je mis sus la noble Ordre qu'on dit de la Toison.
Du benoist saint sépulchre freres & édifices
J'ay bien entremis en leur estat propices ;
Et pour la foy Chrestienne maintenir en vigueur
J'envoyay mes gallées jusqu'à la Mer majeur.
En mes vielz jours avoye conclud & entrepris
D'y aller en personne, si mort ne m'eust surpris.
Le Concile de Basle Pape Eugene priva,
Telle faveur luy feis que Pape il demoura.
En lui soixante & sept avec quatorze cens
Payay droict de nature à soixante & onze ans.
Avec mon pere & ave (*c*) je suys icy reclus,
Ainsy qu'en mon vivant je l'avoye concluz.
Le bon Jesus fut garde en tous mes faictz & dictz ;
Priez, luy qui lisez, qu'il me doint Paradis.

Fol. 48. Dans la Complainte sur la mort de Marie de Bourgogne, Molinet parle avec éloge de Ferry de Cluny, Evêque de Tournay & Cardinal, & de

(*a*) Sicile. (*b*) depuis Louis XI.
(*c*) *avus*, ayeul.

Henri de Bergues qui gouvernoit le ſiége de Cambray, Prélat d'un mérite diſtingué en effet, qui avoit attiré Eraſme auprès de lui, & qu'on voulut élever au Cardinalat. La plus grande partie de cette piéce eſt hiſtorique

JEAN MOLINET.

La Complainte ſur la mort de Philippe de Bourgogne & de Charles ſon fils, eſt un Dialogue entre la renommée & la Vertu. Celle-ci fait cet éloge de la France :

Où force reſne droiɛ̃t n'a lieu ;
Puiſque tu crains dure ſouffrance;
Va-t'en planter droiɛ̃t au milieu,
Et ſi t'en va loger ſoubz France ;
Maiſon ne trouveras plus franche
En terre de Grece ou d'Ebrieu:
C'eſt du pays la ſource & rieu; (*a*)
Le grand placart & le ſignet.

On voit par les mêmes piéces que tout étoit alors dans l'agitation, & que les guerres cauſoient beaucoup de trouble & de ravage. Le peuple en ſouffroit extrêmement, & ne ceſſoit de faire des vœux pour la paix. Molinet y exhorte les Princes dans la piéce mêlée de proſe & de vers, qu'il intitule, *la Reſſource du petit peuple*, par

(*a*) *rivus*.

où il entend *l'espérance* à laquelle il conseille le peuple d'avoir recours de peur de tomber dans l'abbatement. Il invective ensuite contre la guerre, dont il peint selon son génie, tous les malheurs dans la piéce qu'il intitule, *le Temple de Mars*. Vous y trouverez, ainsi que dans toutes les autres, des idées bizarres, comme quand il dit :

LINET.

Fol. 17.

Le chant de ce Temple est alarme,
Les cloches son grosses bombardes,
L'eau benoiste est sang & larme,
L'espergès un bout de guisarme,
Les chappes sont harnas & bardes,
Les processions avant-gardes,
Et l'encens poudre de canon :
A tel Saint tel offre & tel don.

Molinet avoit souffert lui-même de ces guerres ; il y avoit perdu au moins quelque partie de son bien ; & c'étoit une des raisons qui l'avoient porté à faire cette description du Temple de Mars, comme il le dit en la finissant :

Pour ce que guerre m'a navré,
Et que Mars me traveille & blesse.
Sans avoir mon bien recouvré,
J'ay painct son Temple, & ja ouvré

Rudement ſelon ma foibleſſe :
Pour Dieu excuſez ma ſimpleſſe ;
S'il eſt trop obſcur ou brunet,
Chaſcun n'a pas ſon molin net.

JEAN MOLINET.

Notre Poëte a beſoin en effet de toute l'indulgence des lecteurs, non-ſeulement pour cette piéce, mais pour toutes celles qui ſont ſorties de ſa plume. Son ſeul mérite, c'eſt qu'il étoit très-fécond. Malgré la contrainte à laquelle il s'aſſujettiſſoit en accumulant rime ſur rime, il écrivoit avec une facilité prodigieuſe. Mais cette qualité doit-elle paſſer pour bonne, quand elle n'eſt pas conduite & réglée par le jugement ? Lorſqu'il traitoit un ſujet élevé, il plaçoit auſſi d'ordinaire une ſtrophe de petits vers après une ſtrophe de grands, & ne manquoit pas, ſelon ſon uſage, d'hériſſer l'une & l'autre de rimes le plus qu'il pouvoit, ce qui rend extrêmement fatigante la lecture de ſes écrits déja ſi déſagréables en eux-mêmes à cauſe de la groſſiereté du ſtyle.

Vous trouverez tous ces défauts dans ſa *Complainte de Grece* après la priſe de Conſtantinople, dans ſon *Epitaphe de Madame Iſabeau de Caſtille*, dans les

JEAN MOLINET.

piéces que j'ai nommé enjoüées & badines, mais qui ne sont proprement que plattes & ridicules, comme *le Débat de la chair & du poisson*, *le Débat d'Avril & de May*, *le Débat de l'Aigle, du Harenc & du Lion*, *le Dialogue du Loup & du Mouton*, *le Dialogue du Gendarme & de l'Amoureux*.

Sa *Létanie* est une piéce extravagante, & que l'on traiteroit d'impie si l'on s'en tenoit aux expressions, puisque l'Auteur y demande comme des avantages, différentes choses que la raison, la morale, & même la police civile condamnent ouvertement. Il est grossier, & même indécent dans ses Satyres, comme dans *les neuf preux de gourmandise*, dans *l'Epithalame de la fille de Laidin*, & dans quelques autres. Je ne parle point de ces piéces moitié Latines & moitié Françoises, où il n'y a aucun goût: ni du *Siege d'Amours & de la Bataille des deux nobles Déesses*, qui sont presque inintelligibles.

J'aimerois mieux les piéces historiques de notre Auteur; la plûpart du moins apprennent quelque chose, comme je vous l'ai déja fait voir de quelques-unes. Celles dont je ne vous ai point parlé, sont *le Retour de Madame*

Marguerite, la Réconciliation de la ville de Gand, la Naiſſance de Madame Aliénor, celle *du Duc Charles*, c'eſt-à-dire, Charles d'Autriche, depuis Empereur, *le Dictier préſenté à Monſeigneur de Naſſo au retour de France*, & deux ou trois autres piéces ſemblables. Pour ſa piéce ſur le voyage du Roi Charles VIII. à Naples, elle eſt ſi peu intéreſſante, que M. Godefroy n'a pas daigné en augmenter le recueil des piéces qui ſervent de preuves à l'Hiſtoire de ce Prince qu'il a donnée en 1684.

JEAN MOLINET.

Mais entre les piéces hiſtoriques de Molinet, une des plus dignes d'attention eſt celle où il continuë le récit *des Choſes merveilleuſes* arrivées de ſon tems, commencé par Georges Chaſtellain. Il y parle de la plûpart des faits qu'il avoit déja expoſés en peu de mots dans l'Epitaphe de Philippe III. Duc de Bourgogne, & il en ajoute pluſieurs autres. Je me contenterai de vous rapporter ce qui ſuit :

J'ay veu grant multitude
De livres imprimés
Pour tirer en eſtude
Povres mal argentés ;
Par ces nouvelles modes

JEAN MOLINET.

Aura maint eſcolier
Decret, Bibles & Codes
Sans grant argent bailler.

Molinet étoit né en effet avant l'origine de l'Imprimerie, & il avoit vu naître cet art : les livres étoient rares & chers avant cette invention, mais depuis ils furent plus communs, & par conſéquent ils coûtoient moins. Dans la ſtrophe ſuivante il parle d'une fille ſavante qui ne nous eſt point connuë :

J'ay veu pucelle tendre,
Anthonias eut nom,
Toute ſcience entendre,
Logicque & Droit Canon,
Saige comme Sibille
En l'aage de dix ans,
Et de reſpondre habille
A tous contrediſans.

Dans une autre ſtrophe il nomme quelques Muſiciens qui étoient fameux de ſon tems :

J'ay veu comme il me ſemble
Un fort homme d'honneur
Luy ſeul chanter enſemble
Et deſſus & teneur,

Orbelien, Alexandre,
Joſſequin, ne Bugnois
Qui ſçavent chants eſpandre,
Ne font telz eſbanois.

JEAN MOLINET.

Les autres faits ſont connus de tous ceux qui ſont un peu verſés dans l'hiſtoire. Mais, de même que Georges Chaſtellain, Molinet a entremêlé ſes récits de pluſieurs fables qu'il rejettoit peut-être lui-même, ou qui marquent ſon exceſſive crédulité, s'il les admettoit.

Il étoit lié avec Guillaume Cretin, & l'on trouve à la fin de ſes *Dictz & Faictz* deux lettres que ce Poëte lui adreſſe, l'une en vers & l'autre en proſe, avec les réponſes de Molinet, partie en proſe & partie en vers. On a réimprimé ces piéces à la ſuite des poëſies de Cretin, de l'édition de Paris 1723. C'eſt dans la premiere réponſe de Molinet qu'on lit ces vers que M. l'Abbé Maſſieu, dans ſon hiſtoire de la Poëſie Françoiſe, rapporte pour exemple de la ridicule affectation du Poëte à doubler la rime, non-ſeulement à la fin du vers, mais auſſi au repos. Voici ces vers tels qu'on les lit dans Molinet qui y parle ainſi de lui-même :

JEAN MOLINET.

Molinet n'eſt ſans bruyt, ne ſans nom non ;
Il a ſon ſon, & comme tu vois voix,
Son doulx plaid plaiſt mieulx que ne fait ton ton ;
Ton vif art ard plus cler que charbon bon ;
Tes trenchàntz chantz perchent ſes parois roidz,
D'entre-gent gent ont nobles François choix,
Se ne doibz doigtz doubter en ſon laiƈt laids,
Car ſouvent vent vient au molinet neƈt.

Quelque mauvais goût qui regne dans cette maniere extravagante de rimer, M. l'Abbé Maſſieu obſerve que la plûpart des Poëtes du même ſiécle travaillerent d'après ce modéle. Mais un Auteur, ajoute-t-il, qui vivoit quelque tems après, & qui joignoit à un fond infini de libertinage & de corruption, une critique exacte & un goût ſûr, ſentit le ridicule d'une méthode ſi gênante. Il s'en mocque finement dans l'inſcription en vers qu'il deſtinoit à être miſe en groſſes lettres antiques ſur la grande porte de l'Abbaye de Théléme. Cet Auteur, que M. Maſſieu ne nomme point, c'eſt Rabelais ; & l'inſcription dont il parle commence le chapitre cinquante-quatriéme de ſon *Gargantua* : elle eſt conçuë en ces termes :

P. 301. 302.

Cy n'entrez pas Hypocrites, Bigots,

JEAN MOLINET.

Vieux matagots, marmiteux, boursouflés,
Torcols, badaux, plus que n'estoient les Gots,
Ny Ostrogots précurseurs des Magots:
Haires, cagots, caphars empantouflés:
Gueux, mitouflés, frapars escorniflés,
Beflés, enflés, fagouteurs de tabus,
Tirés ailleurs pour vendre vos abus.

Vos abus meschans
Rempliroient mes champs
De meschanceté:
Et par fausseté
Troubleroient mes chants
Vos abus meschans.

Le reste de la piéce, qui est beaucoup plus longue, est dans le même goût.

GUILLAUME CRETIN.

Cette censure regarde également *Guillaume* Cretin, qui trop servile imitateur de son ami Molinet, se jetta, comme lui, dans le goût des rimes équivoques, & ne songea qu'à remplir ces vers de misérables jeux de mots. Aussi est-ce par-là que Marot le caractérise dans la *Complainte sur la mort du Général Preud'homme*,

Le bon Cretin au vers équivoqué.

GUILL. CRETIN.

Cependant le même Marot lui donne ailleurs des loüanges excessives. Il lui adresse une Epigramme, avec ce titre, *à Monsieur Cretin souverain Poëte François*. Et lorsque Cretin fut mort, il lui fit cette Epitaphe magnifique :

Seigneurs passans, comment pourrez-vous croire
De ce tombeau la grand'pompe & la gloire ?
Il n'est ne paint, ne poly, ne doré,
Et si se dit haultement honoré,
Tant seulement pour estre couverture
D'un corps humain cy mis en sepulture :
C'est de Cretin, Cretin qui tout savoit.

Regardez donc si ce tombeau avoit
De ce Cretin les faicts laborieux
Comme il devroit être bien glorieux,
Veu qu'il prend gloire au povre corps tout mort,
Lequel partout vermine mine & mord.

O dur tombeau, de ce que tu en cœuvres
Contente-toy, avoir n'en peulx les œuvres :
Chose éternelle en mort jamais ne tombe :
Et qui ne meurt, n'a que faire de tombe.

Jean le Maire qui n'avoit pas une idée moins haute de Cretin, lui adresse le troisiéme livre des *Illustrations de la Gaule* dans les termes les plus honorables. *Geoffroy Thory* ne craint point d'avancer que ce Poëte dans ses Chronic-

ques de France en vers, qui n'ont point été imprimées, a surpassé *par l'excellence de son style* Homere, Virgile & Dante. Mais contents de le loüer, ces Auteurs ne nous ont rien appris de l'histoire de sa vie. Tout ce que nous en savons, c'est que Cretin étoit Parisien, qu'il fut d'abord Trésorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, & ensuite Chantre de la Sainte Chapelle de Paris, & qu'il a vécu sous Charles VIII. Louis XII. & François I. Il y a grande apparence qu'il est mort vers 1525. puisque Geoffroy Tory, que je viens de citer, en parle en ces termes dans son livre intitulé, *le Champ fleuri*, imprimé en 1526. *Monseigneur Cretin n'a gueres Chroniquer du Roi*, &c.

GUILL. CRETIN.

Feuill. IIII.

Rabelais loin de se laisser séduire par les éloges pompeux que l'amitié dans les uns, & le mauvais goût dans les autres, avoient fait donner à ce Poëte, en parle dans le vingt-uniéme chapitre de *Pantagruel*, comme d'un vieux radoteur, & le donne pour modéle d'un Poëte ridicule. Car on ne doute point, dit M. l'Abbé Massieu, que ce ne soit Cretin qu'il ait voulu peindre dans la personne de ce vieux Poëte, que Panurge va consulter pour savoir s'il doit se marier ou non.

Hist. de la poës. Fr. p. 326. 327.

GUILL. CRETIN.

Les raiſons qui le font croire, c'eſt que Rabelais donne à ce vieux rimeur le nom de *Rominagrobis*, faiſant alluſion à l'aumuſſe & aux fourrures de ce bon Chanoine. En ſecond lieu, il appelle la maiſon de Rominagrobis la Villaumere, tirant encore par-là ſur Cretin, qui avoit nom Guillaume. Il ajoute que Rominagrobis avoit épouſé en ſecondes nôces *la Grande Gourre, dont naſquit la belle Bazoche*. C'eſt que Cretin, comme je l'ai remarqué, paſſa de la Sainte Chapelle de Vincennes à celle de Paris, au pied de laquelle ſe trouve la Bazoche. Il dit en quatriéme lieu, que Rominagrobis étant au lit de la mort avoit » hors de ſa maiſon en grande fa» tigue & difficulté, chaſſé un tas de » vilaines, immondes & peſtilentes bê» tes noires, garres, fauves, blanches, » cendrées, grivolées .... toutes for» gées en l'officine de je ne ſçai quelle » inſatiabilité : » par où il entend les Moines qu'il n'avoit jamais pû ſupporter, & contre leſquels il avoit écrit une ſatyre violente.

Mais ce qui ôte toute difficulté, c'eſt que *Panurge* demandant s'il doit prendre femme, Rominagrobis lui répond par ce Rondeau, plus propre à aug-

menter un doute qu'à le résoudre.

GUILL. CRETIN.

Prenez-la, ne la prenez pas.
Si vous la prenez, c'est bien fait,
Si ne la prenez, en effet
Ce sera ouvré par compas.
Gallopez, mais allez le pas.
Recullez, entrez-y de fait.
Prenez-la, ne la prenez pas,
Jeunez, prenez double repas,
Deffaites ce qu'estoit refait,
Refaites ce qu'estoit deffait.
Souhaitez-lui vie & trespas.
Prenez-la, ne la prenez pas.

Or ce Rondeau est constamment de Cretin, & on le trouve dans le recueil de ses vers, imprimé avant que l'ouvrage de Rabelais eût paru.

C'est à François Charbonnier que nous sommes redevables de ce recueil. Cet Editeur étoit Secrétaire de François I. pour lors Duc de Valois, & on lui donne le titre de Vicomte d'Arques, dans le privilége accordé pour l'impression des poësies de Cretin, le 16 Mars 1726. Il paroît que Cretin l'aimoit tendrement :

Lettre va veoir que faict & dit en Court

GUILL. CRETIN.

Celui-ci n'avoit pas moins d'affection pour Cretin : il en donne des preuves dans l'Epître dédicatoire en prose des poësies de son ami adressée *à la Reine de Navarre, Duchesse de Berry & d'Alençon*, &c. où il passe en revûë les illustres amis dont l'antiquité fait mention pour exalter ensuite l'amitié qu'il avoit euë pour Cretin, avec lequel il dit qu'il *avoit pris conversation & nourriture.*

Quant au recueil des poësies de Cretin, il contient plusieurs Chants royaux, Ballades & Rondeaux sur l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, envoyés au Puy de Roüen, espéce d'Académie qui n'étoit dans son origine qu'une association ou Confrérie érigée vers la fin de l'onziéme siécle, en l'honneur de l'Immaculée Conception, dans l'Eglise de saint Jean de Rouen, & depuis dans le Couvent des Carmes de la même Ville : d'autres Oraisons sur la Salutation Angélique, à Notre-Dame de Lorrette, à sainte Geneviéve : deux Complaintes, l'une sur la mort *de feu Okergan*, Tréforier de saint Martin de Tours ; l'autre sur la mort de Guillaume de Bissipat, Seigneur d'A-

naches, Vicomte de Falaiſe : des Quatrains ſur les abus du monde : le Débat entre deux Dames ſur le paſſe-tems des Chiens & des Oiſeaux : l'Apparition du Maréchal Jacques de Chabannes, ſecond du nom, qui fut tué à la journée de Pavie : le Plaidoyer de l'Amant *doloreux* : une eſpece de Paſtorale ſur la naiſſance de François Dauphin de France, fils aîné de François I. né en 1517. une invective ſur la lâcheté *des Gendarmes de France à la journée des Eperons*, le 18 Août 1513. diverſes Epîtres *au nom des Dames de Paris à Charles VIII.* à Louis XII. au Duc de Valois, Comte d'Angoulême, à François I. à la Reine de Navarre, aux Bourguignons, à M. l'Admiral, à Jacques de Bigue, Valet de Chambre des Rois Louis XII. Charles VIII. & François I. à Maſſé de Villebreſme, Valet de chambre de Louis XI. & de François I. à Honorat de la Jaille, Ecuyer du Duc d'Alençon, à François Charbonnier, à Chriſtophe de Refuge, Maître-d'Hôtel de M. le Duc d'Alençon, à une Dame de Lyon, à M. l'Evêque de Glandeves, apparemment Philippe du Terrail frere du Chevalier Bayard; à Frere Jean Martin; à Madame la

GUILL. CRETIN.

GUILL. CRETIN.

Comteſſe de Dampmartin ; enfin à Jean Molinet, avec une paraphraſe du pſeaume *Miſerere*, & une invective contre la mort.

Au commencement de la premiere Epître à Jean Martin, le Poëte nous apprend que ſon vrai nom étoit Guillaume du Bois :

Le G. du Bois, *aliàs* dit Cretin
En plumetant ſur ſon petit pulpiſtre
A minuté cette préſente Epiſtre
Pour l'envoyer à frere Jehan Martin.

Le ſurnom de *Cretin* eſt un ſobriquet. Ce mot très-ancien dans notre langue, ſignifie un *petit panier*, ſelon la remarque de Ménage dans ſon Dictionnaire étymologique. Voici quelques autres endroits des poëſies de notre Auteur qui peuvent mériter d'être obſervés. On ne recevoit point au Puy de Roüen des piéces ſur toute ſorte de ſujets :

Cretin, p. 16.

Là n'eſt permis par nul chant que on meſdie,
Ne Tragédie on face ou Comédie,
Cry lamentable oncques n'y eut accès
En ce ſaint Mont.
Tout languiſſant qui ſa ſanté mendie,
Si aujourd'huy va devers Normandie,

Porte

GUILL. CRETIN.

Porte oraiſons, requeſtes & placetz,
Guéry ſera tant ait maulx par excès;
La médecine au péril remédie
En ce ſaint mont.

L'Oraiſon à Notre-Dame de Lorette eſt une preuve de l'exceſſive crédulité du Poëte : il y donne férieuſement l'hiſtoire du prétendu tranſport de l'Egliſe que les Pélerins vont viſiter à Lorette, & ſe fonde pour cela ſur une révélation auſſi imaginaire :

L'an mil cent quatre-vingt-ſeize en datte,
Fut par la Vierge à ung ſainct homme dit,
Et révélé ce que je vous relate ;
Or le tenez pour véritable édict.

Il reconnoît dans ſa priere à ſainte Geneviéve, qu'il avoit été délivré d'une fiévre conſidérable par l'interceſſion de cette Sainte :

C'eſt la raiſon, benoiſte & ſaincte Dame,
Pourquoy je ſens mon cueur las invité
A délaiſſer vaine laſcivité,
Et te honorer après Dieu & ſa Mere,
Plus que aultre, veu que de l'angoiſſe amere
As délivré mon corps navré & tainct,
De fievre aguë à peu près ja eſtainct.

GUILL. CRETIN.

Ses complaintes ſur le trépas de ceux qu'il a cru devoir célébrer dans ſes vers, ne ſont pas des Elégies ſimples où le Poëte ſe contente de pleurer leur mort & de faire leur éloge, ce ſont des piéces composées, & des eſpéces de Dialogues où il met pluſieurs perſonnages en jeu. Dans *la Déploration ſur le trépas de feu Okergan*, par exemple, comme ce *Tréſorier de ſaint Martin de Tours* aimoit la Muſique, & qu'il poſſédoit bien cet art, le Poëte fait prononcer ſon éloge ſucceſſivement par Tubal, David, Orphée, Chiron, mettant ainſi le premier & le dernier au nombre des Muſiciens. La raiſon qu'il rend de cette qualité qu'il donne à Tubal, eſt ſinguliere :

Alors Tubal le bon pere ancien,
Qu'on dict & tient premier Muſicien;
Qui ſur marteaux trouva ſons & accords;
Ses orgues print, ſe joigneit près du corps;
Et à voix fainćte, avec ſon inſtrument,
Ce préſent dict proféra proprement, &c.

Cret. p. 45. & 51.

Dans la même piéce Cretin nomme pluſieurs Muſiciens qui étoient alors célébres, & ne les trouvant pas encore ſuffiſans pour loüer dignement ſon ami, il voudroit reſſuſciter tous les Poëtes

qu'il avoit connus, ou qui avoient presque été ses contemporains pour les joindre aux premiers. Les Poëtes qu'il nomme sont Alain Chartier, Milet, Chastellain, Nesson, Simon Gréban, Molinet, Octavien de Saint Gelais. Il interpelle même les anciens Poëtes Latins,

GUILL. CRETIN.

Pour recueillir tous leurs escriptz dorez,
Afin d'avoir tous les faicts honorez
Du bon Seigneur, qui a tant décorez
Et embelliz les livres de Musique,
Et de sa main nous en sont demourez,
Qui semble ouyr ung droict chant Angelique.

Cret. p. 47. 49.

Et plus bas il ajoute :

En son vivant a maint ouvrage faict
En style hault, où n'a riens imparfaict,
Comme on le sçait par vraye expérience.
. . . .
Par quarante ans & plus il a servy
Sans quelque ennuy en sa charge & office;
De trois Roys a tant l'amour desservy,
Que aux biens le vis appeller au convy;
Mais assouvy estoit d'ung bénéfice.

Cretin a raison de faire cette derniere remarque ; ce désintéressement étoit une vertu bien rare alors.

Dans la complainte sur la mort de

GUILL. CRETIN.

Guillaume de Bissipat, ce sont les neuf Muses elles-mêmes qui font une espéce de concert avec le Poëte pour chanter les loüanges de ce Seigneur, chacune par un Rondeau. Mais il me semble que Cretin leur fait une sorte d'injure en invitant après elles les Poëtes qui ne sont que leurs disciples, à s'unir pareillement à lui pour transmettre à la postérité le récit des vertus & des actions héroïques du Vicomte, à moins qu'on ne dise qu'il n'invoque leur secours, que parce qu'il se sent lui-même incapable de rapporter fidélement ce que les Muses avoient chanté. Ce peut être le sens de ces vers :

Secourez-moy & Bigne & Villebresme,
Jehan de Paris, Marot & de la Vigne,
Je ne puis plus à peine escripre ligne.

Pour la complainte sur la mort du Maréchal de Chabannes, ce n'est qu'un simple dialogue entre le défunt & le Poëte qui feint que le premier lui a apparu dans un état défiguré, & qui annonçoit ce qui étoit arrivé. Cette piéce est extrêmement diffuse, quoique l'Auteur n'y raconte presque que ce qui se trouve mieux circonstancié dans nos Historiens. Il y a cependant un

endroit aſſez vif touchant la priſe de François I. Après que Chabannes en a annoncé la nouvelle au Poëte, celui-ci s'écrie : GUILL. CRETIN.

Noſtre Dame !
Ce bon Roy pris ſans avoir ſecours d'ame !
Nous eſt le ſort pareil meſadvenu,
Si grand malheur n'eſt jamais advenu ;
Helas ! faut-il qu'en nos jours voyons France
De chef privée, & ſouffrir en ſouffrance
Souffreté telle ! Helas ! pauvre & chétif
Pays François, ton Roy pris & captif !
Qui ſoubſtiendra ta débile foibleſſe,
Et punira l'erreur qui ta foy bleſſe, &c.

M. de Chabannes le conſole en lui expoſant avec quelle valeur le Roi avoit combattu,

Toujours premier, & dernier deſloger,
Sachant ung Roy par préſence en bataille,
Valoir dix mille Souldars de bonne taille.

Cette piéce eſt peut-être la derniere qui ait été compoſée par Cretin, du moins dit-il en la finiſſant, qu'il étoit vieux, & qu'il n'attendoit que la mort. Je n'ai rien trouvé d'intéreſſant dans le *Débat entre deux Dames ſur le paſſetemps des Chiens & des Oyſeaux* ; & ce long plaidoyer en vers ne peut qu'en-

GUILL. CRETIN.

nuyer ceux qui auroient la patience de le lire. J'en dis autant du *Plaidoyer de l'Amant doloreux*, & des deux piéces qui précedent immédiatement les Epîtres. Celles-ci, je veux dire les Epîtres, ne ſont pas plus inſtructives ; Cretin s'y montre un babillard ſans fin, qui dit beaucoup de mots & très-peu de choſes.

La ſeule de ces Epîtres qu'on lit avec quelque ſatisfaction, eſt celle par laquelle il répond *à Chriſtophle de Refuge, Maiſtre-d'Hoſtel de Monſeigneur d'Alençon, qui luy avoit demandé conſeil de ſe marier*. Il y a dans cette piéce quelques vérités qui ne ſont pas mal exprimées ; telles que celles-ci :

Les faictz d'amours ſont œuvres de faerie,
Un jour croyſſans, l'autre fois en decours . . . ;
Conſiderez ſi femme voulez prendre,
Par quel chemin il faut qu'on la charrye ;
Si faulte faict, & la voulez reprendre,
Elle en ſera forcenée & marrye ;
Soyez dolent, il fauldra qu'elle rye ;
Soyez joyeux elle fera ſes tours :
Si en uzant de ruzes & deſtours,
Bien congnoiſſez que de vous ſe dégoutte,
Et faulte vient pour principal recours,
Faictes ſemblant de jamais n'y voir goutte.

J'aime encore mieux ces Quatrains sur les abus du monde, par où je finirai ce que j'ai à vous dire de Cretin : GUILL CRETIN.

Plusieurs Pasteurs portans simples habitz,
Monstrent semblant que en eux n'a que reprendre ;
Mais au dedans ce sont, à bien les prendre,
Loups ravissans soubz toizon de brebis.

Subtilz Regnars, & grans mangeurs de ymages,
Pour hault monter contrefont des bigotz,
Puis quant ils sont juchez sur leurs argotz,
Au monde font de merveilleux dommaiges.

Jeunes enfans mys en religions,
Ou peres vieulx sont de mauvaise affaire,
Comme singes font ainsi qu'ils voyent faire,
Dont huy se perdent à tas & légions.

Juge ignorant & Conseillers suspectz,
Font le droict tort, & malle cause bonne ;
Et si raison y veult mettre sa bonne,
Chantez à l'asne il vous fera des petz.

Je n'ai trouvé dans aucune des éditions des poësies de notre Auteur sa traduction en vers François de l'*Epistre de Fauste Andrelin, en laquelle Anne, Reine de France, exhorte Louis XII. à revenir en France, après sa victoire sur les Vénitiens.* J'ai vu pourtant à la Bibliothéque du Roi, cette traduction imprimée in-16. sans date.

GUILL. CRETIN.

Quant aux *Chroniques de France* en vers par Cretin, la Croix-du-Maine assure qu'il en avoit une copie, & l'on sçait en effet qu'elles se trouvent manuscrites dans plusieurs Bibliothéques. Si l'on en croit Jean Bouchet, cet ouvrage n'étoit point achevé; car parlant du séjour des Muses au chapitre sixiéme de ses *Triomphes de François I.* il dit qu'entre les corps qu'il vit de plusieurs Poëtes François, on lui montra ceux

De Meschinot, Jean d'Authon Abbé d'Angle,
Et de Cretin qui gisoit en ung angle,
Ung peu fasché, dont il n'avoit mis fin
A sa Cronique, & ouvrage tant fin.

CHARLES DE BORDIGNE'.

Charles de Bordigné, ou Bourdigné fait de cette Chronique un éloge que cet ouvrage ne mérite point, dit-on; c'est dans son *Epistre de Maistre Pierre Faifeu envoyée à Messieurs les Angevins, par Mercure, Hérault & Truchement des Dieux*, où il dit:

Leg. de Faifeu, p. 7.

Cretin & luy, sans faire quelque pause,
Joyeusement ensemble se divisent,
Et en ces champs les belles fleurs eslisent;
En décorant nos arbres si très-beaulx,

CHARL. DE BORDIGNE'.

De haults dictons & de riches Rondeaulx,
Tant richement sentans leur Rhétoricque,
Dont cil *Cretin* a eu la Théoricque,
Plus melliflué entre les bien savans,
Que n'ont pas eu tous aultres escripvans.
Qui vouldra voir & lire sa Chronicque,
Des Roys Françoys, sans syllabe erronicque;
Il trouvera de tant riches coulleurs
Que on ne sçauroit en dire les valleurs.

Ce Poëte Panégyriste de Cretin étoit né à Angers, & florissoit dans cette Ville en 1531. selon la Croix-du Maine. On lui donnoit la qualité de Messire Charles de Bordigné, Prêtre; & c'est tout ce qu'on sçait de sa vie. Il ne faut pas le confondre avec son frere Jean Bourdigné, Prêtre, Auteur des Chroniques d'Anjou, qui fut fait Chanoine de l'Eglise d'Angers, le 16. Novembre 1538. après avoir composé ses Annales.

Charles a composé en vers *la Légende de Maistre Pierre Faifeu, ou les Gestes & Dits joyeux de Maistre Pierre Faifeu Ecolier d'Angers.*

Cet ouvrage divisé en quarante-neuf chapitres est dans le goût des *Repuës franches* de Villon. C'est pareillement un narré de tous les tours de souplesse que ce qu'on nomme l'*Espiéglerie* & le

CHARL. DE BORDIGNE'.

libertinage peuvent faire inventer. *Faifeu*, comme Villon, eſt un jeune homme volontaire & débauché qui trouve dans ſon eſprit & ſa hardieſſe des reſſources que la ſageſſe ne ſe permet pas, & dont une vie réglée & occupée n'auroit aucun beſoin. Bordigné raconte avec eſprit ces faits dont pluſieurs ne ſont que *facétieux*; mais il oublie entiérement qu'il eſt Prêtre, dans le récit qu'il fait de quelques autres où je n'ai apperçu que le libertinage de l'eſprit & du cœur. Cependant, s'il parle férieuſement, il veut que l'on préfere ſon ouvrage à tous ceux qui avoient pû amuſer juſques-là les lecteurs oiſifs.

De *Pathelin* n'oyez plus les cantiques,
De *Jehan de Meun* la grant jolyveté,
Ne de *Villon* les ſubtilles traficques,
Car pour tout vrai ils n'ont que nacquetté.
Robert le Diable a la teſte abolye,
Bacchus s'endort & ronfle ſur la lye,
Laiſſez eſter *Caillette* le folaſtre,
Les quatre filz Aymon veſtuz de bleu,
Gargantua qui a cheveux de plaſtre,
Voyez les faits *Maiſtre Pierre Faifeu*.

Vos mots dorez garderont les bouticques.

Et *Peregrin* qui a tant muguetté,
Les douze Pers sont devenus éthicques,
Artus est mort, & *Lancelot* gasté,
Merlin, *Tristan*, *Fierabras de Hongrye*,
Avec *Ponthus* sont allez en fairye,
Et *Valentin Orson* l'opiniastre,
Matheolus a perdu son aveu;
A brief parler il faut que l'on les chastre;
Voyez les faits *Maistre Pierre Faifeu*.

CHARL. DE BORDIGNE.

Le Prince Ovide a déchiffré Baratre
Du Roy Pluton tout l'énorme Théâtre,
Ce n'est rien dit, mettez tout dans le feu;
Mesme *Virgile* en plaignant sa marastre,
Voyez les faits *Maistre Pierre Faifeu*.

Bordigné adresse ce livre à *Maistre Jehan Alain*, *Prestre*, *Bachelier ès Droictz*, Abbé Commendataire de l'Abbaye du *Perray-neuf*, de l'Ordre des Prémontrés au Diocèse d'Angers, près Sablé, & Chanoine de l'Eglise Royale & Collégiale de saint Lô, *lez la ville d'Angers*, & il se dit Chapelain de cet Abbé. Il feint que *Bon cueur* lui a commandé en songe d'arranger & de mettre en vers tous les *Gestes & Ditz* de *Faifeu*, dont on lui donna le récit par écrit, & de les communiquer à Maître

CHARL. DE BORDIGNE'.

Jean Alain, duquel il fait cet éloge :

C'eſt ung Seigneur duquel l'honneur redouble,
Notable Abbé, Chanoine très-diſcret,
Mixte en ſçavoir, en Loix & en Décret,
Tant que l'on voyt; voyre juſque à bien loing
Son nom florir.

Pour vous donner une idée du goût de Bordigné, je vous rapporterai ce qu'il raconte au chapitre ſeiziéme où il décrit comme *Faiſeu* voulut faire prendre des degrés à ſon cheval.

Par chaſcuns ans ung terme eſt limité
Le prochain jour après la Trinité
Que à Angers on fait la publicque licence
Et que les Clercs de parler ont licence
Dans le Pallais, ſans qu'on ferme la porte ;
Chaſcun pour veoir & ouyr ſe tranſporte,
Les harengues qui là ſe font & forment,
Et par raiſons enſemble ſe conforment.
Or eſt ainſy, que ung en l'acte ſe miſt,
Et tel degré percevoir ſe ſoubmiſt
Non capable, mais en ſçavoir fort rude ;
Bien demonſtrant n'avoir aymé l'eſtude.

Faifeu qui vouloit ſe venger de cet ignorant de qui il avoit reçu quelque tort, ſachant qu'il étoit à l'Audience, s'y tranſporta ſur ſon cheval qu'il fit entrer avec lui, après quoi,

CHARL. DE BORDIGNE'.

Quand fut monté, en beau Latin a orné
Le sien parler aux Docteurs atourné,
Les suppliant admettre sa requeste
(Car bien sçavant estoit) sans autre enqueste.
Pourtant qu'estoit bien amé & congnu,
Le refuser nul ne fist l'incongnu,
Mais là luy fut bonne audience faicte
Sans qu'on trouvast nulle excuse ou défaicte.
Lors devant tous dist, Messieurs attendez
Je ne sçay pas comme vous l'entendez,
Que mon cheval qui de nature est noble,
Ne préferez à une beste innoble;
Car je voy cy ung asne incensé,
Qui estre Clerc vous avez dispencé:
Par quoy concluds, dessoubz correction,
Que ne debvez faire telle action,
Car si degré à ceste asne on tribuë
Je maintiendray que mal on distribuë
Les facultés & titres de savoir,
Car mon cheval les doit plutost avoir.

Tout le monde, ajoute-t'on, rit de cette plaisanterie, excepté celui qui en étoit l'objet principal, qui, couvert de confusion, se retira aussi-tôt. Si l'on prend à la lettre ce qu'on lit dans les chapitres trente-sept & quarante-deux, les Eglises joüissoient encore du droit de franchise, puisque Faifeu échappé deux fois aux poursuites de la Justice,

CHARL. DE BORDIGNE'.

en se refugiant chaque fois dans quelque Eglise, on refusa de le livrer, & que ceux qui le poursuivoient n'oserent faire instance. Dans les deux endroits dont je parle, il est dit que Faifeu s'étant sauvé dans ces Eglises, prit de l'eau-bénite, & en présenta aux Sergens *en leur demandant franchise.* Voici comment il s'exprime dans le chapitre quarante-deuxiéme :

Quand fust entré il fist ce que s'ensuyt,
De l'eau beneyte il print & leur en donne,
En leur disant que tout il leur pardonne
Qu'ils luy ont fait, si que rien ne desguyse ;
Franchise il veult, pourtant qu'est en l'Eglise.
Ils ont juré qu'ils le trairoient par force,
Mais on leur dist, nully ne s'i parforce :
On leur montra Crucifix & Aultiers,
Ainsi trompés furent povres Gaultiers.

Il répete à peu près la même chose dans le chapitre trente-septiéme. On ne connoît point d'autre ouvrage de Bordigné. Celui-ci fut achevé pour la composition le premier Mars 1531. & imprimé l'année suivante à Angers. Il étoit depuis longtems extrêmement rare lorsqu'on le réimprima à Paris en 1723. in-8°. avec une courte lettre adressée à feu M. Lancelot, de l'Aca-

démie des belles Lettres. Cette lettre n'apprend presque rien.

MARTIAL D'AUVERGNE.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Martial *d'Auvergne* que d'autres nomment Martial de Paris, dit d'Auvergne, a passé la plus grande partie de sa vie dans le même siécle où Molinet, Chastellain & Cretin ont vécu. Mais encore plus occupé que ces Poëtes à nous raconter les faits qui se sont passés de son tems, il s'est tellement oublié lui-même qu'il ne dit presque rien qui le concerne. Aussi ignorons-nous la plûpart des circonstances de sa vie. On dispute même sur sa patrie. La Croix-du-Maine le fait Limousin, mais il le dit sans preuves, & il est le seul de ce sentiment. Il y a lieu de croire que tout le fondement de son opinion est appuyé sur le nom de *Martial* que portoit notre Poëte, & qui est un nom de Baptême fort commun aux Limousins, à cause de saint *Marcial*, Apôtre du pays. Benoît *le Court*, Commentateur de ses *Arrests d'amour*, dit au contraire qu'il étoit d'Auvergne.

L'un & l'autre se sont trompés. *Martial* étoit de Paris, & son nom de fa-

MARTIAL D'AUVERGNE.

Nicer. Mém. t. 9. & 10. vol. 2.

mille étoit *d'Auvergne*. C'eſt ce qu'on voit par ſon Epitaphe rapportée dans les additions de Joly au livre premier des *Offices de France* de *Loiſeau*, tome 1. fol. 144. Elle eſt en proſe Latine, & enſuite en vers François qui diſent à peu près la même choſe. Voici ces vers :

Cy devant giſt en ſépulture
Maiſtre Martial d'Auvergne ſurnommé,
Né de Paris, & fut plein de droicture;
Pour ſes vertus d'un chacun bien aymé;
En Parlement Procureur renommé,
Par cinquante ans exerça la pratique;
Avec ſes pere & mere eſt inhumé
Les honorant comme fils Catholique:
Sous Jeſus-Chriſt en bon ſens pacifique
Patiemment rendit ſon eſperit,
En May treize ce jour-là ſans réplique,
Qu'on diſoit lors mile cinq cent & huit.

Ce que l'Epitaphe Latine nous apprend de plus, eſt que Martial d'Auvergne fut le conſeiller & le nourricier des pauvres, & qu'il mourut de vieilleſſe, & il y eſt outre cela fait mention de ſes ouvrages.

La date de ſa mort ſi bien marquée dans ces deux Epitaphes, nous fait

voir que la Croix-du-Maine s'est encore trompé, lorsqu'il dit qu'il se souvient d'avoir lû *dans les Histoires de France*, que notre Poëte mourut à Paris d'une fiévre chaude, & qu'il se précipita dans l'eau, *étant pressé de la fureur de son mal.* Car le livre où il avoit lû quelque chose d'approchant, à ce qu'il dit, est *la Chronique de Louis XI.* autrement dite *Chronique scandaleuse*, écrite par Jean de Troyes, Greffier de l'Hôtel de Ville de Paris, où on lit ce qui suit dans l'édition de Denys Godefroy.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Mém. de Comin. t. 2.

« Au mois de Juin (1466.) que « les féves flourissent & deviennent bon- « nes, advint que plusieurs hommes & « femmes perdirent leur bon entende- « ment, & mesmement à Paris, il y « eult entr'autres ung jeune homme « nommé Maistre *Marcial d'Auvergne*, « Procureur en la Cour de Parlement, « & Notaire au Chastelet de Paris, « lequel après qu'il eust esté marié trois » semaines avecques une des filles de « Maistre Jacques Fournier, Conseil- « ler du Roy en sa dicte Court de Par- « lement, perdit son entendement en « telle maniere, que le jour de Mon- « seigneur sainct Jehan Baptiste, en- « viron neuf heures du matin, une telle «

MARTIAL D'AUVERGNE.

» frenaisie le print, qu'il se jetta par la » fenestre de sa Chambre en la ruë, & » se rompit une cuisse, & froissa tout » le corps, & fut en grant dangier de » mourir. » Il n'en mourut donc pas. Et d'ailleurs comment la Croix-du-Maine qui a cru que la mort suivit cette chûte, fait-il vivre Martial d'Auvergne en 1483. puisque le fait qu'il rapporte est de l'an 1466.

Il faut remarquer de plus que dans l'édition de la même Chronique donnée en 1558. à Paris in-8°. fol. 50. le nom de Martial d'Auvergne, ni celui de la Demoiselle qu'il avoit épousée, ne se trouvent point ; & qu'ainsi ce n'a pû être que par conjecture que la Croix-du-Maine a pensé que le fait rapporté en cet endroit concernoit notre Poëte.

Martial d'Auvergne étoit l'homme de son siécle qui écrivoit le mieux & avec plus d'esprit. Son premier ouvrage est ses *Arrests d'amour*, dont il avoit trouvé le modéle dans des tems plus reculés, & chez les Poëtes Provençaux. Sous le regne de Saint Louis, ou peu après, ces Poëtes faisoient des chansons d'amour, des *Sirvantes* & des *Tansons* : Les *Sirvantes* étoient des Satyres con-

Mém. de Litt. de Salleng. tom. 1. art. 8. & p. 451.

tre toutes ſortes de gens : les *Tanſons* contenoient des demandes ingénieuſes ſur l'amour & ſur les Amans. Ces demandes donnoient lieu à des réponſes où l'on cherchoit à faire briller l'eſprit ; & parce que les ſentimens étoient toujours différens , il en naiſſoit d'agréables diſputes , qu'on appelloit *Jeux-partis.*

MARTIAL D'AUVERGNE.

Maſſ. hiſt. de la poëſ. Fr. p. 156.

Il y avoit auſſi une ſociété de gens d'eſprit qui s'aſſembloient pour ſe communiquer leurs ouvrages , & pour s'entretenir de différentes matieres , que l'amour peut fournir : ils donnoient leurs jugemens ſur les jalouſies & les brouilleries des Amans ; c'eſt pour cela qu'on appelloit cette ſociété *la Cour d'amour*. On y envoyoit décider les diſputes que les *Tanſons* faiſoient naître. Il y avoit de ces Tribunaux dans pluſieurs Villes du Royaume ; & l'on choiſiſſoit les Juges parmi les Seigneurs & les Dames que le commerce du grand monde & une longue expérience rendoient plus habiles dans ces matieres. Ils peſoient les fautes commiſes de part & d'autre , impoſoient des peines proportionnées , & preſcrivoient la forme des ruptures , ou les articles des réconciliations. Il n'étoit pas permis de dé-

MARTIAL D'AUVERGNE.

clíner leur jurisdiction, ni d'appeller de leurs jugemens, qu'on nommoit les *Arrêts d'amour*.

Ces Arrêts furent longtems en vogue par toute la France; & c'est sur leur modéle que Martial d'Auvergne composa ceux que nous avons de lui, au nombre de cinquante-un. La premiere édition qu'en cite la Croix-du-Maine est de 1528. Mais il croit qu'ils avoient déja paru. Un habile Jurisconsulte, nommé Benoît le Court, né dans une petite Ville du territoire de Lyon, appellé Saint Symphorien ou Saint Saphorin-le-Château, joignit à ces Arrêts un ample Commentaire Latin, qui fut imprimé en 1533. in-4°. à Lyon, chez Gryphe, & qui se trouve dans la plûpart des éditions suivantes, qui sont celles de Lyon 1538. de Paris, 1544. de Lyon 1546. de Paris 1555. de Roüen 1587. & d'Hanovre 1611.

Colon. hist. litt. de Lyon t. 2. p. 474.

Les éditions de Paris 1541. in-8°. & de Lyon, par Benoît Rigaud, 1581. in-16. sont sans le Commentaire de Benoît le Court. L'édition de 1541. a pour titre: *Droictz nouveaulx & Arrestz d'amours publiez par Messieurs les Senateurs du Parlement de Cupido, sur l'estat & police d'amour, pour avoir entendu le*

différent de plusieurs amoureux & amoureuses. L'édition de Lyon 1581. est intitulée : *les Déclamations, Procédures & Arrests d'amours, donnez en la Court & Parquet de Cupido, à cause d'aulcuns différens entenduz sur ceste police.*

MARTIAL D'AUVERGNE.

Monsieur le Duchat s'est trompé en assurant dans ses Additions aux *Mémoires de Littérature*, que l'édition la plus ample des Arrêts d'amour est celle de Roüen 1587. in-16. Celle de Paris 1541. in-8°. chez Pierre Sergent; celle de Jérôme Marnef 1556. in-16, & enfin celle de Lyon 1581. in-16. contiennent comme celle de 1587. le cinquante-deuxiéme Arrêt & l'*Ordonnance sur le fait des Masques*, qui sont deux piéces de Gilles d'Aurigny, dit *le Pamphile*, Avocat au Parlement de Paris, & un cinquante-troisiéme *Arrest rendu par l'Abbé des Cornards en ses grands jours*.

En 1731. on a réimprimé ces *Arrests*, &c. à Amsterdam avec les Commentaires de Benoît le Court, *l'Amant rendu Cordelier*, dont je vais vous parler, un Glossaire des anciens termes, un Avertissement historique & critique, le Mémoire du P. Nicéron sur Martial d'Auvergne, le Jugement

MARTIAL D'AUVERGNE.

définitif ſur un plaidoyer d'amour ; piéce en vers tirée du tome ſecond des poëſies de Madame la Comteſſe de la Suze, & une autre piéce en vers, intitulée, *Edit de l'Amour*, compoſée par l'Abbé Regnier Deſmaretz dans ſa jeuneſſe. Il faut avoüer aureſte que c'eſt une plaiſante imagination que d'aller commenter ſérieuſement un ouvrage purement badin, comme Benoît le Court a fait. Il étale beaucoup d'érudition dans ſes Commentaires, & il y a fort bien développé pluſieurs queſtions du Droit Civil, mais peu de perſonnes s'aviſeront d'y en aller chercher la ſolution.

Ces Arrêts ſont tous écrits en proſe, mais l'ouvrage commence & finit par quelques vers ; voici les premiers :

Environ la fin de Septembre
Que faillent violettes & flours,
Je me trouvai en la Grand'Chambre
Du noble Parlement d'amours,
Et avint ſi bien qu'on vouloit
Les derniers Arrêts prononcer,
Et que à cette heure on appelloit
Le Greffier pour les commencer.
Si eſtoient illec bien ſix

A les rapporter & avoir,
Au milieu desquels je m'assis,
Pour en faire comme eux debvoir.
Le Président tout de drap d'or,
Avoit robbe fourrée d'ermines,
Et sur le col un camail d'or,
Tout couvert d'esméraudes fines....
Plusieurs Amans & Amoureux
Illec vindrent de divers lieux,
Et d'Amans courroucés, joyeux.
Par derriere les bancs j'en vis,
Qui les dits Arrêts écoutoient,
Dont leurs cœurs étoient tant ravis,
Qu'ils ne sçavoient où ils estoient.
Les ungs de paour serroient leurs dens:
Les aultres esmeuz & ardans,
Tremblans comme la feuille en l'arbre.
Nul n'est si saige, ne parfaict,
Que quant il oit son jugement,
Qu'il ne soit à moitié deffaict,
Et troublé à l'entendement.
Je laisserai cette matiere,
Car de cela peu me chaloit;
Et racompterai la maniere
Comme le Président parloit.
Et tout ainsi & au plus près
Que les Arrests luy oüi dire,

MARTIAL D'AUVERGNE.

Je les ay escripts ci après
En la forme que les orrez dire,
Sans y adjouster quelque chose;
Aussi retenir ne oster.
Et les prononça tous en prose,
Comme vous orrez réciter.

L'ouvrage qui a acquis le plus de réputation à Martial d'Auvergne est son Poëme historique de Charles VII. qui contient six à sept mille vers de différentes mesures. La versification n'en est pas des plus exactes, mais l'Auteur y fait paroître de l'invention & beaucoup de jugement. C'est d'ailleurs une histoire très-circonstanciée, suivie année par année, & où les faits sont rapportés tels qu'ils se sont passés. Le Poëte y peint quelquefois les personnes dont il parle, & ses portraits sont fidéles.

Il a intitulé cet ouvrage *les Vigiles de la mort du Roy Charles VII.* à cause de la forme singuliere qu'il lui a donnée, qui est celle de l'Office de l'Eglise que l'on nomme *Vigiles*. Au lieu de Pseaumes, ce sont des récits historiques, dans lesquels le Poëte raconte les malheurs & les glorieux exploits de son héros, & les événemens principaux de

de ſon regne. Ce qui tient lieu de *Leçons*, ce n'eſt ordinairement que des Complaintes ſur la mort du Roi, dans leſquelles on exalte ſes vertus. Ce ne ſont pas ſeulement les trois Etats, la Nobleſſe, le Clergé & le Peuple qui récitent ces leçons, & qui s'accordent à faire l'éloge de Charles VII. tout unit ſa voix pour célébrer ſon nom; France, Paix, Pitié Chapelain des Dames, Juſtice, Egliſe, tout eſt perſonnifié, tout forme un concert unanime pour faire entendre à toutes les Provinces du Royaume les loüanges du Souverain qu'elles ont perdu, & ce que chacune a éprouvé de bien & de mal ſous ce regne, auſſi heureux que malheureux. On ſent que c'eſt le cœur du Poëte qui parle dans tous ces récits, & particuliérement dans ceux où il louë ſon Roi. Quelle naïveté, par exemple, dans les ſtrophes ſuivantes où il fait parler des Bergers!

MARTIAL D'AUVERGNE.

Depuis quarante ans
L'en ne viſt les champs
Tellement fleurir,
Regner ſi bon temps
Entre toutes gens,
Qu'on a veu avoir

MARTIAL D'AUVERGNE.

Sans moins de périr
Jusques au mourir
Du Roy trespassé,
Qui pour réjoüir
Et nous secourir
A maint mal passé.

Se pour peine prendre,
Beufs & Brebis vendre,
Ravoir je povoye
Le feu Roy de cendre,
Et sur pied le rendre,
Tout le mien vendroye,
Et ne cesseroye,
Jusques luy auroye
La vie retournée,
Pour la doulce voye,
Le bien & la joye
Qu'il nous a donnée.....

Dans un autre endroit de la même piéce il met en paralléle les avantages de la vie champêtre & les peines dont celle des Grands est accompagnée, & je crois que vous serez satisfait de la maniere dont il s'exprime; c'est ce qui m'engage à vous le rapporter.

Mieulx vaut liesse,
L'accueil & l'adresse,

L'amour & simplesse
Des Bergiers pasteurs,
Qu'avoir à largesse
Or, argent, richesse,
Ne la gentillesse
De ces grans Seigneurs;
Car ils ont douleurs
Et des maulx greigneurs;
Mais pour nos labeurs
Nous avons sans cesse
Les beaulx prés & fleurs,
Fruitaiges, odeurs,
Et joye à nos cueurs
Sans mal qui nous blesse.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Martial d'Auvergne n'est pas moins naturel dans les peintures qu'il fait des mœurs de son siécle, qu'il étoit difficile de bien régler dans un tems si rempli de troubles & d'agitations. Le Poëte ne déguise rien; il passe en revûë tous les états; il met, pour ainsi dire, sous les yeux de chacun, tous les désordres ausquels on se livroit. Mais il a soin de ramener en même tems ses lecteurs à la considération de la Providence qui veut que nous fassions un bon usage des afflictions: sur quoi il dit entr'autres: Tom. I. p. 109.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Boëce dit en ſon tiers livre
Que fortune adverſe eſt plus ſeure,
Pour congnoiſtre Dieu & bien vivre,
Et preuve que c'eſt la meilleure.

Elle impartiſt humilité,
Elle ſoutient tous aſpres deulz,
Et après par proſpérité
Ung ſeul bien ſi fait valoir deux.

Elle inſtruit, conſeille & aviſe,
La nuyt fait tourner en clarté,
Muer ſervitude en franchiſe,
Et maleur en proſpérité.

L'ouvrage de Martial d'Auvergne eſt ſemé de beaucoup d'autres maximes qui ne ſont pas moins ſolides. L'on y reconnoît par-tout un cœur droit & ſincere, un ennemi déclaré du vice, & qui ne le ſçait point flater.

La *Pragmatique*, ce réglement célébre qui fut dreſſé à Bourges en 1488, de l'avis du Conſeil de Charles VII, étoit alors en grand honneur, & notre Poëte a ſoin d'en relever les avantages. Perſuadé de ſon utilité, il dit entr'autres :

Page 162.

Pleuſt à Dieu qu'elle feuſt gardée
En tous ſes pointz entiérement,

Car s'une foys elle est brouillée,
L'en aura des maulx largement.

Avant qu'elle fust mis sus,
L'en eust trouvé dedens les Villes
Les jardins, vingnes, jus & sus,
Masures & lieux inutilles.

Mais depuis qu'elle a eu son cours,
Le Royaume est fort amendé,
Le peuple s'est refait toujours,
Et si n'est point l'argent vuidé.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Il congràtule ailleurs Charles VII. de ce qu'il étoit le premier à observer cette loi. S'il faut l'en croire, ce réglement étoit un frein néceſſaire à l'exceſſive cupidité des Eccléſiaſtiques. La liberté avec laquelle il s'exprime ſur cela est remarquable :

Ne en ce temps n'estoit point de mémoire
De tant de Bulles, ne de Prothénotaires,
Qui ont huit, neuf dignitez ou Prébendes,
Grands Abbayes, Prieurez & Commandes;
Mais qu'en font-ils ? ils en font bonne chiere :
Qui les dessert ? ils ne s'en foucient guerre ;
Qui fait pour eulx ? ung aultre tient leur place :
Mais où vont ils ? ils courent à la chace :
Et qui chante ? ung ou deux povres moynes :

MARTIAL D'AUVERGNE.

Et les Abbez? ils auroient trop de peine:
De contempler? ce n'est pas la maniere:
Et du service? il demeure derriere:
Où va l'argent? il va en gourmandise:
Et du conte? sont les biens de l'Eglise:
Et les offrandes? en chiens & en oyseaulx:
Et des habits? ils sont tous Damoyseaulx:
Et les rentes? en baings & en luxure:
De prier Dieu? de cela l'en n'a cure.....
Où charité? elle est en pélerinage:
Et aumosne? elle va en voyage:
Hé que fait Dieu? il est bien aise ès cieulx:
Hé quoy! dort-il? l'en n'en fait pis ne mieulx.
Es Monasteres, en lieu de Librairie,
Hé qu'y a-t'il? une Faulconnerie.

Il n'en demeure pas là, & poussant la censure encore plus loin, il l'étend jusques sur les Juges, il dit:

En Justice? il y a de grands abus:
Mais qu'en dit-on? je m'y treuve confuz:
L'en fait Juges jeunes petits enfans:
Sçaivent-ils riens? ils viennent d'Orléans:
Qu'ont-ils apprins? à bien joüer des flustes.

Charles VII. selon notre Poëte, avoit réprimé ces abus, autant qu'il l'avoit pû; & si les embarras continuels où la guerre le jettoit, l'avoient empêché de s'appliquer aux sciences & à la lecture des bons livres, il n'en avoit

pas moins eu d'attention à favoriser ceux qui faisoient profession de cultiver les lettres. Il avoit accordé beaucoup de priviléges aux Ecoles de Poitiers, & établi de nouveaux Professeurs en Théologie, en Médecine & en Philosophie à Angers, où on ne lisoit auparavant que le Droit Civil & Canon. Il avoit aussi à sa suite Jean de Bregy, Germain de Tibonville, Jean de Builhon, & Simon de Phares, tous grands Astrologues & Mathématiciens. Les libéralités dont il gratifioit ces Savans, ont fait dire à notre Poëte :

MARTIAL D'AUVERGNE.

T. 2. p. 22.

Las le feu Roy Charles le Débonnaire
Aymoit les Clercs, gens lettrez en science,
Et si prenoit à les avoir plaisance,
Pour s'en servir en tout cas jus & sus;
Par ce moyen si venoit au-dessus.
De tous ses faitz & vaillants entreprinses,
Et se gardoit de dangiers & surprinses,
En acquerant tousjours de bien en mieulx....
Ses ennemis mesmes si le loüoient
Des saiges Clercs qui auprès luy estoient;
Car il avoit tousjours en compaignie
Gens fort prudens, & pleins de preudhommie;
Et s'il sçavoit ung homme d'excellence,
Expert, lettré en clergié & science,
Le retenoit, & faisoit Conseiller,

MARTIAL D'AUVERGNE.

Qui estoit cause de faire traveiller
Beaucoup de gens à sçavoir & apprendre;
Science alors se faisoit chier moult vendre,
En ce temps-là Clercs estoient fort prisés,
Et vaillans gens partout auctorisés.

Le Roi avoit même de jeunes gens qu'il faisoit étudier à ses dépens, & quelques-uns parvinrent à de grandes dignités, comme on le voit par ces vers,

Pag. 27.

Le feu bon Roy esmeu de bonne colle,
Tenoit des Clercs & Boursiers à l'escolle,
Et fut jadiz son Escollier premier
Le bon Evesque de Paris Charetier.

Martial d'Auvergne invite tous les Princes à suivre un si beau modéle, mais il leur conseille de ne jamais donner leur confiance à ceux qui se mêlent d'Astrologie, ou du moins à préférer pour leurs libéralités & leur attention ceux qui s'appliquent à des sciences utiles :

Par quoy Princes autour de vos personnes,
Ayez des Clercs de condicions bonnes,
Ne vous chaille des Astrologiens;
Mieulx si vauldroit deux bons Théologiens,
Pour enseigner de la saincte Escripture,
Que de parler du temps à l'aventure.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Il faudroit copier beaucoup d'autres endroits si je voulois rapporter tous ceux qu'on lit avec plaisir & utilité dans cet ouvrage. Ces *Vigiles* finissent à la mort de Charles VII. arrivée à Mehun-sur-Yevre le 22. Juillet de l'an 1461. dans la soixantiéme année de son âge, & dans la trente-neuviéme de son regne. Le Poëte après avoir parlé de cette mort, fait la description des cérémonies qui s'observerent aux obséques du Prince dont le corps fut transporté à Saint Denys. Il n'oublie pas de faire mention de la profonde tristesse où la perte du Prince jetta les François, & il termine ce récit par ces réflexions morales :

Ainsi le regard de ce monde :
Après qu'on a euë grand liesse,
Tousjours en pleurs & deuil redonde,
Et la joie finit en tristesse.

Et n'est Roy, Empereur, Duc, Conte,
Qui ne soit subject à la mort,
Et qu'il ne faille rendre conte
De ce qu'on a fait droit ou tort.

Hélas! qui bien y penseroit,
Les choses yroient autrement,

MARTIAL D'AUVERGNE.

Et tant de maux on ne feroit ;
Car craindre fault le Jugement.

On peut croire que Martial d'Auvergne étoit encore jeune lorſqu'il compoſa cet ouvrage, & peut-être qu'il le fit peu de tems après la mort du Prince dont il y donne l'hiſtoire. Il ſemble qu'on peut fonder cette conjecture ſur ces vers par leſquels il dit adieu à ſes lecteurs.

O vous, Meſſeigneurs, qui verrez
Ces Vigilles, & les lirez,
Ne prenez pas garde à l'Acteur,
Car grands faultes y trouverez ;
Mais, s'il vous plaiſt, l'excuſerez,
Veu qu'il eſt ung nouvel Facteur.

Martial d'Auvergne fit imprimer lui-même ſon ouvrage à Paris, d'abord par Pierre le Caron, vers l'an 1490. & enſuite par Jean Dupré l'an 1493. J'ai vu ces deux éditions : elles ſont *in-folio*, & accompagnées de gravures en bois, fort mauvaiſes dans l'édition de le Caron, guéres plus ſupportables dans celle de Jean Dupré qui eſt du reſte plus correcte & en meilleurs caracteres.

Dans le *Musæum Selectum*, ou Catalogue des livres de la Bibliothéque de Michel Brochard, on cite, page 172. comme étant encore de Martial d'Auvergne, *l'Amant rendu Cordelier à l'Observance d'Amours*. La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de cette piéce, & il n'en est fait aucune mention dans la préface de la derniere édition des *Vigiles de Charles VII.* donnée en 1724. à Paris en deux volumes in-8°. Mais elle est mise sous le nom de Martial d'Auvergne dans l'édition des *Arrêts d'amour* faite à Amsterdam en 1731. où cette piéce a été réimprimée à la suite du second volume des Arrêts.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Ce qui détermine à croire que l'Auteur des *Vigiles* a plus de droit qu'aucun autre à ce petit poëme, c'est que dans le trente-septiéme de ses *Arrêts d'amour*, la cause de *l'Amant rendu Cordelier* se trouve traitée avec la même légéreté de pensée, le même goût & le même agrément de style : les huitains cent soixante-quatre, cent soixante-cinq & cent soixante-dix ont surtout un si grand rapport avec l'Arrêt trente-septiéme, qu'il semble que l'un & l'autre soient formés de la même main.

MARTIAL D'AUVERGNE.

D'où l'on conjecture que notre Auteur aura publié son *Amant rendu Cordelier*, quelque tems avant ses Arrêts; & que vraisemblablement il n'y aura pas mis son nom pour sonder le goût du public.

Ce petit poëme contient deux cens trente-quatre strophes, chacune de huit vers de quatre pieds ou huit syllabes. Le but principal de l'Auteur est de décrire toutes les petitesses & les extravagances où jette la passion de l'amour quand on s'y livre, & le désespoir qu'elle cause lorsqu'elle n'est pas satisfaite.

La scéne se passe dans un Couvent de Cordeliers,

Religieux de l'Observance,
Ayans renoncé l'alliance
Du noble service d'Amours,
Pour faire léans pénitance
Jusques à la fin de leurs jours.

L'Auteur transporté dans ce Couvent; mais en songe, fiction ordinaire de nos vieux Poëtes, y voit pleurer un Amant *banni de sa Dame*, & après avoir été témoin de ses soupirs & de ses larmes, il l'est du long entretien qu'il a avec le

Prieur de cette Maiſon où l'Amant a réſolu d'enſevelir ſes chagrins & ſes tourmens infructueux.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Preſque tout ſe paſſe alors en Dialogue entre l'Amant qui fait ſes complaintes & qui raconte tout ce qu'il a fait pour plaire à celle dont il n'a pû gagner le cœur, & le Prieur qui ſe montre plus habile en ruſes d'amour que l'Amant même. Ce dernier demande à être reçu Cordelier; le Prieur cherche d'abord à l'en détourner; & enſuite ſous prétexte de ſonder ſa vocation, il lui fait cent queſtions qui montrent qu'il étoit lui-même ancien Profés dans l'Ordre de la plus fine galanterie. Le futur Novice répond ingénument à tout, & ne ſe fâche que lorſque le Prieur traite de chimérique le récit que l'Amant lui fait du martyre qu'il endure:

Tel ſe plaint avant que férir,
Qui n'a doulour, ne maladie.
Ne n'en void l'en guéres mourir,
Quelque choſe que n'en meſdie.

Enfin après que l'Amant a répondu à toutes les demandes du Prieur, & à outes les objections que celui-ci lui

MARTIAL D'AUVERGNE.

fait touchant le nouveau genre de vie qu'il veut embraſſer, on tient chapitre, l'Amant eſt admis, il invite ſes parens & ſes amis à la cérémonie; la Dame qu'il aimoit s'y trouve accompagnée de beaucoup d'autres; toutes pleurent, & blâment hautement avec beaucoup de liberté l'engagement que l'Amant va contracter; le poſtulant ne ſe laiſſe point attendrir, il eſt réſolu de prendre l'habit. Mais avant ce premier engagement le Prieur lui fait un ſermon où après lui avoir donné quelques avis utiles,

..... Là fit apporter
Ung vieil habit de gris tanné
Qu'on doit ſelon l'Ordre porter:
D'autre part fiſt l'habit bouter,
Que l'Amant au monde veſtoit,
En commençant à l'enhorter.
Et dire auquel il s'arreſtoit.

Vous avez, dit-il, liberté,
Aage parfait & congnoiſſance.
Vecy l'habit de vanité,
Vecy celuy de pénitance.
L'un tire à deuil, l'autre à plaiſance.
D'un bien, de l'autre mal aurez.

Si, tandis qu'avez la puiſſance,
Prenez lequel que vous vouldrez.

MARTIAL D'AUVERGNE.

L'Amant choiſit celui de l'Ordre, on l'en revêt; ce ſpectacle trouble ſa Dame, elle s'évanouit, le Novice s'en apperçoit, court à elle, lui donne quelque ſecours, mais ferme dans ſon propos, il ſe prépare à prononcer ſes vœux. Le Prieur lui fait lecture de ſes engagemens, dont la plûpart ſont plus burleſques que ſérieux, quelques-uns même contraires à la décence, & d'autres ſans vraiſemblance. Sur l'article de la chaſteté, par exemple, le Prieur s'oublie juſqu'à employer vingt ſtrophes à peindre la diverſité des yeux des Dames, & il s'embarraſſe tellement lui-même dans cette peinture, qu'on ne ſçait ſouvent ce qu'il veut dire. Le nouveau Profés promet d'obſerver avec exactitude tout ce qui lui eſt preſcrit; il va ſaluer la compagnie qui s'eſt trouvée à la cérémonie, en reçoit des préſens, rentre dans ſa cellule, & le ſonge finit. Martial d'Auvergne auroit mieux fait de ne pas rêver.

Cette piéce eſt, ſans doute, une de celles qu'il ſe repentit d'avoir faites, lorſque l'âge l'eut rendu plus grave &

MARTIAL D'AUVERGNE.

plus sérieux, & qu'il vint à repasser toutes les fautes de sa vie. Parmi ces fautes il met en effet celle d'avoir composé des écrits sur l'amour profane :

Si est vérité
Que à faire livres d'amours & vanité,
Pour avoir bruit, mon sens avoie bouté,
Sans loüer Dieu qui le m'avoit presté,
Et tellement,
Que tout à coup en ung seul mouvement
Il a troublé tout mon entendement.

Ces vers se trouvent au commencement des *dévotes Loüanges à la Vierge Marie*, que Martial d'Auvergne composa apparemment pour réparer le mauvais usage qu'il s'accuse d'avoir fait de ses talens poëtiques.

S'il est vrai que cette histoire en vers de la vie & des miracles de la sainte Vierge, ait été imprimée dès 1492. comme on le voit cité dans plusieurs catalogues de livres, l'Auteur aura eu la satisfaction de le publier lui-même. Pour moi je n'ai vu que l'édition de 1509. Cet ouvrage est, comme je vous l'ai dit, une histoire de la vie de la sainte Vierge, telle qu'on la lisoit déja dans ces livres pleins de fables & de rêveries, que la simplicité de nos peres

adoptoit pieusement. Notre Auteur raconte ces fables avec beaucoup de naïveté ; & il n'y oublie pas le pompeux convoi de la sainte Vierge, où tout le Ciel se trouva présent, avec les Apôtres qui arriverent exprès & en un instant des extrémités de la terre pour se trouver à la mort & à l'enterrement de la bienheureuse Marie.

MARTIAL D'AUVERGNE.

Le tems où Martial composa cet ouvrage, est indiqué à peu près sur la fin de son livre où il recommande à Dieu l'ame de Louis XI. mort en 1483. & souhaite un regne heureux à Charles VIII. qui mourut au mois d'Avril 1498. Voici ce qu'il dit :

Aussi je prie finablement
Pour l'ame de mes pere & mere,
Et amys généralement.....
Pour tous les Princes chrétiens,
Evêques, Abbez & Prieurs....
Et veuilliez garder en tous lieux
De mal & de douleur extrême,
Et mettre, se ja n'est ès cieulx,
L'ame du Roy Loüis unziésme....

Oultre, pour nostre excellent Roy
Charles très-vaillant Roy de France,
Et trestous ceulx de son arroy,

MARTIAL D'AUVERGNE.

Vous plaise garder de grevance,
Et luy donner cueur & puissance
D'avoir toujours victoire bonne,
Et à ceulx de son ordonnance
Qui ont bon zéle à la Couronne.

Aussi pour la noble Cité
De Paris, ville d'excellence,
Et la noble Université
Où croist le jardin de science,
Lumiere de foy & prudence
Que l'en doit bien toujours garder,
Clergé, sçavoir, sens, sapience,
Et tous biens qu'on scet demander.

La piéce où Martial d'Auvergne parle ainsi, est une espéce de Testament spirituel dans lequel l'Auteur s'adresse toujours à la sainte Vierge. Il y marque expressément qu'il étoit vieux & infirme.

Las! je vois que mes jours sont courts,
Que l'heure de ma fin s'approche,
Et que ma vie va en decours,
Car n'ay sur moy fer qui ne loche;
Il est temps de couper la broche,
Et congié du monde prendre.

Il avoit fait un autre Testament pour

MARTIAL D'AUVERGNE.

la disposition de ses biens. Mais dans celui-ci il n'est occupé que de son ame, & des vanités du monde : voici comment il s'exprime sur l'oubli dans lequel on ne tarde pas à tomber dès que l'on a quitté la vie présente.

Mais que ferai-je, doulce Dame,
Quant mon corps sera trespassé?
Car il n'en souviendra à ame
Dès que le jour sera passé.
Tout le bruit si sera cessé,
Sans secours d'amy ne d'amye,
Puis ung court service troussé
Environ d'une heure & demye....
Joay, ce me semble, sonnette
En la ruë & tempesterie,
Que l'en faict en ces entrefaictes;
Pendant que le cercueil charrie,
Torches devant, l'un brait & crie,
L'en ne peult passer pour la presse;
Povres huyent pour la donnerie,
Et Prestres pour avoir leur messe;
Puis les parens & héritiers,
Justice, Sergens, Commissaire,
Si prennent les biens voulentiers,
Et plaingnent le drap du suaire;
Curez serrent le lumina ir

MARTIAL D'AUVERGNE.

Crieurs viennent treſtout deſtendre;
Ainſi ſe paſſe la mémoire,
Et l'honneur du corps giſt en cendre.

JEAN LE MAIRE.

Jean le Maire fut, comme Martial d'Auvergne, Hiſtorien & Poëte. Il naquit *dans la Cité de Belges en Haynault* l'an 1473. puiſqu'il dit qu'il avoit environ vingt-ſept ans lorſqu'il conçut le projet de l'ouvrage des *Illuſtrations de Gaule*. On ne ſçait rien de ſa famille. Ce fut Molinet ſon parent, qui prit ſoin de ſon éducation : du moins Guillaume Cretin lui en fait-il honneur dans une Epître en vers adreſſée à Jean le Maire, imprimée au devant du *Temple d'honneur & de vertus*, compoſé par celui-ci, & qui n'a point été connuë du dernier Editeur des poëſies de Cretin. Ce Poëte loüant un ouvrage de Jean le Maire, dit :

Mém. de M. Sall. ſur J. le Maire, au tom. 13. des Mém. de l'Acad. des B. L.

Dont Molinet qui t'avouë à parent
Acquiert honneur, bruit & los apparent;
Veu que ſous luy tu as ſi bien appris,
Que ton labeur vaut eſtre mis à pris.

Le Maire ne fut pas ingrat du bien; le plus cher de tous, que Molinet lui

avoit procuré en le formant aux lettres & en l'instruisant lui-même. Il lui en témoigne sa reconnoissance en plus d'une occasion ; & dans une entr'autres il dit qu'il *desire suivre les vestiges de Monseigneur & judiciaire Arisducal* (*a*) *Maistre Jehan Molinet son précepteur & parent.*

JEAN LE MAIRE.

Temple d'honn. & de vert. p. 6.

Mais si ce fut aux soins & aux préceptes de Molinet qu'il dut l'acquisition de ses talens, ce fut par les conseils de Guillaume Cretin qu'il se détermina à en faire usage, & qu'il s'attacha à la composition des ouvrages qu'il donna au public.

Le Maire n'étoit âgé que de vingt-cinq ans, lorsque Cretin passant par Villefranche en Beaujolois, où le premier étoit *Clerc de finances au service du Roy & de Monseigneur le bon Duc Pierre de Bourbon*, conçut de l'estime pour lui, & lui persuada d'assurer sa réputation par quelque ouvrage. *Ce que je crus de léger*, dit le Maire parlant à Cretin, *& je devins soudain enclin à l'Art oratoire, au moyen de la tienne persuasion, à cause de l'estimation que j'avois de ta doctrine & vertu.* Le voyage

(*a*) M. l'Abbé Sallier a lû Archiducal : je n'entends ni l'une ni l'autre expression.

JEAN LE MAIRE.

de Cretin eſt de l'an 1498. & l'on remarque en effet, que depuis ce tems-là le Maire conſacra ſon tems aux travaux littéraires. Il dit dans ſa premiere Epître, ſous le nom de *l'Amant verd*, dont je vous parlerai, qu'il ſçavoit le Latin, le François, le Flamand & le Caſtillan, & qu'il auroit appris l'Allemand, ſi la fortune ne lui eût pas été contraire, c'eſt-à-dire, s'il eût pû accompagner en Allemagne Marguerite d'Autriche, comme il l'avoit eſpéré. Les fruits de ſes études ſont parvenus juſqu'à nous, du moins en partie; mais je ne dois vous parler ici que de ce que l'Auteur a écrit en vers.

Je commence par le *Temple d'honneur & de vertus*, quoiqu'il ſoit également mêlé de proſe & de vers. C'eſt le plus ancien de tous les ouvrages de l'Auteur qui nous ſoient connus. Il parut l'an 1503. chez Michel le Noir, à Paris, in-4°. & dès le titre, le Maire s'y dit *Diſciple de Molinet*. Cet écrit adreſſé à Madame Anne de France, fille de Louis XI. Ducheſſe de Bourbonnois & d'Auvergne, Dame de Beaujeu, eſt un éloge de Pierre ſecond fils de Charles premier, Duc de Bourbon, & comme une apothéoſe de ce Prince. On y

reconnoît que Jean le Maire ne manquoit ni de génie, ni de facilité pour se faire un plan, ni de justesse pour arranger les parties d'un sujet. Avant de traiter celui-ci, il fait de longues excuses sur la hardiesse & la témérité de son entreprise, & il fait entendre qu'il n'auroit pas eu le courage de l'exécuter, s'il n'y eût été excité par *Jehan de Paris, Paintre du Roy, qui par le bénéfice de sa main heureuse a mérité envers les Roys & Princes estre estimé ung second Appelles en Painɕture.*

JEAN LE MAIRE.

Ce long prologue est suivi de sept chansons que chantent autant de Bergers, & qui sont toutes à la loüange du Prince de Bourbon. Le Poëte continuë le même sujet par un récitatif qui est aussi en vers, & qui est interrompu par une priere que le Berger *Tytire* adresse à Dieu. Le panégyrique est continué alternativement par la Bergere *Eglé* & par *l'Acteur*, c'est-à-dire, le Poëte; après quoi celui-ci introduit sur la Scene, *Prudence*, *Justice*, *Espérance*, *Raison*, *Religion*, *Equité*, qui se loüent elles-mêmes en vers, ou si vous voulez, qui font elles-mêmes leur portrait, & *Entendement* qui moralise en prose. Cette espece de Sermon, qui a

JEAN LE MAIRE.

quelque reſſemblance avec une Oraiſon funébre, étant fini, cinq Bergers & deux Bergeres font chacun, tour à tour, l'Epitaphe du Prince; & *Entendement* reprenant le diſcours, mis en vers, expoſe toutes les vertus qu'il faut avoir pour reſſembler au Prince dont on venoit de chanter les loüanges.

A peine Jean le Maire avoit-il achevé ce *Temple d'honneur & de vertus* conſtruit à la gloire du Duc de Bourbon, qu'il ſe vit obligé de rendre un devoir auſſi triſte à une autre perſonne à qui il étoit attaché. C'étoit à Louis de Luxembourg, Prince d'Altemore, Comte de Ligny, mort le 31 Décembre 1503. Le Maire ſe dit Secrétaire de ce Seigneur qui fut enlevé de ce monde

L'an de ſon aage environ trente-ſix.

Au milieu d'une foule de gens occupés à le pleurer, le Poëte introduit la Peinture & la Rhétorique qui chantent alternativement les loüanges du Prince que l'on venoit de perdre. La ville de Lyon eſt le lieu de la Scéne, & la compagnie qui avoit été témoin des regrets que les beaux Arts venoient d'exprimer, jugea que c'étoit à Jean le Maire

Maire à conſerver par ſon écrit ce que *les deux Nymphes Peinture & Rhétorique avoient dit entre elles : Et combien*, dit l'Auteur, *que choſe trop griefve & trop difficile me fuſt d'exhiber au feu très-deſiré mon Seigneur & bon Maiſtre ce dolent dernier & non eſpéré ſervice ; néantmoins plus conſtraint que content d'obtemperer à leur affectionné vouloir, je me mis à rediger ledit narré.* Il eſt intitulé : *la Plainte du Deſiré.*

JEAN LE MAIRE.

La Peinture commence l'éloge du Prince, mêlant beaucoup de lamentations aux louanges ; & s'excitant enſuite à repréſenter la vivacité de la douleur & de l'affliction que la mort de Louis de Luxembourg a répanduës dans tous les cœurs, elle invite ſes éleves à la ſeconder de leur art. Je vous rapporte ſes paroles, parce qu'elles nous ont conſervé les noms de quelques Peintres célébres :

Et ſe je n'ay Parrhaſe ou Appellez
Dont le nom bruyt par mémoires anciennes,
J'ay des eſprits récents & nouvelletz,
Plus ennoblis par leurs beaux pincelets
Que *Marmion* jadis de Valenciennes,
Ou que *Foucquet* qui tant eut gloires ſiennes,
Ne que *Poyer*, *Rogier*, *Hugues de Gand*,

Ou *Johannes* qui tant fut élégant.

JEAN LE MAIRE.

Besoignez donc mes alumpnes modernes,
Mes beaux enfans nourrys de ma mamelle,
Toy *Léonart* qui as graces supernes,
Gentil *Bellin* dont les los sont éternes,
Et *Perusin* qui si bien couleurs mesle,
Et toy *Jehan Hay* ta noble main chomme elle
Vien voir nature avec *Jehan de Paris*
Pour lui donner umbraige & esperitz.

. . . .

Laissez à part synople & asur d'acre,
Lacque, vert gay, toutes haultes couleurs,
Gardez les bien pour quelque ymaige sacre,
Pour estoffer statuë ou symulachre
Qui soit de pris & de riches valeurs;
Icy ne fault que touches de douleurs.
Car d'or molu nature ne se paire
Quand quelque grief de joye la sépare.

Quelque persuadée que soit la Peinture qu'elle peut tirer les plus grands secours de son art & de ceux qu'elle avouë pour ses éleves, celui qu'elle veut loüer est si grand, la perte causée par sa mort est si considérable, qu'elle invite ainsi la Réthorique à se joindre à elle :

Helas ma seur très-clere Retoricque,
Bouche dorée & langue melliffluë
Secourez-nous en cest affaire oblicque;

Vociférez a cry hault & publicque
La grant douleur qui en nature affluë;
Vous n'en direz parolle superfluë,
Quant or meƈtriez pour vous exerciter,
Dix foys cent ans à son deuil réciter.

JEAN LE MAIRE.

La Rhétorique se prête aux vœux de la Peinture, & commence le second éloge en faisant celui de la Peinture elle-même à qui elle se dit inférieure. Mais à l'exemple de sa sœur, elle invite aussi ses éleves à unir leurs voix à la sienne. Voici ceux qu'elle nomme :

Mais je n'ay plus ung Virgille qui plaigne
Son Mecénas; ne Catulle qui daigne
Gémir la mort des petits passerons.
Maistre *Alain* dort, dont de deuil mon cueur saigne;
Qui pour *Millet* sa plume en tristeur baigne,
Grébant qui pleure ung bon Roy l'accompaigne,
Si ne sçay plus desormais que ferons.

Encoire est hors de ce mondain fabricque
Ung mien privé *Robertet* magnificque,
Qui mon feu *George* en grant pleur honoura,
Et *Saint Gelais* coulourant maint Canticque,
Pleurant son Roy plus cler que nul anticque,
Les a suivy. Si croy que Rhétorique
Finablement avec eulx se mourra.

Ung bien y a que encor me reste & dure;
Mon *Molinet* moulant fleurs & verdure,

JEAN LE MAIRE.

Dont le hault bruit jamais ne périra;
Et ung *Cretin* tout plain de flouriture
Que je conserve en vigueur & nature,
Et toy *d'Auton*, car la tienne escripture,
Et ta cronicque à toujours flourira.

La Rhétorique parle encore d'un autre de ses éleves, qu'elle nomme un second *Robertet*, & dont elle fait l'éloge. Après quoi elle exhorte la Musique à faire entendre aussi sa lugubre harmonie pour exciter la douleur que l'on doit concevoir de la mort de Louis de Luxembourg. Elle nomme à cette occasion quatre ou cinq Musiciens qui ne sont plus connus aujourd'hui, comme Josquin, Evrart, &c.

Ces deux harangues de la Peinture & de la Rhétorique son suivies d'une troisiéme complainte, intitulée: *les Regrets de la Dame infortunée, sur le trespas de son très chier frere unicque.* Voici le sujet de cette piéce.

Mém. de M. Sallier, ci-dessus.

Philippe premier, Roi d'Espagne, mourut en 1506. Sa sœur Marguerite d'Autriche, trouva presque toujours la fortune contraire à son bonheur; elle fut fiancée à Charles VIII. en 1483. renvoyée à Maximilien en 1496. Elle fut promise à l'Infant d'Espagne, Jean fils

de Ferdinand, Roi d'Arragon : embarquée pour passer en ce Royaume, à peine put-elle se sauver du naufrage, & elle n'arriva auprès de l'Infant, que pour le voir mourir peu de tems après l'avoir épousé. Enfin en 1501. elle fut mariée au Duc Philibert de Savoye, & en demeura veuve en 1504. La mort de son frere Philippe la plongea de nouveau dans la douleur après son retour dans les Pays-Bas ; une suite si constante d'adversités avoit fait donner à Marguerite d'Autriche le titre de *Dame infortunée* ; & c'est sous ce titre que dans l'écrit de Jean le Maire elle gémit sur la mort de *son très-cher frere unique.*

JEAN LE MAIRE.

Il y a dans cette piéce une idée bizare, digne du siécle où l'Auteur vivoit. Marguerite d'Autriche trouve le pronostic de tous les événemens fâcheux qui lui sont arrivés, dans la premiere lettre de son nom, parce que celle-ci commence les mots de Malheur, de Misere, de Mort, de Malin, de Martyre, &c. Elle trouve le même pronostic dans le mot entier de *Marguerite*, parce que c'est, dit-elle, le nom

. . . . d'une fleur peu flourie
Qui ne croist plus, mais chiet en brouillerie ;

Foulée aux pieds de fortune indignée ;

JEAN LE MAIRE.

Nom trop cogneu par le deuil & pleurerie,
Nom non heureux, ta verdeur eſt tarie
Et n'eſt plus nom que d'une herbe fanée.

La vraie douleur ne s'amuſe point à un badinage ſi puéril. Marguerite agit plus conformément à la nature, lorſqu'elle ſe rappelle toutes les adverſités de ſa vie, & qu'elle les peint des couleurs les plus lugubres, ſans obſerver l'ordre des tems où ces maux lui ſont arrivés; on reconnoît là le langage d'une ame affligée, & qui veut qu'on la nomme :

. . . . . . la Dame infortunée,
Dame de deuil toujours triſte & marrie.

Le portrait qu'elle fait de ſon frere eſt auſſi à ſa place ; plus il avoit de grandes qualités, plus il méritoit ſes regrets. Qui ne pleureroit avec elle

Le Roy des bons, du monde les délices,
L'entreteneur de paix sûre & certaine,
L'eſtoc floury de proueſſe haultaine,
L'arbre croiſſant en vertueuſes lices,
L'extermineur de fraudes & de vices
Le cultiveur des haults divins ſervices,
Le ſeul miroir de beauté primeraine,
Le bien voulu des povres & des riches;

De qui les mains ne furent oncques chiches
De faire exploit de valeur souveraine ?

JEAN LE MAIRE.

Voilà le dernier éloge funébre que nous connoissions de Jean le Maire : ceux qui lui ont attribué la *Complainte sur la mort de Guillaume de Bissipat, Seigneur d'Anaches, Vicomte de Falaise*, se sont trompés ; cette piéce est de Guillaume Cretin : c'est sous son nom qu'elle se trouve dans les manuscrits & dans la derniere édition des poësies de Cretin. La devise ou plutôt le mot dont se servoit ce dernier à la fin de ses piéces, est le même dans le manuscrit de la plainte sur la mort du Sire de Bissipat, que dans les autres piéces que l'on ne peut disputer à Cretin, *Mieux que pis*. Jean le Maire en avoit adopté un autre, *De peu assez*, & les Auteurs de ce tems-là ne varioient pas à ce sujet. D'ailleurs, dans la piéce en question, l'Auteur invite Jean le Maire à partager sa douleur, & à célébrer la gloire de l'ami qu'il a perdu :

Mém. de M. Sallier, cité plus haut.

Abbé d'Auton & Maistre Jean le Maire
Qui en nostre art estes des plus experts,
Ouvrez l'archet de vostre riche aumaire,
Et composez quelque plainte sommaire,
En regrettant l'ami qu'ores je perds.

JEAN LE MAIRE.

Les *Regrets de la Dame infortunée* étoient un hommage que Jean le Maire rendoit à Marguerite d'Autriche à qui il étoit attaché dès 1503. On ignore en quelle qualité il étoit auprès de cette Princeſſe, & ce ne ſeroit qu'une conjecture d'avancer qu'il ſuccéda à Molinet dans l'emploi de Bibliothécaire que celui-ci avoit auprès de Marguerite d'Autriche ; mais il n'eſt pas douteux qu'il recevoit des gages de cette Princeſſe dans l'année 1509. La preuve en eſt dans une Epître de cette année que Mercure adreſſe en proſe à Marguerite d'Autriche. Il y eſt dit en propres termes que voilà la ſixiéme année que la Princeſſe *lui a donné faveur & entretenance libérale.*

De quelque nature que fût ſon emploi, il ne l'avoit pas empêché de paſſer en Italie, où les Grecs qui avoient fui devant les Turcs, étoient venus établir une nouvelle Athénes, & avoient inſpiré l'amour des lettres. En 1506. il étoit à Veniſe ; dans la même année il alla à Rome, & il y étoit encore en 1508. L'année ſuivante il publia le premier livre des *Illuſtrations de Gaule*, dont je vous parlerai ailleurs. La même année fut l'époque heureuſe de

la paix que Marguerite d'Autriche avec le Cardinal d'Amboise, rétablit *par sa vertu, son sens & diligence* entre Maximilien I. & le Roi Louis XII. Jean le Maire en félicite Marguerite d'Autriche à la fin des *Regrets de la Dame infortunée.* « Ainsi se lamentoit ladite « Dame, dit-il : mais maintenant elle « ne se doibt plus nommer infortunée. « Ainçois doibt plustot estre dicte bien- « heureuse ; attendu que par son sens « & vertu s'est finablement trouvé & « moyenné entre nos très-haults Prin- « ces de Chrestienté le fruict de paix « & de concorde éternelle, dont s'est « ensuivie la très-clere victoire du Roi « Chrétien contre les Vénitiens, com- « muns ennemis du monde. »

JEAN LE MAIRE.

Jean le Maire n'aimoit point cette nation : il en donne des marques dans l'écrit qu'il publia en 1509. sous le titre de *Légende des Venitiens, ou aultrement leur Chronique abrégée, par laquelle est démonstré le très-juste fondement de la guerre contre eux.* Mais comme cet écrit est en prose, ce n'est point ici le lieu de vous en parler. Par la même raison je ne vous dirai rien d'un autre Traité du même Auteur, *de la différence des Schismes & des Conciles de l'Eglise, & de*

JEAN LE MAIRE.

la prééminence & utilité des Conciles de l'Eglise Gallicane, ni de la *Concorde des deux langages*, Traité dont l'objet est de relever les avantages de la langue Françoise & du Toscan, & qui ne m'étoit pas connu lorsque je vous ai entretenu des ouvrages composés en faveur de notre langue.

Ces différens écrits de Jean le Maire, qui étoient des garants de son amour pour le bien public & pour la gloire du Roi, lui acquirent l'estime & la protection de quelques personnes de la Cour ; & cette protection ne lui fut point infructueuse, puisqu'à la tête du second & du troisiéme livre des *Illustrations de Gaule* qui parurent en 1512. il se qualifie *Secrétaire Indiciaire, ou Historiographe de très-haulte & très-excellente Princesse Madame Anne deux fois Royne de France.* On croit que ce fut principalement *Jean Perréal*, de Paris, Peintre & Valet de chambre ordinaire du Roi, qui fit tomber sur lui les regards de Louis XII. & de la Reine Anne de Bretagne.

Deux ans auparavant, en 1510. Jean le Maire publia ses deux *Epîtres de l'Amant verd*, adressées à Madame Marguerite d'Autriche. Elles sont en vers, & la premiere contient les regrets du

Poëte ſur le départ de la Princeſſe, quand elle paſſa en Allemagne pour voir Maximilien ſon pere & Philippe I. ſon frere. Je ne vois pas la raiſon qui avoit fait prendre à l'Auteur le ſurnom de *l'Amant verd*, à moins qu'on ne s'en tienne à ce qu'il dit dans la piéce, d'un habillement tout verd qu'il portoit, & dont il fait une longue deſcription, tandis que la Princeſſe d'Autriche ſa Dame, ſembloit voüée à la couleur noire, plus convenable qu'aucune autre aux funeſtes accidents qu'elle avoit eſſuyés dans le cours de ſa vie.

JEAN LE MAIRE.

Cette premiere lettre répond parfaitement au titre d'Amant que l'Auteur y prend : elle ne reſpire que la paſſion, & le Maire ne craint pas de s'y vanter d'avoir vécu très-familiérement avec la Princeſſe. Ce qui me ſurprend, c'eſt que non-ſeulement il ait pris la liberté de le lui écrire à elle-même, mais de plus qu'il ſe ſoit perſuadé qu'il lui feroit plaiſir en l'annonçant à tout le monde par la publication de ſon Epître. Il s'y dit né dans la haute Ethiopie, mais il eſt aiſé de voir que c'eſt une fiction. La douleur d'être éloigné de Marguerite d'Autriche avoit fait mourir le Poëte ; & la ſeconde Epître eſt le récit de ce

JEAN LE MAIRE.

qu'il avoit vû dans l'Empire des Morts. Cette seconde Epître est en forme de Dialogue entre l'Auteur, Mercure, & celui que le Maire appelle *l'Esprit vermeil*. Mercure lui fait la description des Enfers, & l'introduit devant Pluton; & *l'Esprit vermeil*, fait connoître à Pluton les grandes qualités du nouvel hôte, & celles de la Princesse qu'il avoit servi, & persuade au Dieu des enfers de renvoyer le Poëte auprès d'elle. Anne de Bretagne se plaisoit quelquefois à lire cet ouvrage, dont elle faisoit son amusement; elle est louée à la fin de la seconde Epître.

Je ne puis fixer les dates des autres lettres de *l'Amant à la Dame*, c'est-à-dire encore, de Jean le Maire à Marguerite d'Autriche, & des réponses de cette Princesse. Il y a deux lettres & deux réponses, les unes & les autres dans le même goût des deux Epîtres de l'Amant verd. Le Poëte parle dans les siennes en Amant passionné, & la Princesse répond sur le même ton: elle ne voit rien qui égale celui qu'elle dit avoir son cœur, & personne ne méritoit que lui de le posséder. Si ce langage est indécent dans la bouche d'une Princesse d'un rang si élevé en parlant d'un

de ses Officiers, doit-on être surpris qu'elle fasse l'éloge suivant de son ami? JEAN LE MAIRE.

C'est en science un second Salomon,
C'est un Cathon entre cent Senateurs;
Ung Diogene, Aristote ou Platon;
C'est ung Tulle entre les Orateurs,
Ung Barthole entre Législateurs,
Ung Orose entre Hystoriographes,
Ung homme orné de loix & de paraphes,
Ung homme plain de science & savoir;
Docteur il n'est par ditz ou épitaphes
Qui digne soit de si grant loz avoir.

Il est difficile d'outrer davantage l'hyperbole.

En 1511. ou environ, Jean le Maire donna une autre piéce de poësie, écrite au nom de Louis XII. en réponse à celle que Jean d'Authon, de l'Ordre de saint Augustin, Abbé de l'Angle en Poitou, avoit envoyée au Roi de la part d'Hector de Troyes. Louis XII. y fait la relation de la bataille d'Aignadel, y parle de la violence & de la perfidie du Pape Jules II. & informe Hector des liaisons du sang qu'il suppose être entre lui & les Rois François.

JEAN LE MAIRE.

L'année ſuivante Anne de Bretagne ayant été attaquée d'une maladie dangereuſe, & ſa ſituation allarmant autant la France qu'elle cauſoit de vives inquiétudes à Louis XII. Jean le Maire compoſa vingt-quatre couplets, qui contiennent une priere que la France & la Bretagne adreſſent à Dieu pour le rétabliſſement de la ſanté de la Reine.

En 1520. le Maire compoſa les contes intitulés de *Cupido* & d'*Atropos*. Ils ſont au nombre de trois: le premier n'eſt qu'une traduction de l'Italien du Poëte Seraphino dont les œuvres avoient été imprimées par les Juntes en 1516. à Florence : les deux autres ſont de l'invention de l'Auteur : & *cette œuvre a*, dit-il, *été fondée afin de retirer les gens de folles amours.* Ces trois contes roulent ſur un même ſujet. Dans le premier, la Mort & l'Amour ſe rencontrent, & boivent enſemble. Chacun vante ſon pouvoir : l'Amour s'ennivre : la Mort lui enleve ſon carquois, lui laiſſe à la place ſon *horrible & cruel arc*, & s'enfuit. On voit dans le ſecond conte l'uſage qu'*Atropos* ou la Mort fait de ſon vol. Elle empoiſonne une partie des fléches de l'Amour, les darde contre les jeunes gens, & les fait mourir : elle em-

ploie les autres à rendre les vieillards amoureux. D'une des fléches empoisonnées, elle blesse la Volupté, fille de Cupidon : Venus la guérit, reconnoît le trait & la main qui l'a lancé; elle le jette dans le fleuve voisin dont les eaux & tout ce qui les environne, se changent en poison. De là, pour tous ceux qui boivent de ces eaux, ou qui mangent de ce qui croît autour, cette affreuse maladie qui a ravagé l'Europe depuis les guerres de Charles VIII. en Italie, & pour la guérison de laquelle on a depuis inventé tant de systêmes, & composé tant d'ouvrages. Jean le Maire décrit au long cette maladie, & parle des différens noms qu'on lui a donnés; ainsi Jérôme Fracastor, célébre Médecin & Poëte, n'est pas le premier qui en ait traité. Le Maire dit que l'on en a au moins tiré cet avantage, que la peur du mal fait dans beaucoup ce que la vertu n'en peut obtenir :

JEAN LE MAIRE.

Si a la peur de ce très-grant diffame
Fait maint preudhomme & mainte preude femme,
Dont chasteté qui presque estoit à néant,
A reprins bruyt par inconvénient :
Car quant ce vient que à aymer la vertu
L'homme imprudent ne compte un seul festu,

Jean le Maire.

Et que pour ce de pécher ne se garde,
En la parfin la peine l'en retarde;
Si vaut-il mieulx toujours tard que jamais.

Cupidon sorti de son ivresse, voit les fleaux qu'Atropos a répandus, il essuie de vifs reproches de sa mere, il avoue sa faute, & tous les deux s'unissent pour demander vengeance & réparer le mal, s'il est possible. Dans le troisiéme conte Venus présente sa requête à Jupiter qui, à sa priere, indique à Tours le premier Septembre 1520. l'assemblée des Etats, pour entendre ses plaintes, & examiner les moyens d'arrêter le cours du mal qui causoit tant de désordres. Mégere se trouve aussi dans l'assemblée, & déclame avec aigreur contre Venus & son fils: Mercure par sa présence appaise le trouble; rend à Cupidon un arc qui devoit avoir la même vertu que celui qu'Atropos lui avoit enlevé, & en met un autre *cruel & mortifere* entre les mains de Mégere, afin qu'Atropos s'en serve selon sa premiere destinée. Mais Mercure avoue son impuissance pour remédier aux maux que le trait lancé dans les eaux par Venus, avoit occasionnés.

Quant est de l'arc mortel que feist bouter

Dame Venus en ung fleuve à doubter
Pour le présent je n'y vois nul secours ;
C'est dict commun qu'il faut qu'eauë ait son cours ;
Et toutesfois le malheur assez ample
Des languissans, est prousitable exemple
Tant aux vivans comme à leurs successeurs
De n'être point de dangier aggresseurs.

JEAN LE MAIRE.

Enfin nous avons encore de Jean le Maire un recueil de poësies d'une assez grande étenduë, intitulée *la Couronne Margaritique, à la loüange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilian.* C'est, ce semble, le dernier ouvrage de notre Auteur : il contient les éloges du Duc Philibert de Savoye & de la Princesse Marguerite qui avoit été son épouse. Le Maire n'ayant pas publié lui-même ce recueil, parce qu'il fut, comme on le croit, prévenu par la mort, dont on ignore la date, il fut donné par Claude de Saint Julien, Seigneur de Balleure, qui dit avoir eu Jean le Maire pour Précepteur.

Nos Poëtes en ce tems-là faisoient assez souvent tomber le repos du vers sur un *e* féminin :

Nos jours passent, jamais nul ne revient.

Jean le Maire fut le premier qui remar-

JEAN LE MAIRE.

Maff. hift. de la Poëfie Fr. p. 304.

qua le mauvais effet que produifoit cet *e* ainfi placé. Il en avertit Clément Marot, qui bien que tout jeune encore, commençoit à fe diftinguer par fon talent extraordinaire pour la poëfie. Ils convinrent l'un & l'autre que c'étoit une faute, & ne continuerent pas moins d'y tomber. Marot en parlant de cet Auteur, pouffe un peu loin l'hyperbole :

Jean le Maire Belgeois,
Qui eut l'efprit d'Homere le Gregeois.

Il y a beaucoup à rabattre de cet éloge; mais on ne peut difconvenir que le Maire ne fût un des meilleurs efprits, & un des plus favans hommes de fon fiécle, & que notre langue, foit pour les vers ou pour la profe, ne lui foit fort redevable.

Dans une édition de quelques-unes de fes piéces, faite à Paris *par Denis & Symon Janot, freres*, en 1535. in-16. & intitulée, *le Triumphe de l'Amant vert comprins en deux Epiftres fort joyeufes envoyées à Madame Marguerite Augufte*, &c. on trouve à la fuite des *Lettres de l'Amant à la Dame* & des deux Réponfes de la Dame, dont je vous ai auffi parlé, une *Complainte* & quelques *Bal-*

lades dont l'Auteur n'eſt point nommé. A la ſuite eſt un recueil de dix-huit Rondeaux dont pluſieurs ſont ſans nom d'Auteur, & les autres ſont de Charles Duc d'Orléans, de Fredet, du Comte de Clermont, de Maître Jehan Cailleau, de M. de Lorraine, & d'un nommé Georges. Tous ces Poëtes étoient en relation avec Charles d'Orléans. Je vous l'ai fait obſerver lorſque je vous ai parlé des poëſies de ce Prince, & j'aurois dû vous parler alors de ces Rondeaux imprimés; mais le recueil qui les contient ne m'étoit point encore connu. Toutes ces petites piéces ont apparemment été tirées de quelques manuſcrits des poëſies du Duc d'Orléans; au moins étoient-elles dans celui dont j'ai fait uſage. Il y en a cinq qui commencent par ce refrain : JEAN LE MAIRE.

En la Foreſt de longue attente, &c.

Je choiſis entre ces dix-huit Rondeaux celui de Jean Cailleau, qui m'a paru d'un ſtyle naïf :

Las ! le faut-il ? eſt-ce ton veuil
Fortune dont je me plains & deuil,
Que tout mon temps en douleur paſſe ?
Seuffre que j'aye quelque eſpace

JEAN LE MAIRE.

De repos entre tant de deuil.

N'auray-je de toy autre accueil
Fors desdaing, reproche & orgueil ?
Veulx-tu qu'en ce point je trespasse ?
Las ! le faut-il ?

Je ris de bouche & pleure de deuil,
Et fays & dis ce que ne veuil ;
Ainsi ma vie se compasse,
Malheureuse, chetifve & lasse,
En peine & maulx dont trop recueil.
Las ! le faut-il ?

La *Légende des Vénitiens* composée en prose par Jean le Maire fut suivie de la *Complainte des Vénitiens* qu'un Anonyme publia vers le même tems en vers. Cette piéce n'est pas si longue que la *Légende* ; mais elle a à peu près le même but. On y fait faire aux Vénitiens l'aveu de leurs désordres, vrais ou supposés ; ils les détaillent, les regardent comme la source des maux qu'ils éprouvoient, & de ceux qu'ils avoient à craindre : ils en demandent pardon, s'en humilient, & prient le Seigneur de ne pas les en punir en leur envoyant le fleau de la guerre.

Le même Anonyme s'égaya aussi sur

les entreprises de l'Empereur Maximilien, dans une piéce plus longue que la premiere, qu'il a intitulée, *l'Arrest du Roi des Romains donné au grant Conseil de France.* Il y suppose une assemblée des trois Etats du Royaume, le Clergé, la Noblesse, & le Tiers-Etat. Chacun y examine si l'on doit accorder à Maximilien la permission de passer par le Milanés, pour aller recevoir à Rome la couronne Impériale. Le Clergé ennemi de la discorde, opine en faveur de la demande de Maximilien. La Noblesse qui aime à se signaler dans la guerre, s'oppose à la décision du Clergé. Le tiers-Etat & les gens de la campagne parlent à leur tour, & s'efforcent aussi d'éloigner toute résolution qui tendroit à déclarer la guerre. La Noblesse détruit leurs raisons ; son parti l'emporte, la guerre est résoluë, & la déclaration en est dressée. Un des motifs de la Noblesse, c'est que la France ne doit jamais donner lieu de croire qu'elle redoute aucune puissance, & que ses victoires passées doivent lui répondre de celles qu'elle a à espérer. Sur quoi elle dit entr'autres :

Toujours avés par force & hardiesse
Avecques vous tenuë Dame Proësse

JEAN LE MAIRE.

Fort reclamée ainsi qu'il est notoire,
Et tellement comme haulte Princesse,
Qu'en divers lieux n'avés oncques pris cesse
D'avoir le loz de sa fille Victoire,
Dont vos gestes dignes de haulte hystoire
Sont décorés & famés en tous lieux ;
Par quoy je dis que pour ung peremptoire
Montrer devez vostre bras merveilleux.

Puis venant aux preuves, après avoir nommé deux de nos Rois qui se sont autrefois signalés le plus par leur valeur, elle ajoute pour preuves plus récentes :

Qu'est-il besoing narrer le cueur supresme
Du très-puissant le Roy Charles septiesme,
Du Roy Loys ce sage entrepreneur,
Ne du bon Roy le feu Charles huitiesme
Qui en ung an par sa proesse extresme
Naple conquist en triumphe & honneur ;
Et mesmement le présent Gouverneur (*a*)
Que vous avez, n'a il pas conquesté
Milan la grant par armes & bonheur,
Et derechef prist Gennes cet Esté.

Ce dernier vers semble faire croire que cet écrit a été composé en 1508. ou à la fin de 1507. L'Auteur se montre partout attaché au parti de la Fran-

(*a*) Louis XII.

ce : au commencement de sa piéce il dit qu'il est encore jeune & sans expérience ; & il ajoute à la fin que ne devant point avoir une opinion avantageuse ni de sa personne, ni de son écrit, il ne juge pas à propos de se nommer.

JEAN LE MAIRE.

Je rapporte à peu près au même tems deux piéces en vers, fort courtes imprimées in-12. sans nom de lieu & sans date, l'une intitulée, les *quinze Singes descendus en Angleterre* avec la *Lettre* (en prose) *d'escorniflerie*, & le *Pater des Anglois*. Mais je n'ai rien trouvé dans ces deux piéces qui mérite d'être remarqué.

LAURENT DESMOULINS.

La Reine Anne de Bretagne, seconde femme de Louis XII. survécut peu aux couplets que Jean le Maire avoit faits sur la maladie de cette Princesse : elle mourut dans le mois de Janvier 1513. Je ne sçai si le Maire fit de nouveau entendre ses plaintes en cette occasion. On ne connoît aucune piéce de sa composition sur ce sujet. Un autre Poëte moins connu, fit en vers l'Epitaphe de la feue Reine. Ce Poëte, que nos deux Bibliothécaires la

LAURENT DESMOULINS.

Croix-du-Maine & du Verdier, se sont presque contentés de nommer, est *Laurent Desmoulins*, Prêtre, que l'on croit né à Chartres ou dans le Diocèse. Il avoit connu dès sa jeunesse Miles ou Milon d'Illiers, qui fut fait Doyen de l'Eglise de Chartres le 20. Février 1508. & le Sieur Pigart, Chanoine & Official dudit lieu, & il avoit vécu familiérement avec eux.

C'est à ces deux Ecclésiastiques que Laurent Desmoulins a adressé le seul de ses ouvrages qui soit connu, à l'exception de l'Epitaphe dont je viens de parler. Cet ouvrage a pour titre, *le Catholicon des mal advuisés, autrement dit le Cymetiere des malheureux*. C'est un écrit moral en vers François, où l'Auteur paraphrase un grand nombre de passages de l'Ecriture-Sainte, des Peres, des Auteurs profanes, pour retirer les hommes du vice, & les porter à la vertu.

Il feint que s'étant endormi près d'une Chapelle bâtie dans un lieu qu'il ne connoissoit point,

Ung bel esprit nommé Entendement,

s'apparut à lui, & lui commanda d'écrire tout ce qu'il alloit voir. Notre

LAURENT DESMOULINS.

Poëte obéit, & le premier ſpectacle qui s'offrit à ſa vûë, ce fut celui d'une multitude de perſonnes qui venoient pour chanter une Meſſe. Mais quelles perſonnes! Ce lieu n'étoit ouvert qu'aux méchans, & tout ce qui y ſervoit avoit des noms qui n'inſpiroient que de la triſteſſe & même de l'horreur.

La Chapelle eſt par nom nommée Douleur,
Et la ſonnette eſt faicte de haultz crys,
L'eaue benoiſte de larmes de clameur
Et l'aſpergets ſi eſt nommé folleur,
Qui aſperge tous d'honneur fourbannys;
Tous les chantres en ſoupyrs ſont unys
Chantans d'accord comme gens ſans raiſon.

. . . .

Le Chapelain eſt à nom Deſconfort,
Et les Autelz ſont faits de peſtilence:
Le lieu eſt plein de deuil; & pour renfort,
Malheur y eſt qui ſuyt & foible & fort,
Quand on y va pour faire réſidence.

. . . .

Chagrin eſtoit reveſtu en Diacre
Qui bien ſembloit eſtre faulx appoſtat,
Et ſouffreté faiſoit le Soubſdiacre.

. . . .

Le cymetiere de malheur eſt nommé
Où maint homme malheureux ſe repoſe.

L'eſprit les fit voir au Poëte, les lui

LAURENT DESMOULINS.

nommant tous par leurs noms. Mais la vûe de ceux qui n'étoient plus, l'effraya beaucoup moins que le spectacle d'une multitude innombrable de personnes vivantes qu'il vit accourir à ce cimetiere, & demander à y être ensevelis. Les joüeurs, les voluptueux, les fainéans, les ivrognes, les Evêques négligens, les Ecclésiastiques infidéles à leurs devoirs, les Bénéficiers qui usent mal de leurs revenus, les peres & meres qui donnent un mauvais exemple à leur famille, les enfans désobéissans, en un mot les criminels de toute espéce, de tout âge & de tout sexe. Chacun racontoit le sujet qui l'avoit contraint de prendre la route de ce cimetiere, c'est-à-dire, que chacun faisoit sa confession, mais en désespéré, & en poussant des hurlemens plutôt que des gémissemens. A chaque espéce de criminels, l'Esprit ordonnoit au Poëte de déclamer par écrit contre le vice qui avoit attiré la ruine & causé le désespoir de chaque coupable, d'en faire voir l'énormité, d'en détailler les effets, & de parler de la vertu contraire. Et voilà ce qui compose le volume dont il s'agit. Les sermons sont pour l'ordinaire en vers de cinq pieds; quelquefois aussi ils sont en

LAURENT DESMOULINS.

forme de Rondeau, & quelques-uns en forme de Ballade. La moralité en est bonne, quoique souvent trop diffuse. Mais sur certains vices les peintures ne sont pas assez voilées, & les expressions ne sont nullement fardées. On ne savoit pas s'exprimer alors avec plus de délicatesse, même en chaire, comme on le voit par plusieurs Sermonaires qui sont du même siécle. Il y a aussi un grand nombre de sentences ou de maximes proverbiales dans cet ouvrage; & c'étoit encore le goût de ce tems-là. Je vous en ai déja donné plusieurs exemples; il seroit ennuyeux de les réïtérer.

Le Poëte étant las d'écrire, & ayant d'ailleurs l'esprit troublé & saisi de frayeur de tout ce qu'il avoit vu & entendu, l'Esprit lui commanda de prendre son écrit, & lui dit à qui il devoit le présenter:

L'escript prendras qui est très-peremptoyre,
Et à hault Sieur très-digne de mémoyre
Gilles d'Illiers, de Chartre grand Doyen,
Et à Monsieur Pigart, Seigneur notoire,
Ton bon Régent, digne de très-grant gloire;
Le donneras par & vray moyen.
Esveille-toy; quant à moi je voy bien

LAURENT DESMOULINS.

Que ton esprit s'en va tout chancellant;
Sans avoir froit ung homme est bien tremblant.
Toute la nuyt ay esté avec toy,
En te monstrant des malheureux l'effort;
De ce que as veu ne prens aulcun esmoy,
Et si te pry que ayes mesmoire de moy,
Et à jamais je seray ton support:
Je te laisse tout seul cy à ce port,
De toy congié prens, & adieu te dy;
Nulluy ne acquiert loz sans prendre soulcy.

A ces paroles le Poëte s'éveilla, & ne vit rien autour de lui qu'une écritoire & du papier écrit; il lut celui-ci; c'étoit tout ce qu'il avoit écrit en songe; il l'emporta;

Puis divulgay à tout chascun ce livre,
A celle fin que on advise à bien vivre,
Et amander sa vie désormais
Sans offenser le Créateur jamais;
Parquoy à tous pour présent le présente;
Et que chascun de bon cueur s'en contente.

Ce livre fut d'abord imprimé en 1512. à Lyon, chez Nourry: mais l'Auteur fut si mal servi du côté de l'impression qui étoit remplie de fautes, qu'il en fit faire lui-même une seconde édition l'année suivante à Paris. Il y

ajouta une Epître dédicatoire à Gilles d'Illiers & à M. Pigart, où il rend compte avec tant de naïveté, des motifs qui lui avoient fait entreprendre cette seconde édition, que l'on ne sera pas fâché de la voir ici :

LAURENT DESMOULINS.

Seigneurs notables, pleins de haulte noblesse,
Depuis le temps que j'estoye en jeunesse,
Et que de vous peus avoir cognoissance,
Ay toujours prins soulas, jöie & plaisance
De vous servir. Et si tant que je puis
Je me efforcé de cuyder prendre apuis
En vos doctrines, & celles à consuyvré.
Or est ainsi haults Seigneurs que ce livre
Lequel étoit ignaremment dressé,
Par devers vous par moy fut adressé
Comme à mes Maistres & Seigneurs souverains,
Et de mon bien & honneur primerains;
Lequel livre, ainsi qu'il estoit fait,
N'a pas esté imprimé, ne parfait
Selon le sens de la vraye vérité,
Ainsi que estoit composé & dicté;
Mais ne sçay quels ignares Imprimeurs
Que en tous pays on deust nommer Broulleurs,
L'ont imprimé à leur entendement,
Et de icelluy ont prins tant seulement
La simple paille, & ont laissé le grain,
Sans ensuivre ne mesure, ne train
De Rhetorique; ils ont brisé les vers,
Mots, syllabes ont mises à l'envers,

LAURENT DESMOULINS,

Cotations y ont esté obmises :
Et l'une devant l'autre on y a mises :
Dont moy voyant celle grant forfaicture
Qui me tournoit à honte & à laydure,
J'ay corrigé le livre en diligence,
Et j'ay osté l'erreur & négligence
Des Imprimeurs ; puis ay mis maints notables
Et maints beaulx dits de doctes vénérables,
Et y ay mis beaucoup de additions
Qui pour plusieurs sont vrayes monitions
De bien vivre, & songer à leur cas :
Puis au livre pour oster tous débats,
Ay baillé nom pour vous en advisez
Le Catholicon des mal advisez,
Aultrement dit & nommé *Cymetiere*
Des Malheureux, affin que la matiere
Vraye, fust mise hors la maulvaise ;
Affin aussi que chascun à son ayse
Puisse choisir des livres le meilleur :
Parquoy, Seigneurs, je vous pry de bon cueur
Que en gré preniez ceste bien petite œuvre,
Et me excusez se en vers vous la descœuvre.

Cet ouvrage a été réimprimé par Olivier Arnoullet à Lyon en 1534. in-8°. A la fin de cette édition, de même que de celle de 1513. on lit dix-sept vers qui contiennent une action de graces à Dieu, & les nom & surnom de l'Auteur (Laurens Desmou-

lyns) dans les lettres initiales de ces vers.

GUILL. ALEXIS.

GUILLAUME ALEXIS.

Après *le Maire*, M. l'Abbé Massieu nomme *Guillaume Alexis*, quoiqu'un peu plus ancien. On l'appelle communément le bon Moine de Lyre, parce qu'il étoit Religieux de cette Abbaye, de l'Ordre de saint Benoît, au Diocése d'Evreux. Il fut dans la suite Prieur de Bussy ou Buzy au Perche, & il paroît qu'il vivoit encore après l'an 1500. Né avec du goût & de la facilité pour rimer, il composa quelques poëmes, plusieurs Rondeaux, Ballades, & quatre Chants Royaux à l'honneur de la sainte Vierge. Ces Chants Royaux furent présentés au Puy de Roüen, & ont été imprimés in-4°. sans datte, à Paris, à Roüen & à Caen, avec d'autres piéces de divers Auteurs, *présentées en iceux jeux du Puy de Roüen*, dit du Verdier qui nomme les Auteurs de toutes ces piéces.

Hist. de la poës. Fr. p. 305. & suiv.

V. Guill. Alex.

Des poëmes de Guillaume Alexis, les plus connus sont *le grant Blason des faulses amours* qu'il fit *en chevauchant avec ung Gentilhomme entre* Roüen &

GUILL. ALEXIS.

Vernoil au Perche, & *le Passe-temps de tout homme & de toute femme*. Ce dernier titre semble annoncer du badinage & de la gayeté. C'est pourtant un ouvrage très-sérieux, & une traduction libre d'un écrit Latin attribué au Pape Innocent III. Le Moine de Lyre le dit lui-même dans ces vers de son prologue :

Du temps qu'on disoit mil deux cens
Regnoit des Papes Innocens
Le tiers, qui composa ce livre.
Mil quatre cens quatre-vingts, sans
Oster rien de son propre sens,
Je le mis en François délivre.

L'ouvrage Latin est divisé en trois livres, & l'Auteur n'y parle que du mépris du monde & de la misere de la condition humaine.

Le frere Guillaume suit le même ordre dans son imitation *en rime*. Il prend l'homme dès le berceau, le considere dans les différens âges de sa vie, l'examine enfin au lit de la mort, & fait voir que dans tous ces états nous ne sommes au monde que pour souffrir, & que tout doit nous porter à nous détacher de la vie. La versification de

GUILL. ALEXIS.

ce poëme est passable pour le tems : mais elle est trop uniforme, & l'on y trouve peu de ces traits naïfs qui réveillent, & que l'Auteur a sçu si bien employer dans son *Blason des faulses amours* dont je vais bientôt vous parler.

Dans le *Passe-temps* ce portrait de l'Avare me paroît assez bien tracé.

L'homme convoiteux est hastif
A ravir, à donner tardif;
Il scet bien les gens reffuser,
Et est ouvrier de s'excuser:
S'il donne riens, tost s'en repent,
Pour perdu tient ce qu'il despend;
Souvent se plaint, souvent est triste,
De ses escus est compotiste,
En autre livre n'estudie,
Et si ne luy chault qu'on en die;
Soir & matin compte & racompte
Pour sçavoir que son thrésor monte;
Il souspire, tousjours escoute
S'il vient rien, tousjours est en doubte;
Il n'a cure de rien payer.....
Se on lui demande, il perd maintient...
Il donne, mais c'est pour gaigner,
Et ne gaigne pas pour donner;
Il est large là où il n'a droit,

GUILL. ALEXIS.

En ſes propres biens eſt eſtroit;
Il fait ſouvent jeuſner ſa bouche
Pour fourrer plus à plain ſa pouche . . . .
Pour donner a la main couverte,
Et pour prendre l'a bien ouverte.

Montrant dans un autre endroit les ſuites funeſtes de cette paſſion quand elle ſe trouve dans ceux à qui l'adminiſtration de la Juſtice eſt confiée, il dit :

S'aucun donne à main eſtenduë
Juſtice luy ſera venduë;
Homme n'en auroit pas maillée
Se pécune n'étoit baillée :
Seigneurs, tant différés juſtice
Que ce tourne à grant préjudice
Des parties, trop leur couſtés;
Car vous mangez des deux coſtés
En allongeant tousjours la voye,
Et foulant celle qui plus ploye;
Souvent plus grant eſt la deſpenſe
Que n'eſt le fruict de la ſentence.

Il peint dans ces autres vers avec naïveté la paſſion que les femmes ont pour les ajuſtemens :

Se femme veult eſtre atournée,
Aucunes foys & bien aornée,

Et leve ſon état trop hault,
Quoy qui couſte ne luy en chault;
Et ſi le mary n'eſt content
De deſbourcer argent content
Comme pour la femme d'ung conte,
Lors ne fera plus de lui compte,
Ne ceſſera de ſouſpirer
Jour & nuyt, & de murmurer....
Tout ce qu'elle aime fault amer
Comment qu'il ſoit doulx ou amer,
Et hayr ce qu'elle dépriſe, &c.

GUILL. ALEXIS.

Cet ouvrage a été imprimé à Paris par Antoine Vérard, *humble Libraire*, qui l'adreſſe à une Dame & à ſon fils, & qui a mis ces quatre vers au commencement, dans quelques exemplaires :

Ceux qui voudront au long ce livre lyre,
Le trouveront bien fondé en raiſon;
Auſſi le feiſt le bon Moine de Lyre,
Qui d'amours faulſes compoſa le Blaſon.

L'exemplaire que j'ai vu du *Paſſe-temps* eſt celui de la Bibliothéque du Roi: c'eſt un grand in-8°. ſur velin, avec des figures enluminées.

On trouve à la fin un recueil de moralités, auſſi en vers, intitulé: *l'A B C*.

des Doubles. Je n'y ai rien vu qui m'ait paru digne d'être remarqué. On lit à la fin que ce recueil a été fait l'an 1505. Si Guillaume Alexis en eſt l'Auteur, comme il paroît, & ainſi que le ſtyle ſemble le prouver, il n'eſt donc pas vrai qu'il ait été martyriſé à Jéruſalem en 1486. comme l'a avancé l'Auteur anonyme du *contre-Blaſon des faulſes amours*, dont je vous dirai un mot dans la ſuite.

GUILL. ALEXIS.

Pref. de l'éd. de M. le Duchat.

Le Blaſon des faulſes amours par Guillaume Alexis eſt plus varié que le *Paſſe-temps*, & l'on y remarque beaucoup de naturel. C'eſt un Dialogue composé de cent vingt-ſix ſtances, chacune de douze vers, qui, outre qu'ils ne roulent que ſur deux rimes, ſont encore d'une meſure & d'un arrangement qui en rendent la verſification très-difficile, mais en même tems agréable lorſqu'on en peut ſurmonter la difficulté.

Oeuvr. diverſ. édit. de 1744. t. 1. p. 12.

M. de la Fontaine, qui admiroit l'air aiſé & vif de la poëſie de ce Moine, voulut, pour marquer l'eſtime qu'il en faiſoit, eſſayer une petite piéce en ce genre, & il y a réuſſi. Mais il ſe trompe, quand il attribuë le *Blaſon des fauſſes amours*, & le *Loyer des folles amours* à un ſeul & même Auteur, & qu'il croit que cet Auteur eſt *Cretin*.

Le *Blaſon* eſt conſtamment du Moine de Lyre, que j'ai nommé. Nos deux Bibliothécaires, *du Verdier & la Croix-du-Maine*, le lui donnent. *Névizan*, plus ancien qu'eux, le lui attribuë également au livre IV. de ſa *Foreſt nuptiale*. Urbain Chevreau, par une imagination ſans fondement, prenant *Patelin* pour Auteur de la farce qui porte ce nom, a cru que le *Blaſon des fauſſes amours* étoit du même *Patelin*, parce que dans quelques éditions ce *Blaſon* eſt imprimé à la ſuite de la farce.

GUILL. ALEXIS.

Le titre du petit poëme de Guillaume Alexis, vous fait connoître ce que c'eſt que ſon écrit. C'eſt un Dialogue entre un Gentilhomme qui ſoutient le parti de l'amour, & l'Auteur qui s'en déclare l'adverſaire, & qui fait un long dénombrement des maux réels que cette paſſion traîne ſi ordinairement à ſa ſuite. Le Gentilhomme commence le Dialogue, & le Moine l'interrompant, lui dit;

J'ay eſcouté,
Et bien notté
Voſtre Muſique,
Dont le dire
N'a pas eſté

Fort autenticque.

GUILL. ALEXIS.

Votre praticque
Du tout s'applicque
A hault loüer la vanité
D'amour dont le train est inique.
Si vous diray pour la replicque
Réponse à ce que avez chanté.
Sçavoir vouldroye
Se en ceste voye
Pourrions nous
Tant trouver joye
Que amours n'envoye
Plus de courroux.
L'amer tousjours
Passe le doux.
Pourquoy se chanter je vouloye,
Le chant diroye meilleur de tous:
Faulces amours reculez-vous
De moy, que j'amais ne vous voye.
Qui dit qu'amours
Ne sont que flours,
Il se déçoyt;
Qui tous les jours
En voit les tours, &c.

Le Gentilhomme après l'avoir écouté, prend en main la défense de l'amour,

& en ſoutient la cauſe par toutes les raiſons que ſon eſprit peut lui ſuggérer. Le Moine répond à chacune : le Gentilhomme replique : Guillaume Alexis le réfute, & l'Apologiſte de l'amour ſe confeſſe vaincu.

GUILL. ALEXIS.

Quant j'eus bien ce Moyne eſcouté,
Je luy dis, à la vérité,
Vous en parlez comme ſavant.
Dict en avez
Et en ſçavez
Tout le poſſible.
Et bien vivez
Vous qui ſuivez
L'eſtat paiſible . . . . .
Plus reſpondoit,
Plus abondoit
Son parlement ;
Dont me plaiſoit
Ce qu'il diſoit
Terriblement.
Je croy vrayement
Que loyaulment
Il ſe monſtroit tel qu'il eſtoit.
Je notay ſon habillement,
Son contentement . . . . .

GUILL. ALEXIS.

Je fis debvoir
De l'esmouvoir
Par contredire;
Mais j'euz du pire.
Puis de grant yre.
Au Neuf-bourg vinsmes arriver,
Dont me fut force adieu luy dire,
Car il s'en tiroit jusqu'à Lyre;
Si fismes fin de sermonner......
Si penseray
Tant que vivray
En ces notables;
Car sur ma foy
Trouvez les ay
Très-véritables.
Plaisirs muables,
Faix importables
Sont amours, & telles les voy.

Ce Dialogue est rempli d'autres traits aussi naïfs. On peut bien juger que l'Auteur n'y épargne pas les femmes. Une des choses qui le choque en elles, c'est leur inconstance dans les attachemens, & le soin qu'elles ont de faire entendre à chacun de ceux qui leur font la cour, qu'il est le plus aimé.

Plus sentiront

Qu'aymez seront
Pour leur beaulté,
Plus jureront
Qu'ils garderont
Fidélité,
Mais c'est traité
Sans sûreté;
Car autant à tous en diront.

GUILL. ALEXIS.

Il leur fait un crime de ce qu'elles aiment à gouverner, & se récrie sur les désordres où elles engagent ceux qu'elles dominent.

Femme desire
Et tousjours tire
D'estre maîtresse;
Tout veult conduire,
Tout faire & dire,
Jamais ne cesse;
Et Dieu scet qu'est-ce
Quand elle adresse
A bien praticquer & eslire
Homme qui gouverner se laisse,
Ainsi qu'un chien qu'on maine en laisse
Sans nullement le contredire.

Car quand elle sent

GUILL. ALEXIS.

Qu'on ſi conſent
D'eſtre aſſervy,
Si beau ſi prent
Qu'elle entreprent
Tout l'*Audivi* :
Lors le bémy
Giſt endormy
Qui ne voit, ne ot, ne entend ;
Car il eſt du tout eſbahy
Pour ce qu'il c'eſt aſubjecty ;
Mais encore en eſt-il content.

Il les accuſe auſſi d'être peu ſenſibles aux bonnes qualités, & de s'attacher beaucoup plus à la fortune qu'au mérite.

Soit ung amant
Frois & plaiſant
Et diligent ;
Soit plus luyſant
Qu'ung diamant
Jolys & gent ;
Soit plus prudent
Que *Buridant*,
Parlant auſſi beau qu'un Rommant ;
S'il n'a de l'or & de l'argent,
Et ne congnoiſt ſon entregent,

On lui dit adieu vous comment.

Il en rapporte de ſuite la raiſon, c'eſt qu'il faut contenter la paſſion qu'elles ont pour les ajuſtemens : GUILL. ALEXIS.

Il faut ceintures,
Il faut brodures
Et mirelificques;
Il faut fourrures,
Il faut ſerrures,
Bagues & nicques,
Joyaulx, afficques,
Telz cornificques;
Rebras, Chapperons ont & bordures,
Et Dieu ſçait par quelles praticques,
Et comme bien treuvent leurs heurs!

Son zéle l'emporte lorſqu'il décrit leur avarice; il ne choiſit point alors ſes expreſſions, & parle en homme un peu trop groſſiérement vrai.

Comme rafine
Qui conglutine
Ce qu'elle attrape,
Femme eſt encline
A la rapine :
Tousjours attrappe;
Ce qu'elle agrappe

GUILL. ALEXIS.

Jamais n'eschappe;
Et fust-ce un tison de cuisine,
Tout lui est bon, argent & chappe;
Et quand n'y a plus que la nappe,
Incontinent l'amour décline.

Je vous épargne ses autres descriptions, où vous trouveriez néanmoins autant de naturel que dans ce que je viens de rapporter. Ce qu'on doit blâmer en lui, c'est qu'à l'exemple de ceux qui écrivoient alors sur la même matiere, il confond les femmes innocentes avec les coupables, & qu'il semble ne faire grace à aucune.

On a plusieurs éditions de son poëme. J'en ai vu quatre: deux en petit in-4°. caracteres Gothiques, l'une à Paris, par Pierre le Caron, sans date, la seconde à Lyon, l'an 1506. le cinquiéme jour d'Août. La troisiéme édition que j'ai eu lieu de consulter, est aussi fort ancienne; elle fut faite à Paris in-16. sans date, en caracteres Gothiques. Enfin la quatriéme est celle que M. le Duchat a donnée en 1726. à la Haye, à la suite du livre intitulé, *les quinze Joyes du mariage, ouvrage très-ancien,* & qui a été réimprimée avec le même livre en 1734. en France, sous le titre

de la Haye. M. le Duchat avoit consulté quelques-unes de ces éditions, & une autre in-8°. à la suite de la *Farce de Patelin*, chez *la veuve Bonfons*, & par conséquent vers l'an 1570. & il a donné les diverses leçons tirées de ces deux éditions; mais je crois que la sienne eût été plus parfaite s'il eût pû consulter l'édition in-16. que j'ai examinée, quoiqu'elle ne soit pas non plus sans faute. Il a aussi orné d'une préface le poëme du Moine de Lyre; mais il devoit avertir qu'elle n'est composée que des remarques que feu M. de la Monnoye lui avoit communiquées.

GUILL. ALEXIS.

Le second poëme de Guillaume Alexis est le *Dialogue du Crucifix & du Pelerin*, que l'Auteur composa *l'an* 1486, *en la ville de Jerusalem*, si l'on doit en croire le titre, & qui fut imprimé peu de tems après à Paris. Ce bon Religieux avoit eu, dit-on, la dévotion de s'exposer aux fatigues d'un long voyage pour visiter les saints Lieux; & si l'on prenoit à la lettre ce que dit l'Auteur du *contre-Blason des faulces amours*, dont je vais bientôt vous parler, il faudroit dire que ce voyage fut le terme de ses jours, & qu'il fut martyrisé à Jérusalem même. Car l'Auteur de ce

dernier écrit voulant faire connoître ce qui l'a porté à le composer, dit qu'il l'a fait *à la maniere, condition & intention que jadis singuliérement avant son joyeulx trespas, félice & très-glorieux martyre, pour nostre sainte foy catholique augmenter & soubstenir, en visitant les saints Lieux Jerosolomitains, ung très-vénérable homme de religion, nommé frere Guillaume Alexis, de Lyre natif, lors en son temps très-humble Prieur du Couvent & Monastere de Bussy au Perche, au Diocése d'Evreux, fist & compila certain Traité de haulte reminiscence & fresche mémoire très-recommandée, intitulé le grant Blason des faulces amours caducques, libidineuses, ilecebres & lascivieuses.* Mais peut-être n'entend-il par ce *martyre* que les peines & les fatigues que Guillaume Alexis eut à souffrir dans son voyage; ce qui est sûr, c'est que Guillaume a vécu encore longtems depuis, s'il est vrai, comme on n'a aucune raison d'en douter, qu'il soit l'Auteur de l'A B C des Doubles, écrit l'an 1505. comme je vous l'ai fait observer plus haut.

Quoi qu'il en soit, le *Dialogue du Crucifix & du Pélerin* est encore un ouvrage moral, où il y a beaucoup moins de vers que de prose, On lit dans le

prologue que *Guillaume Alexis, Prieur de Buzy*, écrivit ces instructions *à la requeste d'aulcuns Pelerins de Roüen estants avec luy au saint voyage, pour leur consolation spirituelle, & afin de les inciter à devocion & patience : car*, ajoute l'Auteur, *ils estoient en arrest par les Macométistes, Commissaires & Officiers du Soudan, en Hierusalem, moult ennuyés, après qu'ils eurent eu par l'espace d'ung moys visité les saints Lieux de la terre de promission.* Guillaume prit occasion de la vûë du Calvaire, d'interroger Jesus-Christ crucifié sur plusieurs points de morale & de spiritualité, & il le fait répondre à toutes ses questions. Voilà la raison du titre de cet ouvrage dans lequel je n'ai rien trouvé d'intéressant. Mais tout y est fort pieux, & l'Auteur est loüable de n'avoir écrit que sur des sujets de ce genre, & de s'être toujours souvenu dans ses ouvrages des engagemens de son état.

GUILL. ALEXIS.

C'est ce qu'on voit encore dans les écrits suivans que du Verdier lui attribuë : *le Passe-temps du Prieur de Bussy & de son frere le Cordelier, parlant chacun en quatre lignes en rimes*, imprimé in-8°. à Roüen sans nom, ni date : *le Miroir des Moines*, imprimé de même : &

GUILL. ALEXIS.

le Martyrologe des faulces langues & le Chapitre géneral d'icelles tenu au Temple de Danger, à Roüen in-4°. par Jacques le Foreſtier. Du Verdier dit que ce dernier ouvrage eſt fait par couplets, & que le dernier vers de chacun eſt une ſentence ou façon de parler proverbiale, & il rapporte celles-ci :

Cœur penſif ne ſçait où il va.
Selon les beſtes les eſtables.
C'eſt trop aimé quand on en meurt.
La crainte eſt toujours aux approches.
De faux arbre mauvais ſyon.
De faulſe langue faux reproche, &c.

Le même du Verdier dit qu'il ne ſçait pas ſi *le contre-Blaſon de faulces amours, intitulé le grant Blaſon d'amours ſpirituelles & divines*, eſt encore l'ouvrage de Guillaume Alexis. Il n'avoit donc pas vû ce poëme, puiſque l'Auteur ne dit pas ſeulement que c'eſt l'écrit du Moine de Lyre qui lui a fait naître l'idée du ſien ; mais que de plus, s'il ne ſe nomme point, il ſe déſigne par ſa qualité, & déclare qu'il étoit Chartreux. *Moy*, dit-il, *povre ſimple frere Hermite, & immérit, Prebſtre Religieux, non ayant le ſens & littérature de Ludolph Riſſere*

GUILL. ALEXIS.

Riſſere & Grégoire Alemant mes très-vénérables peres & chers confreres Chartuſiens. D'ailleurs, entre les Ecrivains au-deſſous deſquels il ſe rabaiſſe, il nomme Jean Molinet, qu'il appelle ſon *ſouverain Précepteur*, & Jean le Maire, qu'il nomme ſon *intime très-cordial conſodal, frere, compaignon & amy.* Or ces Ecrivains n'ont eu aucune liaiſon avec le Prieur de Buſſy.

C'eſt une mépriſe beaucoup plus conſidérable dans du Verdier d'avoir dit que le *contre-Blaſon* avoit été *composé à la loüange du très-Chrétien Roy de France Louis ſeptieſme du nom* : car en ce cas il n'y auroit plus de doute que Guillaume Alexis, qui vivoit dans le quinziéme ſiécle, ne pouvoit en être l'Auteur. Mais de plus, il eſt certain que l'Auteur du *contre-Blaſon* vivoit ſous Louis XII. Il le fait entendre clairement dans un *Rondeau* qui précede ſon *Prologue* en proſe, lorſqu'il dit :

Vive Loys de Valoys Roy de France,
Vive la Royne, & vive le Daulphin;
Vive Claude ſeulle Daulphine (de) France;
Vive ung chaſcun de leur (fils) ſans ſouffrance
Vive oultre plus tout bon Françoys ſans fin,
Vive Loys de Valoys Roy de France.
Vive la Royne, & vive le Daulphin.

GUILL. ALEXIS.

Il ne faut pas cependant conclure de ces vers qui n'ont rien de la forme du Rondeau, que le *contre-Blason* ait été fait dans le même tems. Il est plus moderne de quelques années, & a été composé sous François I. puisque l'Auteur y parle d'un fait arrivé en 1520. Ce petit poëme, pour emprunter les paroles mêmes de l'Anonyme, est *composé en forme de Satyre, Comédie, Tragédie, invective & dialogique entre deux illustres Dames, l'une de Religion & l'autre de Court*. C'est la même forme pour les vers & la division des stances, que dans le *Blason des fausses amours*; c'est aussi le même but de montrer les dangers de l'amour profane pour les faire éviter.

La Dame de Cour après avoir blâmé le Prieur de Bussy & son ouvrage, croit que la cause de l'amour sera mieux défendue par elle que par le Gentilhomme que Guillaume Alexis fait parler: elle l'entreprend, la Religieuse la réfute, & emprunte plusieurs fois les pensées & quelques expressions du *Blason* des fausses amours. Ce sont à peu près les mêmes exemples rapportés de part & d'autre; & le *contre-Blason* finit de même par une protestation de la Dame de Cour de renoncer à l'amour profane.

Mais le goût eſt très-différent dans les deux écrits. Celui de Guillaume Alexis eſt vif, animé, tout y eſt naïf, tout y ſent le naturel. Le *contre-Blaſon* au contraire eſt extrêmement languiſſant, & les expreſſions en ſont ſi barbares, les tours en ſont ſi embarraſſés, qu'il eſt preſque inintelligible. *Molinet & le Maire* que l'Anonyme ſe vante d'avoir eus, le premier pour *Précepteur* & le ſecond pour *compagnon & ami*, paſſeroient auprès de lui pour des Ecrivains du dix-ſeptiéme ſiécle. L'Anonyme avoit lû le Roman de la Roſe, & Villon; il cite & l'un l'autre, mais il leur eſt très-inférieur pour le ſtyle. Ce que j'y ai trouvé de ſingulier, c'eſt que pour inſtruire la Dame de Cour, des dangers de l'amour, la Religieuſe la renvoie à Jean de Meun: GUILL. ALEXIS.

Pour veoir la gloſe
De ceſte choſe
Liſe au Rommant
Dict de la Roſe.

C'étoit l'engager de recourrir à une ſource bien peu ſaine. Au commencement de cet ouvrage, on trouve en vers l'éloge de la France; & à la fin, une

GUILL. ALEXIS.

Ballade joyeuse faicte & composée à l'honneur de la très-sacrée, intémérée & inviolée Mere de Dieu; & il est aisé de sentir par le style & le goût de ces deux piéces, qu'elles sont du même Auteur.

On sent au contraire une plume beaucoup plus délicate dans le *Loyer des folles Amours*, & dans le *Triumphe des Muses contre Amour*, deux piéces dont on ignore les Auteurs, mais qui paroissent être de la fin du quinziéme siécle, ou du commencement du seiziéme. La Croix-du-Maine attribuë la premiere à Guillaume Cretin, & elle est assez dans son goût, & de son style. Mais notre Bibliothécaire est le seul qui lui en fasse présent, & jamais cette piéce n'a été mise dans le recueil des poësies de Cretin. Le but de ces deux petits poëmes, que M. le Duchat a fait réimprimer dans son édition des *Quinze Joyes du mariage*, est à peu près le même que celui du *Blason des faulces amours*, d'abaisser l'amour profane. Mais l'Auteur de la premiere, qui a plus particuliérement cette vûë, s'y prend fort mal pour parvenir à cette fin. Il n'insiste sur les maux qui sont la suite d'un amour illicite, qu'après avoir exprimé lui-même très à découvert, ce qu'il

avoit fait pour satisfaire cette passion. Ce n'est qu'après avoir décrit les débauches ausquelles il se livra à Paris, qu'il nous apprend qu'il en fut la duppe, & qu'il veut que son exemple apprenne à ses lecteurs à fuir ce qu'il avoit recherché. La morale vient trop tard après des récits qui n'ont pû manquer de faire des impressions dangereuses. L'Auteur semble nous faire entendre à la fin qu'il étoit du Haynault : GUILL. ALEXIS.

Quand je me vis de mes biens despouillé,
Et qu'en amours estois ainsi souillé,
Par mon serment je perdois patience :
Puis en après me trouvy tant brouillé,
Ez mains & pieds, tout partout barbouillé,
Et qui pis est l'ame & la conscience.
Tout oublié j'avois art & science.
Helas ! Helas ! n'est-ce pas grand folie ?
Folz amoureux, voyez l'expérience ;
Pensez-y bien ; c'est une pauvre vie.

Las ! il me faut
Faire un grand saut
Jusqu'au pays,
C'est en *Hénaut* ;
Il faict tant chaut.

Il parle ensuite de la honte qu'il eut de

GUILL. ALEXIS.

ſe voir dépouillé de tout, même de ce qui lui étoit plus néceſſaire, & cela pour avoir voulu joüir de la ſatisfaction la plus dangereuſe & la moins permiſe.

Le jour venu
Preſque tout nud
Je m'en partis,
Mal ſouſtenu,
Entretenu,
Hors de Paris;
Les yeux tarris,
Triſtes, marris;
A chaſcun faiſant l'incogneu:
Telles choſes ne ſont pas ris.
Voilà mes amours eſclaircis:
Ils m'ont apprins, j'ay retenu.

C'eſt la derniere reſſource du miſérable, de ſavoir au moins profiter de ſes fautes. Mais notre Anonyme n'ignoroit pas les mauvais tours de la paſſion dont il parle, avant de s'y livrer, puiſqu'il avoit lû le *Blaſon des fauſſes amours.*

A tels deſtours,
Et à tels tours,
Le temps paſſé,
Les grands Milours

Qui ont eu cours,
Y ont passé;
Riens cabassé,
N'y entassé,
Pour faire ne chasteaux ne tours;
N'ont pour folz amours amassé.
Ceci voirrez escrit trassé
Au *Blason des faulces amours*;

Il finit par ce dépit vrai ou feint:

Amours, Amours
Par vos faux tours
Je suis destruict;
D'huy à toujours
N'auray secours;
Malheur me suit,
Vie me fuit,
Au cœur me cuit.
Qui dit que de vous ce sont flours;
Dieu lui envoye malle nuict.
Ici finira le déduict
Du *loyer des folles amours*.

Le *Triomphe des Muses contre amour* est une piéce composée de trente-cinq stances, de six vers chacune, & dont chaque vers est de six syllabes ou de trois

GUILL. ALEXIS.

pieds. C'eſt une fiction dont le but eſt de montrer qu'il eſt plus utile & plus convenable de cultiver les Muſes que de ſe prêter aux attraits trop ſéduiſans de l'amour. Ce qui engage l'Auteur à s'écrier :

O quel plaiſir de voir
En femmes tel ſavoir ;
Et ſi douce armonie !
O quel ſoulas d'oüir
Tels accords, & joüir
De telle compaignie !

Il feint que les Muſes, après avoir triomphé de Cupidon, éleverent le Mont Parnaſſe, où elles chanterent leur victoire. Cette nouveauté attira quantité de femmes que l'hiſtoire celebre ; mais toutes celles qui n'avoient été fameuſes que par leurs amours firent de vains efforts pour parvenir au ſommet de la montagne ; elles furent toujours rejettées, & les muſes n'admirent que celles qui aimoient les ſciences & les beaux arts.

Les Muſes triomphoient ;
Toutes philoſophoient,
Diſputant des ſciences :

Et en ce sacré lieu,
Tenoient propos de Dieu
Blasmants leurs consciences.

GUILL. ALEXIS.

Mais tout cela est dit en peu de mots, & d'une maniere qui n'intéresse pas assez le lecteur.

MATHEOLUS.

Joignons encore deux autres écrits qui ont rapport aux précédens, & qui sont anciens. L'un est une satyre contre le Mariage, & surtout contre les femmes, l'autre est une apologie de celles-ci faite contre la premiere piéce. On ignore quel est l'Auteur de la satyre: elle porte le nom de *Matheolus*; mais ce nom est supposé. L'ouvrage est sûrement ancien, & M. le Président Bouhier en possede un manuscrit qui est à peu près du tems de Charles V. Roi de France. On lit dans ce manuscrit que cette satyre a été *translatée par Jean le Fevre de Thémanne, du Latin de Maistre Mahieu, qui le lui avoit envoyé à cet effet:* autre obscurité; on ne connoît point ce Maître *Mahieu* ou *Mathieu*. En supposant que l'ouvrage, tel que nous l'avons, est une traduction,

MATHEOLUS.

ce que j'ai peine à croire, & ce dont on n'a point de preuves, l'Auteur original, quel qu'il soit, n'a pû vivre qu'après Jean de Meun, puisque celui-ci est cité dans le poëme dont il est question.

Dans la Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne, où l'on suppose aussi que le *Matheolus* est une traduction, on en fait honneur à *Jean le Fevre*, Dijonnois, mort en 1565. On s'est sûrement trompé. Jean le Fevre ne peut être ni Auteur, ni Traducteur de la satyre dont il s'agit. Il ne peut être le premier, puisque cet ouvrage est cité dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, lequel vivoit au milieu du quinziéme siécle, & dans *l'Amant entrant dans la forêt de Tristesse*, piéce composée en 1459. & imprimée dans le *Jardin de plaisance*. Il ne peut en être le Traducteur, puisque l'on a des manuscrits de cet ouvrage antérieurs même à Martin Franc. Dans l'imprimé que j'en ai vu, le titre est ainsi exprimé :

MATHEOLUS

Qui nous monstre sans varier
Les biens & aussi les vertus
Qui viennent pour soy marier :
Et à tous faits considérer,

Il dit que l'homme n'eſt pas ſaige
Si ſe tourne remarier
Quant prins a eſté au paſſaige.

MATHEOLUS.

Ce titre eſt ſuivi d'un autre compris dans ces quatre vers :

Comment Matheolus Bigame
Fiſt ung livre diſant ſa game
De mariage tout à plain,
Et en commençant ſe complaint.

Il pouvoit ajouter, *en continuant & en finiſſant* : car cet ouvrage où l'Auteur n'emploie que des vers de même meſure, ne contient que des plaintes. *Matheolus* commence par ces mots, *triſtis es anima mea* (vous êtes triſte mon ame) & il les paraphraſe d'une maniere fort languiſſante en forme de priere qu'il adreſſe à J. C. Il continuë ſur le même ton dans les trois livres qui compoſent ſon ouvrage ; c'eſt-là qu'il accumule plaintes ſur plaintes contre le mariage, & qu'il dit des femmes tout le mal que ceux qui ſe ſont plû à les humilier & à les deshonorer, ont pû dire contre elles. Il ne fait uſages des textes ſacrés & profanes que pour expoſer aux yeux de ſes lecteurs tout ce qui a été rapporté à leur dé-

MATHEO-LUS.

ſavantage. C'eſt dans la même vûë qu'il va chercher dans l'hiſtoire ſainte & dans l'hiſtoire profane tous les faits qui peuvent ſervir à décrier ce ſexe, ſans jamais avoir la ſincérité de convenir que ces faits particuliers ne ſont point applicables à quantité d'autres femmes qui ont fait honneur à leur ſexe, & qui ont mérité les éloges des hommes les plus ſenſés, & même ceux de l'Eſprit ſaint. Il enchérit ſur les faits qu'il rapporte, ſoit en les paraphraſant, ſoit en y ajoutant ſon commentaire. Dans quelques endroits il trace des porraits où la pudeur n'eſt nullement ménagée. En général cet ouvrage eſt fort ennuyant; je le trouve plein de redites; & le ton d'invective ſur lequel il eſt toujours monté, fatigue & impatiente. Je n'y ai vu aucun fait hiſtorique, ni aucun de ces traits naïfs qui méritent d'être cités.

L'Auteur du *Champion des Dames* le mépriſoit par une autre raiſon, à cauſe du mal qu'il dit des femmes : voici, entr'autres, comment le *Champion* s'exprime *folio* 118.

Or ſouſtiens Mathieu le Bygame
Qui monſtra bien quant tant parla,

Qu'il ne ſçeut de toute ſa game
Que le *Gamaut* ou le *la la*.
Sainct Eſprit ne lui révéla
Ce qu'il dit contre Mariaige ;
Certes ainſy l'eſcervela
Ennuy, déſeſpoir ou la raige.

MATHEOLUS.

Et au folio 127.

Le Bygame Mathiolet
Je ne ſçay qui le taria,
Mais il fut bien niſſe & folet,
Se folement ſe maria :
N'à Ihesus, ne à Maria
En doit-il faire ſa complaincte,
Se la vieille s'apparia
Dont il eut puis triſteſſe mainte, &c.

Il eſt encore plus maltraité dans l'*Amant entrant dans la Foreſt de triſteſſe*, piéce que je viens de vous citer, & dont j'ai donné l'analyſe en vous parlant du Roman de la Roſe.

Dans cette piéce on fait en forme le procès de Matheolus ; & l'on ne ſe contente pas de le charger d'injures, on condamne ſa perſonne à être penduë, & ſon livre à devenir la proie des flammes. Si la rigueur du jugement rendu contre ſa perſonne eſt adouci, c'eſt

MATHEOLUS.

parce que *Dame Justice* sollicite en sa faveur, & refuse de se prêter à toute la passion des femmes qui sont ses accusatrices. Matheolus est seulement condamné à passer ses jours en prison *dans le Bois d'ennuy*. Voici ce que dit *Justice*:

Mais le Roy qui est tant gentil
Ne veult pas consentir qu'il meure;
Mais veult qu'on le chasse en exil,
Et que céans plus ne demeure:
Et pourtant il fault sans demeure
Le mener au grant boys d'ennuy
En une prison forte & seure,
Où jamais ne nuyse à nully.

Amours qui est doulx & traictable
Ne veult consentir la mort d'ame,
Ains est piteulx & charitable;
Si est Venus la noble Dame,
Combien que l'honneur & son fame,
Et leur loyalle Majesté,
Sont déprisés par homme infame
Bigame plain de faulceté.

Je le déclare estre trouvé
Faulx acteur, ennemy des Dames,
Bigame, menteur approuvé,
Facteur du *Testament des Femmes*;

Le villain boucquin tant infame
Sera brullé presentement
Pour monstrer que tels vilains blasmes
Sont contre droit totallement.

Je ne sçais si ce qu'on appelle ici *le Testament des femmes* est un ouvrage différent de celui dont je vous entretiens. J'ai vû deux éditions du *Livre de lamentation de Mariage*: l'une & l'autre in-4°. Celle qui me paroît la plus ancienne, est sans indication du lieu de l'impression: elle finit par ces vers:

Pour l'an que je fus mis en sens,
Retenez M & cinq cens,
Je vous prie, ostez en huit;
Mettez Octobre le tiers jour,
Et prenez plaisir & séjour
Tout ainsy comme il s'ensuyt:

Ce qui signifie, comme je le crois, que ce livre a été imprimé le troisiéme jour d'Octobre de l'an 1492. Car puisque cet ouvrage est cité dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, il falloit qu'il fût connu plus de quarante ans avant l'année 1492. La seconde édition que j'ai eu occasion de consulter est terminée par ces mots: « Cy fine »

MATHEOLUS.

» Matheolus imprimé nouvellement à » Lyon sur Rhosne, cheulx Olivier » Arnoullet. » Ces deux éditions sont en caracteres Gothiques, avec de très-mauvaises gravures en bois, qui sont les mêmes dans l'une & l'autre. On trouve un extrait de cet ouvrage dans un écrit assez court, intitulé, *la Malice des femmes*, lequel a été imprimé avec *la Nef des Princes & des batailles de Noblesse*, composée par Robert de Balsac, & quelques écrits de Symphorien Champier, à Lyon, 1502. in-4°.

La réponse à cet ouvrage est imprimée chez le même Libraire, dans la même forme & avec les mêmes caracteres, mais sans figures. Rien n'y fait connoître le nom de l'Auteur. Son livre est intitulé, *le Rebous de Matheolus*, parce que c'est l'apologie des femmes contre les invectives de Matheolus. Il commence par ces vers :

De femmes sommes tous venus,
Autant les gros que les menus,
Pourquoy celluy qui en dist blasme
Doit être réputé infasme :
Car femmes ne sont discordantes
Aux hommes, mais sont florissantes
En tout honneur & amytié ;

Femmes ont des hommes pitié, &c.

Le reste est du même style. C'est un amas de réflexions & d'histoires qui font autant d'honneur aux femmes que le poëme de Matheolus leur est contraire. Il y a excès de part & d'autres, selon la méthode des satyres & des panégyriques, où l'on ne garde presque jamais le juste milieu. L'un ne voit que des vices dans la femme, l'autre n'y trouve que des vertus. Le Satyrique & le Panégyriste alterent également les histoires qu'ils rapportent pour les faire quadrer avec leur but. *Le Rebous* n'a que vingt-six feuillets : il finit par ces vers :

MALHEOLUS.

Dames, prenez en gré ce livre
Que *le Résolu* vous délivre ;
Et ne mettez en nonchalloir
Son affection & son vouloir.
En grant travail, & soing & cure
Pour vous a faict ceste escripture,
Car il scet bien qu'à tous les masles
Qui portent & bourses & malles,
Estes soulas, joye & repos.
A tant fineray mon propos.

Le style de cet ouvrage est plus fa-

MATHEOLUS.

cile, & beaucoup moins Gothique que celui de Matheolus. Du Verdier ne dit que deux mots de l'un & de l'autre dans sa Bibliothéque Françoise : la Croix-du-Maine n'en parle point dans la sienne. J'ai vu une autre édition de cette censure du livre de Matheolus, dont le titre est *le Résolu en Mariage.* Elle finit comme l'édition dont je viens de parler, mais elle commence différemment. L'anonyme y examine d'abord en Moraliste & en Physicien les inconvéniens qu'il y a de se marier trop tôt ou trop tard. Il en trouve dans l'un & l'autre parti, mais principalement dans le dernier; il croit que l'âge le plus convenable, du moins à l'homme, pour prendre cet engagement, c'est celui de trente ans. Il paroît que c'est la regle qu'il avoit suivi lui-même; car il étoit marié, se dit très-content de son état, & fait un grand éloge de sa femme.

Outre ce long préambule qui n'est point dans l'édition intitulée, *le Rebous de Matheolus*, il y a aussi quelques histoires honorables au sexe féminin que je n'ai point vuës dans celle-ci : telle est celle qu'il rapporte en ces termes de la fille d'un Docteur en Droit :

LE CHEVALIER AUX DAMES.

La fille Maistre Jehan Andrieu (*a*)
Qui lisoit les Droits & les Loix,
Se leva matin une foys
Pour monstrer par vraye sentence
Devant tous en pleine audience,
Que femme est à l'homme pareille,
Et proposa mainte merveille;
Tout le jour dura sa lecture
Jusques bien près de nuit obscure;
Des raysons mist plus de soixante,
Voire ce croy plus de septante,
Et si bien que continua
Que homme ne la redargua.

Vers le même tems, & comme je le crois, environ la fin du quinziéme siécle, les femmes trouverent un second Apologiste dans un autre Anonyme qui prit pour cette raison le titre de *Chevalier aux Dames.* Plus irrité encore du *Roman de la Rose*, que de l'ouvrage de Matheolus, c'est contre le premier qu'il s'arme, pour ainsi dire, de pied en cap. Ce livre m'a paru trop singulier pour ne pas vous en donner du moins une légere idée.

L'Anonyme feint que s'étant à pei-

(*a*) Il est nommé par d'autres, Andry,

LE CHEVALIER AUX DAMES.

ne endormi, il fut réveillé par une voix qui lui commanda de ſe lever, de prendre de l'encre & du papier dont il auroit beſoin dans la ſuite, & de ſe laiſſer conduire par un Lévrier qu'il apperçut en effet dans l'inſtant au pied de ſon lit. Il obéit, & monta ſur le Lévrier qui d'une courſe plus rapide que le vol d'un Oiſeau, l'emporta en un moment dans un lieu fort gracieux où il vit une Dame encore plus aimable qu'il ſalua, mais dont il ne fut point apperçu. Il ignoroit qu'il voyoit ſans être vu.

Cette Dame qui ſe nommoit *Nobleſſe féminine*, fut accueillie peu après par un jeune Cavalier dont l'air, le port, la démarche & la taille n'avoient rien que de grand & de Majeſtueux : c'étoit *Noble cueur*. Surpris l'un & l'autre de ſe rencontrer, ils ſe font mutuellement beaucoup de queſtions; la Dame pour ſavoir qui étoit le jeune homme, & ce qui l'amenoit dans un lieu auſſi ſolitaire que celui qu'elle habitoit; le jeune homme pour apprendre de la Dame ſon nom, ſa naiſſance, les raiſons de ſa retraite. Avant de répondre à ces queſtions, chacun ſe plaint d'avoir été mal récompenſé de l'Amour, & de n'avoir trouvé de toute part que de la per-

fidie, ou du moins de l'ingratitude.

Ces plaintes, langage ordinaire des Amans, étant finies, le jeune Cavalier raconte à la Dame qu'étant à l'âge de douze ans, *Dame Nature* l'ayant surpris rêvant dans un lieu écarté, *contre le droit cours de son âge*, l'aborda avec beaucoup de douceur, se fit connoître à lui, & ne dédaigna pas de lui donner d'excellens avis touchant la maniere dont il devoit se conduire dans le monde, & sur les piéges qu'il y devoit éviter. Après ces avis que le Cavalier avoit bien retenus, & qui sont tous de pratique, *Nature* lui promit que dix ans après cet entretien elle lui feroit trouver une compagne digne de lui, & avec laquelle il seroit heureux, & l'avertit de n'en pas choisir de lui-même avant ce tems-là, quelque penchant qu'il se sentît pour celles qu'il auroit occasion de connoître:

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Desir (dit-elle) vous fera dur assault,
Et aussy grant empêchement;
Mais obeyr point il ne fault
Tousjours à son commandement:
Celuy qui bon conseil n'entent,
Et laisse ung grant bien pour un maindre,
A la fin souvent se repent,

Et n'eſt pas ſaige de ſe plaindre.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Nature lui fit enſuite le portrait de celle qu'elle lui deſtinoit; ce devoit être une beauté parfaite, enrichie de tous les dons de l'eſprit & du cœur, mais en proie à la calomnie, & expoſée à des rebuts qu'elle ne méritoit pas de ſouffrir. Nature lui dit que ce ſeroit lui qui vengeroit cette aimable infortunée de tous ſes ennemis, lui recommanda de ſe ſouvenir de s'armer alors de courage, & de mériter par ſa valeur le tréſor qu'elle lui promettoit; & pour l'y exciter, elle le nomma *Noble cueur*. A ce nom & à ce récit la joie s'empare de l'ame de la Dame, & paſſe dans tout ſon extérieur : même promeſſe d'un vengeur lui avoit été faite; le voilà enfin arrivé, elle n'en doute point, elle le déclare à *Noble cueur*, & lui dit :

Loüé ſoit qui vous a tranſmy
Au beſoing de ma maladie,
Car par vous ſeul mon bel amy
J'auray ſanté & mélodie:
J'ay eſté longtems enlaidie
Par les excès de vilain cueur,
Mais or fauldra qu'il ſe deſdie
Par vous qui en ſerez vainqueur,

Le Chevalier aux Dames.

Ce *Vilain cueur*, c'eſt l'Auteur du Roman de la Roſe qui par ſes traits injurieux avoit voulu dégrader *Nobleſſe féminine* des honneurs dont elle joüiſſoit, & avoit en effet armé preſque tous les hommes contre elle, ce qui l'avoit contraint de ſe retirer de leur préſence juſqu'à ce qu'elle fût rétablie dans ſes droits. *Noble cueur* s'offre de faire tout ce qu'elle lui preſcrira; ils vont enſemble trouver *Nature* à qui *Nobleſſe féminine* fait de longues complaintes, dans leſquelles elle n'oublie pas de décrier le *Roman de la Roſe*, & dexagérer le tort que ce livre avoit fait à ſa réputation. *Nature* convient de la juſtice de ſes plaintes, déprime les hommes autant qu'elle peut pour la conſoler; & adreſſant enſuite la parole à *Noble cueur*, elle lui rappelle ce qu'elle lui avoit dit lorſqu'il n'avoit que douze ans, & ajoute, parlant de ce qu'il lui reſte à faire:

Par vous que l'on dit & appelle,
Cueur noble en vertu couragié,
Il convient que le faux rebelle
Soit rué jus & oultraigié,
Et que le Dragon enraigié
Laiſſe en paix Dames & Pucelles
Car trop longtemps a fouragié

L'honneur & le vergier d'icelles.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Mais avant de le laiſſer partir pour cette expédition, elle juge à propos, pour animer ſon courage, de l'entretenir de l'exellence des femmes; & vous jugez bien qu'elle eſt éloquente ſur cet article. Comme dans le *Champion des Dames* de Martin Franc, elle inſiſte beaucoup ſur ce que le Sauveur du monde étoit né comme homme dans le ſein de Marie, & elle en prend occaſion de faire le panégyrique de la ſainte Vierge, & d'exhorter *Noble cueur* à avoir une grande confiance en ſa protection. Il part enfin, arrive dane une Iſle où *Vilain cueur* & ſes aſſociés faiſoient leur retraite, entre dans une chapelle, ſe proſterne devant une image de la Vierge, & demande fort ſérieuſement à Marie qu'elle lui donne une pleine victoire ſur ceux qu'il alloit combattre, & qu'elle devoit regarder comme ſes ennemis puiſqu'ils parloient mal de ſon ſexe

Après cette priere dévotieuſement ridicule, il ſe leve, aborde près du Château où réſidoit *Vilain cueur* & ſes compagnons, & ſans s'effrayer des menaces terribles qui étoient écrites ſur les portes de ce Château contre quiconque oſeroit en approcher, il les ſomme de

LE CHEVALIER AUX DAMES.

de paroître, les charge de reproches, & frappe de ſon ſabre une ſtatue qui tenoit au Château. La ſtatue parle, demande du ſecours ; les ennemis ſe montrent, *Noble cueur* redouble de courage à leur vue, & continue les reproches qu'il avoit entamés. C'eſt en cet endroit principalement que l'Auteur cenſure le *Roman de la Roſe*. Il rappelle l'un après l'autre tous les traits injurieux aux femmes qui ſont fréquens dans ce livre, & les repouſſe le mieux qu'il peut, ſur-tout en rétorquant les mêmes traits contre les hommes, & en les accuſant de tous les déſordres qu'il ne pouvoit excuſer dans les femmes. Il ajoute à ces récriminations une longue liſte des femmes qui ont mérité des éloges chez les Hiſtoriens ſacrés & profanes; il y joint le récit de la chûte de pluſieurs hommes célébres dont les mêmes Hiſtoriens font mention, & il prétend qu'il faut plus en accuſer la foibleſſe même de l'homme que l'iniquité de la femme.

Plus (dit-il) eſt homme ſage & expert,
Et moins il devroit conſentir
Choſe parquoy honneur s'y pert,
Ou dont reprouche peut ſentir;
Mais quand il ſe veult aſſentir

Le Chevalier aux Dames.

A beaux parlers des méchants femmes,
Pourvoie donc du repentir
S'il a mal, c'eſt ſa faulte meſmes....

Pourquoy a Dieu voulu donner
A l'omme raiſon ſy notable?
Si non pour vaincre & refrener
Toute temptation nuiſable :
Par raiſon l'on vainct bien le Diable
Qui a trop plus puiſſance & force,
Qu'une femme deſraiſonnable
Que l'omme à la tromper s'efforce.

A folle femme eſt d'inſiſter
Par beau parler & jour & nuit,
Mais à l'omme eſt de réſiſter, &c.

Peu content de cette premiere harangue, *Noble cueur* en fait de ſuite une ſeconde encore plus longue que la premiere, dans laquelle il paraphraſe toutes les Litanies de la ſainte Vierge pour en appliquer aux femmes en général chaque trait d'éloge. Il falloit que ceux à qui il s'adreſſoit euſſent beaucoup de patience pour l'entendre diſcourir ſi longtemps. Mais le plus grand nombre des Poëtes de ce temps-là ne s'embarraſſoient pas d'obſerver les vraiſemblances; peut-être même ne ſoupçonnoient-

ils pas que ce fût un défaut. Attachés aux fictions qu'ils avoient imaginées, & qu'ils n'avoient pas l'art de varier, ils ignoroient celui de s'arrêter où il faut, & de ne dire que ce qui étoit nécessaire.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Vilain cueur vouloit répliquer aux discours de *Noble cueur*, mais celui-ci ne lui en donna pas le tems; il s'élança contre lui avec l'impétuosité d'un Oiseau de proie; le combat fut vif & sanglant, *Vilain cueur* tomba couvert de blessures aux pieds du vengeur des Dames. *Mallebouche*, frere de *Vilain cueur*, eut peu après le même sort; le reste de la troupe prit la fuite, & alla s'enfermer dans le Château. *Noble cueur* les poursuivit; mais n'ayant pû les atteindre il revint joüir du fruit de sa victoire en considérant les corps de ceux qu'il avoit tués, & les apostropha en termes fort insultans. Il retourna ensuite dans la Chapelle pour remercier la sainte Vierge de la victoire qu'il venoit de remporter. La Vierge lui témoigna qu'elle étoit contente de ses services, & l'assura qu'elle avoit toujours eu pour agréable sa dévotion envers elle:

Vostre bon cueur qui despourveu
Ne fut jamès

LE CHEVALIER AUX DAMES.

De trouver plaiſans entremets,
Et de me faire chapelletz,
Jolys dictiers & rondeletz
Et beaux loüanges.

Elle le félicita de ſa victoire, & lui promit que ſon fils l'en récompenſeroit. En attendant elle lui fit préſent d'une épée d'or, & l'honora du titre de *Chevalier de toutes Dames*. Voilà aſſurément de plaiſantes imaginations, bien dignes du ſiecle où elles ont été enfantées. C'eſt là où l'Auteur finit ſon ouvrage ; il avoit ſuivi, en ſonge, *Noble cueur* dans toutes ſes courſes, il avoit entendu ſes entretiens, ſes harangues, ſes prieres, il avoit été témoin de ſa victoire. Et comme c'étoit là qu'il avoit eu deſſein de terminer ſa fiction, il ſe réveilla, & la mit par écrit. Il l'adreſſe, en finiſſant, à celles en faveur deſquelles il avoit composé cet ouvrage ; puis il ajoute :

Se la matiere eſt belle & bonne
Je n'en deſire los, ne pris;
Et s'il y a riens qui mal ſonne,
Il me déplaiſt d'avoir meſpris;
Mais moy qui ceſtuy livre eſcripts
Ne fus qu'au veoir deſtiné,

Et mets partout en mes escripts
Le nom du Dolant fortuné.

LE CHEVALIER AUX DAMES.

Je n'ai point d'autre connoissance de l'Auteur : au bas d'une des gravures en bois qui sont dans son livre, on trouve le nom de *François Oudet* ; mais il y a apparence que c'est le nom du Graveur. L'édition que j'ai vue a été faite à Metz, *la Vigile de sainte Agathe ; l'an 1516.* c'est un petit in-4°.

C'est encore sur le même pied d'Apologie des femmes qu'il faut regarder un ouvrage du même temps, intitulé : *la faulceté, trayson, & les tours de ceux qui suivent le train d'amour.* J'ignore aussi quel est l'Auteur de ce long poëme, dont j'ai vu une édition in-4°. sans date & sans indication du lieu de l'impression. Voici une légere idée de la fiction employée par l'Anonyme.

Une Dame, quoique jeune & aimable, paroissoit insensible aux traits de l'Amour. Instruite de la perfidie de celui-ci, & du deshonneur qu'il causoit à ceux qui se rangeoient sous son étendart, elle prend pour ses amis & ses conseillers *Raison & Honneur*. L'Amour s'en irrite, se déguise en *Fauconnier*, se met au service d'*Honneur* qui avoit prin-

LE CHEVALIER AUX DAMES.

cipalement la garde de la Dame ; & par cet artifice il trouve moyen de voir ſouvent celle-ci, & de lui parler. On ne converſe pas ſans danger avec l'Amour. La belle l'apprit à ſes dépens : elle devint ſenſible, ne ſe défia point des premiers mouvemens ; l'Amour ſçut adroitement écarter *Honneur*, & prit lui-même la conduite de la Dame, d'abord ſous le nom d'ami & de protecteur, & enſuite ſous le nom de Maître qui diſpoſe en Souverain. *Raiſon* informée de ce changement, entre en colere, & abandonne la Dame. Que devenir quand on n'a plus avec ſoi ni *Raiſon*, ni *Honneur* ! L'Amour jouit du fruit de ſa ſéduction, & ſuivant après cela ſon inconſtance naturelle, il écoute les avis artificieux de *Vagabond* qui lui conſeille d'aller faire ſentir ailleurs l'étendue de ſon pouvoir.

L'éloignement de l'Amour laiſſe la Dame ſéduite en proie à la plus vive douleur, & à une foule d'ennemis qui l'aſſiégent dans le Château où elle s'étoit enfermée. Elle invoque en vain un ſecours qui lui eſt refuſé : *Déconfort* ſe ſaiſit de ſa perſonne ; elle eſt traînée devant *Fortune* qui la condamne à un ſupplice auſſi dur qu'ignominieux. *Déconfort*

LE CHEVALIER AUX DAMES.

presse l'exécution de la sentence. La Dame a recours aux supplications & aux larmes ; elle attendrit son Juge ; elle le rend sensible à la pitié ; il révoque la sentence qu'il avoit prononcée, se déclare le protecteur de la belle infortunée ; *Raison* revient & reprend sur elle le domaine qu'elle avoit auparavant. La belle reconnoît son erreur, & passe le reste de ses jours à pleurer sa foiblesse, & à gémir d'avoir été séduite. Je passe tous les incidens que l'Anonyme amene sur la scene pour orner son récit, tous les épisodes qu'il a jugé à propos d'y enchâsser.

J'ai dit que cet ouvrage est une apologie des femmes contre les hommes, parce que le but principal de l'Auteur est de montrer que la séduction ne vient que de ceux-ci, qu'ils mettent tout en œuvre pour abuser de la foiblesse du sexe, & que lorsqu'ils ont réussi, ils ne tardent pas à oublier leurs promesses, à violer leurs sermens les plus solemnels, & à abandonner celles qui ont eu la simplicité de se fier à leurs paroles. Toutes les réflexions dont ce poëme est semé ne tendent qu'à ce but. L'Auteur, quel qu'il soit, versifie aisément, & ne manque ni de force, ni de viva-

AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT.

cité dans ſon ſtyle. Il emploie tantôt les vers de quatre pieds, tantôt ceux de cinq.

LES AMOURS DE PAMPHILE & de Galatée.

Ce que l'Auteur appelle les ruſes de l'amour, m'a paru décrit avec encore plus de naïveté dans le *Livre des amours de Pamphile & de Galatée*, compoſé pour Charles VIII. préſenté à ce Prince avant qu'il allât porter ſes armes en Italie, & imprimé à Paris *pour Antoine Vérard*, le 23. Juillet 1494. L'exemplaire de cet ouvrage que j'ai vu à la Bibliothéque du Roi, eſt un petit in-folio, ſur velin, orné d'un grand nombre de figures enluminées. L'Auteur ne m'eſt point connu. Dans la premiere figure de l'exemplaire que je cite, il eſt repréſenté à genoux, vêtu d'une robe longue, garnie de fourrures ſur les devans, & ſur les manches qui ſont fort larges; il tient dans ſes mains un livre qu'il préſente au Roi. Dans la Ballade qui ſert comme de dédicace, il dit:

Le Dieu d'amours qui par amour loyal
Voulut aymer du monde la plus belle,
Tant par amours, que ſon Palais royal

Prendre voulut & eslire avec elle,
Par sa bonté infinie, éternelle
'Accroisse bruit au puissant Roy de France
Charles huitiesme, pour lequel en substance
De Pamphile & Galathée sage
Traicté d'amours j'ay les faitz à plaisance
Pour passer temps, car sans quelque doubtance
Siége d'amours gist en noble couraige.

Amours de Pamph. et de Galat.

L'Anonyme finit ainsi cette Ballade en priant Charles VIII. d'agréer son travail.

Prince puissant mon chief, mon assurance,
Mon seul escu, & ma seulle espérance,
Prenez à gré ce très-petit ouvraige;
C'est passe-temps, une réjoüissance,
Et si voit-on dedans que en ceste dance
Siége d'amours gist en noble couraige.

Cet ouvrage paroît être une traduction libre & paraphrasée d'un poëme Latin en vers élégiaques, qui sont rapportés aux marges du livre, soit que l'Anonyme soit lui-même l'Auteur de ces vers Latins, soit qu'il les ait copiés de quelque autre.

Voici en quoi consiste la fiction de ce livre. Pamphile, voisin de Galatée, voit cette jeune fille, en devient amoureux, & forme le projet de l'épouser. Mais comme il avoit peu de naissance

Amours de Pamph. et de Galat.

& de biens, & que Galatée étoit riche & de famille plus distinguée, il craint de former des vœux inutiles, & s'adresse à Venus qui lui donne une grande partie des conseils qu'Ovide a mis en œuvre dans son art d'aimer. Pamphile ne veut suivre que ceux qui lui paroissent s'accorder avec l'honneur, & cependant il se persuade que s'il peut faire connoître son amour à Galatée, il pourra l'enflammer du même feu dont il brûle pour elle, & parvenir à l'union qu'il désire. Dans cette vûë il va trouver une de ses intriguantes, habiles à tromper la vigilance des parens, à séduire de jeunes cœurs, & à favoriser par intérêt dans les autres les mêmes passions ausquelles elles ont sacrifié elles-mêmes leur jeunesse. Pamphile lui ouvre sa bourse, & lui promet encore de plus grandes récompenses si elle peut lui gagner le cœur de Galatée, & lui obtenir le consentement des parens de cette fille. Elle promet tout, & l'intrigue se nouë. Il ne me conviendroit pas d'en exposer toutes les circonstances. Les Romans ne les font que trop connoître. Il me suffit de vous dire que tout ce jeu m'a paru bien suivi dans l'ouvrage de l'Anonyme. Il y peint

fort naturellement toutes les souplesses de l'intriguante, les détours qu'elle prend pour s'enrichir des deux côtés, les artifices qu'elle emploie pour irriter les passions de ceux qu'elle sert, par les obstacles qu'elle fait naître ou qu'elle suppose, l'art avec lequel elle sçait ménager les entrevûës, & enfin la satisfaction de Pamphile & de Galatée que leurs parens mutuels accordent aux vœux réciproques de l'un & de l'autre.

J'attribuë au même Anonyme un ouvrage d'un genre bien différent, c'est une traduction en vers François des *Vigiles des Morts* à neuf pseaumes & neuf leçons, avec antiennes, répons & versets, présentée aussi à Charles VIII. & imprimée à Paris pour Antoine Vérard, in-4°, sans date. Voici sur quoi j'appuie cette conjecture. Dans l'exemplaire que j'ai vu de cette traduction, & qui est sur velin, avec des figures enluminées, l'Auteur est représenté dans la premiere figure avec le même habillement & dans la même attitude, qu'on le voit dans la premiere figure des amours de Pamphile & de Galatée : de même que ce livre, la traduction commence aussi par une Bal-

AMOURS DE PAMPH. ET DE GALAT.

lade adreſſée à Charles VIII. & l'Auteur, non-ſeulement s'exprime à peu-près de même dans l'une & l'autre ; mais de plus il fait aſſez clairement entendre dans la Ballade qui eſt au-devant des Vigiles des Morts, qu'il avoit déja préſenté à Charles VIII. quelque ouvrage de galanterie.

Apres tout dit & livres de plaiſances
Les ditz de Job tranſlatez en ſubſtance
Je vous ay fais, en ma ſimple orature.

Cette Ballade finit auſſi à peu près de même que la premiere :

Prince Royal où giſt toute puiſſance ;
Prenez à gré par votre bienveillance
Ce que j'ay fait, en ma povre facture :
L'ame paiſſez après resjoüiſſance ;
Car le corps meurt, & l'ame tousjours dure.

Comme l'Anonyme fait toujours parler Job dans l'Office qu'il a traduit, on n'eſt pas ſurpris qu'il prétende que ce ſaint homme a récité en ſon nom tous les Pſeaumes qui ſont partie du même Office.

COQUILLART.

Coquillart, Official de Reims, eſt

tombé dans les mêmes défauts que le *Chevalier aux Dames* reproche au Roman de la Rose : ce Poëte semble n'avoir pris la plume que pour décrier les femmes : les portraits qu'il en trace, les discours qu'il leur fait tenir, le caractere qu'il leur donne, les indécentes libertés qu'il en raconte d'un style goguenard & burlesque, ne tendent qu'à les déshonorer. Mais je ne sçai si le Poëte ne s'est pas encore plus déshonoré lui-même par le libertinage qui regne dans ses écrits ; ce qui a fait dire à Pierre Grognet dans sa piéce intitulée, *de la loüange & excellence des bons Facteurs*, &c. COQUILLART.

Quant au regard de Coquillart
C'étoit un Composeur gaillart.

On sent en effet dans les ouvrages de ce Poëte, un homme qui se fait un mérite d'oublier ce qu'il devoit à son caractere & à sa place. Je n'ignore pas qu'il a toujours eu, & qu'il a encore des partisans, & presque des admirateurs. On me dispensera d'en augmenter le nombre : j'ai lû ses poësies, & je n'y ai presque rien trouvé qui méritât d'être remarqué.

Je conviens que l'Auteur écrit avec

COQUILLART.

Lettr. à M. Tartel, au-devant de la nouv. éd. de Coquil.

facilité, qu'il parle bien pour son tems; qu'il vivoit dans un siécle où il s'est passé de grandes choses concernant la discipline Ecclésiastique, & qu'il peut les avoir euës en vûë au milieu de ses saillies burlesques. Mais ce dessein ne s'apperçoit pas facilement; il faut le deviner; & la seule chose qui s'y montre à découvert, c'est la maniere hardie avec laquelle il parle des personnes & des choses les plus respectables; ce sont les ordures dont il salit presque toutes ses pages; c'est le ton de satyre & de licence sur lequel il est toujours monté. Et voilà, sans doute, ce qui a mis tant de lecteurs dans ses intérêts; ce qui lui a procuré tant d'admirateurs. Peut-être aussi, dit Monsieur l'Abbé Massieu, que ceux qui sont si charmés de cet Auteur, se laissent surprendre par les titres qu'il met au haut de ses piéces, & qui d'ordinaire ont quelque chose de neuf & de riant; mais si l'on y prend garde, il s'en faut bien que les piéces tiennent tout ce que les titres promettent.

Hist. de la poës. Fr. p. 280.

La plus longue, intitulée *les Droicts nouveaux*, est un amas de questions dont le plus grand nombre ne regarde que ce que la cupidité peut faire rechercher

dans les femmes ou par les femmes elles-mêmes. Ces questions sont proposées sans voiles, & toujours décidées de même. C'est une espéce de Code de libertinage, qui ne convient pas plus au siécle de Coquillart qu'aux autres siécles, parce que la corruption a toujours été plus écoutée que la vertu. Le Poëte moralise cependant quelquefois, comme dans ces vers :

COQUILLART.

Coquill. p. 19.

Ne suivons plus d'amour l'escolle,
On n'y list que de tromperies.
La science est folle parolle,
Les grans juremens menteries,
Les statutz, ce sont joncheries,
L'université, c'est malheur,
Les bedeaux, lardons, mocqueries ;
Faulte de sens, c'est le recteur,
Trahison, en est ung docteur,
Faulceté en est le notaire,
Avarice est le conservateur,
Injure, elle lit l'ordinaire,
Détraction, c'est le libraire,
Suspection, c'est le greffier,
Dire tout, c'est le secrétaire,
Rudesse, c'est ung messagier,
Desdaing, c'est un premier huyssier

COQUILLART.

Qui garde les huys & feneſtres,
Refus, eſt le grand chancelier,
C'eſt celui qui paſſe les maiſtres.

Le Plaidoyer d'entre la Simple & la Ruſée, contient quelques traits ſatyriques contre les gens de Juſtice. Mais ce qui domine encore le plus dans cette piéce, c'eſt l'obſcénité. Deux femmes ſe diſputent un Amant, les Avocats plaident pour & contre, les droits de chaque partie ſont expoſés, détaillés, prouvés, & ces droits reſpectifs, mis en ſi grand jour, ne ſont pas certainement fondés ſur la bonne conduite, ni ſur les mœurs réglées des parties: le Juge interrompt les Avocats; ceux-ci reprennent leurs plaidoyers: il y a enquête; on écoute les témoins. C'eſt une procédure en forme; mais je n'aurois pas voulu en être l'Ecrivain.

Dans *le Blaſon des Armes & des Dames*, le Poëte examine leſquelles doivent avoir la préférence. C'eſt encore une eſpéce de plaidoyer; les Armes & les Dames vantent tour à tour leurs avantages, ſurtout par rapport à un Prince, & Coquillart ſuivant toujours ſa morale licentieuſe, conclut qu'un Prince doit aimer les unes & les autres.

Le Monologue de la Botte de foing, & *le Monologue du Puys*, font deux récits d'avantures dignes de tenir leur place dans ces hiftoriettes qui amufent les efprits frivoles & peu fcrupuleux. *Le Monologue des Perrucques*, que d'autres intitulent mieux *le Monologue du Gendarme caffé*, eft encore plus indécent. Il falloit que Coquillart eût un grand goût pour les turpitudes. Voici le commencement du portrait que le Gendarme fait de lui-même.

COQUILLART.

Hommes d'armes caffés de gaiges
Comme moy par mont & par val,
Sur les champs portant leurs bagages
A pied, par faulte de cheval,
Fortune me tient fon vaffal,
Povreté m'a en fes aboys,
Et fuis, pour briefs propos final,
En point comme ung brigant de boys.
J'ay perdu chevaulx & harnoys
A trois beaulx dez par mons & vaulx;
Ma lance eft au grenier aux noix,
Qui fert à fécher les drappeaulx;
J'ay mangé efpée & houfeaulx:
Qui n'a point argent rien ne paye.
Rendre me fault par mes aveaux,

COQUILLART.

En quelque vieille morte-paye.
Mon pourpoint eſt de vieille ſoye,
Deſrompu & tout décaſſé,
Et me nomme-on où que je ſoye,
Le Gendarme fumeux caſſé,
Mince d'argent, povre endoſſé,
Nu & eſpris pour tout comprendre;
Pour tréſor que j'aie amaſſé,
Larron ne ſe fera ja pendre.

Ce Monologue eſt ſuivi de trois ou quatres Ballades qui n'ont rien d'intéreſſant : elles terminent le volume des poëſies de Coquillart, mais il n'eſt pas sûr que ces Ballades ſoient de lui. La Croix-du-Maine après le dénombrement des piéces de ce Poëte, dont je viens de parler, lui attribuë *le Purgatoire des mauvais Mariʒ*, & *l'Advocat des Dames de Paris allant aux pardons*. Nevizan dans ſa Foreſt nuptiale, ouvrage Latin, &, après lui, François Hotman dans ſon *Matago de Matagonibus*, y ajoutent *le trop tard Marié*, & *la loüange & beauté des Dames*. Mais ces quatre ouvrages appartiennent à d'autres Auteurs, dont on ignore les noms. Il n'y a pas même lieu de penſer que Nevizan les donnât à Coquillart : l'endroit de ce

Note de la dern. édit. de Coquill.

Jurisconsulte Goguenard lû avec attention, porte à croire qu'il en reconnoissoit pour peres d'autres Auteurs, mais dont les noms ne lui étoient pas connus. J'ai vu une édition ancienne du *Trop tard marié*, sous ce titre, *la résolution de ni trop tôt ni trop tard marié.* C'est une piéce fort courte : l'Auteur y est plus contraire que favorable au mariage. Il veut que l'on ne contracte pas cet engagement ni trop jeune, ni dans un âge trop avancé ; surtout si l'on épousoit alors une personne beaucoup plus jeune que soi. Dans quelques éditions du *Reboux de Matheolus*, ou du *Résolu en mariage*, ce qui est le même ouvrage sous deux titres différens, on a placé comme introduction à ce livre, la piéce que je viens de citer.

COQUILLART.

Je ne vous ai rien dit de la vie de Coquillart, parce qu'on en ignore les circonstances. La Croix-du-Maine dit qu'il *florissoit à Reims en Champagne en* 1478. En effet on trouve dans *l'Enqueste de la Simple & de la Rusée*, deux dates, l'une de 1470. & l'autre de 1478. Notre Poëte vivoit encore sous Charles VIII. comme il paroît par une piéce fort courte qu'il composa pour l'entrée du Roi dans la ville de Reims,

Lettre au-devant de la même édit.

COQUILLART.

lorsque ce Prince y alla se faire sacrer en 1484. *Jean Juvenal des Ursins*, Archevêque de Reims, dans son Testament du 18. Septembre 1472. nomme pour exécuteur un Guillaume Coquillart. Mais il n'est pas sûr que ce soit le nôtre. La fin de ce Poëte fut singuliere, si l'on doit prendre à la lettre ce qu'en dit Marot. Il perdit une somme considérable à *la Morre*, sorte de jeu qui étoit en usage dans ce tems-là, & dont il est parlé dans le *Champion des Dames* par Martin Franc (folio verso 159.) & il conçut un si grand chagrin de cette perte qu'il en mourut. Marot qui badinoit sur tout n'a pas manqué de badiner sur cette avanture : car faisant allusion aux trois coquilles d'or que ce vieux Poëte portoit dans ses armes, il s'égaye en ces termes aux dépens de son confrere en Apollon.

La Morre est jeu pire qu'aux Quilles,
Ne qu'aux échecs ne qu'au quillart ;
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit sa vie & ses Coquilles.

On trouve dans les œuvres Latines en vers & en prose de *Nicolas Ori*, de Reims en Champagne, imprimées

en 1507. in-folio, à Lyon, trois Epigrammes adressées à Guillaume Coquillart, mais elles ne contiennent rien qui puisse servir à faire connoître ce dernier. Ses poësies ont été imprimées plusieurs fois dans le seiziéme siécle; & c'est sur ces éditions qu'a été faite la plus correcte de toutes, donnée à Paris chez Urbain Coustelier en 1723, in-8°.

COQUILLART.

SIMON BOUGOUINC.

Simon Bougouinc, Valet de Chambre du Roi Louis XII. quoique simple Laïc, a fait un meilleur usage que Coquillart de son goût pour la versification; il n'a cherché qu'à instruire. La morale est le seul but de son poëme Dramatique intitulé, *l'homme pescheur & l'homme juste, par personnages*, représenté dans la ville de Tours vers la fin du quizième siécle, & d'un autre poëme qui a pour titre *l'Espinette du jeune Prince conquérant le Royaume de bonne renommée.* Je ne vous dirai rien aujourd'hui du premier, mon dessein, comme je vous en ai déja averti, étant de vous entretenir de suite des piéces Dramatiques depuis leur origine jusqu'à nos jours.

SIM. BOUGOUINC.

L'Espinette du jeune Prince est aussi par personnages; mais ceux-ci sont tous des êtres Métaphysiques, suivant le goût qui s'étoit introduit en France, parmi nos Poëtes, surtout depuis le Roman de la Rose. J'avois pensé d'abord que le dessein de Bougouinc avoit été d'instruire quelque Prince particulier; mais en lisant son poëme je me suis apperçu que ses instructions étoient générales, & qu'elles regardoient indistinctement tous les Souverains. L'Auteur s'en explique lui-même dans les vers suivans, où il apporte aussi les raisons du titre singulier qu'il donne à son poëme:

J'ay mys en ce livre, & tout spécifié
D'ung jeune Prince très-bien pacifié,
Pour mieulx donner bon & noble couraige
Aux jeunes Princes, comme ay notifié,
Affin que mieulx soit bien fortifié
Leur noble cueur en tout lieu & passaige,
Desquels en a de cueur & de couraige,
Qui bonne mœurs ont de leurs prédécesseurs
Vrays lignagiers, suyvent par bon usaige,
Sans deshonneur faire à leurs successeurs.

Tels jeunes Princes je puis assez comprendre
En ce Traicté, sans qu'en soys à reprendre,
Qu'est *l'Espinette* nommé, com je recorde:

SIM. BOUGOUINC.

Car tout ainsy que pour très-mieulx apprendre
D'une Espinette, sans aultre leçon prendre,
Grosse & menuë y fault & mainte corde,
Affin que mieulx doulcement on l'accorde,
Et le son faire bien plus harmonieux,
Et plus haultain, & plaisant sans discorde,
Sans estre à nul fâcheux & ennuyeux.

Aussi j'ay mis en ce présent Traicté
Plusieurs chapitres dans lesquels j'ay traicté
De remontrances par maints & divers vers,
Pour remonstrer à tout Prince affetté,
Jeune & plaisant, qu'il doit estre affecté
D'estre paisible, courtois & non parvers,
Et pour le rendre, à droit & à travers,
Amoureux, courtois, sage & prudent,
Et que les sens de lui soient descouvers
En bon renom vers tous très-évident.

Tel est en effet le plan général de ce poëme qui est extrêmement long & ennuyant, & divisé en cinq livres. En voici une courte Analyse. L'Auteur voulant instruire un jeune Prince selon les différentes situations dans lesquelles il peut se trouver, prend son éleve au moment où les passions commencent à se faire sentir, lui en fait voir les dangers, lui apprend à les éviter, lui fait connoître les sociétés qu'il doit pratiquer, les amis qu'il lui con-

SIM. BOUGOUINC.

vient de choiſir ; comment il faut qu'il ſe comporte dans la paix & dans la guerre, au milieu de ſes conſeils & dans ſa vie privée. Pour donner ces inſtructions, il a recours à la fiction, & voici celle qu'il emploie.

Se promenant au mois de Mai dans un lieu ſolitaire, il y entend les gémiſſemens d'un jeune homme qui ſe plaint de ſon infortune. C'eſt le jeune Prince à qui l'amour fait pouſſer des ſoupirs & répandre des larmes. L'Acteur, c'eſt-à-dire, l'Auteur, informé du ſujet de ſa douleur, s'approche, le conſole, ſe fait écouter, & inſtruit le jeune Prince de la différence de l'amour honnête & de celui qui ne l'eſt pas. Touché de ſes diſcours, & effrayé des égaremens où il alloit ſe livrer, le jeune Prince va retrouver ſon pere inquiet de ſon abſence, & il en eſt reçu avec de grandes démonſtrations de joie. C'eſt ici une longue paraphraſe de la parabole de l'Enfant prodigue. Le pere réduit peu après à l'extrêmité par l'âge & la maladie, appelle ſon fils, lui donne des avis fort ſages, & confie ſa conduite à ſix Chevaliers pour leſquels il le conjure d'avoir toujours une entiere déférence & une confiance ſans bornes.

bornes. Ces six Chevaliers sont *Cueur attrempé*, *Sens pourveu*, *Avoir suffisant*, *Pouvoir patient*, *Conseil mesuré*, & enfin *Vouloir asseuré*. Le pere détaille les bonnes qualités de chacun, les avantages que son fils pourra retirer de leur compagnie; & au contraire, les malheurs dans lesquels il tombera s'il s'en sépare, ou s'il les force à le quitter. A ces instructions succédent celles qu'il lui donne sur les états principaux qui distinguent les hommes entre eux, le Clergé, la Noblesse, la Magistrature & les Artisans, & principalement ceux qui sont occupés aux travaux de la campagne.

SIM. BOUGOUINC.

Ces instructions étant finies, le pere meurt. Voilà le fils maître de lui-même: il donne les premiers jours à l'affliction: l'Auteur qui paroît ici comme son Mentor, le console, & n'a pas beaucoup de peine. La douleur passée, le jeune Prince accompagné de ses six Chevaliers, prend le plaisir de la promenade: Il y rencontre *Jeunesse & Folie*, avec qui il s'entretient. Il se laisse conduire par elles à *Folle amour*, sans aucun égard pour ses compagnons qu'il abandonne. En leur place, *Folle amour* lui associe *Mallebouche & Faintise*, à

SIM. BOUGOUINC.

qui il témoigne de l'affection malgré le portrait trop à découvert qu'elles font d'elles-mêmes. Cette nouvelle compagnie acheve de le dégoûter des six Chevaliers qui tiennent conseil entre eux pour aviser aux moyens de détourner le jeune Prince de la voie pernicieuse dans laquelle il s'est engagé; & qui vont le trouver ensuite pour lui remontrer ses égaremens. Mais *Folie* les chasse, & le jeune Prince s'en applaudit.

L'Auteur, ou le Mentor, plus heureux que les Chevaliers, inspire au Prince de la honte pour sa conduite, & l'engage à quitter *Folle amour* & sa suite, à l'exception de *Jeunesse* qui ne les perd point de vûe. Arrivés au *Port de salut*, ils trouvent *Connoissance* qui étoit sur la Mer dans le vaisseau *de bonne Volonté*, & qui tenoit à sa main un aviron. *Connoissance* fait la Confession du jeune Prince, qui convient de tout ce qu'elle lui reproche, s'en humilie, & entre avec son Mentor & *Jeunesse* dans le vaisseau de bonne Volonté. *Connoissance* les passe au-delà de la *Mer périlleuse*, & ils trouvent à l'autre bord un Hermite nommé *le Pere des Vertus* & son *Page* appellé *bonne Compagnie*. L'un & l'autre donnent des avis au

jeune Prince, & le conduisent avec *Connoissance* devant *la Forge de Nature*, qu'ils quittent pour le mener au *Château des Vertus* commandé par *Raison*, & dont le portier étoit *bon Desir*. Celui-ci ayant introduit le Prince & sa suite, *Raison* parle au Prince, & lui donne divers conseils mêlés de quelques reproches. Le Prince paroît ensuite devant les *Vertus* qui lui font un accueil très-favorable. Ces Vertus étoient *Humilité*, *Largesse*, *Chasteté*, *Patience*, *Abstinence*, *Diligence*, *Charité*, *Foi* & *Espérance*. Toutes ensemble présentent de nouveau à *Raison* le Prince que *bonne Compagnie* avec le Mentor conduit de-là à la maison de *Fortune* où il demeure peu de tems.

SIM. BOUGOUINC.

Fatigué de tant de courses différentes, le jeune Prince s'endort près d'une fontaine à l'ombre d'un boccage, & pendant le sommeil il voit en songe.

Une très-belle, gentille & noble Dame,

pour laquelle il conçoit une violente passion. A son réveil, il fait à son Mentor le récit de son songe, ce qui donne lieu à celui-ci de lui parler fort au long *de la diversité des Amans & des Amies*. En cheminant, durant cet en-

SIM. BOU-GOINC.

tretien, ils arrivent *devant le Dieu d'Amours & devant Venus*, qui converſent ſucceſſivement avec un *Hermite* & *un jeune homme d'Egliſe*. Le premier dit beaucoup d'injures à Cupidon & à ſa mere, le ſecond s'en laiſſe ſéduire & conſent de demeurer avec eux.

Le jeune Prince a audience à ſon tour: Cupidon & Vénus n'omettent rien pour l'engager à ſe ranger ſous leurs étendarts; mais il a aſſez de force pour leur réſiſter, quoiqu'en ſoupirant & en laiſſant paroître quelque foibleſſe. Sa victoire lui mérite d'être encore reçu au *Château des vertus*, où après que *Raiſon* l'a encouragé, la *Dame de bon gouvernement* acheve de le fortifier & de l'éclairer, s'unit à lui par les liens du mariage, & le fait conſentir à reprendre à ſa ſuite les ſix Chevaliers qui lui avoient été donnés par ſon pere. Ceux-ci avertis de ce qui ſe paſſoit, reviennent trouver le Prince & ne le quittent plus. Le Prince médite d'entreprendre avec eux, & ſoutenu de troupes convenables, la conquête du *Royaume de bonne renommée*: mais auparavant ils vont demander du ſecours au *Duc de vraye amour* qui leur accorde ſes trois fils, *Cueur diligent*,

Espoir & *franc Cueur*, & l'élite de ses troupes. Enfin après avoir tenu quelques conseils de guerre, toute l'armée forme le siége de la *Ville de Noblesse*, met en fuite le *Roi de confusion*, & taille en piéce la plus grande partie de ses troupes composées des *gens de malice* & des gens d'*iniquité*. SIM. BOUGOUING.

Après cette victoire, nos braves s'embarquent pour *l'Isle de paix*, située sur *la Mer pacifique;* & lorsqu'ils y sont arrivés, tous les Princes & Seigneurs du *Royaume de bonne renommée* viennent se ranger auprès du jeune Prince qui est couronné Roi dudit Royaume. Cette cérémonie étant faite, tous se rembarquent, & font leur entrée dans la Ville de *Noblesse*, d'où le jeune Prince envoye chercher au *Château des Vertus* la *Dame de bon gouvernement*, qui vient elle-même à la Ville de *Noblesse* ayant les Vertus à sa suite, & qui est couronnée Reine avec beaucoup de solemnité. Le premier soin du Prince, après toutes ces cérémonies, est de visiter son Royaume, & de réformer tous les abus qu'il y trouve dans l'Etat séculier comme dans l'Etat Ecclésiastique. L'Auteur le laisse dans cette visite.

SIM. BOUGOUING.

Vous voyez par ce que je viens de rapporter quel est le plan & quel est la conduite de ce poëme. Tout y est personnifié, & chaque personnage est représenté sous son caractere, soit que l'Auteur le peigne lui-même, soit qu'il fasse parler ses Acteurs, ce qui est le plus ordinaire. Souvent même il ne fait qu'analyser leurs discours, lorsque c'est lui qui parle. En général il y a beaucoup de verbiage dans ce poëme, & bien des répétitions. Les mêmes maximes y sont souvent rebattuës avec une monotonie qui fatigue. Je n'y ai point trouvé de ces traits naïfs qui réveillent le lecteur, & qui ne manquent point dans plusieurs Poëtes du même tems, comme je l'ai déja observé. Il n'y a non plus, ni exemples, ni faits pour appuyer les moralités, & en interrompre la trop grande uniformité. La Théologie de l'Auteur n'est pas toujours aussi exacte que sa morale, témoin ce qu'il dit des prétendus *Lymbes* où il renvoye les enfans morts sans avoir été baptisés, & qu'il distingue pour le lieu & pour les peines de l'Enfer des réprouvés.

Voy en après les Limbes où sont mys
Tous les enfans qui sont morts sans baptême;

En chault ne froit ils ne sont point commys
Pour endurer; mais du tout sont demys
De la lumiere, qui leur est piteux tesme;
Là ils n'ont pas douleur, ne payne mesme.

SIM. BOUGOUINC.

Quoiqu'il se donne pour un homme très-pacifique, & qui n'a jamais eu ni *plaid*, ni *procès*, il ne peut contenir son zéle lorsqu'il parle des *Turcs*; il les charge d'injures, & répete plusieurs fois que toute la Chrétienté devroit s'armer pour les exterminer. Il anime, autant qu'il est en lui, toutes les Puissances Temporelles & Ecclésiastiques à leur faire la guerre, & peu s'en faut qu'il n'en fasse un acte nécessaire de Religion. Je ne rapporterai que ce qui suit de ses longues déclamations sur ce sujet:

Les Nobles sont puissans, fermes & fors
A batailler pour la foy Catholique;
Mais peu de gens s'en sont empeschés, fors
Les Roys François qui ont fait leurs effors
De conserver le Siége Apostolique......
Noblesse deust contre ces maudits Turcs
Mettre en avant fiers assaulx & alarmes.
Sont-ils plus forts, ventres ont-ils plus durs
Que nous n'avons? Ont-ils plus puissans murs,
Meilleurs chevaulx, ou plus hardis gens d'armes,

SIM. BOUGOUINC.

Lances, passotz, pertuysarnes, guysarmes,
Bastons à feu, deniers à grosses sommes?
Sont-ils de fer, n'acier n'en plus que sommes?

Puis s'adressant au Pape, il dit:

O Pere sainct! vous devez exciter
Crestienté par alliance unye,
Princes & Roys convoquer & citer,
Que chascun d'eulx se veuille exerciter
A subjuguer la faulse tyrannie
Des villains Turcs, & grosse compaignie
Faire appliquer devant Constantinople:
Là doit aller tout franc couraige & noble.....

Empereurs, Roys, Ducs, Comtes & Barons,
Princes, Seigneurs, devroient aller combatre
Ces Chiens mastins, *Turcs* & mauldits larrons,
A force d'armes, à naufs & avirons,
Et d'un cueur noble se devroient tous esbattre
A courir sus, & les tuer & battre,
Et hors des pays rudement les chasser;
Noblesse doit tout ce fait pourchasser.

Ces desirs de l'Auteur de voir armer toute l'Europe contre les Turcs, ne seroient-ils pas une preuve qu'il a composé son poëme avant le commencement du regne de Louis XII. puisque dans les premieres années de ce regne on arma en effet contre les Turcs? Mais Bougoinc ne fait point connoî-

tre en quel tems il écrivoit. Il dit seulement en finissant son ouvrage, qu'il étoit jeune lorsqu'il le composa : SIM. BOUGOUINC.

Oeuvrés que soys d'escusance traité,
Veu mon jeune âge.

La Croix-du-Maine & du Verdier appellent l'Auteur *Bourgoin ;* mais il se nomme lui-même *Simon Bougoinc* dans les lettres initiales des quatorze derniers vers de son poëme.

ROBERT GOBIN.

Le projet de Robert Gobin est plus étendu dans ses *Loups ravissans*, que celui de Simon Bougoinc dans son *Espinette du jeune Prince.* Il tend à instruire tous les Etats. *Prestre*, *Maistre ès Arts*, *Licentié en Decret*, *Doyen de Chrestienté de Laigny-sur-Marne*, *au Diocèse de Paris*, & *Avocat en Court d'Eglise*, on sent dans son ouvrage un homme versé dans la science Ecclésiastique, & qui joignoit à beaucoup de zéle un grand penchant à la satyre. Son livre qui par sa grosseur montre plus la fécondité de sa plume que la justesse de son esprit, est, comme il s'exprime lui-même, un *Doctrinal moral*, *lequel alle-*

ROBERT GOBIN.

gue les vices des mondains loups ravissans, & les vertus de sainte doctrine obvians à la malice d'iceulx Loups. C'est une *Estraine* qu'il vouloit faire le premier jour de Janvier *à sa bonne mere l'Université de Paris, qui l'avoit nourri de son lait;* & l'on peut croire qu'elle a du moins reçu favorablement sa bonne intention. Mais aussi est-ce tout ce que l'Auteur avoit droit d'attendre.

Rien en effet de plus bizarre & de moins convenable, ce semble, à son but, que le tour qu'il prend pour détourner du vice ceux qu'il avoit dessein d'instruire. Les *Loups ravissans* parlent chez lui aussi souvent, & presque toujours plus long tems que *sainte Doctrine:* & que ne disent-ils pas? Les maximes les plus corompuës sont toujours dans leur bouche; leur école est celle du libertinage le plus outré; les peintures qu'on y fait des vices qu'on doit le moins nommer, y sont extrêmement libres; tout y est montré sans voile; tout y est dit sans énigme. Il est vrai que chaque discours libertin est aussitôt contredit par un autre discours dont la morale est saine & conforme aux vraies regles des mœurs. Mais c'est précisément cette bizarre maniere d'ins-

truire qui eſt repréhenſible.

ROBERT GOBIN.

Cet ouvrage eſt d'ailleurs très-diffus, & fort ennuyant. Il eſt en proſe & en vers; & dans l'un & l'autre genre l'Auteur écrit mal, & tombe dans des redites & dans des digreſſions continuelles. Il habille diverſement le chef de ſes Loups raviſſans; & il le fait paroître tantôt ſous l'habit de quelque Ordre Religieux, tantôt ſous celui d'un ſimple Eccéſiaſtique, d'un Bénéficier, d'un Prélat même; quelquefois auſſi ſous celui d'un homme du monde, élevé à quelque place diſtinguée. Cette variété d'habits eſt ordinairement, en elle-même, & dans l'explication qu'en donne l'Auteur, une ſatyre de tel Ordre Religieux, de tel Etat, ſoit régulier, ſoit ſéculier. Mais dans tout cela je n'ai rien trouvé de remarquable que la grande liberté avec laquelle Gobin s'exprime.

En pluſieurs endroits de ce livre, l'Auteur fait l'éloge de l'Univerſité de Toulouſe, ce qui pourroit faire croire qu'il y avoit étudié. C'eſt de-là, par exemple, qu'il fait venir *bonne Doctrine*:

Avecques moy droicte ſcience porte,
Des Eſcoles de Toulouſe je vien.

ROBERT GOBIN.

De même que Pierre Michault, il se sert, pour donner ses instructions, des regles du *Rudiment;* ce sont tantôt les *cas* qu'il prétend expliquer, tantôt les *degrés de comparaison*, & ainsi du reste. Dans le chapitre de l'orgueil, Robert Gobin parle ainsi des diverses manieres de s'habiller dont il avoit été témoin :

De vos habits larges à l'advenant,
Non pas anticques de ceulx de maintenant;
Ayez les manches larges à grant merveilles,
Qui semble advis que soyez Lieutenant.
Du temps passé je suis bien souvenant,
Que les robes n'estoyent pas pareilles;
Les Cousturiers si font souvent les veilles,
Aux gens de Court ils prestent les aureilles,
Pour les servir d'abis à leur plaisir......
Bien me souvient qu'on portoit les dupettes,
Et les manches des habitz si estroictes,
Qu'on y entroit à vestir à grant peine;
Et les poulaines estoient aux souliers faictes
Grandes & agues; c'estoient choses infaictes;
Ceste maniere si estoit moult vilaine.
Et puis après les chappeaux je ramaine,
Voir à long poil, la chose est certaine.
Les vestemens depuis sont bien changés,
Chascun estat de s'abiller se peine.

L'Auteur agite souvent diverses ques-

ROBERT GOBIN.

tions de Théologie, de Philosophie & de Droit, qu'il décide plus par l'autorité que par le raisonnement. L'Ecriture-Sainte lui étoit familiere; il la cite souvent; mais les témoignages qu'il en apporte ne sont pas toujours fort concluans pour ce qu'il veut prouver. Je dis la même chose des autorités des Peres de l'Eglise & des Philosophes. Entre les Auteurs modernes, il cite plusieurs fois *Antoine Andry* dans son Traité *des restitutions.* Ami du merveilleux, il raconte par intervalles diverses histoires qui tiendroient mieux leur place dans nos vieux Légendaires, que dans un livre où l'on prétend éclairer le lecteur. J'ai trouvé du naturel dans la narration qu'il fait de quelques fables, que M. de la Fontaine a si agréablement racontées depuis, comme celle de la Cigale & de la Fourmi (Gobin dit de la Cigale & du Grillon) & celle du Meunier, de son fils, & de l'Ane.

La premiere de ces deux Fables est d'*Aviénus* ou *Avianus.* Pour la seconde, j'ignore d'où elle est tirée. C'est celle dont Malherbe se servit pour répondre à Racan qui le consultoit sur l'état dans lequel il devoit s'engager,

ROBERT GOBIN.

comme il eſt rapporté dans la vie de Malherbe par Racan même. M. de la Fontaine qui l'a miſe en vers, ſemble faire entendre que Malherbe étoit l'Auteur de cette Fable :

> La feinte eſt un pays plein de terres deſertes ;
> Tous les jours nos Auteurs y font des découvertes ;
> Je t'en veux dire un trait aſſez bien inventé,
> Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.

Mais il eſt sûr que cet Apologue eſt beaucoup plus ancien que Malherbe, puiſqu'il ſe trouve dans le livre de Gobin, & il y a lieu de croire que celui-ci l'empruntoit auſſi d'ailleurs.

Je crois que l'Auteur des *Loups raviſſans* auroit rendu ſon ouvrage un peu plus utile, s'il eût tiré une partie au moins des exemples qu'il rapporte, ſoit de l'Hiſtoire ancienne, ſoit de la nôtre. Mais ſi l'on en juge par le peu qu'il dit de l'une & de l'autre, il paroît que cette connoiſſance lui étoit peu familiere. Le ſeul fait qu'il détaille, & qu'il raconte deux fois avec toutes ſes circonſtance, eſt le crime & la punition d'un Ecolier, Picard de naiſſance, nommé Edmond de la Foſſe, qui, étudiant au Collége de Rheims à Paris, ſe tranſporta le jour de ſaint Louis

ROBERT GOBIN.

l'an 1503. en la Chapelle du Palais, prit l'hostie que tenoit un Prêtre, la profana, & fut puni de mort *au Marché aux Pourceaux*. Gobin dit qu'il fut présent à son supplice. Ce même fait est rapporté en vers par Pierre Grognet dans sa *Recollection des merveilleuses choses & nouvelles advenuës au noble Royaume de France, depuis l'an* 1480. *jusqu'à son tems*. On la trouve aussi dans l'histoire de la Ville de Paris par les RR. PP. Bénédictins; mais moins circonstanciée & avec moins d'exactitude que dans Gobin & dans Grognet qui étoient contemporains. C'est aussi dans le récit de cette histoire que l'on trouve la seule date qui soit dans le livre de Gobin. Elle nous apprend qu'il écrivoit après l'an 1503. &, selon la Croix-du-Maine, son ouvrage a été imprimé en 1510. Du Verdier dit en 1505. C'est un petit in-4°. sans date, en caractéres Gothiques, & dont les pages ne sont point chiffrées. L'Auteur se nomme dans les lettres initiales des vers suivans:

Regardez bien, Mondains, mon Doctrinal,
Ouvrez vos yeulx, entendez, je vous prye,
Bien vous devez garder de faire mal,

ROBERT GOBIN.

Et vous arez de Dieu la compaignie:
Rendez à Dieu loüange en vostre vie,
Tous vous pourrez lassus venir en gloire.
Vivez en paix sans avoir quelque envye,
Sachez lassus de vous sera mémoire.

Gaudissez fort tant comme vous vouldrez;
Ou que ce soit prendre fin vous fauldra;
Buvez, joüez, vous en repentirez,
Je sçay de vray que mort vous surprendra,
Nulle excuse pour certain n'y vauldra.

Rassemblez les lettres initiales de ces vers, vous trouverez *Robertus Gobin.*

Comme l'Auteur fait triompher *sainte Doctrine* des entreprises des *Loups ravissans*, il feint aussi que le désespoir s'empare de ces derniers. Leur Chef, terrassé, fait son Testament dans lequel il confesse ses crimes, mais trop tard; reconnoît la justice de sa condamnation, & des supplices ausquels il est condamné; & devenu, à son tour, Prédicateur forcé de la vérité qui le tourmentoit, il exhorte les mondains à détester la doctrine qu'il leur avoit enseignée, & à redouter un Dieu vengeur du mal. Chaque *Louveteau* qui avoit été de ses disciples, & qu'il avoit séduit, entraîné avec lui dans la perdition, le maudit, & augmente par-là son supplice,

ROBERT GOBIN.

pendant que chaque *Brebis* qui avoit été docile aux avis de sainte Doctrine, insulte à leur malheur, & les charge d'imprécations. Sainte Doctrine s'oppose au zéle trop amer de ses Brebis, & les engage à rendre graces à Dieu de ce qu'elles avoient été préservées de la séduction. Ensuite personnifiant la Mort, elle fait parler celle-ci à tous les Etats, pour les engager tous à vivre avec régularité, à s'occuper de leur derniere fin, & à prévenir par de bonnes œuvres la juste sévérité des jugemens de Dieu. La Mort, dans ces longues exhortations, raconte quelques-unes des victoires qu'elle avoit remportées sur plusieurs Grands de la terre, entr'autres sur les Papes Jean XII. & Boniface VIII. dont elle ne fait pas assurément un portrait édifiant.

La plûpart des Poëtes de ce tems-là aimoient à rappeller le souvenir de la Mort; ils en parlent quelquefois dans leurs écrits, même les moins sérieux. D'autres ont travaillé exprès sur ce sujet, & j'ai eu occasion de voir plusieurs de leurs piéces concernant cette matiere, dont je n'ai pas cru vous devoir entretenir. On a imprimé plusieurs fois, par exemple, un petit Commentaire

ROBERT GOBIN.

ſur ces paroles, *Aye mémoire de la Mort, & jamais tu ne pécheras* : j'en ai vu une édition qui ne porte que ce titre, avec deux Ballades ſur le même ſujet : c'eſt un petit in-4o. de huit feuillets, imprimé à Paris, ſans date, chez Guiot, *demourant au grant Hoſtel de Navarre, au champ Gaillart.*

Mais aucun écrit de ce genre n'a été ſi multiplié par les éditions qui en ont été faites, qu'un recueil de vingt-trois dizains ſur la mort & l'étenduë de ſon Empire ſur toutes les conditions & ſur tous les âges. J'en ai vu, entr'autres, un exemplaire en vélin, contenant douze feuillets, où chaque dizain eſt orné d'une gravure qui en repréſente le ſujet : voici le premier de ces dixains ; c'eſt la Mort qui y parle, de même que dans les vingt-deux autres :

Je ſuis la Mort de nature ennemie
Qui tous vivans finablement conſomme ;
Anichilant à tous humains la vie,
Reduyz en terre & en cendre tout homme.
Je ſuis la Mort qui dure me ſurnomme,
Pour ce qu'il fault que maine tout à fin :
Je n'ay amy, Parent, frere, ne affin,
Que ne face toſt rédiger en poudre ;
Et ſuis de Dieu à ce commiſe, affin
Que l'on me doubte autant que tonnans fouldre.

L'Auteur garde la même mesure de vers dans les autres dixains. Mais au lieu d'un vingt-quatriéme qui devroit terminer le douziéme feuillet, on trouve six vers Latins qui ne sont presque que la traduction du premier dizain que je viens de rapporter.

ROBERT GOBIN.

CALENDRIER DES BERGERES.

Ces vers sur la mort ont été réimprimés à la suite du *Calendrier des Bergeres*, dont j'ai vû une édition in-4°. faite à Paris, *en l'Hostel de Beauregart*, l'an 1499. & peut-être ces dizains sont-ils de l'Auteur même du Calendrier. Quoi qu'il en soit, ce dernier ouvrage est postérieur au *Calendrier des Bergers*, dont je vous ai dit un mot ailleurs. Du reste, ces deux écrits sont à peu près dans le même goût, & contiennent presque les mêmes instructions. Dans le dernier, l'Auteur anonyme fait sortir ses Bergeres de l'Empire chimérique du *Prêtre Jean*, & les fait venir à Paris au commencement du regne de Louis XII. après plus d'un an & six mois de marche: Il louë leur savoir, & les fait discourir longtems sur les avantages de la France, sur ceux de la Ville de Paris

CALENDR. DES BERGERES.

en particulier; & ensuite sur les nombres, sur les premiers principes de l'Astronomie, & sur quelques autres matieres semblables.

De même que dans le Calendrier des Bergers, l'Auteur de celui des Bergeres, prétend indiquer les avantages & les désavantages de chaque saison de l'année, assigner à son gré les influences de chaque Constellation sur les corps humains & les productions de la nature, & régler les occupations des hommes sur ces prétendus effets. Il donne une table des Eclypses de Soleil & de Lune qui devoient paroître depuis l'an 1500. jusqu'en l'année 1647. inclusivement. Je laisse à ceux qui sont curieux de ce détail, à examiner si toutes ces Eclypses sont en effet arrivées dans les tems marqués par l'Anonyme.

Dans l'éloge de la Ville de Paris, en forme de chanson dont chaque Bergere chante un couplet, cette Ville est loüée entr'autres sur les sciences qu'on y cultivoit, sur le grand nombre d'Etrangers qui y venoient pour étudier, sur son abondance de tout ce qui est nécessaire & utile à la vie, & sur la beauté de ses édifices.

CALENDR. DES BERGERES.

O Paris, ſouveraine & digne
Source de ſcience divine,
Comme ſaincte Théologie,
De réale Philoſophie,
Et ſept Ars libéraux enſemble
Tu as l'onneur; & ſi me ſemble
Qui veult ſes ſciences avoir,
En toy les doit venir ſavoir.

De tout pays & toute terre
Viennent à toy, Paris, acquerre
Honneur & ſcience, lointains
Eſtrangiers comme tes prouchains:
Tu as en toy, c'eſt vérité,
La grant Mere Univerſité
Pour ſcience & honneur comprendre,
Tant que chaſcun en veult apprendre...

Excellente Cité heureuſe
Paris, de tous biens plantureuſe,
N'as-tu tous tes plaiſans ſouhays?
Belles Egliſes, beau Palays;
Saint Innocent, & le grant pont,
Qui de beaulté honneur te font;
Tu as ſus tout le noble lieu
Noſtre-Dame & ſon Hoſtel-Dieu.

Le grand Pont eſt apparemment ce-

CALENDR. DES BERGERES.

lui que nous nommons aujourd'hui le *Pont au Change*, du moins eſt-il certain qu'il avoit d'abord porté le premier nom. On ne connoît plus aujourd'hui un autre endroit de la même Ville, qui devoit être ſitué vers le Collége de Navarre, & dont l'Auteur du Calendrier fait la deſcription ſuivante.

N'as-tu, Paris, que Dieu te gart,
En toy l'Oſtel de Beauregart,
Que l'en a fait depuis ung an?...
Abandonné à maléfices,
Treize vingz ans ſans édifices
Eſtoit à Paris à l'eſcart
Ung lieu ſurnommé de Gaillart,
Qui du tout a ſon nom perdu:
Ung Beau regart l'a confondu,
Lequel a ſi bien labouré,
Que le nom luy eſt demouré.

C'eſt dans cette maiſon, dite *de Beauregart*, ſituée où eſt aujourdhui la ruë Clopin, que le Calendrier des Bergeres fut imprimé. Cet ouvrage finit par la *Danſe Macabre*, c'eſt-à-dire, par cette deſcription, tant de fois imprimée, qui repréſente tous les états de la vie conduits enfin par la mort au dernier terme.

LA NEF DES FOLS.

Sébaſtien Brandt, plus ſenſé que Robert Gobin, a repris auſſi les vices ſi communs parmi les hommes, dans ſa *grande Nef des fols du monde*, mais en les cenſurant il ne s'eſt point arrêté à en faire des peintures dangereuſes. Il ne les montre que pour les rendre ridicules, en donner de l'horreur, & les faire éviter. Son ouvraga a pû être utile dans le tems où il a été compoſé; & quoique rempli de moralités qui ne ſont guéres ignorées de ceux qui ont un peu d'inſtruction, peut-être eſt-il encore lû avec quelque ſatisfaction de ceux qui entendent la langue dans laquelle il a été écrit. Cette langue étoit l'Allemande. Sébaſtien Brandt, Docteur en Droit, Poëte, Philoſophe & Hiſtorien, étoit de Straſbourg, & par conſéquent l'Allemand étoit ſa langue naturelle. Si du Verdier & quelques autres Ecrivains appellent cette langue *Narragonique*, c'eſt, ſans doute, à cauſe du titre de l'ouvrage de Brandt, que l'on a traduit par ces mots *Navis Narragoniæ*, ce qui ne ſignifie rien de plus que *la Nef de la folie*, *Narr* en Alle-

LA NEF DES FOLS.

mand étant la même chose que *Fou* en François.

Cette satyre des mœurs du siécle ayant été goûtée, Jacques Locher la mit en Latin, & elle fut traduite en vers François dans les dernieres années du quinziéme siécle. Le nom de ce Poëte traducteur m'est inconnu. Tout ce qu'il nous dit de lui, c'est qu'il étoit jeune quand il entreprit cette version, qu'il demeuroit alors à Paris, & qu'il acheva son travail au mois de Décembre 1497. Je vous rapporterai ces circonstances dans son propre langage, pour vous donner une idée de son style.

Après que j'euz fait ma requeste,
Raison me dist, or donc commence;
Je ferai, ne doubte, ta queste,
Et feras en ma souvenance:
Alors selon ma convenance
Me prins à translater celle heure:
Cil sert Dieu qui en bien labeure.
Et ce fut dans le temps d'Autonne
Proprement que je commençay,
Ainsi que raisins on entonne,
Et d'escripre je m'avançay,
Dont me fut estrange l'essay.....

Quant

Quant je euz cheminé bien avant,
De plus en plus tousjours tiray;
Alors je fuz ung peu sçavant,
Disant, l'œuvre je accompliray;
Lors me dist raison, je seray
A t'ayder pour achever;
On doit inconstance eschever.

Tant continuay mes escripts,
Que finay ou moys de Décembre;
En la grant cité de Paris,
De France le principal membre;
Et fut l'an comme me remembre,
Mil quatre cens nonante-sept,
Dont soit loüé Dieu qui tout scet.

L'Anonyme nous avertit que sa traduction n'est point littérale, qu'il s'est plus attaché au sens de l'Auteur qu'à ses expressions, & qu'il en a retranché *les Egressions poëticques, & fabuleuses obscurités.*

Malgré ces retranchemens, l'ouvrage auroit bien de la peine à obtenir aujourd'hui de trois ou quatre lecteurs assez de patience pour être lû jusqu'au bout. Ce n'est guéres qu'un recueil de sermons mal digérés, & pleins de redites, en vers de huit syllabes dont la

LA NEF DES FOLS.

monotonie fatigue, & dont l'expreſſion très-barbare rebute. Ces moralités ſont appuyées par des exemples, la plûpart aſſez bien choiſis, & preſque tous tirés de l'Hiſtoire ſacrée & de l'Hiſtoire profane. Les fous que l'Auteur reprend, & qu'il veut ramener à la ſageſſe, ſont tous les pécheurs. De là vient qu'il paſſe tous les vices en revûë, & qu'il invite tous les vicieux à entrer dans ſa *Nef*, c'eſt-à-dire, dans ſon vaiſſeau. Mais comme le nombre en eſt trop grand pour les y introduire tous, monté ſur le tillac il ſermonne tous ceux à qui il ne pouvoit accorder place. Tels ſont les Hérétiques & les Infideles, principalement les Turcs. L'Auteur fait contre ces derniers une ſortie très-vive, & qui ne finit point. C'étoit, ſi j'oſe le dire, la manie de ce tems-là. Comme les Turcs avoient fait quelques ravages dans la Chrétienté, on croyoit s'en venger en les chargeant d'injures. On s'imaginoit auſſi que c'étoit un crime de les laiſſer en poſſeſſion des lieux que Jeſus-Chriſt a honorés de ſa préſence corporelle; & l'Auteur de *la Nef des fols* ſe faiſoit, ſans doute, un mérite d'exciter, comme il fait, tous les Princes Chrétiens à prendre les armes pour

former une nouvelle Croiſade.

Il ne témoigne pas moins d'averſion pour ceux qu'il nomme *Begars* & *Béguines*, dont il ne fait qu'une même Secte avec les *Lolards*, c'eſt-à-dire, avec les diſciples de *Lolard Waltero*, Laïc Autrichien, qui répandit ſes héréſies & ſon fanatiſme dans le quatorziéme ſiécle, & qui dans le ſiécle ſuivant avoit encore beaucoup de partiſans, leſquels ſe confondirent avec les Wicléfites. Voici le portrait qu'il en fait :

Il nous eſt pris à ſouvenir
Ung tas de folz y convenir,
Bégars du tiers Ordre, & Béguines,
Hommes & femmes ayant mines
D'ordeuſe vile hiprocriſie,
Et rempliz de vaine héréſie.... .
Venez, Béguines, diſcourez,
Et Bégars, car il eſt écript
Que vous faictes aller l'eſperit;
Vous penſez, l'homme eſtant au monde
Eſtre ſi pur, ſi cler, ſi monde,
Vertueux, parfait & ſi cher;
Combienque ſoit povre homme en cher,
Si ſouverain, & qu'il peut eſtre
Au plus excellent ſiége, & eſtre

LA NEF DES FOLS.

Entant que de crime & de péché
Après ne peult estre entaché.....
Pour dire votre habillement,
Ung manteau ayez vilement,
Et dessoubs celle couverture
Une courte & briefve vesture.....
Après vos Béguines s'en vont,
Lesquelles grans soulliers avons,
Et les chaussent sans avant-pieds,
Moyen qu'ils sont si larges aux pieds;
Et vos Béguines & Lolhars,
Selon toutes vos loix & ars,
Faites vos vies sororines
En plusieurs vilités sorines, &c.

Le zéle de l'Auteur n'est pas moins ardent quand il censure les vices des Ecclésiastiques, la simonie, par exemple, le mauvais choix que l'on fait dans la collation des Bénéfices, l'irrévérence des Clercs qui s'entretiennent de nouvelles pendant l'Office, l'esprit d'intérêt, la négligence de l'étude des Canons & des saints Peres, sur quoi l'Auteur dit:

O sainct Augustin, tes escritz,
Tes loix, tes statutz, tes sainctz ditz
Sont tous de petite valuë;

A présent nul ne les saluë,
Ains les premet & anichille.

LA NEF DES FOLS.

L'Anonyme traducteur reprend aussi quelquefois d'autres vices ou d'autres ridicules, comme est celui d'aimer à posséder beaucoup de livres, & de ne s'en pas servir. C'est par la censure de cette sotte vanité qu'il commence son écrit, & voici une partie de ce qu'il dit sur celà :

J'apete tous les jours de voir
Livres, lesquels ne puis apprendre,
Ne la substance d'eulx comprendre,
Toutesfois bien les contregarde,
Et en tout honneur je les garde
De pouldre & d'immundicité;
Car par grant curiosité
Souvent mes poulpitres baloye,
Là où de doctrine tournoye
Tous les jours disputacion;
Ma maison & ma mansion
Est de livres resplendissante,
Desquels veoir ouvers me contente;
Me confortant veoir seulement
Mes grans volumes vainement

LA NEF DES FOLS.

Sans en comprendre mot en somme. ;
Et en passe mon appetit
De veoir seulement la verdure
Dont est taincte la couverture ;
Car ce seroit à moy folie
De mectre tant mon estudie
Es livres & leurs divers sens
Que après j'en troublasse mon sens.

Cette traduction libre de l'ouvrage de Sébastien Brandt a été imprimée à Paris *pour Maistres Jean-Philippe Manstener & Geoffroy de Marnef*, l'an de grace 1497. c'est-à-dire, 1498. avant Pâques, puisque, comme je l'ai observé, cette traduction ne fut achevée par l'Auteur qu'au mois de Décembre 1497.

Au commencement du siécle suivant un autre Anonyme, zélé partisan de cet ouvrage, faisant réflexion que la poësie en étoit fort mauvaise, & que le langage en paroissoit inintelligible en bien des endroits, s'appliqua à en corriger le style, réduisit le livre en prose, & composa seulement de nouveaux argumens en vers pour indiquer le sujet de chaque chapitre. Ce nouveau Traducteur étoit de Lyon, ou du moins avoit demeuré dans cette Ville ; il se

dit fort jeune, & c'eſt tout ce qu'il nous apprend de lui. Il s'eſt donné la même liberté qu'avoit priſe le Traducteur en vers; il a plus imité que traduit ſon original. Il en a beaucoup retranché, & y a ajouté une ſatyre *qu'il avoit*, dit-il, *tranſlatée de Latin en François, & une autre que de lui-même il avoit faite en la Ville & Cité de Lyon ſur le Rhoſne.* La premiere eſt *de ceux qui veulent corrompre le droit*: la ſeconde a pour titre, *de ceux qui font toutes choſes au contraire.* Il paroît par ce qu'il dit à la fin de cette ſeconde édition, qu'il écrivoit avant l'an 1503. ou cette année-là même, puiſque s'adreſſant aux Allemans, il les avertit de prendre garde à l'année 1503. les menaçant qu'ils éprouveroient cette année pluſieurs maux. Il y a lieu de croire qu'il prédiſoit ce qu'il voyoit réellement arriver. La raiſon qu'il donne de ce qu'il a mieux aimé réduire cet ouvrage en proſe, que de le mettre en vers, c'eſt, dit-il, *pource que la proſe eſt plus familiere que le rithme à gens ſimples.* Je n'ai vu qu'une édition de cette traduction, faite à Lyon par Jean d'Ogerolles en 1579. c'eſt un volume in-4°. rempli d'un grand nombre de gravures en

LA NEF DES FOLS.

LA NEF DES FOLS.

bois, qui ne sont pas toujours les mêmes que celles que l'on voit dans la traduction en vers.

Vers le même tems on tira séparément la plus grande partie des gravures qui sont dans la traduction en vers, & l'on en forma un petit volume in-4°. publié à Paris par Denys Janot, Libraire. On s'est contenté de mettre au bas de chaque figure les mêmes argumens qu'on lisoit déja dans l'ancienne traduction en vers, dont je viens de vous parler, & un avis aux lecteurs, aussi en vers, mais qui n'apprend rien. Après le titre du livre on trouve ce dizain par lequel le Libraire invite en ces termes à acheter ce livre :

Hommes mortels, qui desirez sçavoir
Comment on peut en ce monde bien vivre,
Et mal laisser; approchez, venez veoir
Pour visiter ce présent joieulx livre;
A tous estats bonne doctrine il livre,
Notant les maulx & vices des mondains.
Venez-y tous; & ne faictes dedains
De ce livre, nommé le grant nauffraige :
Si vous voulez, vous en trouverez maints
Au lieu qui est mis dessoubs ceste paige :

C'est-à-dire, chez le Libraire Denys Janot.

LA NEF DES FOLLES.

LA NEF DES FOLLES.

On doit considérer comme une suite de l'ouvrage dont je viens de vous entretenir, celui qui est intitulé, *la Nef des Folles, selon les cinq sens de nature, composés selon l'Evangile de Monseigneur saint Matthieu, des cinq Vierges qui ne prindrent point d'uylle avecques eulx pour mettre en leurs lampes.* Cet ouvrage fut d'abord écrit en Latin par Josse Badius, savant Imprimeur, surnommé *Ascensius* à cause du Bourg d'Assche, près de Bruxelles, où il étoit né en 1462. & qui vint dans la suite s'établir à Paris où il fut Libraire-Juré de l'Université de cette Ville. Son livre fut imprimé en Allemagne dès la fin du quinziéme siécle, & l'on en fit depuis diverses autres éditions.

Badius convient que ce qui lui donna l'idée de ce livre, ce fut celui de Sebastien Brandt; mais il n'est pas vrai, comme le dit Bayle, dans son Dictionnaire historique, à l'article de Josse Badius, que la Nef des folles « soit « tirée de celui qui est intitulé *Navis* « *Narragoniæ*, & qui a pour Auteur « Sebastien Brandt. » Tous les vices des

LA NEF DES FOLLES.

hommes sont, comme je l'ai observé, examinés & censurés dans *la Nef des Fols du monde*; au lieu que Badius s'est astraint dans son livre à ne parler que des défauts des femmes, des extravagances ausquelles elles se laissent emporter quand elles ne consultent que leurs passions, & des folies dans lesquelles elles entraînent ceux qu'elles captivent.

Le but des deux Satyriques moraux est le même, de ridiculiser les vices afin de les faire éviter, mais leurs ouvrages different dans la conduite & dans les enseignemens qu'ils contiennent. L'Auteur Allemand, & ses Traducteurs ou Imitateurs renferment dans une seule barque tous les vicieux dont ils parlent; l'Auteur Flamand divise les siens dans onze *Nefs* ou Vaisseaux. Le premier se jette dans des généralités qui ne finissent point : le second réduit ces moralités aux cinq sens, la vûe, l'ouie, l'odorat, le goût & le toucher : ce qu'il y ajoute n'est qu'une suite & une dépendance de l'abus que l'on peut faire de ces sens. Ce sont des discours qu'il met dans la bouche de celles qui écoutent plus la passion que la raison.

Une autre différence qui se trouve en-

tre ces deux satyres, c'est que celle de Brandt est toute écrite en vers, & que celle de Badius est en prose & en vers. Dans cette derniere, chaque exhortation commence par une invitation à venir écouter dans la barque ce que le *Nautonnier* a dessein de dire. Ces invitations sont en vers; les exhortations qui les suivent sont en prose; & c'est-là principalement que l'Auteur reproche tous les péchés que l'on commet par les sens. Il mêle quelquefois dans ces discours des historiettes, dont chacune a sa moralité, mais qui montrent dans le Censeur une grande ignorance de la critique. Trop souvent aussi ses peintures des vices s'éloignent de la chasteté qu'il veut néanmoins inspirer à ses lecteurs. La huitiéme *Nef* est celle de la mort: c'est une exhortation assez patétique dont le but est de retirer des voluptés sensuelles, par la considération de la certitude de la mort, & de l'incertitude du tems où chaque homme en sera la proie. L'onziéme & derniere *Nef* est celle des Danseuses ou des femmes qui aiment la danse; & les vérités qu'il débite sur ce sujet, sont suivies de plusieurs autres exhortations, en prose & en vers, sur divers points

de morale, tous de pratique.

LA NEF DES FOLLES

La Nef des Fols a eu plusieurs Traducteurs; je vous les ai nommés : je n'en connois qu'un de *la Nef des Folles*; C'est *Maistre Jehan Droyn* (ou Drouyn) *Bachelier en Droit & en Décret*, le même qui a mis en prose l'histoire des trois Maries écrite en vers par Jean de Venette, dont je vous ai parlé ailleurs. Il se nomme lui-même dans *l'excusation de l'Acteur aux Auditeurs*, où il dit: » O vous, lecteurs de ce présent opuscule, vous voyez que nous avons » tourné la Nef des folles de Latin en » François qui estoient par petits vers » Latins en strepente touche . . . . . & » pourtant qui lira le titre de notre libelle, ne donne point grace au libelle, mais à Maistre Joce Bade Ascense, Poëte lauré (c'est-à-dire, couronné) qui a composé ce petit libelle en Latin : & puys l'a translaté de » Latin en François Maistre Jehan » Droyn, Bachelier en Loys & en Decret, pour retirer les folles de leurs » voluptés, à la péticion & requeste de » Maistre Anguilbert de Marnef, lequel est l'inventeur de l'avoir fait » imprimer, lequel en est très à louer, » &c. »

LA NEF DES FOLLES

On lit à la fin de cette verſion : » Cy finiſt ce préſent livre intitulé, « *la Nef des Folles*, imprimé nouvelle- « ment à Paris pour Jehan Trepperel, « Libraire en l'Univerſité de Paris, de- « mourant en la ruë ſaint Jacques, à « l'enſeigne ſaint Laourens, le xxve. « jour de Mars l'an mil cinq cens & « ung. » Cette édition eſt in-4°. en caracteres Gothiques, avec de mauvaiſes gravures en bois. J'en ai vu encore une autre édition plus récente, faite à Lyon par Jean d'Ogerolles, en 1583. C'eſt un grand in-4°. en caracteres ordinaires : les figures ſont les mêmes que dans la premiere édition, & auſſi mauvaiſes. On trouve dans la ſeconde quelques exhortations de plus que dans la premiere édition : ce ſont des additions du *Tranſlateur*, qui n'auroient rien perdu à être ſupprimées.

La verſification de Jean Drouyn eſt très-barbare : ſes vers ſont tantôt de huit ſyllabes, tantôt de dix, ſouvent entremêlés de vers de trois, de quatre ſyllabes, & d'autres meſures. Il n'écrivoit pas mieux en proſe. Voici le commencement de l'invitation faite aux *folles qui aiment éperduëment les odeurs.*

Venez folles haſtivement

LA NEF DES FOLLES

Qui odorez bonnes ſaveurs,
Et portez en habillement
Robbes de diverſes couleurs :
Venez, apportez vos odeurs,
Et vos pouldres de violettes.
Venez mes bonnes ſœurs,
Saillez toutes de vos chambrettes,
Céans vous ſerez tenuës ſecrettes :
Entrez toutes en ce beau lieu ;
De fleurs ſerez toutes couvertes :
Surtout on doit craindre Dieu.
Approchez-vous de toutes parts,
Femmes très odoriférantes, &c.

La Croix-du-Maine & du Verdier diſent que Jean Droyn étoit d'Amiens ; mais ils ne parlent point de ſa traduction de l'ouvrage de Joſſe Bade.

SYMPHORIEN CHAMPIER.

Si les Dames pouvoient ſupporter la lecture de nos vieux livres, elles préféreroient, ſans doute, à la *Nef des Folles* celle *des Dames vertueuſes*, ouvrage dans lequel on prend leur défenſe contre ceux qui ſe plaiſent à en mal parler, & dans lequel on ne leur propoſe que des modéles qui peuvent du moins

être imités en quelques points. Cet ouvrage eſt de Symphorien Champier, Ecrivain très-fécond, aſſez ignoré aujourd'hui, & à qui l'on a prodigué pendant ſa vie les titres aſſez peu mérités de *Théologien excellent*, de *Philoſophe du premier ordre*, de *Médecin d'une expérience & d'un mérite conſommé*, d'*un homme habile dans toutes ſortes de genres de littérature*.

SYMPHOR. CHAMPIER.

On lit à la fin de *la Nef des Princes*, l'un de ſes ouvrages, où il prend les titres de *Docteur en Théologie & en Médecine*, qu'il étoit né *à ſaint Saphorin-le-Château au pays de Lyonnois*. Ainſi ceux qui l'ont fait natif de Lyon même, ſe ſont trompés. Il ſortoit d'une famille noble, mais comme elle n'étoit pas encore aſſez illuſtre à ſon gré, il voulut faire croire qu'elle avoit une origine commune avec celles des *Campegge* de Boulogne, & des *Campiſi* de Pavie. Il le fit croire au Cardinal Laurent Campegge, dont il prit les armes, qu'il mipartit avec les ſiennes, & il prit le nom de *Campeggius* dans ſes *Campi aurei de Monarchiâ Gallorum*; qu'il dédia au Cardinal que je viens de nommer. Après avoir fait ſes études d'Humanités à Paris, & celles de Médecine à

Hiſt. littér. de la ville de Lyon, par le P. Colonia, t. 2. chap. 5. p. 478. & ſ.
Niceron, Mém. t. 32. & p. 239. & ſ.

SYMPHOR. CHAMPIER.

Montpellier, il s'établit à Lyon où il pratiqua la Médecine avec beaucoup de succès & de réputation.

Antoine, Duc de Lorraine, l'ayant pris pour son premier Médecin, le mena avec lui en 1509. en Italie, où il se trouva à la bataille d'*Agnadel*, dont il a donné la description. Il accompagna encore ce Prince dans le même pays en 1515. & il étoit avec lui à la bataille de *Marignan*, qui se donna le 13 de Septembre de cette année. Ce fut après cette bataille que le Duc de Lorraine content de ses services, le fit Chevalier, & depuis ce tems-là Champier prit toujours à la tête de ses ouvrages la qualité d'*Eques auratus*; c'est-à-dire, de Chevalier aux Eperons dorés, & non, Chevalier de la Toison d'or, comme quelques-uns se le sont imaginé.

Il avoit épousé *Marguerite du Terrail*, proche parente du fameux Chevalier Bayard; & il a grand soin de le faire savoir dans ses ouvrages, en s'y faisant représenter à genoux, accompagné de sa femme, devant l'image du saint Martyr Symphorien, son patron, avec une Oraison gravée au bas de l'image. On y voit Champier revêtu d'u-

SYMPHOR. CHAMPIER.

ne longue robe de Docteur, avec l'écusson de ses armoiries, parties de celles du Terrail. Ce fut pour cette même raison qu'il composa la vie du Chevalier Bayard, & qu'il publia un catalogue des Abbés d'Aisnay, parmi lesquels sa femme avoit eu un oncle en 1438. & un frere en 1446. Antoine & Théodore du Terrail. Cette alliance est rappellée avec emphase dans le compliment qui lui fut fait par *Rustique de Plaisance*, lorsqu'il fut aggrégé à l'Université de Pavie, le 9 d'Octobre 1515. Il y est dit entr'autres, parlant à lui-même, « qu'il étoit très-savant « entre les Savans; qu'il étoit de noble « race, & encore plus noble par sa ver- « tu; qu'il étoit Dauphinois d'origine, « Lyonnois de naissance, & de l'an- « cienne famille des Champiers, champ « fertile & cultivé, qui a porté, dit le « harangueur, nos Campegges de Bo- « logne, & nos Campises de Pavie. » Après toutes ces louanges, Rustique de Plaisance l'apostrophant, lui dit: « Levez-vous donc, très-célébre « Docteur, & venez remplir la place « qui vous est destinée, & que vous « méritez par tant de titres. Venez « notre illustre Collégue, & en même «

SYMPHOR. CHAMPIER.

» tems notre pere commun, daignez
» occuper parmi nous le premier rang,
» qui est dû à un si grand homme. Ve-
» nez, vous qu'on regarde avec justice
» comme la perle des Docteurs, com-
» me votre épouse Marguerite est la
» perle des Dames. »

Champier fut très-flaté de ces éloges; il étoit avide de loüanges; & il a eu de quoi se satisfaire sur cela dans les lettres de plusieurs Savans de son siécle, qu'il n'a pas manqué de faire imprimer, avec quelques-uns de ses écrits, en 1507. à Lyon. Jean le Maire exalte fort, en particulier, les écrits historiques de son ami : c'est néanmoins la partie dans laquelle Champier a le moins réussi. Il étoit trop partisan des fables, & des fables les plus grossieres, & trop ignorant dans la Chronologie & dans la Critique, pour produire quelque chose de bon en ce genre. Les petits Traités qu'il a composés sur les illustres Lyonnois, sur l'entrée de Louis XII. dans Gennes, sur les Papes, & sur les Ecrivains François de naissance; sur la Généalogie de nos Rois, sur la Hiérarchie de l'Eglise de Lyon, sur le Royaume des Allobroges, & sur le Trophée de la nation Françoise, sont

SYMPHOR. CHAMPIER.

si superficiels & si minces, qu'ils méritent à peine qu'on y fasse attention. Ses Traités de Médecine sont, dit-on, plus supportables ; ils montrent du moins que l'Auteur étoit versé dans cette matiere.

Il fut deux fois un des douze Conseillers-Echevins de la Ville de Lyon, en 1520. & en 1533. Cette Ville lui est redevable de l'établissement de son Collége des Médecins, dont il forma le dessein, & auquel il donna le premier mouvement, quoique cette affaire n'ait été consommée que longtems après sa mort, c'est-à-dire, en 1576. Ce qu'il fit pour l'établissemement de ce Collége, lui a fait prendre le titre d'*Aggregator Lugdunensis* en quelques-uns de ses ouvrages. Ce fut lui aussi qui par ses soins & par son crédit contribua à l'établissement du Collége de la Trinité de Lyon, qui fut donné d'abord à des Professeurs séculiers, & qui passa dans la suite aux Jésuites. On croit que Champier mourut en 1539. ou l'année suivante.

Je ne dois maintenant vous parler que de ses poësies ; il paroît qu'il a commencé de bonne heure à se faire connoître par ce genre d'écrire : *la Nef*

SYMPHOR. CHAMPIER.

des Dames vertueuses dont une partie est écrite en vers, n'est pas cependant un de ses premiers ouvrages. Il fut imprimé à Lyon par Jacques Arnollet, l'an 1503. in-4°. & il est divisé en quatre livres : le premier a pour titre, *la Fleur des Dames* : le second, *le Regime de mariage* : le troisiéme, *les Dits & Vaticinations des Sibilles* ; & le quatriéme est *le Livre de vraye amour*.

La fleur des Dames contient l'éloge des Dames en géneral, & ensuite celui de plusieurs Dames illustres. Champier feint qu'il fut excité à entreprendre cet ouvrage par *Dame prudence* qui lui apparut suivie de sept ou huit autres Demoiselles, dont chacune avoit écrit sur sa robe le nom qui devoit la faire connoître. C'étoit *Solertie*, *Providence*, *Entendement*, *Expérience*, &c. Prudence prit seule la parole, loüa Champier sur ses écrits, lui témoigna son étonnement de ce que parmi les divers sujets qu'il avoit traités, il n'avoit pas encore entrepris la défense des Dames vertueuses, & l'exhorte à prendre promptement la plume en leur faveur. Comme l'Auteur étoit le maître du discours qu'il met dans la bouche de Prudence, on ne doit pas être étonné qu'il s'en fait loüer ainsi :

SYMPHOR. CHAMPIER.

Tout ton vivant tu n'as fait aultre chose
Que ta personne tenir toujours enclose,
Pour profiter quelque chose aux humains.
A l'une fois, tu escrips, comme suppose,
Chose testualle, & à l'autre fois, Glose,
Tant que des livres tu as composé maints.
Tu as parlé des Sainctes & des Saincts;
Et au dernier, comment pour estre crains
Et bien aimé de leurs nobles vassaulx
Les Princes doivent vivre soir & mains,
Et supporter bonnement leurs villains,
As introduit & montré maints assaulx.

De tout cecy tu as moult bien parlé;
Car le peuple ne doit estre foullé
De son Seigneur & son naturel Prince.
Mais tu n'as pas tout ton cas emmallé,
Quant des Dames les vertus as celé.

Dame Prudence tâche de prouver à Champier que ce sujet est digne de sa plume ; & elle a si peu de peine à l'en persuader qu'il se met aussi-tôt à l'ouvrage. Il le commence par une invective en vers contre ceux qui parlent mal des femmes, & il le continuë par une exposition fort succinte en prose des vertus d'un grand nombre de Dames célébrées dans l'Histoire sacrée & profane, & dans la fable. Ce premier livre adressé à Anne de France, Du-

SYMPHOR. CHAMPIER.

chesse de Bourbon & d'Auvergne, finit par une Ballade, dont chaque strophe est d'onze vers ; cette piece est à la loüange du mariage.

Le second livre de *la Nef des Dames vertueuses* est adressé à la Princesse Susanne de Bourbon. C'est un abrégé d'Œconomique : il n'y est question que de la maniere dont le mari & la femme doivent se conduire lorsqu'ils sont unis ensemble par les liens du mariage ; des fonctions & des devoirs réciproques de l'un & de l'autre par rapport à eux-mêmes, & dans le gouvernement de leur domestique. L'Auteur parle également en Moraliste & en Médecin. Ce second livre n'est qu'en prose.

Le troisiéme livre contient principalement une traduction en vers des *Prophéties, Dits & Vaticinations des Sibilles*, faites d'après l'ancienne traductions en vers Latins que Champier attribuë sans fondement au célébre Lactance, Auteur Ecclésiastique fort connu, qui a vêcu dans le troisiéme siécle & dans le suivant. Champier a chargé sa traduction d'une *Glose*, c'est-à-dire, d'un Commentaire en prose, où il y a de l'érudition prodiguée très-inutilement. Il y a joint d'autres *Ditz pro-*

phétiques des Sibilles, traduits du Latin en vers François *par feu Messire Jehan Robertet, en son vivant Notaire & Secretaire du Roy notre Sire, & de Monseigneur de Bourbon, Greffier de l'Ordre & du Parlement Delphinal.*

SYMPHOR. CHAMPIER.

On croit que ce Jean Robertet étoit de Montbrison en Forès, qu'il est mort sous le regne de Charles VIII. & qu'il fut pere de Florimont Robertet, Trésorier de France & Secrétaire des Finances, qui servit avec beaucoup de zéle Charles VIII. Louis XII. & François I. La Croix-du-Maine parle de ce Jean Robertet & de sa traduction des *Dits* des Sybilles, dont il ne rapporte qu'une édition faite, dit-il, en 1531. Jean le Maire de Belges donne aussi à Robertet quelques Elégies & Complaintes ; mais il ne dit pas si elles ont été imprimées. J'ai trouvé quelques-uns de ses Rondeaux manuscrits dans *le Balladié du Duc d'Orléans* dont je vous ai parlé lorsque je vous ai fait l'histoire des poësies de ce Prince.

Enfin le quatriéme livre de la Nef des Dames vertueuses, qui, de même que le premier & le troisiéme, est adressé à Anne de France, Duchesse de Bourbon & d'Auvergne, est intitulé

SYMPHOR. CHAMPIER.

de *vraye amour*, parce que l'Auteur entreprend d'y montrer par le raisonnement & par des faits historiques, *comment & en quoi les Dames doivent mettre leurs amour*. Ce dernier livre est tout écrit en prose.

Voici un second ouvrage de Champier, mêlé de vers & de prose. Il est intitulé : *la Nef des Princes & des Batailles de Noblesse, avec aultres enseignemens utils & profitables à toutes manieres de gens pour cognoistre à bien vivre & mourir, dediqués & envoyés à divers Prélats & Seigneurs, composés par noble & puissant Seigneur Robert de Balsat, Conseiller & Chambellan du Roy nostre Sire, & son Sénéchal au pays d'Agennes : Item, plus le Regime d'ung jeune Prince, & les Proverbes des Princes, & aultres petits livres très-utiles & profitables, lesquels ont esté composés par Maistre Simphorien Champier, Docteur en Théologie & Médecine, jadis natif de Lionnoys*, à Lyon, en 1502. in-4°.

Jamais titre d'un livre ne fut plus mal arrangé que celui-ci : à s'en tenir à ce qu'il exprime, on croiroit que la meilleure partie de l'ouvrage est de Robert de Balsat; il n'y a cependant que les deux dernieres piéces du recueil qui soient de

de lui, tout le reste est de Champier.

La Nef des Princes, qui est la premiere piéce de ce livre, commence par une Ballade en vers, suivie d'un prologue en prose. Le corps de l'ouvrage, qui est fort court & très-superficiel, est en Latin. Ce sont des préceptes concernant la conduite des Princes, appuyés par quelques exemples, le tout sans ordre, suivant la méthode ordinaire de Champier

La seconde piéce a pour titre, *le Testament de ung vieil Prince lequel il laissa à son enfant à la fin de ses jours pour le instrüire en vertus, & pour fuir aux vices, dédié & envoyé à révérend Pere en Dieu Monseigneur Charles de Bourbon, Seigneur & Evêque de Cleremont en Auvergne.* Ce Testament est en vers François, accompagnés en marge d'un grand nombre de passages Latins, tirés de divers Auteurs anciens sacrés & profanes. Les préceptes que le Prince donne à son fils sont tous utiles & solides : ils apprennent à connoître les vices & les vertus, à fuir les uns & à s'attacher aux autres. Ils montrent quelles sont les peines qui attendent le pécheur, & quelles récompenses sont réservées au juste.

SYMPHOR. CHAMPIER.

Symphorien Champier en faisant réimprimer cette piéce dans le *Recueil ou Chroniques des Histoires des Royaumes d'Austrasie ou France Orientale*, &c. la donna sous le titre *d'Enseignement & Doctrinal par maniere de Testament du bon Roy René, dernier dit Roy de Sicile & de Hierusalem, qu'il délaissa à son fils aisné Monseigneur Anthoyne, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar*. Champier y a ajouté une exhortation préliminaire du Roi René à son fils aîné, aussi en vers, & il a supprimé les vers suivans qu'on lit dans l'édition de 1502.

Ce petit livre a esté composé
En la Cité de Tulle Limosine,
Et le VIII. de Febvrier achevé
Cinq cens & deux, à la forme Latine,
Qui est cité clouse comme une tinne
Tout alentour de très-haultes montaignes,
Fuyant ennuy qui illecques domine,
Auprès du feu rotissant des chastaignes.

On lit ensuite une Ballade dans laquelle le Poëte chante les beautés du Printems.

C'est aussi par une Ballade que commence la troisiéme piéce, intitulée *le Gouvernement & Régime d'ung jeune*

SYMPHOR. CHAMPIER.

Prince. Champier dit qu'il compoſa cet écrit, lequel eſt tout en proſe, & diviſé par chapitres, *à la requeſte & commandement de très-noble & très-vertueulx Seigneur Jehan de Caſtelnau.... & auſſy pour le commandement de Seigneur Jacques, ſon fils, Seigneur de Jaloignes, & de la Chapellette de ſainct Aman & de Brecieu.*

Les autres piéces du même recueil ſont: *la Diviſion du Royaume des Françoys pour donner à* connoiſtre au très-Chreſtien Roy de France la grandeur & nobleſſe de ſon pays: *les Proverbes des Princes, démonſtrans comment ung Prince ſe doit gouverner tant envers ſon peuple que en guerre, par petites regles & ſentences,* compoſés *à la requeſte & commandement de Meſſire Anthoine de Pompador, Chevalier Seigneur de Lauriere & du Ris. Le Doctrinal des Princes, démonſtrant comme ung Prince ſe doit gouverner s'il veut que ſa lignée & luy-meſme ſoit pardurable*, dédié & envoyé à M. François de la Senille, Chevalier, Seigneur de Joys & de Chaſteauneuf en Auvergne. *La Fleur des Princes, où ſont déclaires en brief les faicts & vertus d'aucuns anciens nobles Princes, leſquels par leurs vertus ſont parvenus à honneur & triumphe,*

SYMPHOR. CHAMPIER.

composée à la requeste de Jean de Neufville, Seigneur dudit lieu, & Sénéchal de Rouergue. *Le Dyalogue de Noblesse, auquel est déclairé que c'est que Noblesse, & les inventeurs d'ycelle.* Les personnages du Dialogue sont un jeune Prince, qui fait les demandes, & un Docteur qui répond. *La Déclaration du Ciel & du monde, des merveilles de la Terre & de la situation d'icelle.* Un écrit Latin contre les mœurs corrompuës des femmes, suivi d'un autre en vers François, intitulé, *la Malice des femmes, lequel a esté receuilly de Matheolus, & aultres qui ont prins plaisir à en mesdire par affection desordonnée; lequel est cy couché, non pour mesdire, mais par doctrine pour éviter aux inconvéniens qui peuvent advenir par femmes*, &c. Je vous ai déja nommé cet écrit en vous entretenant de celui de *Matheolus le Bigame.*

Champier déclare ainsi son dessein au commencement de son Opuscule:

Toy qui liras dedans ce livre
Fais que des femmes te délivre,
Si tu vois leurs opinions,
Leurs meurs & leurs condicions
Que je diray, s'en ay licence;
Bien croy que par juste sentence

SYMPHOR. CHAMPIER.

Devers ma partie feras,
Et par droit les condempneras.

Excuser me veulx en mes ditz,
Que des bonnes point ne mesditz;
Je n'ay voulenté de mesdire,
Je ayme trop mieulx à moy desdire,
Qu'estre hay pour fol langaige;
Dieu le scet. . . . .
Qu'envers femme je n'ay hayne,
Ne riens je n'en dy par attayne,
Fors pour mon propros coulorer, &c.

Après cet extrait du livre de Matheolus, auquel Champier joint ses réflexions, aussi en vers, on trouve, en prose, *le Doctrinal du pere de famille à son enfant pour le régir & gouverner à toute perfection*, composé à la requête de François Robertet, *Bailli d'Usson en Auvergne, Secrétaire du Roy & de M. de Bourbon, & son Receveur au pays de Forestz*. Ce *Doctrinal* est suivi de quatre petites piéces en vers François, qui contiennent beaucoup de maximes utiles, pour se conduire avec sagesse dans les différens états de la vie, par rapport au tems & à l'éternité. Ces avis commencent ainsi :

Pour ce que plusieurs ont plaisir

SYMPHOR. CHAMPIER.

Du bien aprendre retenir;
Je veulx cy endroit retraire
Matiere de moult hault affaire
Qui a esté n'a pas longtems
Faite par Clers estudians
En la province de Paris,
Pour apprendre grans & petis.

Dans la derniere de ces quatre piéces, l'Auteur parle du mystere de la prédestination, & il montre que c'est une folie à l'homme de vouloir pénétrer ici bas les desseins de Dieu.

Las! nous pouvres créatures,
Folles, corruptibles ordures,
N'appartient en nulle maniere
Que de rien que Createur fasse
Nul ayt si hardye face
Que la cause en rien enquierre.

Les deux dernieres piéces de ce recueil sont les seules, comme je vous l'ai dit, qui soient de Robert de Balsat, Seigneur d'Antragues & de saint Amand en Auvergne. Elles sont toutes deux en prose. La premiere a pour titre, *la Nef des Batailles*; ce sont des préceptes sur l'art militaire. La seconde

est intitulée : *le droit Chemin de l'Hospital, & les gens qui le trouvent par les œuvres & maniere de vivre.* Le P. Nicéron dit que du Verdier & la Croix-du-Maine n'ont fait aucune mention de Robert de Balsat. Il s'est trompé ; du Verdier en parle dans sa Bibliothéque, aux additions qui sont à la fin, page 1223. & il cite une édition des deux écrits que je viens de nommer, faite à Paris par Philippe le Noir, en 1525. in-4°. Du Verdier nomme l'Auteur *Robert de Balsac.*

SYMPHOR. CHAMPIER.

Mém. t. 32. p. 249.

Les autres poësies de Champier que j'ai eu occasion de voir sont celles qu'il a insérées dans son *Recueil des Histoires des Royaumes d'Austrasie.* La plus considérable est le Testament de René, Roi de Sicile, dont je vous ai parlé : elle est suivie de l'Epitaphe de ce Prince, conçuë en ces termes :

Icy dessoubz gist des Lorrains la gloire,
Le feu bon Roy, le meilleur des vivans,
Duquel nul temps n'estaindra sa mémoire ;
Tant a esté en beaulz faitz florissans ;
Car en vertus estoit resplendissans,
Le vray mirouër des Roys & l'exemplaire :
Mais Atropos hydeuse, & hors du sens,
Le nous a mys dessoubz ce territoire.

SYMPHOR. CHAMPIER.

Oncq Cicero n'excéda de loquence
Le feu bon Roy qui cy gist soubz la lame ;
Facondé fut & doüé de science,
Un droit Platon; le vray Dieu ait son ame.
Hardy estoit, & en avoit la fame;
Preux Hanibal, en beaulté Absalon;
Imitateur de ce preux Roy sans blasme,
Son vray anceſtre, Godefroy de Billon.

Devant Morac il deffit le Duc Charles
Duc de Bourgoigne, très-hardy champion ;
Et non content, despuis à force d'armes
Devant Nancy dompta le fier Lyon,
Et fist si bien que, ainsi qu'ung pyon,
Le rua jus & lui fist prendre terre;
A juste titre, comme ung droit Scipion,
Garda les siens, & recouvra sa terre.

Comparaisons à le loüer me faillent,
Tant fust-il grand que tous aultres excéda,
Soit bien, valleur, force, & choses qui vaillent
A loüer Prince, tout en luy succéda.
En son pays de Barrois décéda,
Vivant en paix, craint de ses ennemys,
Par un caterre qui le supercéda.
Dieu ayt son ame & de tous ses amys.

On trouve dans le même recueil, l'*Epitaphe* de *Raoul*, Duc de Lorraine, fils du Duc Ferry de Lorraine, qui mourut en combattant contre les An-

glois, sous le regne de Philippe de Valois, Roi de France, à la Cour duquel il avoit été élevé ; & une *Complainte* sur la mort de Charles, dernier Duc de Bourgogne. Quoique ces poësies soient fort peu de chose, & qu'en général Champier ait été loüé sur ses ouvrages beaucoup au-dessus de leur juste valeur, Jean le Maire, son ami, a encore enchéri sur ces flateurs, non-seulement dans une lettre, moitié Latine & moitié Françoise, que Champier a fait imprimer à la fin du recueil dont je viens de parler, mais encore dans les vers suivans qui terminent ladite lettre, & que je ne vous rapporte que pour leur singularité. Le Maire se joüant sur le mot de *Champ* qui fait partie du nom *Champier*, dit donc :

SYMPHOR. CHAMPIER.

Champier gentil, riche champ, pur, entier ;
Ton nom, ton loz, jamais ne sont ternitz.
Ta gloire croist en sublime sentier,
En bruit haultain & en biens infinitz.
Tu floriras en tous lieux par droicture ;
Et seras dit territoire fertil,
Champ plain d'honneur & plain de floriture ;
Bien cultivé noble Champier gentil.
Ne crains envie & sa rude pointure ;
Car leurs meffaitz enfin seront pugniz ;

SYMPHOR. CHAMPIER.

Mais suy tousjours ta bienfaisant nature,
Dont les exploitz sont loüés & beniz.

Gentil Champier, honorable & util,
Qui nous produitz doctrinalle pasture,
Tant sont souefs les biens de toy courtil,
Qu'à l'exprimer foible est mon escripture;
Tant sont tes faitz bien faitz & bien forniz,
Que ne souffit mon encre & mon papier;
Ains servent peu mes vers trop mal uniz
Pour extoller un si gentil Champier.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

La vie d'Octavien de S. Gelais, quoique fort courte dans sa durée, me fournira plus de circonstances que celle de plusieurs des Poëtes dont je viens de vous parler. Il étoit d'une Maison illustre & ancienne, qui tire son nom du Bourg de Saint Gelais, de l'ancien patrimoine des Seigneurs de Lezignem en Poitou. Aussi ceux de cette Maison prétendent-ils être sortis de celle de Lezignem. Louis de Saint Gelais, Baron de la Mothe-Saint-Eraye, Seigneur de Lansac & de Pressy, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Médicis, & Surintendant de sa Maison, se surnomma de Lezignem, & prit acte de sa prétention, par les preuves qu'il donna

pour être reçu de l'Ordre du Saint-Esprit.

Octavien de Saint Gelais, qui avoit la même origine, étoit né à Cognac, de Pierre de Saint Gelais, Marquis de Monlieu & de Saint Aulaye, & de Philiberte de Fontenay. Il est assez difficile de fixer au juste l'année de sa naissance. D'un côté notre Poëte déclare dans son *Séjour d'honneur*, qu'il dit avoir composé à l'âge de vingt-quatre ans, que Charles VIII. avoit vingt-deux ans lorsqu'il fut présenté à ce Prince. Il n'auroit donc eu que deux ans de plus que Charles, supposé qu'il eût été présenté à ce Prince la même année qu'il composa l'ouvrage dont il s'agit. Or l'on sçait que Charles étoit venu au monde le dernier de Juin 1470. Selon ce calcul il faudroit mettre la naissance de Saint Gelais en 1468. Mais d'un autre côté, il dit dans le même ouvrage, en parlant de la mort de Louis XI. arrivée le 30. d'Août 1483. qu'il avoit vu ce Prince il n'y avoit pas six ans

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Pag. 277.

En grant triumphe au Chasteau du Plessis.

Et au même endroit, faisant mention de la mort de Charles I. Duc de Savoye, qui arriva à Pignerol en 1489.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

il en parle comme d'une perte toute récente :

> Helas ! c'estoit le feu Duc de Savoye,
> Que Mort avoit tout de frais assommé ;

Et plus bas il ajoute :

> Las ! à celle heure à coup il me souvint
> Comment en France en si grand pompe vint
> N'a pas ung an, & en si grans destours
> Fut recueilli en la ville de Tours.

Toutes ces dates font croire que Saint Gelais écrivoit ces faits en 1489. ou l'année suivante. Or s'il avoit alors vingt-quatre ans, il faudra mettre sa naissance en 1465. ou 1466. & non deux ans plus tard.

On apprend dans le même ouvrage que Saint Gelais eut plusieurs freres, & qu'il étudia avec eux au Collége de Sainte Barbe à Paris, sous le célébre *Martin Magistri* (ou le Maistre) qui fut depuis Confesseur & Aumônier de Louis XI. & qui mourut en 1482. Il est bon d'entendre Saint Gelais lui-même. Après avoir parlé de tous ceux qu'il avoit rencontrés dans *la Forest d'aventures*, il ajoute :

> En ce point que d'eulx faisois mon deuil,
> Je regardé sur le côté senestre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Si apperçeu clerement & à l'œil
Mon feu patron & très-honoré maistre,
Las ! bien le sceu aiséément cognoistre;
Et bien dis lors que c'estoit à le veoir,
Maistre *Martin Magistri*, pour tout voir
Interpréteur de la saincte pagine,
Aigle d'honneur, Philosophe très-digne.

Couronne avoit radieuse en son chef
Que science luy avoit préparée :
Ha que moult fut mon mal pesant & grief,
De voir mon maistre & personne honorée
Hors du siécle, sans y avoir durée
Plus longuement, qui eust peu proffiter
A maints supposts, & eulx habiliter
Sous sa discrette & très-saincte doctrine,
Ainsi que enfans sont nourris de tétine.

A Paris fut jadis mon Directeur,
A Sainte Barbe, en son noble Collége :
De peu que sçay il en est fondateur;
La vérité en peult bien estre pleige.
Et pour conclure, & que mon dire abrege,
Régent fut-il de mes freres & moy :
Puys son sçavoir le logea chez le Roy,
Où il vivant en honneur transitoire
Faut convaincu par mortelle Victoire.

Il est parlé avec beaucoup d'éloge de Martin Magistri dans l'histoire du Collége de Navarre par M. de Launoy, & dans celle de l'Université de Paris par du Boullai.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Lorſqu'il eut fini ſes études de Philoſophie, Saint Gelais s'appliqua à la Théologie, & il en prit encore des leçons à Paris, ſoit en Sorbonne, ſoit dans les Ecoles de Navarre, ſe deſtinant dès ce tems-là à l'Etat Eccléſiaſtique; & ſi l'on n'avoit pas d'ailleurs des preuves qu'il conſuma une partie de ſon tems à de frivoles amuſemens, & même à ce que l'on appelle *Galanterie*, on croiroit à l'entendre que l'étude avoit uniquement occupé ſa premiere jeuneſſe; car voici ce qu'il dit :

Bien eſt vray qu'en mon temps premier
Je commençay eſtre eſcollier,
Et vis les reigles de Grammoire
Pour mieulx confermer ma mémoire ;
Puis Poëſie & Réthorique.
Après en raiſon juridicque
Furent mes deſirs incitez,
Suivant les Univerſitez
Où les divines loix ſacrées
Sont publicquemeut décidées :
Là ay tousjours eſtudié,
Tant que je fuz licentié.....
Là certes ay mon tems uſé.

Ce qu'il y a de vray, c'eſt que la Poë-

ſie & les belles Lettres l'occuperent beaucoup plus que la Théologie. Je vous ai parlé ailleurs de ſes traductions en vers de l'Odyſſée d'Homere, de l'Enéïde de Virgile & des Héroïdes d'Ovide. Ces traductions, faites dans ſa premiere jeuneſſe, ont dû lui coûter du tems, quelque mauvaiſes qu'elles ſoient. Et ce ne ſont pas les ſeules qu'il ait compoſées : il s'étoit encore amuſé à mettre en François l'hiſtoire des amours d'Euriale & de Lucrece, décrite fort au long en proſe par Æneas Silvius, qui fut depuis Pape ſous le nom de Pie II. C'eſt Saint Gelaïs qui nous parle lui-même de cette traduction dans ſon *Séjour d'honneur*.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

T. IV. éd. 2. p. 20. 411. T. V. p. 49. 390. & T. VI. p. 10.

Æn. Sil. Ep. l. 1. Ep. 114

Pag. 293.

Quant au premier, le livre tranſlatay
D'Euryalus & de Dame Lucreſſe.
Et qu'en Françoys de Latin le gettay
Selon mon ſens & ma rude ſimpleſſe,
Par le vouloir & pour la charge expreſſe
D'une Dame qui ce me commanda.

La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de cette traduction, & feu M. de la Monnoye croyoit qu'elle étoit demeurée manuſcrite. J'en ai vu un exemplaire imprimé, à la Biblio-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

théque du Roi. C'eſt un petit *in folio*; de gros caractere, publié par Antoine Vérard à Paris le 6. de Mai de l'an 1493. Octavien de Saint Gelais n'eſt point nommé; mais on ne peut douter que ce ne ſoit ſa traduction. Il la préſenta à Charles VIII. comme il eſt marqué expreſſément dans le prologue, où Saint Gelais s'excuſe ainſi d'avoir employé ſon tems à cette traduction:

Bien licite eſt à l'omme humain
Après devote contemplation
Soy occuper à prendre ſoir & main
Au monde aucune recréation;
Car ſelon commune opinion,
Tousjours prier n'eſt pas néceſſité,
Mais paſſer temps en bonne opération,
Et eſchever du tout oyſiveté.

Si vous joignez à ces ouvrages de Saint Gelais ce grand nombre de vers qu'il nous a laiſſés, & dont je vous rendrai compte, vous ſerez convaincu, qu'étant mort à la fleur de ſon âge, il n'a pas dû employer beaucoup de tems aux études ſérieuſes dont il parle dans les vers que je viens de vous citer.

Chap. 39. A l'égard de ſes galanteries, ſans avoir beſoin d'adopter ce qu'en dit

Henri Étienne dans son *Apologie pour Hérodote*, livre plein d'impiétés, de calomnies & d'obscénités, il suffit de parcourir ses poësies pour se convaincre combien il a été éloigné de la chasteté que son état exigeoit, & de savoir, que sans s'être engagé dans les liens du mariage, il passe pour constant qu'il étoit pere de Mellin ou Merlin de Saint Gelais qui a été meilleur Poëte que lui. Je me contenterai de vous rapporter ces aveux qu'Octavien fait lui-même vers la fin de son *Séjour d'honneur*, où il feint que *Sensualité* voyant qu'il se dispose à la quitter pour suivre *Dame Raison*, met devant ses yeux une toile de fin lin, où la plûpart de ses actions étoient peintes.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Séj. d'honn. p. 312. 313.

Là vis nos premieres amours,
Mes doléances & clamours:
Là vis mes baisiers en painćture,
Et mes regards à l'aventure.
Là vis ma Dame, ainsi maist Dieux,
Qui gectoit en vers moy ses yeulx:
Entre mes bras je la tenoye,
Et doulcement l'entretenoye.
Là vis mes songes & mes fais,
Et mes beaulx semblans contrefais.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Là vis les Rondeaulx que faiſoye
Quand d'amours ſerviteur eſtoye.
Là vis mon viſaige joly
Qui maintenant eſt aboly.
Là me vis en habits divers
Pour l'Eſté & pour les Hyvers.
Là me vis certes figuré
Comme ung homme délibéré,
Adès dançant, adès chantant,
Adès ma mye regrettant,
Adès faiſant épiſtre ou lettre
Pour devers ma Dame tranſmettre......
Ainſi en painćture povoye
Congnoiſtre ma premiere joye,
Ma jeuneſſe & mes ans paſſés
Pour oubly bientoſt effacés, &c.

Cette vie déréglée le fit tomber dans une maladie longue & dangereuſe qui épuiſa tellement ſes forces, qu'il ſe repréſente comme un vieillard chagrin, mélancolique, accablé des plus grandes infirmités. Il peint avec force les douleurs qu'il ſentoit, l'épuiſement où il étoit réduit, & quelque triſtes que ſoient ces objets, il ne peut les quitter, Il s'exhale en plaintes & en regrets, & l'on ſent que c'eſt avec peine qu'il

dit adieu aux plaisirs qui l'abandonnoient.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.
Séj. d'honn. p. 292. 294.

Ores congnois mon tems premier perdu;
De retourner jamais ne m'est possible.
De jeune vieulx, de requis esperdu,
De beau très-lait, & de joyeulx taisible
Suis devenu. Rien n'estoit impossible
A moy jadis, helas! ce me sembloit.
C'estoit abus qui caultement embloit
Ce peu qu'avois pour lors de congnoissance,
Quant je vivois en mondaine plaisance.

Des Dames lors estoye recueilly,
Entretenant mes doulces amourettes;
Amours m'avoit son servant accueilly,
Portant bouquets de boutons & fleurettes.
Mais maintenant puisque porte lunettes,
De Cupido ne m'accointeray plus,
De sa maison suis chassé & forclus;
Plus ne feray ne rondeaulx, ne ballades;
Cela n'est pas restaurant pour mallades....

Adieu maisons nobles & les beaulx lieulx
Où j'ay passé ma premiere jouvence;
Ores vous pers car je suis venu vieulx:
Aage a reçeu de moi pleniere rente;
En triste soing convient que me contente;
Plus n'ay à gré les beaulx jours ne les moys.
Adieu vous dy le pays d'Angoulmoys,
Le plus plaisant qui soit dessoubs la nuë,
Plaindre m'en voys ma liesse perduë.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Adieu Coïgnac le second paradis,
Chasteau assis sur fleuve de Charente,
Où tant de fois me suis trouvé jadis,
Mettant esbas & bonne chere en vente.
Quand de tout me souviens & ramente,
J'en ay le deuil qui passe tout plaisir
Que j'eus jamais, & le tiens à loisir
A digérer très-cuysant & doubtable,
Dont par régret suis servy à ma table, &c.

L'Ambition prit la place de la Volupté. Octavien de Saint Gelais s'introduisit à la Cour où son nom & son esprit étoient connus, & où sa naissance jointe à ses talents, lui ouvrirent une libre entrée. Charles VIII. à qui il fut présenté, lui fit un accueil très-favorable; & il en prend occasion de faire un long panégyrique de ce Prince.

De l'aage de vint & deux ans,
Jeune de jours, mais vieil de sens,
Aux fiers de fiere résistence,
Aux humbles d'umble contenence,
Ung joyau fait pour regarder,
Ung thrésor heureux à garder,
Ung cueur en vertus enchassé,
Ung courage preux, non lassé, &c.

Notre Poëte lui présenta une Ballade,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

& Charles VIII. qui y étoit loüé, fit un présent à Saint Gelais

....En attendant qu'il eût office,
Ou en Eglise aucun bon bénéfice.

Saint Gelais s'en flattoit si bien, qu'il ajoute au même endroit:

Je ne crains point que n'aye un Evesché, Pag. 285.
Tout pour le moins Abbaye ou prébende,
Ou quelque grosse Prieuré en commande.
J'auray bulles, signature ou mandats,
Tels qu'il les fault selon la Pragmatique;
Et si l'on tient aussi les Concordats,
Ja n'en auray pour ce moindre praticque;
Velà le point où du tout je m'applicque.

Il ne fut point trompé dans son espérance. Robert de Luxembourg, Evêque d'Angoulême, étant mort peu de tems après, Charles VIII. demanda cet Evêché pour Saint Gelais au Pape Alexandre VI. à qui le Chapitre d'Angoulême avoit remis son droit de nomination, & notre Poëte en fut pourvu l'an 1494. Il fut sacré dans l'Eglise de saint Paul à Lyon par Charles, Evêque d'Elne, dont le siége a été transféré depuis à Perpignan, assisté des Evêques d'An-

Gall. Christ. nov. edit.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

gers & de Cornouaille. Charles VIII. voulut ſe trouver à cette cérémonie, & il y fut accompagné des Ducs d'Orléans & de Bourbon, des Comtes d'Angoulême, de Foix, de Nevers, de Montpenſier, & de beaucoup d'autres perſonnes diſtinguées dans l'Etat & dans l'Egliſe. C'eſt ce que je tire du *Gallia Chriſtiana* où l'on ne dit pas en quelle année Saint Gelais fut ſacré. Mais puiſque le Roi, & les autres que je viens de nommer, aſſiſterent à cette cérémonie, elle n'a pû ſe faire qu'à la fin de 1495. ou en 1496. Charles VIII. & ſa ſuite n'étant rentrés à Lyon, après le voyage d'Italie, que le 7. de Novembre de l'an 1495.

Saint Gelais fit ſon entrée à Angoulême le 17. Août 1496. & il fut reçu avec beaucoup d'appareil & de grandes démonſtrations de joie par le Doyen & le Chapitre de ſon Egliſe, le Comte d'Angoulême, les Barons & toute la Nobleſſe du pays. On aſſure que depuis qu'il fut revêtu du ſacré caractére de l'Epiſcopat, il renonça à tout ce qui l'avoit amuſé juſques-là, & qu'il ne s'occupa plus que de ſes devoirs, de l'étude des ſaintes lettres, & à faire du bien à ſon Egliſe qu'il enrichit de

présens considérables, & dont il fit réparer les bâtimens qui tomboient de vétusté. Il se trouva aux obséques de Charles VIII. qui mourut au Château d'Amboise le 6. d'Avril 1498. il accompagna le corps de ce Prince jusqu'à saint Denis, & témoigna le regret qu'il avoit de cette mort par plusieurs *Complaintes & Epitaphes* en vers, qu'il composa à cette occasion, & qui sont imprimées dans *le Vergier d'honneur* dont je vous parlerai bientôt.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Octavien de Saint Gelais survécut peu à Charles VIII. Il mourut à Angoulême à la fin de Novembre ou au commencement de Décembre 1502. car on lit dans le *Gallia Christiana* que le 23. Novembre de la même année il avoit fait une transaction avec Guillaume de Monberon, Abbé de saint Eparque. Il ne devoit avoir que trente-six ans ou environ, selon les dates que j'ai rapportées plus haut d'après ses ouvrages, & qui sont confirmées par son Epitaphe, en vers Latins, dans laquelle il est dit que la nature ne lui avoit point laissé la moitié des années de la vie.

Non medios vitæ natura reliquerat annos,
Debita quando feræ solvo tributa neci.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Il fut inhumé dans une Chapelle que Jacques de Saint Gelais, son frere, Evêque d'Usez & Doyen d'Angoulême, avoit fait construire avec beaucoup de magnificence à ses propres frais, dans l'Eglise Cathédrale de la même ville d'Angoulême.

Saint Gelais fut regardé comme un des plus grands Poëtes de son tems: c'étoit du moins un des plus féconds. J'en ai donné des preuves dans ce que je vous ai déja rapporté: Ses recueils de poësies diverses en fournissent de nouvelles.

Le premier doit être celui qui est intitulé, *la Chasse & le Départ d'amours*. Il contient du moins ce grand nombre de Ballades, de Rondeaux, de Triolets, & autres petites piéces que S. Gelais dit être le fruit de ses premieres années & de ses amours. Les liaisons, les tems les lieux, les occasions leur donnerent naissance. Mais il y a lieu de croire que lorsqu'il voulut les rassembler, il les mit dans l'ordre où nous les voyons aujourd'hui; & que le titre qu'il a donné à ce recueil ne vient que d'une fiction qu'il avoit imaginée après coup.

Il a adopté celle qui étoit ordinaire aux Poëtes des premiers âges de notre poësie,

poësie, comme je vous l'ai déja fait remarquer, je veux dire le Songe allégorique. Mais il s'est moins astraint que plusieurs Poëtes de son tems, à suivre cette fiction avec exactitude. C'est d'abord la France qui lui apparoît, qui s'entretient avec lui des malheurs publics, & qui s'étonne de ne point voir tout le Royaume armé pour la venger de ses ennemis. C'est ensuite *Franchise* qui lui peint des couleurs les plus vives, au nom de la ville d'Arras, les maux que cette Ville a éprouvés, & qui l'excite, à l'exemple de Bocace qu'elle lui rappelle, à mettre par écrit l'histoire des illustres Infortunés.

Octavien qui mets en tes escripts
Ceulx qui te plaist dont Pitié te provoque,
Et qui congnois les plaintes & les cris
Des cueurs dolans que Tristesse revocque,
Accours à moy, je t'appelle & invocque,
Employe ung peu, s'il te plaist, de ton sens,
Pour mettre en fait la douleur que je sens;
Voy la Pitié qu'ores je te desœuvre
Dont tu pourras massonner un gros œuvre. . . .

Si Bocace, l'élégant Escrivain,
Qui mist les cas des chétifs en son livre,
Qui pas ne fut en tous ses escripts vains,
Et bien valloit de plus longuement vivre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Fut or icy, bientost feroie délivre,
Et laifferoit tout autre affaire à part ;
Car le grant heur dont je fuis déboutée
M'eut en effect en fes efcripts boutée.

A cette complainte de la ville d'Arras (fur fa prife par Maximilien, Archiduc d'Autriche, en 1489.) fuccede une autre apparition de *la Juftice* & de *la Paix*, qui tiennent chacune un langage fort différent. La premiere fe plaint que tous les Etats, dont elle fait le dénombrement, la méconnoiffent, & violent impunément fes loix ; rappelle la foumiffion qu'elle trouvoit dans les Grands & dans le peuple fous les Rois prédéceffeurs de Charles VIII. la protection que ces Princes lui accordoient; & fait l'éloge de Charles V. de Charles VII. & furtout de Louis XI. qu'elle éleve au-deffus des plus grands Rois. La feconde, je veux dire la Paix, vante fes avantages, & fait un long détail des maux que la guerre entraîne après foi. Le Poëte fe mêle de la converfation, & y joint fes propres réflexions; & ce premier fonge finit fans qu'on puiffe trop favoir pourquoi il a été imaginé.

Il eft fuivi de longs avis donnés à un

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Prince, appuyés par les exemples des Rois les plus connus dont l'ancien Testament & l'Histoire profane font mention ; & d'un Dialogue entre *Monseigneur des Champs & l'Escuyer de Cour*, qui disputent entre eux sur la préférence que l'on doit donner à la profession des armes ou à celle qui est consacrée aux travaux de la campagne. Il y a des endroits fort bien touchés dans ce Dialogue : les miseres des Courtisans y sont assez bien dépeintes, & *Monseigneur des Champs* fait convenir à la fin *l'homme de Cour*, qu'il y a beaucoup plus d'avantage à cultiver tranquillement la terre qu'à se livrer au service des Grands.

Après ces piéces assez disparates, l'Auteur commence une autre fiction qui a plus de rapport avec le titre de son recueil. Sous l'emblême d'une chasse, il décrit tout ce qu'il lui en a coûté de peines & de soins à poursuivre l'Amour ; & c'est ce qui fait la plus grande partie de ce long & ennuyeux ouvrage, dont il faut cependant vous donner une idée.

L'Auteur se suppose d'abord dans la *Forest de gracieux desir*, & l'on voit qu'elle lui plaît par la longue descrip-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

tion qu'il en fait. Il y trouve la *Royne d'Amours* qui ſe lamente, *Cupido* qui tâche de la conſoler, & Jeuneſſe qui s'offre à ſon ſervice. La Cour de la Reine étoit compoſée d'un Page, c'étoit *Beaulté*; d'un *Mignon de Chambre*, c'étoit *Plaiſant regard*; d'un Secrétaire, nommé *Loyaulté*; du Chancelier *Bel accueil* qui avoit pour *ſcelleur Bonne foy*; d'un Conſeiller qui avoit nom *Hardieſſe*, & d'un Maître-d'Hoſtel, que l'on appelloit *Déduit joyeulx*. Tous ces perſonnages ne reſpirant que le plaiſir, voyoient avec peine la triſteſſe que *Faux-ſemblant* cauſoit à la *Royne d'Amours*; car c'étoit lui qui occaſionnoit ſa douleur. Ils entreprennent de le pourſuivre, & dans cette vûë ils font venir *Eſpoyr de joüir* le Veneur, qui tient en *laiſſe* trois Chiens, ſavoir un Levrier nommé *légier Couraige*, un Limier nommé *Soing*, & un Chien courant nommé *Travail*. Le Poëte & *l'Amant parfait* ſont admis dans la compagnie. Chacun fait ſa harangue, & ſe promet d'abbatre l'ennemi. La Reine & *Cupido* exhortent les aſſociés à bien faire leur devoir. On part en chantant; & l'ennui du Chemin eſt tempéré par beaucoup de dits joyeux, convenables à l'action générale, & au

caractere de chaque perſonnage.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Rentrés dans la *Foreſt de gracieux deſir* où doit ſe faire la chaſſe, *Beaulté* & *Plaiſant regard* tendent leurs filets; le reſte de la troupe s'empare de divers paſſages; & pendant que chacun s'acquitte de ſon office, le Poëte fait rencontre de la *Dame ſans pitié* & de *l'Amant oultre cuidé* qui parloient enſemble avec beaucoup de chaleur; il ſe met à portée de les entendre, & il fait le récit de leur entretien. Ce long dialogue où chacun ſe dit beaucoup d'injures & beaucoup de vérités, finit par une lamentation ſur les perſonnes du ſexe qui ſe laiſſent abuſer, dans laquelle l'Auteur dit entr'autres:

Combien voit-on de povres filles,
Femmes veufves, & mariées,
Diffamées en Cours, en Villes
Par paroles ordes & viles
De telz gens, deſquelz chariées
Sont dolentes, & hariées;
Car les laiſſent le ventre plain
Habandonnées tout à plain.

Puis fault à l'Hoſtel-Dieu geſir
Povrement, ou en aultres lieux,
Pour un meſchant & court plaiſir;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et d'ung trop lubrique desir
Après ont mil maux, &c.

La chasse étant finie, toute la compagnie se rend au *Château de plaisance*, où chacun ayant pris des siéges, *Cupido* sollicite une récompense pour *l'Amant parfait* qui avoit bien servi la *Reine d'Amours* dans la *Forest de gracieux desir*, & la Reine demande sur cela l'avis de chacun. *Dame Joüissance* étant survenuë au même moment, on lui demande aussi son avis, & de même que tout le reste du Conseil, elle parle en faveur de *l'Amant parfait*. Sur cette décision, l'Amour consent de recevoir l'Amant parfait au nombre des siens, & ordonne à *Beauté* de lui faire lecture des loix ausquelles son engagement va l'assujettir, & d'exiger de lui qu'il fasse serment de les suivre de point en point. Ces loix sont les mêmes que celles qui avoient été prescrites à Charles, Duc d'Orléans, & dont je vous ai parlé ailleurs. La seule différence que j'y trouve, c'est qu'Octavien de Saint Gelais en rend le style fort languissant en les paraphrasant. Cette lecture faite, l'Amant jure entre les mains de *Bonne foi* qu'il observera fidélement les dix loix

qu'on vient de lui prescrire ; Amour lui accorde en conséquence une *lettre de retenuë*, dont *Loyaulté* lui fait lecture ; & c'est encore presque mot à mot la même lettre qui avoit été accordée au Duc d'Orleans, & que je vous ai rapportée. C'est une preuve que Saint Gelais avoit lû les poësies de ce Prince, & ce n'est pas ici le seul endroit où il en a profité, sans en avertir.

Pour gage de sa fidélité, l'Amant parfait donne son cœur à *Amour* qui à son tour lui donne le sien, & charge *Joüissance* d'accompagner l'Amant jusqu'à ce qu'il ait trouvé une Dame qui soit digne de lui. Celle-ci n'est pas longtems à s'offrir ; ils la trouvent à la porte du *Château de Liesse* ; *Joüissance* lui présente *l'Amant* ; la Dame fait son éloge, lui demande le cœur *d'Amour*, & lui donne le sien. Après ce nouvel échange, l'Amant va faire connoître aux Bois d'alentour la passion dont il est enflammé, fait un éloge des Dames extrêmement prolixe, s'égare, & rencontre sa Dame qui se plaignoit d'avoir été maltraitée en son absence par *Faux semblant & Faux rapport*. L'Amant s'efforce de la consoler, & continuë l'éloge des Dames. Ici Octavien de Saint

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Gelais a encore profité d'une piéce du *Jardin de plaisance*, delaquelle je vous ai déja parlé, & qui a pour titre, *l'Amant entrant dans la Forest de tristesse*. C'est une imitation de la même fiction ; & à peu près les mêmes plaintes contre le livre de *Matheolus* & les autres adversaires des Dames.

L'Amant ramene la sienne au *Palais de l'honneur*, où, avec beaucoup d'autres Dames, l'on conjure la perte de *Faux semblant & de Faux rapport*, dont la déroute finit par les loüanges que les Dames donnent à l'Amant qui reçoit quelque chose de plus de celle qui lui avoit accordé son cœur. Content de sa victoire, il se retire, & chante sur tous les tons ce qu'il appelle les avantages & les disgraces de l'Amour. Ce n'est plus alors qu'une multitude de Rondeaux, de Ballades, de Triolets, & d'autres petites piéces dont quelques-unes son très-obscénes. Il y en a pour toutes les situations d'esprit où les amans peuvent se trouver, & pour tous les sentimens dans lesquels il peuvent entrer. La plus grande partie de ces piéces m'a paru sans goût & sans presque aucun génie. Saint Gelais aimoit mieux faire beaucoup de vers, que d'en faire

de bons. Mais il y en a aussi quelques-unes qui plaisent, du moins par leur naïveté. Tel est le Rondel suivant :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je serviray selon qu'on me poyra,
Et m'en mectray du tout à mon devoir;
Mais si ma Dame ne me veult point veoir,
Incontinant la premiere m'aura.

Et puis en parle qui parler en sçaura;
Selon le bien que je pourray avoir
Je serviray.

Maudit soit-il qui autrement fera,
Ne qui jamais aura aultre vouloir:
Car quant de moi chascun peut bien savoir
Que tout ainsi que l'on me traictera
Je serviray.

Tel est encore le suivant :

Pour reverdir je l'ay plantée
Ma Dame, car plus ne suis sien:
Raison pourquoy, je n'en dis rien,
Plus n'en seroit des gens chantée.

Puisque son cueur l'a exemtée
De n'avoir plus vouloir au mien,
Pour reverdir je l'ay plantée.

Si je l'ay loyaulment traictée,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et toujours pourchassé son bien,
Il ne faut pas dire combien;
Mais puisqu'elle est si affectée,
Pour reverdir je l'ay plantée.

Saint Gelais n'étoit pas fort persuadé de la constance des Dames, comme on le voit par ce commencement de Rondeau :

En peu de tems propos de femme change:
Telle seroit digne de grant loüenge
Qu'on trouveroit estre ferme & estable;
Car peu en est qui ne soit variable,
Et, qui pis est, qui en raison se renge.

Pas ne le dy pour aulcune revenge,
Mais proprement c'est une chose étrange,
Tant ont le cueur & le vouloir muable
En peu de temps.

Il regardoit par la même raison la fidélité dans les hommes comme une vertu de dupe :

Pour estre loyal à sa Dame,
Savez-vous ce qu'il en advient?
De joyeulx dolent on devient;
Car point n'est de loyale femme.

Aussi ne se piquoit-il pas de tenir beau-

coup à ce qu'il aimoit. Je vous en ai déja rapporté une preuve ; en voici une autre dans ce Rondeau :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Bonnes gens j'ay perdu ma Dame ;
Qui la trouvera, ſur mon ame,
Combien qu'elle ſoit belle & bonne ;
De très-bon cueur je la luy donne,
Sans en prendre débat à ame, &c.

Je vous ai averti ailleurs que l'on trouve parmi ces petites piéces une chanſon de Charles, Duc d'Orléans, que je vous ai rapportée en vous parlant des poëſies de ce Prince.

Le ſecond recueil des poëſies de Saint Gelais eſt intitulé, *le Séjour d'honneur*. Cet ouvrage eſt ſouvent mêlé de proſe. C'eſt de lui que j'ai tiré une grande partie des faits que j'ai rapportés concernant la vie de l'Auteur. Je vous ai déja fait remarquer que Saint Gelais le compoſa à l'âge de vingt-quatre ans. C'eſt lui-même qui nous donne cette date :

Eſtant au deuil que toujours je pourſuys,
Et de mes ans venu au vingt & quatre,
Ainſi penſif comme ſouvent je ſuis, &c.

Il faut mettre par conſéquent la com-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

position de cet ouvrage en 1489. ou 1490. avant que Charles VIII. à qui il est adressé, partît pour son expédition du Royaume de Naples.

Le but principal de l'Auteur est de faire un portrait naturel de la conduite de l'homme, surtout dans sa jeunesse, de montrer les piéges qui lui sont tendus, les chûtes qu'il fait ordinairement, l'esprit de séduction qui s'empare de lui, & l'extrême facilité avec laquelle il écoute & suit cet esprit. Ses réflexions sont appuyées d'exemples, & lui-même en sert souvent. Il paroît s'écarter de tems à autre en diverses digressions, mais qui rentrent cependant dans son sujet, dont le but est de montrer à l'homme que quelque conduite qu'il tienne, tout lui échappe, souvent sans qu'il y pense, & quelquefois même sans qu'il s'en apperçoive; cette vérité lui donne lieu de rappeller la mémoire, & de faire l'éloge de quantité de personnes distinguées qu'il avoit connuës, ou qui n'avoient été enlevées du monde que depuis quelques années.

La fiction sert encore de base à cet ouvrage, & cette fiction est pareillement un songe. L'Auteur après avoir

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

médité longtems sur ses lectures, & principalement sur l'étude qu'il dit avoir faite de l'Histoire ancienne, s'endort, & se trouve avec *Sensualité* qui l'anime à la joie & au plaisir. Saint Gelais que la réflexion, les déplaisirs qu'il avoit essuyés dans sa vie voluptueuse, & le desir de parvenir aux dignités Ecclésiastiques, avoient commencé à faire mener une vie plus sérieuse & plus occupée, prête l'oreille avec quelque répugnance aux discours séducteurs de *Sensualité*. Il se plaint même de ce qu'elle vient encore le tenter, & lui fait plusieurs reproches. *Sensualité* répond, le presse de la suivre, lui promet de grands avantages qui ne seront ni accompagnés de peines, ni suivis de regrets. Il cede, & marche avec elle jusqu'à un lieu fort agréable où il apperçoit deux sentiers.

Un reste de remors le saisit en ce moment; il craint que son guide ne l'égare; il veut savoir où il est, & où il va. *Sensualité* lui répond, que le chemin qu'ils viennent de passer, est celui de *Fleurie jeunesse*, où tous ceux qui avoient existé, & ceux qui vivoient encore, avoient cheminé, mais avec tant de vîtesse, qu'aucun ne s'en étoit apperçu.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

C'eſt appellé ce ſentier
Chemin de Fleurie jeuneſſe,
Flairant, ſouef, doulx & entier,
Où eſpine ne eſglantier
Les paſſans nullement ne bleſſe.
Icy eſt l'entrée & l'adreſſe
Où tous humains créés & fais
Vont & viennent comme tu fais.
L'entrer y eſt tant agréable,
Mais le retour eſt impoſſible, &c.

L'Acteur ou le Poëte veut au moins conſidérer les veſtiges de ceux qui y ont paſſé; mais *Senſualité* lui dit qu'il ſe donnera une peine inutile, parce que *l'Ouvriere*

Qui le ſentier fait ainſi euſt
Gardoit que traſſe n'y paruſt.

L'Acteur y chercha les pas des *Jouvencelles*, mais auſſi inutilement que ceux des autres:

Mais je n'en peus ouyr nouvelles,
Si en y a paſſé cent mille,
Tant de champs comme de la ville:
Leur beaulté n'a pû réſiſter
A la deffaicte de leur vie:
Par fard ont voulu perſiſter,

Et par ayde susciter
Aux gens une amoureuse envie;
Maintenant aage les convye
De regrets & pleurs se parer,
Et leurs feuz Amans séparer....
Hélas la voye est tendre & verte,
Mais il y a faulte dedans,
Car on la passe en bien peu d'ans.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Il demande ensuite à *Sensualité* quels sont les deux sentiers qu'il voit au bout du chemin de *Fleurie jeunesse*, & où ils conduisent. Elle lui répond, que celui qui étoit à droite conduisoit à *Bonne fin*, & que l'autre menoit à *Déduit mondain*. Sur cette instruction, l'Acteur voulut prendre le chemin qui étoit à droite; mais il en fut empêché par son guide qui l'obligea de suivre l'autre sentier lequel le conduisit au *Fleuve* & au *Port de mondaine liesse*, dont il fait la description. Il dit que tous les hommes s'empressoient de se jetter dans ce port, & que presque tous y périssoient; mais il renvoye à Bocace pour apprendre l'histoire des illustres malheureux qui y avoient fait naufrage:

Bocace fist ample escripture
De leur cheute très-misérable,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et racompte leur adventure
Par éloquente dictature
Qui est aux lisans agréable;
Tout son dire n'est mye fable;
Car dès Adam le premier homme
Jusques huy le malheureux nomme.

Comme le jour étoit sur son déclin, *Sensualité* introduisit *l'Acteur* dans le logis de *Peu d'avis* où il passérent la nuit. Le lendemain ils s'embarquerent sur le vaisseau nommé *Abus* qui devoit les passer dans la *Mer mondaine.* La description que *l'Acteur* fait du vaisseau convient au nom qu'il portoit. *Abus* qui y étoit entré avec eux les désennuyoit tantôt par ses discours, tantôt par ses chansons. *L'Acteur* n'y prenoit qu'un plaisir fort modéré qui se changea en douleur sensible lorsqu'il vit les corps qui nageoient sur les flots. Il les examina les uns après les autres, & les reconnut; ce qui augmenta sa tristesse, & lui fit verser beaucoup de larmes.

Ici Octavien de Saint Gelais s'arrête longtems à préconiser ceux dont il rencontroit les corps, & à faire des réflexions sur l'instabilité de tout ce qui passe avec le tems, & sur l'extravagance de ceux qui s'amusent à aimer un

monde qui ne peut leur offrir que des ſatisfactions auſſi frivoles en elles-mêmes que courtes dans leur durée. Les corps qu'il reconnut furent ceux de Louis XI. mort en 1483. de François II. Duc de Bretagne, mort au mois de Septembre 1488. d'Alexandre, Duc d'Albanie, frere de Jacques III. Roi d'Ecoſſe, qui s'étoit refugié en France ſous Louis XI. pour ſe ſouſtraire aux perſécutions du Roi ſon frere; Saint Gelais parle ainſi du genre de mort de ce Prince:

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Hélas! toſt fuſt ſa plaiſance bannye,
Quant en jouſte pour mieulx s'exerciter,
Mort le voulut ſi-toſt deshériter;
Et fut tué toutesfois ſans malice,
Et ſans advis, au plus près de la lice.....
Las! en France n'eut pas longue durée,
Et moult lui fiſt la mort courte durée
D'ans & de jours.

Il en dit à peu près autant de Charles I. Duc de Savoye, que la mort avoit enlevé depuis peu à Pignerol, n'ayant qu'environ vingt-un ans. Une mort ſi prompte, & que l'on croyoit n'avoir pas été naturelle, fait faire au Poëte cette exclamation:

O mordante & deſtinée à mordre

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Qui mors à mort sans mesure & sans ordre,
Comment as-tu celle hardiesse pris
D'avoir deffait homme de si hault pris,
Tant regretté en son adolescence,
Cousin germain de Charles, Roy de France,
Tant beau, tant doulx, plein de meurs sans deffault!
&c.

Sensualité l'interrompt au milieu de ses réflexions, & lui reproche sa trop grande sensibilité pour des événemens qui sont si ordinaires qu'aucun ne devroit causer de la surprise. Et cependant, pour le consoler, elle s'efforce de lui prouver que le monde offre de réelles satisfactions, en quoi elle est appuyée par *Abus* qui ne manque pas d'éloquence pour soutenir une cause si mauvaise.

Pendant ces *devis* ils arrivent à l'Isle de *Vaine espérance*, dont les dehors paroissent enchanteurs, mais qui ne présente en effet que des biens en idée. La Dame qui régnoit dans cette Isle, à qui elle donnoit son nom, les reçoit avec de grandes démonstrations de joie; & s'adressant au Voyageur abusé, elle lui exalte son pouvoir, la fertilité de son Isle, les plaisirs que l'on y goûte, & l'empressement avec lequel tous les humains cherchent à y aborder & à y faire leur séjour.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je suis celle qui mes vassaulx conduys
A appeter & vouloir mille choses;
Je leur baille les moyens & conduys
Pour les faire susceptibles & duys
Prendre & cueillir entre espines les roses;
Brief je leur dy tant de textes & gloses
Qu'il n'est jeune, ne vieillard décrépit
Qui n'attende d'avoir par moy respit . . . . . .

Je pousse l'ung tout à coup en avant,
Et si luy fais mainte entreprise faire;
Les Nautonniers mettent la voile au vent
Par mon conseil, & suis cause souvent
De faire aymer tel qui souloit desplaire:
Je fais courir, je fais sauter & braire:
Je fais souvent un sotart ou un lourt
Boyre & humer les vapeurs de la Court.

Je fays harnois & estandarts reluyre;
Je fays monter gens d'armes à cheval;
Je fays chasteaulx & grosses tours construyre;
Souventes fois aussi les fays destruyre
Pour parvenir à honneur triumphal.
Je fais troter maint Roy, maint Cardinal,
L'ung à Paris, & aussi l'autre à Romme,
Voire & souvent pour moins que d'une pomme.

Je fays vendre la cire & plomb Rommain
Pour obtenir l'Abbaye en commande,
Ou pour avoir bénéfices en main,
Jaçoit pourtant que dès le lendemain
Tel sera mort qui y aura mis l'offrande;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je fais avoir la Cure & la Prébende
Par mes mandats ou nominacions
A gens divers de toutes nations, &c.

Après que *Vaine espérance* a fini de vanter son pouvoir, elle offre à *l'Acteur* de le lui faire éprouver, & ne manque pas de lui promettre des faveurs encore plus grandes que celles qu'elle dit avoir accordées aux autres. Elle le mene ensuite dans son verger, & lui fait manger des fruits de l'arbre de *Joyeuse attente*. Il les trouva délicieux, & sentit en lui des mouvemens qu'il n'avoit point encore éprouvés. Sa tristesse disparut, une joie excessive prit sa place: loin de sentir les effets de la crainte & de la timidité, il se crut dès ce moment capable de tout entreprendre; & osa tout espérer.

Je prens une nouvelle mode;
Nouveau train, nouvelles façons;
Marchant fier comme ung Roy Hérode;
Plus ne veulx Digeste ne Code;
J'ay bien apprins autres leçons. . . . :
Quelque chose que j'entrepreigne,
Bien m'est advis qu'il sera fait;
Et fusse pour planter l'enseigne
Sur la très plus haulte montaigne. . . .

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je sçay assez, ce m'est advis,
Pour du tout gouverner le monde;
Nouveaulx termes & beaulx devis,
Suyvre les bancquets & convis;
C'est le point où du tout me fonde,
Tenir à tous la table ronde,
Afin que l'on die de moy,
Cest home est digne d'estre Roy, &c.

Pendant qu'il se repaissoit de ces chimeres, on l'invita de prendre part à une danse à laquelle tous les habitans de l'Isle se disposoient. Il ne fallut pas le prier longtems, sa docilité pour *Vaine espérance* étoit devenuë sans réserve. Cette danse étoit composée d'une si grande multitude de personnes de tout âge, de tout sexe & de toute condition, qu'il étoit impossible de les compter. L'Acteur y distingua seulement tous les personnages fameux que l'antiquité a célébrés, & quantité de Héros & d'Héroïnes modernes que *Vaine espérance* avoit pareillement séduits.

J'y vy aussi aucuns de nostre temps,
Et entre autres Henry Roy d'Angleterre,
Qui par trop las! lui & ses combattans
Mist le Royaulme de France en griefs contens,
Et trop voulut surprendre en nostre terre;
Mais on luy fist une si bonne guerre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Qu'à la parfin mourut & ses souldars;
Là le congneu à ses trois Liépars.

Aussi fis-je le Duc Jehan de Bourgongne;
Mal congnoissant le Roy son Souverain,
Trop entreprint cestuy sote besongne,
Quant à Paris, à sa grande vergongne,
Il fist tuer au soir sur le serain
Le Duc Loys d'Orléans, très-prochain
Frere & amy du noble Roy de France,
Dont par après sourdit grande différence....

Briefs Roys & Ducs, Papes & Cardinaux,
Saulve l'honneur des Ecclésiastiques,
Officiers, Régens & Maréchaulx,
Prevosts, Baillifs, Présidens généraux,
De bien dancer sçaivent tous les practiques:
Povres Amans, & graces erraticques
Y vont souvent visiter celle feste,
Offrant au Saint pour guérir de la teste.

Là vy pour vrai dances de tous estats,
De longs vestus & d'habillés de court,
D'Abbés aussi, de Prieurs tout ung tas,
Laissant camail & froc de taffetas
pour mieulx dancer selon le tems qui court, &c.

Le Poëte dansa comme les autres, & si bien, qu'il se fit admirer: mais ce fut là toute sa récompense. La seule chose qu'il y gagna, fut que son cœur en devint plus enflammé pour les plaisirs,

& qu'il oublia toutes les résolutions qu'il avoit faites de se conduire avec plus de réserve :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Ailleurs n'avoys pensement, ne fiance,
Fors d'applicquer mes occupations
Aux ouvraiges d'humaines passions.

Bastir châteaulx en mon entendement,
Edifficr massonne voulentaire,
A tout vice donner consentement,
Exécuter mon veuil soubdainement
Sans adviser au proffit salutaire:
Mal tesmoingner, & la vérité taire;
Voilà comment mettoys la voile au vent;
Ainsi passoys les jours de mon jouvent.

Il inventoit chaque jour de nouveaux plaisirs, & soupiroit après ceux qu'il n'avoit pas encore goûtés, lorsqu'un jour, las des excès ausquels il s'étoit livré, la fatigue l'ayant obligé à prendre quelque repos, il s'endormit, & fut réveillé peu après par un bruit semblable à celui du Tonnerre ; ce qui lui causa une si grande frayeur, qu'il assure qu'en ce moment, il eût voulu

. . . . pour lors estre Convers
Ou Cordelier chantant hymnes & vers.

La lumiere dont sa chambre fut rem-

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

plie, lui fit appercevoir une Dame d'une beauté ſurprenante. C'étoit *Grace divine*, qui après l'avoir raſſuré, lui reprocha ſes déſordres, l'exhorta à les quitter, lui fit connoître que *Senſualité* & *Vaine eſpérance* le trompoient, & lui montra les beautés de la Vertu, & les ſatisfactions réelles qu'elle procure à ceux qui ſe rangent ſous ſa diſcipline. Ces diſcours lui firent impreſſion; il rougit de ſes déréglemens, & verſa beaucoup de larmes. *Vaine eſpérance*, *Abus* & *Senſualité* firent leurs efforts pour le retirer du ſérieux où ils le virent; ils tâcherent de diminuer ſes remords, & de lui perſuader que les plaiſirs ſeuls conviennent à la jeuneſſe, & que la vertu n'eſt qu'une illuſion. Il répondit avec force à tout ce que ces eſprits ſéducteurs lui objectoient; & enfin après avoir beaucoup diſputé de part & d'autre, *l'Acteur* quitta *Vaine eſpérance*, & ſe rembarqua, mais toujours en la compagnie de *Senſualité* & *d'Abus* ſur la *Mer mondaine périlleuſe*.

A peine avoit-il perdu de vûë l'Iſle de *Vaine eſpérance*, que de nouveaux objets triſtes & affligeans ſe préſenterent à ſes yeux, & lui firent recommencer ſes complaintes. Ces objets étoient

étoient les corps de ceux qu'il avoit connus, & qui avoient fait naufrage sur la Mer où il voguoit. Le premier qu'il apperçut étoit Jean, Duc de Bourbon, qu'il avoit vu à Moulins, & sa femme, de la Maison de Nemours, qui tenoit entre ses bras l'enfant dont la naissance lui avoit causé la mort. C'est apparemment Jean II. du nom, Duc de Bourbon & d'Auvergne, &c. mort le premier Avril 1487, & Catherine d'Armagnac, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 28 Avril 1484, & qui mourut l'an 1486, accouchant d'un fils nommé Jean, mort seize jours après sa naissance. Aussi le Poëte dit-il que

Peu durerent leurs loyalles amours:

& ensuite, en parlant de l'enfant qui fut le fruit de leur mariage,

La mort le print en tendre nourriture;
Et jaçoit or que tous des fleurs-de-lys
Fussent yssus, les a ensevelis
Comme elle fait toute povre personne
Sans adviser lesquels appelle ou sonne.

Non loin de ces corps il vit ceux du Cardinal Charles de Bourbon, Archevêque de Lyon, mort en 1488, & du Cardinal de Foix qui, si l'on en croit

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

le Poëte, étoit mort de poison :

L'ung par poisons venimeux & doubtables
Fina ses jours en son premier honneur ;
Helas c'estoit ung honneste Seigneur,
Prélat d'Eglise, & de Foüez eut nom.

La multitude de ceux qu'il vit ensuite l'empêcha de les compter, & il se contenta de prier pour eux. Mais il remarqua après cet amas de corps, ceux d'Antoine de Chabannes, Comte de Dampmartin, mort le 25 Décembre 1488, & du Seigneur de Tancarville,

Lequel laissa par trépas mainte Ville,
Maints beaulx Chasteaulx & somptueux Manoirs,
Qui sont escheulx en mains de loitains hoirs,
Car sa fille naturelle héritiére
Tost trépassa, & là l'a vy en biere ;

Et enfin ceux de plusieurs autres Seigneurs, qu'il seroit trop long de nommer. Mais rien ne l'affligea tant que la vûë du corps de son propre pere. Je crois que vous ne serez pas fâché de l'en entendre parler lui-même : voici d'abord à quelle marque il le reconnut,

Entre ses bras ung grand tableau tenoit,
Dont assez plus m'esbahis qu'oncques mais :
L'épitaphe mot à mot contenoit,
Tous tels escripts qui pas ne furent laids ;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Cy gist Pierre nommé de Sainct Gelais,
En son vivant Chevalier très-honneste,
Qui s'est trouvé en maint noble conqueste
Servant les Roys; Seigneur fut de Montlieu:
Son ame soit posée devant Dieu.

La plus vive douleur s'empara de lui en ce moment:

Ha que moult fut mon cueur plain de douleur,
Et transpercé du glaive de tristesse!
Tost eu perdu mouvement & couleur;
Tost fus surprins d'excessive détresse;
A bien peu tint que de mortelle angoisse
Ne trespassasse en ces piteux effors
Quant j'avisay ce chevaloureux corps;
Car pour certain c'estoit mon très-cher pere,
Que vy noyé en mondaine misere.

Sa sensibilité fut si extrême, qu'étant tout hors de lui il voulut se jetter à la Mer pour aller embrasser le corps de son pere; mais la crainte d'être homicide de lui-même l'arrêta; un cri intérieur lui dit:

.... Chétif, que veux-tu faire?
Ne soyes pas de toy-même homicide,
Veu que tu sçez qu'il n'y a nul remede;
Et qu'il convient par cettuy pas passer
A tous vivans sans plus oultre passer.

Pendant qu'il faisoit ces réflexions à

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

& qu'il disoit de tendres *adieux* à son pere, le vaisseau qui avançoit toujours, lui ôta la vûë de cet objet de sa tristesse; & ayant pris terre peu de tems après, il récompensa *Abus* qui avoit fait la fonction de Pilote, & qui voulut s'en retourner d'où il étoit venu. C'étoit déja une mauvaise société de moins; mais *Sensualité* lui restoit, & n'ayant point d'autre guide dans un pays qui lui étoit inconnu, il fut obligé de la suivre. Le dessein de celle-ci étoit de le conduire dans le *Val du monde;* & pour y arriver elle lui fit traverser la *Forest d'adventures*, après l'avoir fait reposer au logis de *Cas fatal*, & lui avoir donné diverses instructions tant sur la maniere dont il devoit se comporter dans la Forêt, que pour le prévenir sur ce qu'il y verroit, & sur ce qu'il y souffriroit.

La précaution étoit raisonnable: les objets que la Forêt présentoit avoient de quoi intimider le plus intrépide. Presque dès l'entrée on ne voyoit que des larmes, & une riviere qu'elles avoient formé, des vestiges sans nombre de pas d'hommes & de femmes, & une multitude incroyable d'habitations ruinées; le tout joint à une obscurité si

grande qu'elle étoit seule capable de jetter la frayeur dans une ame courageuse. L'Acteur surpris de tout ce qu'il voyoit, demande à *Sensualité* la raison de chaque chose, & elle lui dit, que cette Forêt étoit un lieu destiné à conserver les marques de tout ce que le tems avoit détruit. Et à cette occasion elle l'instruit de la création de l'homme & de sa chûte, de la fondation & de la ruine des Empires, du renversement des fortunes les plus éclatantes, de la mort des Héros, des revers qui ont fait le plus de bruit dans le monde, & de cent autres événemens pareils. Elle l'entretient aussi de la fondation particuliere de la Monarchie Françoise, de Clovis son premier Roi Chrétien, & de quelques-uns de ceux qui ont occupé le même trône après lui; & quand elle vient à Charles VIII. le Poëte la fait parler ainsi de ce Prince à qui il vouloit plaire :

Charles est dit huitiesme de ce nom ;
Fils de Loys moderne possesseur :
Si le pere fut Prince de renom ;
Cestuy n'est pas de loz dissipateur ;
Mais en tous fais si très-triumphateur
Qu'on le peut bien nommer toujours Auguste ;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et si n'y a en Tulle ne Sallufte
Qui peust loüer ou en prose ou en vers
Les immortels tiltres qu'a recouvers. . . . .

C'est Salomon quant au fait de prudence,
L'autre David gracieulx & parfaict;
Ung Scipion tout rempli d'exellence;
Ung Camille pour publicque deffence:
C'est en effet ung droit Fabricius,
Ung Ptolomée, ou ung Papirius, &c.

A mesure que nos voyageurs avançoient dans la Forêt, les sujets de réflexion se présentoient en foule à l'occasion des divers objets qui s'offroient à leurs yeux. Ils y virent entre beaucoup d'autres, les sépultures & les ombres de Louis, Duc d'Orléans, assassiné à Paris par les ordres du Duc de Bourgogne au mois de Novembre 1407; du brave Bertrand du Guesclin, Connétable de France; de Charles VII, Roi de France, & de Jeanne d'Arq, dite la Pucelle d'Orléans; de la Hire & de Pothon de Santrailles, fort connus dans notre Histoire, & d'un Chevalier nommé Jean de la Roche, que le Poëte dit avoir été

Homme excellent du pays d'Angoulmoys,
Vray Chief de guerre & noble Capitaine,
Qui les Anglois maint jour, mainte semaine

À mis en fuyte & iceux desconfis....

Loyal François, Chevalier sans reproche.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

L'Acteur fatigué du chemin & de la vûe de tant de sépultures, auroit bien voulu se reposer ; mais son guide le fit entrer dans un petit sentier où il ne vit pas des objets plus réjoüissans que dans la route qu'on venoit de lui faire quitter. Il n'y rencontra de même que des images de Héros ou de Princes qui n'étoient plus ; de Jean d'Orléans, Comte d'Angoulême, mort le 30 Avril 1467 ; de Charles de France, Duc de Guyenne, frere de Louis XI, mort en 1472 ayant été empoisonné, comme le dit notre Poëte ; de Jean IV du nom, Comte d'Armagnac, qui fut tué à la prise de Leitour au mois de Mars 1473, & de plusieurs autres.

L'histoire qu'il donne de ces Princes est ordinairement fort courte ; mais quand il vient à parler de René, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem & d'Arragon, comte de Provence, &c. mort en 1480, il entre dans un enthousiasme d'où il a peine à sortir. Ce n'est plus alors un simple éloge de ce Prince, c'est un panégyrique en forme. Il le représente assis dans

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

un jardin délicieux sur un gazon

> Tout diapré d'inventifve science,

environné d'une multitude de Poëtes & de Musiciens qui formoient un agréable concert, & il le qualifie lui-même de

> Poëthe expert, aymant littérature ;
> Vray Orateur comme de Tulle fils ;

Puis il ajoute :

> Qu'oncques Platon ne tint à son Escolle
> Disciple tel.

Sorti du petit sentier où il avoit vu les ombres ou les simulacres de ces Princes, l'Auteur entra dans un autre plus agréable. C'étoit celui où reposoient tous les anciens Poëtes, Orateurs & Philosophes d'Athenes & de Rome. Il s'arrêta à les considérer ; & selon sa méthode ordinaire, il peint en peu de vers le Caractere de Chacun. Un peu plus loin étoient quelques-uns des anciens Poëtes François & Italiens, dont la vûe augmente sa joie & sa bonne humeur. Ceux qu'il nomme sont, Jean de Meun, Jacques Milet, Auteur du poëme intitulé, *la Destruction de Troye la grant*, Alain Chartier, Dante, Pé-

trarque & Bocace. Parlant du premier, il dit :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Si apperceu lors Maistre Jehan de Meun,
Tenant encor son Rommant de la Rose :
De le loüer entreprendre je n'ose ;
Car sur ma foy, mon sens n'y suffiroit ;
Et pour néant ma plume trasseroit
Le grand honneur qu'il a gaengné en France,
Dont son bon lôz remaint en souvenance.

Je vous ai rapporté ailleurs ce qu'il dit d'Alain Chartier. Tout ce qu'il nous apprend de Jacques Milet, c'est qu'il est mort, & qu'il a été enterré à Paris. Il finit ces éloges par celui de *Martin Magistri* sous lequel il avoit étudié à Paris, comme je vous l'ai dit au commencement de cet article. Mais n'étant point encore sorti de la Forêt d'aventures, il revient de nouveau à la considération de divers tombeaux, & par conséquent ou à loüer ou à plaindre ceux qui y avoient été enfermés, & il enchasse dans tout cela une assez longue complainte sur la ville de Nantes.

Quittons enfin avec lui la *Forest d'aventures*. *Sensualité* contente de sa persévérance lui montre de loin le *Château d'honneur* ; & pendant qu'elle lui en fait

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

l'éloge, ils y arrivent. Par ce Château le Poëte entend *la Cour*. Il s'y présente; & *la Cour*, qu'il personnifie, lui demande ce qu'il souhaite, & lui enseigne ce qu'il doit faire, & comment il doit se conduire pour y avoir un accès favorable. Elle insiste en particulier sur l'obligation qu'ont tous ceux qui se présentent à elle d'être pleins d'honneur & de probité, & capables de servir le Prince & la patrie. Sur cela le Poëte lui expose ses vûës, lui déclare ses intentions, & les études qu'il avoit faites. Vous avez vu plus haut ce qu'il dit sur ce dernier article.

Comme *la Cour* avoit mêlé dans son discours quelques mots de guerre & de valeur, il répond :

Certes, Dame, de batailler
Je ne sçeus oncques travailler,
Et jamais sur ma foible eschine
Ne mys cuirasse, ne brigandine ;
N'en tout le temps que j'ay vescu
N'ay usé de targe ou d'escu ;
Jamais certes ne fuz malade
Pour porter sur mon chief salade :
Jamais par moy ne fut couppée
Teste d'homme par nulle espée....

Jamays ne vy place assiéger,
Ne les assaillans desloger:
Jamais ne me trouvay en guerre,
Fust en France ou en Angleterre.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Mais, ajoute-t'il, après lui avoir fait le détail de ses études,

....Si mon mestier vous agrée,
De plume je vous serviray;
Car desir de vous servir ay.
Noble Princesse, sans demeure,
Et veoir honneur ains que je meure.

La Cour agrée sa proposition, lui promet l'accès qu'il demande, lui donne quelques avis sur le bon usage que l'on doit faire de la faveur, & lui apporte quelques exemples de ceux qui ayant abusé de leur élévation, avoient fait de funeste chûtes. Ces exemples sont ceux de Doyac, vassal & ennemi du Duc de Bourbon, devenu favori de Louis XI, & Gouverneur d'Auvergne, & d'Olivier le Daim, sous le même regne de Louis XI. Le Poëte promet de ne point oublier ces exemples, & il lui est permis de monter l'*Echelle de la Fortune;* sur quoi il dit:

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Et quant à la moitié je fuz,
Regarday ung peu au-dessus,
Si apperçeu en celle eschelle
De montans une kyrielle
Qui trestous taschoient à la fois
Veoir ainsi l'honneur que je fais;
Et sans torche, lanterne ou cierge
J'y vy Maistre Pierre Sacierge
Qui ja estoit bien avancé,
Et si fort chez honneur poussé
Qu'il avoit gaengné crosse & mistre,
Et de prélat le nom & titre.

Hist de Louis XI. par Duclos, t. 2. p. 371.

Ce Pierre *Sacierge* avoit été envoyé par Louis XI en 1474. auprès de Ferdinand de Castille, avec les Evêques d'Alby & de Lombez, Jean d'Amboise, & plusieurs autres.

Ibid. t. 3. p. 371.

Le Poëte parle ensuite de l'élévation de Rémond Pérauld, connu depuis sous le nom de Cardinal de Gurck, que le Pape Sixte IV avoit envoyé en 1482 en qualité de Nonce auprès du Roi Louis XI.

Si regarday ung peu plus hault,
Lors vy Maistre Raymon Pérault
Et tout sa cramoysie chappe,

Qui gouvernoit & Roi & Pape ;
Empereurs & Ducs pour certain,
Tant avoit le povoir haultain ;
Et par luy les grandes menées
Estoient toujours demenées,
Et plus n'attendoit en effect
Qu'estre Cardinal nouveau fait.

OCTAVIEN DE SAINT GÉLAIS.

Il fut élevé à cette dignité en 1493. par le Pape Alexandre VI. Ce portrait est suivi de celui du Cardinal Baluë, l'homme le plus ambitieux de son tems :

Si estendis plus hault ma veuë,
Lors vy le Cardinal Balluë,
Qui là estoit si hault monté
Qu'il avoit honneur affronté,
Et tant fist par sa diligence
Qu'il fut transmis Légat en France ;
Et luy, de povre estat venu,
Tost fut grant Seigneur devenu,
Et gouverna par sa praticque
Tout le Saint Siége Apostolique ;
En ce dit-on qu'il se sent
Estre successeur d'Innocent.
De faire & deffaire fut Maistre,
Et moult difficile à connoistre,

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

En France eut-il son premier lieu
Dont me tays comment & combien :
Mais tant eut entrée opportune
Que Maistre fut-il de fortune,
Et vainquit sa malheureté
Contre toute adversité.

Vous pouvez voir le portrait de ce Cardinal & son histoire bien détaillée dans l'histoire de Louis XI par M. Duclos.

Le Poëte voyant qu'à mesure qu'il montoit, la foule de ces prétendans se grossissoit, que chacun s'efforçoit de supplanter ceux qui étoient plus avancés qu'eux ; & que beaucoup s'en retournoient mécontens, il s'approcha de *Bon vouloir*, & lui fit tant de politesses qu'il le mit dans ses intérêts. *Bon vouloir* le présenta en effet à Charles VIII, à qui le Poëte offrit pour toute requête une Ballade. Je vous ai rapporté plus haut de quelle maniere elle fut reçuë.

Il paroît par ce que Saint Gelais dit ensuite qu'on voulut le desservir auprès du Roi, & qu'il eut de la peine à vaincre ou ses ennemis, ou ses concurrens, ce qui revient à peu près au même. Il y a lieu de croire aussi qu'on le repré-

senta comme un homme qui jusques-là avoit mené une vie fort opposée à son état & à ses nouvelles prétentions. Car c'est après avoir parlé de sa premiere entrée chez le Roi, qu'il se reproche à lui-même ses mauvaises habitudes, qu'il se rappelle toute sa vie, & que *Raison* qui vient pour le consoler, lui en met aussi le tableau devant les yeux, & l'exhorte vivement à se conduire avec plus de sagesse & de régularité. Il n'eut pas de peine à prendre en bonne part des reproches où il reconnoissoit la vérité, & qu'il se faisoit d'ailleurs à lui-même. *Sensualité* s'efforça inutilement de vouloir encore le conduire, il la quitta & l'obligea à s'éloigner de lui. *Raison* voyant qu'il avoit emporté sur lui une victoire si honorable, s'offrit elle-même d'être son guide, & le mena à l'Hermite *Entendement*. Dès que notre nouveau Pénitent le vit, il se mit à genoux, & lui dit :

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

.... Pere doulx & piteux,
De tous forvoyés la retraicte,
Si j'ay chose commise & faicte
Qui desrogue au mien saulvement,
Pardon si requiers humblement,
Et quoyque l'heure soit moult tarde

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Je me foubmets à voftre garde,
Proteftant de vivre & mourir
En vraye foy, fans plus courir
Après péché, comme fouloye
Du temps que jeune au monde eftoye:
Ains veulx à vous vivre reclus
A jamais, fans y tourner plus,
Renonçant le monde & fa pompe
Qui les humains deçoit & trompe,
Plaignant ma premiere faifon
Que j'ay paffée fans raifon,
Suyvant maulvaife compaignie
Et confeil de folle mefgnie,
Qui ay mes jours en vain ufé
Comme ung malheureux abufé,
Et fi mal employé mon temps.
Ha! mon Dieu, que je m'en repens!
A vous, Sire, je m'en confeffe
De cueur & de bouche fans ceffe:
Trop ay ma complaifance fuivy,
J'en dy ma coulpe, *peccavi*:
Pourtant, Pere, je vous fupplie
Que voftre grace me deflie
De cefte defolacion,
Me donnant l'abfolution,
Et puis après la difcipline
Telle que de porter fuis digne;

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Sa confeſſion étant faite, l'Hermite entre plus avant dans l'intérieur de ſa conſcience, l'interroge ſur les Sacremens de Baptême & de confirmation, ſur les principaux articles du Symbole, & ſur quelques autres vérités. Le Pénitent fait une profeſſion de foi conforme à toutes ces demandes: après quoi l'Hermite lui donne l'abſolution, le revêt de la robe blanche de l'innocence, & le conduit dans ſa Chapelle pour y rendre graces à Dieu. C'eſt par-là que finit l'allégorie qui regne dans tout ce poëme de Saint Gelais. Cet ouvrage fut achevé pour l'impreſſion le 25. jour d'Août de l'an 1519.

Guillaume Cretin louë ainſi l'Auteur dans ſa *Déploration ſur le trépas de feu Okergan, Tréſorier de ſaint Martin de Tours* :

O! Sainct Gelais, révérend Orateur,
Beſoing ſeroit que feuſſiez or'acteur
De quelque Lay pour adoulcir mes plaings.
En ce ne veuil vous eſtre adulateur,
Mais tant vous tiens des vertus zélateur,
Que aurez pitié de celluy que je plaings.
 De vos écrits les livres ſont tous pleins,
Voſtre bon bruict volle par champs & plains;
Chaſcun le ſçait, de ce ne ſuis menteur.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

Dans quelques Catalogues de livres, entr'autres, dans celui de M. de Cangé, on attribuë à Octavien de Saint Gelais le poëme allégorique intitulé, *le Chasteau de Labour*; mais il est sûr que cet ouvrage est de *Gringore*, qui se nomme lui-même dans les lettres initiales des derniers vers de ce livre.

La plûpart de ceux qui ont parlé du Journal du voyage & des conquêtes de Charles VIII en Italie, font pareillement entendre que Saint Gelais a eu aussi beaucoup de part à ce Journal. Mais la vérité est qu'il n'y a de lui que la *Complainte* sur la mort de Charles VIII, & l'éloge de ce Prince en forme d'*Epitaphe*.

La Complainte est un Dialogue entre le Poëte & la France. Le premier, après une invective contre la Mort, raconte comment la France s'est montrée à lui en songe, & décrit toutes les marques extérieures de sa douleur & de sa tristesse. Il lui en demande le sujet, la France lui apprend que le Royaume vient de perdre son Roi, & elle entre dans un grand détail des qualités dignes de loüanges dont ce Prince avoit été orné. En finissant ce panégyrique, la France invite tous les Royau-

mes de l'Europe à prendre part à ſon affliction, reproche au Poëte de ce qu'il dort pendant que tout eſt dans les larmes, & le convie à mêler ſes regrets aux ſiens, & à les faire entendre à tout l'Univers. Saint Gelais obéït, & pendant qu'il multiplie les plaintes & les éloges, une voix divine l'interrompt pour annoncer que Charles a été reçu dans la gloire. Cette nouvelle réveille le Poëte, & il ſe met à écrire ce qu'il avoit vu & entendu.

OCTAVIEN DE SAINT GELAIS.

L'Epitaphe n'eſt qu'un abrégé de la vie de Charles VIII, dans lequel le Prince raconte lui-même ſes propres actions. Voilà, comme je vous l'ai dit, tout ce qui appartient à Saint Gelais dans *le Vergier d'honneur*.

ANDRÉ DE LA VIGNE.

Cet ouvrage eſt d'*André de la Vigne*, Secrétaire d'Anne de Bretagne, fille aînée & héritiere de François II, Duc de Bretagne, qui épouſa ſucceſſivement Charles VIII & Louis XII. La Croix-du-Maine le qualifie auſſi de Secrétaire du Duc de Savoie, peut-être Charles, troiſiéme fils d'Amédée IX, & d'*Orateur* de Charles VIII. Il eſt

ANDRÉ DE LA VIGNE.

sûr que de la Vigne fut attaché au Roi Charles, qu'il le suivit dans son voyage d'Italie, & que c'est par ses ordres qu'il en a dressé le Journal. André de la Vigne le dit lui-même en le finissant.

Ce Journal est en prose & en vers, & commence par un songe dans lequel l'Auteur suppose qu'il se trouve avec *Dame Chrestienté* & *Dame Noblesse*. La premiere qu'il apperçut d'abord seule, se plaignoit des maux qu'elle *souffroit*, sur-tout de la part des Juifs & des Turcs, contre qui elle faisoit de vives & longues déclamations, criant que tous ses sujets l'abandonnoient, & qu'elle ne trouvoit personne qui vînt la consoler, moins encore qui s'offrissent à la secourir. *Dame Noblesse* accourt à ses plaintes, convient qu'elles sont justes, tâche d'essuier ses larmes, & l'assure qu'une *Sibille* a annoncé la naissance d'un Prince qui doit la venger de tous ses ennemis. C'étoit Charles VIII, dont il n'étoit pas difficile de prédire la naissance, puisqu'il étoit déja sur le trône. Pour achever de consoler *Dame Chrestienté*, *Noblesse* lui promet qu'elle va animer tous ceux qui dépendent d'elle, qu'elle se mettra à leur tête, &

ANDRÉ DE LA VIGNE.

que dans peu elle aura une pleine satisfaction.

Elles vont ensuite de compagnie dans un jardin qu'elles nomment *le Vergier d'honneur*, pour faire part de leur dessein à *Majesté Royale* qui assemble son conseil dans lequel la guerre est résoluë sur les avis & les raisons de Noblesse. Ce ne fut pas cependant sans quelque contradiction. Un inconnu, présent au Conseil, entreprit de répondre aux raisons de Noblesse, & de déclamer contre la guerre. L'Auteur, qui a voulu, sans doute, égayer ce sujet, fait dire entr'autres choses à cet inconnu :

Il vault trop mieulx temporiser plus maindre
Avec les siens en paisibles séjours,
Qu'estre plus grant, & s'aller faire poindre
Par guerre à mort dix ans devant ses jours ;
Les jours sont cours . . . .
Laissons le Pape avec le Consistoire
Aller si veult ; & si ne veult le laisse
Faire la guerre ; & qui me voudra croire,
Nous nous tiendrons par deçà en liesse . . . .
S'advanturer d'aller passer les Monts
A la vollée, ce n'est pas peu de fait :
Et se sans Prince en France demourons,
J'ay moult grant paour qu'il en viendra forfait ;
Si nostre Royne un beau Daulfin a fait ;

André de la Vigne.

Lequel Dieu veuille entretenir sur terre,
Laissons le croistre en aage parfait :
Et puis après nous troterons en guerre....
Puisqu'à Dieu plaist qu'elle soit hors de France
Laissons luy faire où vouldra son Chapitre.
Notre Chapitre tenons en nostre terre :
En nos grans salles à ce faire ordonnées,
Et à plaisance, des haults faitz de la guerre
Deviserons dessoubs nos cheminées.....
Il fait assez qui pour les siens se pene,
Sans querir noises, dissencions, contemps;
Et pour autruy se donner tant de peine....;
Pas ne se fault qui veult avoir malheur,
Haster si-tost, car trop tost on y vient;
Mais qui prétent parvenir à honneur,
Par grant conseil besongner y convient;
Se l'ung y va, l'autre pas ne revient;
De dix milliers n'en treuve ung qui s'en louë..;
Joüons-nous donc à jeu plus délectable
Sans vouloir rompre anguilles aux jenoux,
Et sans tant faire de l'amy pitoyable,
Ayons pitié tant seulement de nous, &c.

Lorsque l'inconnu eut fini de parler; *Bon conseil* prit la parole, appuya tout ce que *Noblesse* avoit dit en faveur de la guerre, & la premiere résolution fut confirmée.

Après ce prélude, André de la Vigne entre dans le détail des préparatifs

que l'on fit pour la conquête du Royaume de Naples. Ensuite il prend le Roy au sortir de Paris, le suit pas à pas jusqu'à Naples, l'accompagne fidélement au retour, & raconte tous les événemens selon l'ordre qu'ils sont arrivés. Il fixe les dates, fait une courte description de chaque Ville où l'on s'est arrêté, ou qu'il a fallu assiéger, & de toutes les fêtes qui furent données dans plusieurs de ces Villes pour faire honneur au Roi, & nomme tous les Capitaines & presque tous les Officiers de marque qui se sont trouvés à ce voyage. On lit ce Journal avec plaisir à cause des particularités qu'il contient, & dont beaucoup ne se trouvent point ailleurs; mais il n'est pas possible d'en donner une analyse.

ANDRÉ DE LA VIGNE.

Si vous lisez cet ouvrage, vous y remarquerez beaucoup de simplicité dans la narration, jointe à une grande exactitude: l'une & l'autre conviennent à un Journal. La Vigne ne s'éléve un peu davantage que dans la description qu'il donne de quelques fêtes singulieres, ou dans le récit qu'il fait de la mort de quelques grands, comme de celle de *François* de Bourbon, Comte de Vendôme, de Soissons, &c. qui

ANDRÉ DE LA VIGNE.

mourut à Verceil le 2 d'Octobre 1495. Le Poëte fait son éloge en prose & en vers, décrit la cérémonie de ses obséques, rapporte une *Complainte* qu'il avoit faite sur la perte de ce Prince, & l'Epitaphe qu'il avoit composée en son honneur. Et ce n'est pas le seul endroit de son Journal où il a inséré diverses piéces de sa façon. Outre la Ballade qu'il avoit présentée à Charles VIII, lorsque ce Prince quitta Grenoble pour passer les Monts, *tous les* complimens que l'on fit au Roi en différentes Villes, les Dialogues & les Ballades qu'il met dans la bouche des Dames dans les fêtes qu'elles s'empressoient de donner au Prince, sont encore de lui. Ces petites piéces ne s'éloignoient pas de son sujet, & servoient à en tempérer la sécheresse.

Il paroît qu'André de la Vigne acheva son Journal à Lyon durant le long séjour que Charles VIII y fit à son retour d'Italie. Ce fut du moins dans cette Ville qu'il présenta son ouvrage au Roi, & il se servit de cette occasion pour lui offrir en même tems un recueil de ses autres poësies. Celles-ci sont, sans doute par la même raison, imprimées à la suite du Vergier-d'honneur.

neur. On y trouve d'abord quelques Rondeaux à la loüange du Roi, de la Reine, & de quelques Princesses; les *Ballades des Dames de Paris, de Lyon & de Tours, sur le retour des Gentils-hommes de l'Armée de Naples*; les loüanges du Roi faites *par l'Eglise, Noblesse, Prouesse & Honneur*; & les quatre Epîtres faites à l'imitation des Epîtres amoureuses d'Ovide, dont je vous ai parlé en vous rendant compte des traductions d'Ovide.

ANDRE' DE LA VIGNE.

T. v. p. 324.

Ces vieilles poësies sont suivies de plus de six cens autres piéces, Rondeaux, Triolets, Ballades, Complaintes, Lais & Virelais, Lettres, &c. presque toutes sur l'amour. Le Poëte se lamente dans les unes, desire, espere ou se réjoüit dans les autres, se désespere ou invective dans celles-ci, blâme dans celles-là l'amour qu'il vante dans une infinité d'autres, ou dont il décrit les effets & les actions, souvent de la maniere la plus grossiere & la plus impudente. Dans beaucoup de ces piéces il fait mention de ses voyages en Lorraine; de son séjour en Savoie & en d'autres provinces du Royaume, mais sans articuler aucun fait. Dans plusieurs il se plaint de sa pau-

vreté, & demande qu'on l'assiste.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Quelques-unes de ces piéces sont adressées à des personnes de la premiere distinction, comme à Charles de Bourbon, Evêque de Clermont en Auvergne, à Charles, Comte d'Angoulême, à Philippe, Duc de Savoie, à la Reine de Sicile, Duchesse de Lorraine, au Prince son mari, & même au Roi Charles VIII. L'Auteur mêle indistinctement le sacré avec le profane. Plusieurs de ses Ballades sont à la loüange de la sainte Vierge; & il paroît que c'étoient des piéces qu'il avoit destinées pour l'Académie du *Puy* de Roüen; d'autres Ballades en plus grand nombre, étoient pour ces associations que l'on appelloit *Puits d'Amours*, qui étoient établies en différentes villes du Royaume, comme je vous l'ai fait observer d'après *le Champion des Dames*, & il regne souvent dans ces Ballades plus que de la liberté. En général il n'y a pas vingt de ces piéces qu'on puisse lire avec quelque satisfaction, tant le style en est dur, grossier, & rempli d'expressions bizarres, de mots inventés ou tirés du Latin; tant on y trouve de jeu de mots fades & insipides, de fréquentes répétitions des mêmes

tours, des mêmes penſées & des mêmes façons de parler. Je vais vous donner quelques exemples de celles où l'Auteur a mieux réuſſi.

ANDRE' DE LA VIGNE.

Parlant de ſa Maîtreſſe dans une aſſez longue piéce qui a pour titre le *Deſpourveu d'amoureuſe lieſſe*, après avoir épuiſé une grande partie de ce qu'il pouvoit dire à ſa loüange, il ajoute qu'il ne peut déclarer tout ce qu'il en penſe, & voici la raiſon qu'il en donne :

D'elle on feroit, fut en texte ou en gloſe ;
Ung gros Romant digne de grant mémoire ;
Plus gros beaucoup que celuy de la Roſe ;
Ouy, par Dieu, qu'une *grant Mer d'Iſtoire* ;
Qui bien vouldroye ſa loüenge & ſa gloire
De point en point rédiger par eſcript, &c.

La *grande Mer des Hiſtoires* eſt une miſérable rapſodie, que l'on a voulu faire revivre il y a quelques années, mais à qui l'on n'a pû gagner un lecteur favorable.

Dans la même piéce André de la Vigne craignant que la différence qu'il ſuppoſe être entre la condition de ſa Maîtreſſe & la ſienne, ne ſoit un obſtacle à l'union qu'il prétendoit faire avec elle, fait cette réflexion :

Roi je ne ſuis, Empereur, Duc, ne Conte ;

ANDRE' DE LA VIGNE.

N'ayant sur nul puissance souveraine,
Mais quant Venus deux jeunes cueurs surmonte,
Ung Bergier vault en amours une Royne.

Dans la piéce intitulée, *l'Amoureux desconforté*, parlant de l'Ordre de Fontevrault dont il feint qu'il a dessein d'embrasser la Regle, il témoigne sa surprise de ce que ce Couvent n'est pas conduit comme les autres, par un Abbé, un Prieur, ou un Gardien, mais par une Abesse :

A donc je dis qu'en une telle Eglise
Y convenoit bons administrateurs,
Et mesmement; car ce n'est pas la guise
Quant en habit de Moyne on se guise,
Que là n'y soient invoqués bons Docteurs;
Exemple avons en ces devots Chartreux,
Es pieds deschaulx, cela savez-vous bien,
Et cordeliers, Carmes, freres Mineurs
Ont ung Abbé, ou ung bon Gardien.

Quoiqu'il se montre partout le plus passionné des hommes, il convient cependant en quelques endroits des dangers de l'amour, comme dans ce Triolet qui est un des plus jolis de cet immense recueil:

De trop aymer c'est grant folie;
Je le sçay bien quant à ma part,

Quelque chose que l'on m'en die
De trop aymer c'eſt grant folie ;
A la parfin on en mendie
Qui n'en fait bientoſt le départ ;
De trop aymer c'eſt grant folie,
Je le ſçay bien quant à ma part.

ANDRE' DE LA VIGNE.

M. l'Abbé Maſſieu qui attribuë ce Triolet à Octavien de Saint Gelais, ſans en donner de preuves, a changé ainſi le ſixiéme vers :

Qui ſagé eſt, bientoſt s'en départ.

Le même Hiſtorien de notre poëſie ſuivant toujours le préjugé que Saint Gelais avoit eu une grande part au *Vergier d'honneur*, ajoute que l'Evêque d'Angoulême avoit naturellement l'eſprit tourné à la plaiſanterie. Il a fait, dit-il, pour les gens de finance une inſtruction courte qui a bien l'air d'une ſatyre déguiſée. Mais ſoit qu'il eût deſſein de les inſtruire, ſoit qu'il ait voulu, comme il y a beaucoup d'apparence, ſe réjoüir un peu à leur dépens, jamais Maximes ne furent mieux ſuivies que celles qu'il leur adreſſe. Tout cela eſt vrai ; mais c'eſt à André de la Vigne qu'il faut faire honneur de ces maximes : voici ce qu'elles contiennent :

ANDRE' DE LA VIGNE.

Toy qui es Receveur du Roy,
Ou du Dauphin, oy si me croy,
Reçoy avant que tu escripves,
Escrips avant que tu délivres,
De recevoir fait diligence,
Et fay tardeure délivrance;
Prens acquitz qui soyent vallabes;
Ayez parolles amyables :
En tes Clercs pas tant ne te fie
Qu'à voir souvent tes faits oublye;
Soyes diligens de compter,
Si en pourras plus hault monter.

De plusieurs requêtes que le Poëte a présentées à Charles VIII. pour lui demander quelques gratifications, je rapporterai celle-ci, qui est en forme de Rondeau :

Mon très-chier Sire, pour m'avancer en Court;
De plusieurs vers je vous ay fait présent;
Si vous supplie de bon cueur en présent
Qu'ayes regard à mon argent très-court.
Les grans logis, où rongerie très-court,
M'ont fais d'abis & de chevaux exemt
Mon très-chier Sire.
Mon espérance pour ce vers vous accourt;
Que vous soyez de mes maulx appaisant
Car escu n'ay qui ne soit peu pesant;

Et qui pis vault, je plaidoye en la Court,
Mon très-chier Sire

ANDRE' DE LA VIGNE.

Il avoit dit dans une Ballade, qu'il avoit besoin d'argent pour achever quelque ouvrage qu'il avoit commencé à Chambéri; mais je ne sçai ce que c'est; voici ses paroles :

Comme celluy qui ardant desir point,
Humble de cueur, desirant en Court vivre,
Affin, chier Sire, de venir à mon point,
Raison m'a fait composer quelque livre
Lequel couste d'argent plus d'une livre;
Et pour ce donc qu'à mon fait je pourvoye,
Secoures-moy, ou l'Hospital m'abaye.
Cent jours n'y a que j'estoie bien en point,
Hardy, & coint pour ma plaisance ensuivre;
A ce coup cy n'ay robe ne pourpoint;
Resne, ne bride, cataverne, ne livre;
Là, Dieu mercy, si ne suis-je pas yvre,
En faisant livre duquel argent je paye;
Secoures-moy, ou l'Hospital m'abaye.
Commandement où je ne desdis point,
Hault & du col si m'a fait ce traint suivre
A Chambery pour chanter contrepoint,
Royal servant me fist l'œuvre poursuivre :
Las! au moins, Sire, si richesse consuivre
En ce fait cy ne puis par quelque voye,
Secoures-moy, ou l'Hospital m'abaye.
Prince des bons, pour estre en brief délivre
De povreté qui sur moy prent sa proye,

ANDRE' DE LA VIGNE.

A ce coup cy, pour me faire revivre,
Secoures-moy, ou l'Hospital m'abaye.

Il se louë ainsi lui-même dans un Rondeau où il jouë sur son nom :

De la Vigne ne sçay trop de biens dire,
De la Vigne nully ne doit mesdire,
De la Vigne sont repeus maintes gens,
De la Vigne povres & indigens
Sont remplis, point n'y fault contredire.

Qui mal lui veult, Dieu le puisse maudire;
Qui mal en dit, il est bien remply d'ire,
Veut que plusieurs reçoivent les fruits gents
De la Vigne.

Comme j'ay dit, je vous veulx bien redire;
Par la Vigne ne vois rien à redire,
Car aymée est de Roys & de Regens;
Donc qui l'impugne, ne soyes negligens
De dire ainsi, Dieu le veille escondire
De la Vigne.

Il parle dans un autre Rondeau de l'avarice d'*Olivier Maillart*, Cordelier, Confesseur de la Reine.

Oncques frere Olivier Maillart
Ne fist mieulx du gras papelart,
Que feray, si j'ay piéce aulcune
Qui soit dor, n'en eussé-je qu'une
Pour chasser ce divers hazart.

Ses liaisons avec Octavien de Saint Ge-

lais, & l'estime qu'il avoit pour ce Prélat, sont marquées dans cette Ballade qu'il lui adresse: ANDRE' DE LA VIGNE.

Très-révérent Evêque magnifique,
Octavien, plein de begnivolence,
Joyeulx Acteur de haulte Réthoricque:
Surmontant l'art d'ambigue ignorance,
Toute parfaicte est votre préférence,
Raison pour quoy: car jamais beaulx dits faites,
En quoy l'on voit votre exquise science,
De grant renom le parangon vous estes.

En Angoulesme, trésor d'euvre pudicque
Par excellence & noble confiance,
Riche en tous sens, veu vostre humble praticque;
Mont de prudence qui est de grant plaisance,
Ayant en France certaine congnoissance,
Illustré nom des œuvres très-parfaictes.
Notable essence, juste convalescence,
De grant renom le paragon vous estes.

De vous loüer tout le monde s'applicque,
Où que soyez, vertus en vous s'eslance.
Bruict, los d'honneur, plaisance terrificque,
Moriginé singuliere attrempance,
Doulceur humaine, loyalle confiance,
Bouche emperlée de tous vertueux gestes,
Pourquoy de dire point ne feray silence,
De grant renom le paragon vous estes.

Prince des bons, Prélat de hault essence,
A qui sont deuës toutes haultes requestes,

N v

Pour vray je dis qu'en absence & presence
De grant renom le parangon vous estes.

ANDRE' DE LA VIGNE.

André de la Vigne survécut de plusieurs années à son ami; il vivoit encore en 1514. comme on le voit par une piéce de Crétin où il est nommé. Du Verdier lui ôte le *Vergier d'honneur* pour le donner sans raison à Octavien de Saint Gelais, & il ne laisse à André de la Vigne que les quatre Epîtres faites à l'imitation de celles d'Ovide, & un autre écrit qu'il intitule, *le Libelle des cinq Villes d'Italie contre Venise, assavoir Rome, Naples, Florence, Gennes & Mylan.* C'est peut-être de cet écrit que Pierre Grognet veut parler dans la Notice des Poëtes François qui vivoient de son tems, lorsqu'il dit:

André de la Vigne sans erre
A fait le Blason de la guerre.

Du Verdier ne dit point si cet écrit est en prose ou en vers. L'édition qu'il en marque est celle de Lyon par Noël Abraham, in-4°. sans date. La Croix-du-Maine ne parle point de ce dernier ouvrage; mais il donne à André de la Vigne, *la Loüange des Roys de France,*

ANDRE' DE LA VIGNE.

imprimée à Paris par Eustache de Brie l'an 1508. & *des Ballades, Rondeaux & chants Royaux à l'honneur de la sainte Vierge* : ces petites piéces ne sont peut-être pas différentes de celles qui font partie du *Vergier d'honneur*.

Mais on ne trouve point dans ce dernier ouvrage quatre autres Ballades & un Rondeau, le tout imprimé ensemble in-4°. sans date, & sans indication du lieu de l'impression. Ce petit recueil commence par ces vers :

Pour ce qu'on dit que harnoys & sallades
Auront le bruyt, si l'exploit de Mars court;
Dont l'on verra maintes testes mallades
Par bruyt commun s'est fomé trois Ballades
Que de *la Vigne* a fait porter en Court.

Outre ces trois Ballades qui ont pour objets *les Aliances des Roys, des Princes & Provinces*, il y en a une quatriéme *sur le Tremblement de Venise*, c'est-à-dire, sur la frayeur que les armes de France & celles des autres Princes ligués causoient à cette Ville.

BLAISE D'AURIOL.

La chasse d'Amours par Octavien de Saint Gelais donna lieu à un Poëte du

BLAISE D'AURIOL.

même temps de composer aussi en vers une assez mauvaise raspodie qu'il intitula *la Departie d'Amours.* Ce Poëte se nommoit *Blaise d'Auriol* : on lit à la tête de son ouvrage, où on lui donne la qualité de *Noble homme*, qu'il étoit né à Castelnaudari, qu'il étoit Chanoine de la même ville, Bachelier *en chascun Droit*, c'est-à-dire, en Droit Civil & en Droit Canon, & Prieur de Denisan, & qu'il a fait son ouvrage en 1508. à Toulouse. Du Verdier nous apprend de plus qu'il a été *Docteur* en Droit & *Regent en l'Université de Toulouse*, & que ce fut pendant qu'il remplissoit ce poste qu'il composa un livre Latin concernant le Droit, qui fut imprimé à Toulouse in-8°. par Jacques Colomiés.

Cet Ecrivain est plus connu en effet par sa qualité de Jurisconsulte que par celle de Poëte. Il fit ses études de Droit à Toulouse, & y prit le grade de Docteur.. Son mérite le fit nommer à une Chaire, ou *Régence*, comme on s'exprimoit alors, de la Faculté de Droit Canon qui étoit séparée de celle de Droit Civil, & qui avoit ses *Régens* ou Professeurs particuliers. Il fut en même tems *Réferendaire* en la Chancelerie du Parlement de Toulouse; & on lit

aussi qu'il a été Doyen de l'Eglise de Pamiers.

BLAISE D'AURIOL.

D'Auriol remplissoit la Régence de Droit Canon, lorsque François I. fit son entrée dans Toulouse au mois d'Août 1533. Il eut l'honneur de haranguer Sa Majesté au nom de l'Université, & sur ses représentations le Roi accorda à la même Université le titre de Noble, & aux Professeurs le privilége de faire des Chevaliers. D'Auriol fut le premier décoré de ce titre de Chevalier. La cérémonie en fut faite le premier Septembre suivant dans les Ecoles de Droit, après avoir été annoncée par le Bedeau de l'Université. L'on y observa les mêmes formalités que celles qui sont prescrites pour la réception d'un Chevalier d'armes; d'Auriol fut ceint de l'épée par Pierre Dasfis, Docteur-Régent, qui lui donna aussi les éperons dorés, & lui mit une chaîne d'or au cou, & l'anneau au doigt.

La Rocheflavin qui nous a conservé dans le cinquiéme livre de ses Arrêts notables, l'Acte que l'Université dressa d'un événement qui lui étoit si glorieux, rapporte le discours Latin que d'Auriol prononça en cette occa-

BLAISE D'AURIOL.

ſion, la réponſe que lui fit Dasſis, la formule du ſerment prêté par d'Auriol, &c. D'Auriol étoit encore Profeſſeur au commencement de l'année 1539. puiſque le 5. Mars de la même année, il demanda & obtint de ſe démettre de ſa Régence en faveur de Jean Boyer qui fut accepté. Si l'on doit en croire Bodin dans ſa *République*, d'Auriol avoit la ſimplicité de croire aux Aſtrologues, & il avoit une ſi grande confiance en leurs vaines prédictions, que ceux-ci ayant annoncé un nouveau déluge pour l'année 1524, il ſe fit ſérieuſement conſtruire un batteau dans lequel il eſpéroit ſe ſauver. La fauſſeté de la prédiction aura dû le guérir de ſon exceſſive crédulité. J'ignore le tems de ſa mort.

L'ouvrage qu'il a intitulé *la Départie d'Amours*, eſt un recueil de Complaintes que fait un Amant ſur la mort de ſa Maîtreſſe. Ce langoureux affligé introduit d'abord la Mort qui profite de ſon abſence pour attaquer ſa *Dame*, l'abbattre par la maladie, & enfin lui ôter la vie. Cette nouvelle eſt la premiere qu'il apprend à ſon retour; il en eſt pénétré de la plus vive douleur; & commes les grandes paſſions ne raiſon-

nent point, loin d'accepter avec soumission un mal qui étoit sans remede, il apostrophe ainsi la mort.

BLAISE D'AURIOL.

Helas! Mort tu cours
Par dangereux cours
Suivant champs & cours!
En tes lacs je suis;
Mes faits sont trop cours,
Pas à pas te suis;
Au cueur je me cuis;
Mes plaisirs sont cuits.
En Chasteaulx & Cours
Plus courant que ours
Jouës de tes tours
Les jours & les nuyts:
Volans comme tourts
Aux Aymans tu nuys,
Et sans rompre l'huys
Es chambres tu luis.
Fierre comme l'Ours
Tes jeux sont trop lourds,
Plus chaults que les fours
Tu ne veulx que bruits,
Par tes dards & fourcs
En tous les lieux bruis;
J'ay de maulx ung puis;

Tenir ne me puis.

BLAISE D'AURIOL.

Il ajoute que si sa mort suivoit de près celle de sa Dame, il ne lui arriveroit que ce qui est arrivé à plus de cent mille personnes; & de cette multitude d'exemples il en choisit plusieurs dont il rapporte la mort trop tranquillement pour faire croire qu'il fût résolu à augmenter ce nombre. Il appelle même tous les Amoureux anciens & modernes, les priant de venir soulager sa douleur; & ses plaintes n'étant point écoutées, il demande à tous les Jurisconsultes de décider si la situation où on le réduit est juste.

Du Droit nouveau fustes Compositeurs,
Practiciens, & en loix grans Docteurs
Assemblez-vous en consultation;
Dois-je souffrir si grande passion.

Venez *Ramond*, Pénitencier du Pape,
A qui nul mot sans vérité n'eschappe
Compositeur fustes des Décretales,
Escoutés bien mes complaintes verbales.

Cà *Guillaume*, & vous *Richard* après:
Et *Berenguier* Evesque de Besiers,
Qui avez fait le sept des Décrétales,
Venez icy ensemble s'il vous plaist.

Vous eſtes tous Docteurs en Droit Canon;
Il me ſemble contre toute raiſon
Que ſuis preſſé trop de mélencolie;
Dictes en tous vérité, je vous prie.

Ces Canoniſtes interpellés par le Poëte étoient *Raymond de Pegnafort*, Pénitencier du Pape Grégoire IX. troiſiéme Général de l'Ordre des Freres Prêcheurs; *Guillaume* Durand, Evêque de Mende, qui vivoit encore au commencement du quatorziéme ſiécle; & le Cardinal Berenger, qui eſt mort vers l'an 1296. Pour Richard, je ne ſçai qui il eſt.

Le Poëte voyant qu'il n'étoit point écouté, tombe malade, & fait ſon Teſtament: voici quelles en ſont les diſpoſitions:

Premierement à la haulteſſe
Du Dieu d'amours donne & envoye
Mon eſperit, & en humbleſſe
Luy ſuppliant qu'il le convoye
En ſon Paradis, & pourvoye;
Car je jure que loyaulment
L'ay ſervy de veuil deſireux;
Advoüer le puis donc vrayement
Devant tous loyaulx amoureux.

BLAISE D'AURIOL.

Oultre plus veuil que la richesse
Des biens d'amours qu'Amour foulloye
Départis soyent en grant largesse
Aux vrais Amans, & ne vouldroye
Que faulx Amans en nulle voye
En eussent part aulcunement ;
Oncques n'eus amytié à eux,
Je le prens sur mon saulvement
Devant tous loyaulx amoureux.

Sans espargner or, ne monjoye,
Loyaulté veult qu'enterré soye
En sa Chapelle grandement,
Dont je me tiens pour bienheureux;
Et l'en mercye chierement
Devant tous loyaulx amoureux.

Après avoir fait ce Testament, le Poëte s'étant endormi, l'*Age* lui apparoît, & lui conseille d'aller trouver l'Amour, de lui redemander son cœur, de lui donner en échange celui de sa *Dame* qui étoit morte, & surtout de ne point se laisser entraîner par les discours séduisans qu'Amour lui tiendra pour le retenir à son service. L'Amant promet que, quoiqu'il soit encore *jeune*, & qu'il ait ses aises & ses commodités, il suivra ces avis exactement, &

en conféquence il va au *Chafteau de Plaifance*, où réfide & la Dame *Amour* & fon fils *Cupido*, & leur préfente une requête par laquelle il les fupplie de lui rendre fon cœur, & de le décharger de tous les engagemens qu'il avoit contractés avec eux. La requête lûë, *Amour* & *Cupido* font ce qu'ils peuvent pour engager l'Amant à la révoquer, mais n'ayant pû le faire changer de réfolution, *Amour* ordonne à *Loyauté* une *lettre de quittance;* & celle-ci ayant été faite & lûë, *Amour* la met entre les mains de l'Amant, & lui rend en même tems fon cœur enveloppé d'une étoffe de foye noire, en figne de triftesfe, le laiffant libre d'en difpofer comme il voudra.

BLAISE D'AURIOL.

A cette vûë, l'Amant fe met à pleurer; *Amour* le confole, & lui donne pour l'accompagner *Bon confort* qui le conduit dans la maifon de *Nonchalloir* gouvernée par *Paffe-tems*. L'Amant charmé du bon accueil qui lui eft fait dans cette maifon, en informe *Amour* par une lettre dont il charge *Bon confort*, & par laquelle il prie *Amour* de lui donner fouvent de fes nouvelles, & l'affure que de fon côté il l'honorera toujours, & n'oubliera jamais les faveurs qu'il lui

BLAISE D'AURIOL.

avoit faites. *Bon confort* le quitte avec cette lettre, & l'Amant demeure dans la maison de *Passe-tems* où il s'amuse à composer des *Ballades* & des *Rondeaux*. C'est par ces petites piéces que finit ce recueil. La plûpart expriment les regrets de l'Auteur sur le tems qu'il avoit perdu à aimer, les dangers qui se trouvent dans cette passion, & beaucoup d'autres réflexions concernant le même sujet. Mais je n'y ai rien trouvé qui puisse mériter votre attention.

Au reste la plus grande partie de cet ouvrage est ou copiée mot à mot, ou servilement imitée des poësies de Charles Duc d'Orléans, comme je l'ai vérifié sur cet ancien manuscrit des poësies de ce Prince, dont je vous ai parlé ci-devant. J'y ai trouvé non-seulement la même fiction employée par d'Auriol; mais le même ordre, le même arrangement & la même conclusion. Ce sont aussi les mêmes Acteurs, c'est le même procédé dans l'Amant, dans ceux à qui il s'adresse, & ce sont les mêmes avis que l'Amour donne. D'Auriol ne s'est pas contenté de porter si loin son plagiat, il s'est encore attribué quelques-unes des plus jolies Ballades du Duc d'Orléans, telles que celles qui commencent par ces vers.

Blaise d'Auriol.

Las Mort qui t'a faict si hardie....
J'ay aux eschets joüé devant Amours...
Je me soulloye pourpenser......
Le premier jour du mois de May...
En la Forest d'ennuyeuse tristesse....
J'ay fait obseque de ma Dame.....
Puisque mort a pris ma Maîtresse....
Ballades, Chansons & Complaintes
Sont pour moi mises en oubly.....
L'emplastre de Nonchalloir.....

Le Dialogue de l'Âge & de l'Amant n'est pas entiérement copié, mais il est tellement imité que ce sont les mêmes pensées, & souvent les mêmes expressions.

La Croix-du-Maine ne parle point de ce vieux Poëte. Du Verdier en fait mention, & cite la *Départie d'amour* comme un ouvrage commencé par Octavien de Saint Gelais, & achevé par d'Auriol; en quoi il s'est trompé; la *Départie d'amour* est toute entiere du dernier. Du Verdier ne connoissoit point d'édition imprimée de ce recueil de vers, puisqu'il se contente de dire qu'*il estoit escrit à la main en la Librairie de M. le Comte d'Urfé*. Il ajoute, parlant du même Auteur; qu'*il a translaté de Latin en prose & partie en rime*,

BLAISE D'AURIOL.

les joies & douleurs de Nostre-Dame, avec une Oraison à Nostre-Dame par équivoques Latins & François. Autre à sainte Anne, de mesme. Confessional pour savoir les péchés & leurs circonstances par lettres & par vers. Epistre de la beauté de Jesus. Autre de la beauté & estat de la sacrée Vierge Marie. Le tout imprimé à Toulouse in-4°. par Jean Faure en 1520.

Je rapporte au tems d'Octavien de Saint Gélais & de Blaise d'Auriol un recueil de poësies anonymes, qui, selon moi, n'ont pas dû faire beaucoup d'honneur à leur Auteur. Ce Poëte se dit Gentilhomme, & il paroît qu'il étoit Flamand. L'Amour lui avoit fait prendre la plume, & c'est à sa Maîtresse, qu'il dit être née à saint Omer, qu'il consacre la plus longue de ses piéces. Je me contenterai de vous en rapporter le titre, qui suffira pour vous faire connoître le sujet de cette bizarre & insipide production. Ce titre est ainsi conçu.

» Cy commence ung petit traitier » composé par ung josne Gentilhom» me amoureux, qui se nomme l'An » des sept Dames, parce qu'il saluë sept » Dames demorant en une maison, sur

BLAISE D'AURIOL.

chascun jour de la semaine une; &«
ce fait-il ung an durant, chacune cin-«
quante-deux fois, autant de semaines«
qu'il y a en ung an, pour ce qu'il ne«
les veoit point souvent assez à son aise:«
& tout ce fist-il pour l'amour de l'une«
d'elles qu'il aymoit de bonne & léale«
amour.»

Cette piéce pleine de redites, de pensées extravagantes, & entiérement dépourvuë de goût, est en stances de huit vers chacune. C'est un ridicule assemblage de pensées morales, de réflexions amoureuses, de textes des Evangélistes & de maximes qui sentent l'impiété. Il y a d'ailleurs quantité d'endroits si enigmatiques, que j'avouë que je n'ai pû les comprendre. Cette piéce est suivie de quelques Rondeaux amoureux, dont les vers sont dans le goût des plus ridicules piéces de Molinet & de Cretin. Suivant une mauvaise traduction de la derniere Eclogue de Virgile, & une autre de l'éloge d'Italie tiré des Georgiques de Virgile; une Oraison à la sainte Vierge, dans laquelle l'Auteur parle principalement de la chûte de l'homme & de sa réparation, & fait l'éloge de Marie; une traduction libre de l'Amphitrion de Plaute,

BLAISE D'AURIOL.

mais qui n'est pas finie, & quelques vers où l'Auteur censure les Poëtes de son tems, pour avoir occasion de loüer lui même ses prétendus talens poëtiques. Il commence par cette apostrophe.

Où sont ces maistres Baladeurs
Lesquels se meslent de rymer?
Pour demonstrer leurs grans erreurs
Ce livret leur veulz présenter:
Il est fait en commun langage,
Et non pas tout d'une matere,
Sy des rymes notez l'usage,
Tantost sarez tout le mystere.

Je croy que pas n'y trouverez,
Si bien l'examinez au net,
Nuls mots constrains diminuez,
Ne nulle ryme de goret,
Nulles syllabes racoursées,
De nulle lettre adjoustement,
Ne aulcunes rymes adoubées,
Et de pourpos nul changement, &c.

Tout ce qu'on pouvoit répondre de plus modéré à l'Auteur c'est qu'il avoit une étrange présomption, & que son amour propre l'aveugloit sur ses défauts.

GUILLAUME

GUILLAUME MICHEL, dit de Tours.

Vous connoiſſez déja Guillaume Michel, dit de Tours, la barbarie de ſon ſtyle, ſon langage plus que ſuranné, le ridicule de ſes allégories. Je vous ai fait connoître ſes traductions des Bucoliques & des Georgiques de Virgile, & celle de la *Pandore* de Jean Olivier. Je vous ai rapporté le peu que j'ai pû découvrir de ſa perſonne, & j'aurai occaſion dans la ſuite de vous parler de ſes traductions de pluſieurs des anciens Hiſtoriens Latins. Cet Ecrivain n'a pas mieux réuſſi dans ce qu'il a inventé. J'en juge au moins par les diverſes poëſies de ſon invention que j'ai examinées. Je commence par *la Forêt de conſcience, contenant la Chaſſe des Princes ſpirituelle*, imprimée en 1516.

Bibl. Fr. t. v. pag. 8. & 204. t. 7. p. 75.

L'idée de ce livre eſt ſingulier. Sous l'emblême d'une Chaſſe l'Auteur veut apprendre à pourſuivre les péchés, qui ſont les bêtes les plus dangereuſes qui puiſſent ravager la *Forêt de conſcience*, c'eſt-à-dire, l'ame chrétienne. Pour animer à cette Chaſſe, il entre dans le détail des péchés les plus connus, il

GUILL. MICHEL.

en expose les effets, il en peint la laideur, il décrit les ravages qu'ils font dans le monde & dans les divers états qui composent la société, il montre les obstacles & les embarras qui s'opposent à leur poursuite. Mais plus ceux-ci sont grands, plus il exhorte à se munir de toutes les armes qui sont nécessaires pour faire une Chasse heureuse. La crainte de Dieu, son amour, la confession, la pénitence, la satisfaction, la retraite, la fuite des occasions, *voilà* les cors, les chiens, les armes qu'il met dans les mains de son Chasseur spirituel, & les gardes qui veillent sur la Forêt. Vous voyez que tout cela ouvre un vaste champ à la morale; aussi l'Auteur ne finit-il point dans ses exhortations. Quand il est las de parler un langage rimé, il a recours à la prose où il se sert également du style figuré.

Pour reposer ses Chasseurs, il les envoye dans le Palais d'abstinence afin qu'ils s'y récréent en la compagnie des *Dames* dudit Château nommées *Innocence*, *Mundicité*, *& aultres Nobles de leur cohorte, pour eulx accointer & espouser par mariage spirituel à l'une des Dames, Persévérance nommée.*

Persévérance que je nomme,

Sodalité te tiendera;
Si tu l'entretiens, je te somme
Qu'en grace te maintiendera;
Benoist soit qui retiendera
Ceste vertueuse doctrine,
Car ès saincts cieulx rutilera
Comme le lis entre l'espine.

GUILL. MICHEL.

A la fin de cet ouvrage, l'Auteur promet d'en donner un autre *nommé le Champ d'odeur spirituel contenant plurieuses matieres bien nouvelles.* Je ne connois point cet écrit, & il y a lieu de croire que Guillaume Michel ne l'a point publié. Il devoit être différent de *l'Ante-nouvelle de salut* qui suit la *Forêt de conscience*, & qui ne contient presque qu'un éloge de la sainte Vierge. Cet écrit, qui est fort court, & plus en prose qu'en vers, étoit le fruit d'un pélerinage de dévotion, que l'Auteur avoit fait le 8. de Septembre 1516. en l'Eglise de Nôtre-Dame de Boulogne à deux lieuës de Paris, *Eglise*, dit-il, *où le monde va souvent & affluë par dévotion, spéciallement ès jours & festes Nostre-Dame.* Ce pélerinage est encore en usage aujourd'hui.

Michel feint qu'*après avoir ouy Messe & fait son Oraison*, il apperçut en sor-

GUILL. MICHEL.

tant de l'Eglise de Nôtre-Dame de Boulogne *un beau Pommier lequel avoit été ante, & se nommoit l'Ante de salut.* Il demanda ce que c'étoit, ce que signifioient les inscriptions qui étoient autour de cet arbre ; un Berger lui dévoila tout le mystere. Ces inscriptions contenoient en vers l'éloge de la sainte Vierge, l'Auteur les rapporte, & en prend occasion de moraliser en prose. De retour à Paris, il écrivit le lendemain ce qu'il avoit vû & lû, & y joignit les réflexions qui l'avoient occupé dans la route. Il les finit par un Rondeau où il exhorte à la dévotion envers la sainte Vierge. Il y a, comme vous voyés, beaucoup de piété dans ces deux ouvrages de Guillaume Michel, mais le goût y manque entiérement, ce qui joint au langage plein d'expressions forgées, plus Latines que Françoises, & plus approchantes du langage du quatorziéme siécle que de celui du commencement du seiziéme, en fait deux écrits dont la lecture ennuie & fatigue extrêmement.

Je ne jugerai pas plus favorablement d'un autre recueil de ses poësies, intitulé, *le Penser Royal*, imprimé à Paris, l'an 1518. in-4°. & c'est par cette

raiſon que je me contenterai preſque de vous citer les piéces que ce recueil contient. GUILL. MICHEL.

La premiere eſt une Epître ſous le nom du Roi David à François I. Roi de France. C'eſt un éloge & un parallèle de l'un & de l'autre. L'Auteur y fait entrer ce qu'il avoit appris de l'origine des François, de la converſion de Clovis à la foi Chrétienne, & de quelques autres faits qui ont ſervi à illuſtrer notre nation. Il allégoriſe la harpe de David, ſa fronde, les pierres avec leſquelles il tua Goliath, & les autres actions principales du ſaint Roi, & en tire, tantôt des moralités générales, tantôt des avis particuliers qui pouvoient être utiles à François I, & qui le ſont pour tous les Rois. Mais c'eſt toujours David qui donne ces inſtructions, & le Poëte ne fait que lui prêter ſon langage.

Comme on croyoit alors que c'étoit un acte de religion de faire la guerre aux Turcs, préciſément parce qu'on les regardoit comme ennémis du nom Chrétien, le Poëte n'oublie pas de faire inſiſter David ſur ce point, & afin que cette exhortation du Prophéte Roi fit, ſans doute, plus d'impreſſion ſur

GUILL. MICHEL.

François I. il joignit à l'Epître dont je viens de parler, deux autres piéces sur le même sujet dans lesquelles il montre contre les Turcs un zéle qui va jusqu'à la fureur.

Dans la premiere de ces piéces il introduit Lucifer qui commande à ses suppôts de se transporter chez les Turcs, de les irriter contre les Chrétiens, & de les armer contre eux. Ce *Mandement*, car c'est le titre que l'Auteur donne à cette piéce, est en vers. Les Diables, fidéles exécuteurs des ordres de leur Maître, vont souffler le feu de la division, & animer les Turcs de fureur & de rage: ce récit de l'expédition des Démons est en prose. Quelque terreur que le Poëte y tâche d'inspirer, je vous assure qu'on lit également sa prose & ses vers, sans se sentir plus échauffé. Il en est de même de la seconde piéce, qui est une *Exhortation* en vers *aux Rois Chrétiens, Seigneurs & commun peuple Catholique*, dans laquelle le Poëte fait sérieusement un devoir indispensable à ceux à qui il s'adresse, de prendre les armes contre les Turcs, comme si, sans cela, la foi Chrétienne étoit exposée aux plus grands dangers.

La quatriéme piéce du recueil de notre Auteur a pour titre, *les Elégies, Thrénes & Lamentations de l'Eglise contre les Gens Ecclésiastiques dissolus & autres.* C'est une satyre, & selon ce genre d'écrits, le Poëte y fait parler l'Eglise avec une liberté qu'on auroit raison de ne pas souffrir aujourd'hui, & qui d'ailleurs peut bien servir à faire connoître le vice, mais non à le corriger. Ces *Lamentations* commencées en vers sont continuées en prose, & suivies d'une *Epître* en vers *des Filles de Jérusalem* envoyée à François I. pour l'exciter encore à prendre les armes contre les Turcs.

GUILL. MICHEL.

Le Poëte feint qu'avec cette lettre, les filles de Jérusalem firent présent au Roi d'un beau Cheval avec tout son équipage, & voilà pour Guillaume Michel une source féconde d'allégories & de moralités. Le Cheval marquoit *la juste renommée qu'un Prince doit acquérir*, chaque fer signifioit une des vertus que l'on nomme Cardinales, la bride étoit l'emblême du *Bon vouloir*, & ainsi du reste.

Jeanne la Pucelle toujours animée après la mort du même zéle qui lui avoit fait prendre les armes pour les

GUILL. MICHEL.

François durant sa vie, écrit aussi à François I. & sa lettre a le même but que celle des *Filles de Jérusalem*. Cette Epître de la Pucelle d'Orléans commence ainsi :

Salut te fait, & salut s'y t'envoye
Celle qui ha aultresfoys mis en voye
Les Chevaliers de ton Royaulme jadis
Par le vouloir du Dieu de Paradis.
Salut te faict la seconde fois celle
Qu'on renommoit Jehanne la Pucelle.
Salut te faict pour le tiers davantaige
Celle qui n'eut oncq faulte de couraige.

Elle fait ensuite son éloge & celui du Roi, presse ce Prince d'exterminer les Turcs, revient à son propre panégyrique, rappelle au Roi tout ce qu'elle a fait pour la France, allégorise les *Eperons dorés* qu'elle envoyoit à François I. se met en colere contre les Anglois qui avoient voulu la faire passer pour Sorciere, & qui en conséquence, l'avoient, dit-elle, condamnée à être brûlée, & engage le Roi à venger sa mort. Peut-être ne serez-vous pas faché que je vous rapporte une partie de ce qu'elle dit sur cela.

Premiérement il est à demander
Si je qui vins en France sans mander

Vers le bon Roi dessus dict (Charles VII) à Chinon
Où il estoit non pas sans soucy, non,
Pour le pourvoir & pour le secourir,
Debvoys ainsy vilainement mourir?
Debvoys ainsy mourir vilainement
Celle que Dieu misericordieusement
Luy envoya pour recouvrir son Royaulme;
La question est, & gist en ta paulme:
La question, s'il te plaist, soulderas,
Et en ton cueur parlant responderas.
Si tu ditz, ouy, j'arguray le contraire
Prouvant ma mort n'estre point nécessaire;
Si tu ditz, non; je diray en substance
Que par bon droict j'en peulx querir vengeance;
Regarde donc lequel tu soustiendras,
Et me rescripts comme tu conviendras...

GUILL. MICHEL.

Elle détaille ensuite les diverses accusations intentées contre elle, l'acharnement des Anglois contre sa personne, ce qu'elle eut à souffrir dans la prison où elle fut enfermée dans la ville de Rouën; puis elle ajoute:

Sus moy estoient si trestous estrivez
Qu'ils me disoient avoir Dyables privez;
Pour ce qu'en moy estoit beau vaissellaige,
Bruslée fuz au veuil de leur couraige.
Pour augmenter des Françoys les douleurs
Bruslée fut Jehanne de Vaucouleurs;
Bruslée fut la Pucelle, prochaine

O v

GUILL. MICHEL.

D'amour divin, natifve de Lorraine,
Qui jadis vint par inspiracion
En ton pays, portant cueur de Lyon.
  Je monstrai bien que j'estois inspirée
Quant à Fierboys mande querir l'espée
Que je porté contre les ennemis
Qui par mes bras furent au bas demys.

Les piéces suivantes sont une *Prophétie adressant au Roy ; les Ditz des Princes Chrestiens correspondans à leurs intentions ;* une *Invective contre les Turcs; l'Epistre de Polynia* (Polymnie) *l'une des neuf Muses, ou Dame Mémoire, consolatif à nostre saint Pere le Pape Leon moderne* (Leon X.) Cette Epître est encore contre les Turcs. L'Auteur y fait mention des victoires les plus connues que divers Princes ont remporté contre les Perses & autres peuples ennemis de la Religion Chrétienne, afin d'exciter par ces exemples le Pape, le Roi de France & les autres Princes Chrétiens à s'unir pour abbaisser la puissance des Turcs; car il paroît que le Poëte avoit ce projet fort à cœur; & il ne fait pas difficulté de l'avouer dans son *Avertissement aux Turcs*, qui suit l'Epître de Polymnie.

Enfin *le Soulas de Noblesse*, en vers,

GUILL. MICHEL.

& l'Epître de Dame Espérance en prose qui terminent ce recueil, sont sur le couronnement & à la louange de la Reine de France, *Claude*, fille de Louis XII, qui épousa François I. en 1514. Il est aussi parlé dans l'Epître en prose de la mort d'Anne de Bretagne, mere de *Claude*, arrivée au mois de Janvier de la même année 1514.

Le dernier recueil des poësies de Guillaume Michel est intitulé: *le Siécle doté contenant le temps de paix & de concorde.* C'est un volume in-4°. dédié par l'Auteur à Jean de la Vouste, *Advocat en Parlement & Abbé de Joyenvalle*, & imprimé à Paris en 1521. Il paroît que le Poëte étoit alors dans un âge avancé, & je ne crois pas qu'il ait rien publié depuis. Le titre de ce recueil n'annonce point ce qu'il contient. Cet ouvrage est un mêlange bizarre d'instructions dogmatiques & morales, & d'allégories forcées que l'Auteur adresse *à son ami Cardian Grec*, c'est-à-dire, comme il l'explique lui-même, *à tout cœur humain disposé à son salut parfaire.* Il y est parlé des sept péchés capitaux, de leurs suites & de leurs effets, des sept Sacremens, de l'opposition entre la *Coustume* & la Vertu, des efforts que

GUILL. MICHEL.

l'une fait pour corrompre la piété, & l'autre pour anéantir *mauvaise Coustume*, de la corruption des Ministres de l'Eglise, des devoirs des Princes par rapport à la Religion, & de plusieurs autres matieres semblables qui étoient plus du ressort d'un Prédicateur que d'un Poëte.

Michel introduit dans cet ouvrage la *Sapience* qui s'oppose à la folie mondaine, & qui tantôt par les exhortations, tantôt par la terreur des jugemens de Dieu & des peines de l'Enfer, s'efforce de retirer les hommes du vice, & de les conduire à la vertu. Elle trouve de grands obstacles; ce sont des ennemis qu'il faut combattre; elle s'arme pour les terrasser; elle triomphe enfin, & sa victoire ramene *l'Age d'or*: c'est-à-dire, que le Poëte annonce ce qui arriveroit si la vertu étoit dominante sur la terre; car il étoit si persuadé qu'elle n'y regnoit pas lorsqu'il écrivoit, qu'il ne craint pas de dire qu'autrefois, si la vertu étoit exilée des Villes, elle trouvoit un azile dans la Campagne, mais que de son tems elle étoit tellement rebutée de toutes parts, qu'il pouvoit dire qu'elle étoit morte; aussi en fait-il l'Epitaphe. L'ouvrage de Guillaume

Michel eſt ſouvent mêlé de proſe qui ne vaut pas mieux que ſes vers. Ce qui n'a pas empêché Pierre Grognet de dire dans ſa notice des Poëtes qui vivoient de ſon tems.

Guillaume *Michel*, dit de Tours
De bien rithmer en ſcet les tours,
Et pour ſe monſtrer des délivres,
Pluſieurs il a traduit de livres.

J'ai vu du même une aſſez longue Epître, auſſi en vers, adreſſée à Michel d'Amboiſe, dit l'Eſclave fortuné, imprimée dans la derniere édition du recueil des poëſies de ce dernier. Mais tout ce que cet Epître apprend, c'eſt que Guillaume Michel eſtimoit beaucoup les ouvrages de Michel d'Amboiſe qui ſont preſque auſſi mauvais que les ſiens.

GUILLAUME TELIN.

Michel étoit ami d'un autre écrivain du même tems, qui ne lui céde en rien du côté de la barbarie du ſtyle. C'eſt Guillaume *Telin* né à Cuſſet, ville du Bourbonnois près de l'Auvergne, *Secrétaire de M. le Duc de Guiſe*, Claude de Lorraine, Comte d'Aumale qui

GUILL. TELIN.

mourut en 1550. Telin avoit effleuré presque toutes les sciences, comme on le voit par l'unique ouvrage de sa composition qui me soit connu, & qui a pour titre : *Bref Sommaire des sept Vertus, sept Arts libéraux, sept Arts de poësie, sept Arts méchaniques, des Philosophies, des quinze Arts magicques. La loüange de Musique. Plusieurs bonnes raisons à confondre les Juifs qui nyent l'advenement de Nostre-Seigneur J. C. Les dicts & bonnes sentences des Philosophes, avec les noms des premiers Inventeurs de toutes choses admirables & dignes de savoir.*

Telin dédie cet ouvrage, imprimé à Paris en 1533, *à tous vrays & devotz amateurs des bonnes lettres*; & à ne lire que le titre, on le prendroit pour une introduction à toutes les sciences. Rien cependant de plus superficiel. C'est un bizarre mêlange de sacré & de profane où l'Auteur veut instruire de tout, & n'apprend rien. Cet ouvrage est en prose. Mais il est suivi de quatre chants Royaux où Telin fait en très-mauvais style l'éloge des quatre Vertus que l'on appelle Cardinales, la Prudence, la Tempérance, la Force & la Justice. Ces quatres chants sont en vers de cinq pieds, adressés au Roi François I; &

ce ſont principalement les Souverains qu'il a en vûë d'inſtruire dans ce qu'il dit des quatre Vertus qui ſont l'objet de ces quatre chants. Son *Epître adreſſant à tous les Muſiciens & Joüeurs d'inſtruments*, eſt un éloge très-froid de la Muſique en vers de dix ſyllabes, où Telin ne donne preſque qu'un ſec catalogue des Chantres dont il eſt parlé dans la Fable & dans l'Hiſtoire ancienne.

Je croyois me dédommager de l'ennui de ces poëſies, en liſant la derniere piéce de ce recueil, qui eſt auſſi en vers de dix ſyllabes, & qui a pour titre, *Panégyricque paſtoural ſur les loüanges du Roy de France, Françoys, premier de ce nom.* Jamais Prince n'a mérité plus de loüanges que ce Roi, ſurtout pour ſon amour & ſon zéle pour les gens de lettres & le progrès des ſciences. C'eſt un beau champ pour un Poëte. Mais tout étoit ſtérile ſous la plume de Guillaume Telin; ſon panégyrique n'eſt conſidérable que par ſa longueur; & c'eſt le moindre défaut de cette piéce.

MICHEL D'AMBOISE.

La vie de Michel d'Amboiſe, dit *l'Eſclave fortuné*, Seigneur de Chevil-

MICHEL. D'AMBOISE.

lon, nous eſt plus connuë que celle de Guillaume Michel avec qui il étoit en liaiſon. Le premier étoit fils naturel de Charles d'Amboiſe, Amiral de France, & Lieutenant Général du Roi en Lombardie: Il naquit à Naples, ou aux environs, dans les premieres années du ſeiziéme ſiécle.

A peine fut-il ſorti du berceau, que ſon pere l'envoya à *Sagonne* dont il étoit Seigneur, pour y être élevé avec *Georges* d'Amboiſe ſon fils légitime, *qui* n'étoit guéres plus âgé que lui. C'eſt ce que Michel rappelle à ſon pere dans ſa piéce intitulée, *la Viſion avenue à l'ame de l'Eſclave fortuné ſéparée du corps & portée aux Champs Elyſées*:

Je ſuis l'eſprit du malheureux enfant
Que d'Italie, où eſtoit ta perſonne
En grans honneurs, envoyas à Sagonne
Pour prendre vie avecques ton chier fils,
Que légitime, & moy baſtard tu fis.

Michel perdit trop tôt ſon pere, qui l'aimoit, & qui lui vouloit faire du bien. Charles d'Amboiſe mourut en effet dès 1511. & ſa mort fut ſi précipitée, qu'il n'eut pas le tems d'aſſurer à ſon fils par Teſtament de quoi ſubſiſter. Econtez les regrets que Michel fait faire ſur ce-

la à son pere dans la piéce que je viens de citer : il y feint que Charles le reconnut, vint à lui, l'embrassa, & lui parla ainsi :

MICHEL D'AMBOISE.

Tu soys, dit-il, le plus que bien venu ;
Mon cher enfant, que j'ay petit connu
Estant au monde heureusement félice.
Tu ne savois que c'estoit de malice,
Que c'estoit bien : quant la mort gros & gras
Me vint saisir . . . .
Et tant mon sens lors elle m'esgarra ;
Que sans penser aulcun bien te laisser,
D'ung heure en l'aultre on me vit trespasser,
Je toutesfoys avoys aucunement
Dedans Meillant donné commandement,
Faisant despart de mon unique espouse,
Que si affaire avoys de quelque chouse,
Qu'elle te fust donnée incontinent ;
Et mesmement le dys au Lieutenant,
Homme prudent ; mais terriblement cault,
Qui se nommoit lors Maistre *Jean Libault*.

Charles ajoute qu'il donna cet ordre en présence d'un grand nombre de personnes ; mais il fut si mal éxécuté, que Michel auroit été abandonné si George d'Amboise fils de Charles, n'en eût pris soin. Ils étoient alors l'un & l'autre à Paris, & ils demeuroient ensemble, comme on le voit par cet en-

MICHEL D'AMBOISE.

droit de l'Epître de Michel à Georges de Créqui, *Seigneur de Ricei*, où Michel dit :

Premierement Monſeigneur le grand Maiſtre
Qui fut voſtre oncle, & de qui tiens mon eſtre,
Me fit conduir des Italles en France
Pour ſeullement avec ſon fils eſtre
Avec lequel on m'a bien pû congnoiſtre
Quand nous étions l'un & l'autre en enfance:
En ſa maiſon je fis ma demeurance.

Cependant on voit dans une autre piéce que Michel fut mis durant quelque tems ſous la diſcipline de Maître Etienne Ferrou, Seigneur de Fretoiſeau, Procureur au Parlement de Paris ; & il s'en loue beaucoup dans l'Epître qu'il lui adreſſe, & qui eſt imprimée avec ſa traduction en vers de quatre ſatyres de Juvenal, dont je vous ai parlé ailleurs ; il lui dit entr'autres :

J'eſtois alors homme prudent & ſage,
Deſſoubz ta main, laquelle me traictoit
Humainement, & me manifeſtoit
Les traitz requis à ſagement eſcripte
En beau François ; & auſſi, à vray dire,
Ce que j'en ſçay de toy procede & vient,
Et non d'ailleurs, ſi bien il t'en ſouvient.
Car du Collége encores je venois,

MICHEL D'AMBOISE.

Où seullement le Latin j'apprenois.
Et paravant qu'au Collége j'entrasse,
J'avois encor la langue toute grasse
Du maternel langage. Mon parler
Estoit de Naple; avant que là aller,
Et ne parlois autre meilleur language;
Certes aussy je fuz en ce soullage
Né & nourry; puys amené en France
Jeune & petit, & presques en enfance
Par Monseigneur le grand Maistre d'Amboise.

Il y a lieu de croire que ce fut après sa mort de Charles d'Amboise que Michel fut confié aux soins du sieur de Fretoiseau, & que Georges d'Amboise paya durant six ans sa pension & les autres frais de ses études.

François I. ayant été porter la guerre en Italie, Georges d'Amboise qui étoit déja dans le service, suivit son Prince, & fut tué à l'âge de vingt-deux ans à la fatale journée de Pavie. Il me semble qu'on ne peut douter que Michel ne l'y eût accompagné, puisque dans une requête qu'il fit présenter dans la suite, de sa prison du Châtelet, à Anne de Montmorenci, il dit à ce Seigneur:

Moy qu'on a vu en mainte grande bataille,
Où me suis mis en faisant mon debvoir,

MICHEL D'AMBOISE.

Ainsi que maints bien souvent ont peu voir ;
Et qu'il soit vray, à la journée du Roy,
Où de tes yeulx tu viz mainte grand desroy :
Vers la minuit, au logis Sainte Mesmes,
Me commandas de ta bouche toy-mesmes ;
Que m'en allasse en grande diligence
Où nostre Roy faisoit sa demeurance,
Pour l'advertir d'aulcune grousse affaire ;
Qu'en ton esprit tu concevoys à faire ;
Ce que je fiz en bonne obéissance.

Michel dit d'ailleurs dans l'Epître à M. de Créqui, déja citée, qu'il avoit demeuré avec Georges d'Amboise, ou du moins en sa maison,

Jusques à l'heure qu'il mourut à Pavie.

Il en prend occasion de faire cet élogé de ce jeune Seigneur :

Las ! quand à lui parfaitement je pense,
Plust à Dieu qu'il fust encore en vie !
Ton nom portoit, d'Amboise le surnom :
Qui eut acquis, sans mort, plus grand renom
Que n'eut jamais le puissant Alexandre :
Homme n'y a qui osast dire, non ;
Car c'est parler plus vray que Droit Canon.
De plus haults faits on l'eut veu entreprendre ;
Se n'eut été que Dieu le voulut prendre
Pour décorer le divin firmament.
Plain de bon cœur ne voulut oncq se rendre ;

Tant son honneur aima parfaitement.

Michel d'Amboise avoit donc perdu jusques-là tous ceux qui lui étoient le plus nécessaires. Son pere étoit mort dès 1511. Sa mere l'avoit suivie de fort près. Voilà Georges d'Amboise, son frere, qui lui est enlevé; & M. de Montmorenci venoit d'être fait prisonnier. Dans cette extrêmité où, comme il le dit, il se vit tout-à-coup privé de biens, de parens & d'amis, il se fit connoître à Catherine d'Amboise, sœur de son pere, *Dame de Linieres, Chaumont & Meillant, Comtesse de la Sertizane*, qui avoit épousé Philibert de Beaujeu, Seigneur de Linieres, & qui en étant devenuë veuve, se maria avec Louis de Cleves, Comte d'Auxerre. Cette Dame à qui Michel a adressé sa *Penthaire*, & plusieurs Epîtres, & dont il se qualifie *humble Poëte & très-obéissant serviteur*, le reçut chez elle, & lui fournit les moyens de subsister, & même d'étudier en Droit. On lui conseilloit de s'appliquer sérieusement à cette étude pour se rendre capable de quelque état où il pût être à l'abri des besoins qui pourroient survenir. Le conseil étoit sage; mais Michel ne le suivit point, & il eut le tems de s'en repen-

MICHEL D'AMBOISE.

MICHEL D'AMBOISE.

tir. Voici ce qu'il en dit dans sa premiere *Complainte* en forme de Dialogue :

Pleust au bon Dieu que n'eusse habandonné
Le bon conseil que l'on m'avoit donné
D'estudier, sans y mettre intervalle,
A la science appellée Lesgalle,
Où me tenoit une bonne Contesse !

Deux choses le détournerent de cette étude, la poësie à laquelle il avoit pris goût, & l'amour. Il sacrifia *tout* à ces deux passions, & l'une & l'autre troublerent souvent le repos de sa vie. Il paroît néanmoins que ce fut une autre raison qui le fit chasser de la maison de Madame de Linieres ; &, si on l'en croit, ce furent de faux rapports qui indisposerent contre lui cette Dame chez qui il n'avoit pas laissé de faire un assez long séjour. Il faut l'entendre lui-même sur cela dans la Complainte que je viens de citer.

Je ne ditz pas que toute ma souffrance
Vienne par elle ;

Il parle de Catherine d'Amboise

Ains bien une partie,
Car j'ay regret d'icelle departie

MICHEL D'AMBOISE.

Que je fiz lors de sa noble maison,
Quant ung sans nom remply de trahison,
Blasmé me fist contre Dieu & droicture,
Dont maintenant tant je souffre & endure,
Que je ne puis à peine respirer,
Pour deux raisons qui me font empirer,
Et toujours prendre incrément mon martyre.
La premiere est que pour vérité dire,
Et soustenir une querelle juste,
Je fuz mis hors, comme inique & injuste,
Du domicile où j'aymoye plus à estre
Qu'en aulcun lieu que je saiche congnoistre.
De la douleur que j'ay pour ceste cause
La dicte Dame est principale cause;
Car s'elle eut faict vraye inquisition,
N'eusse souffert telle dérision.
Que d'estre mis à la porte & chassay;
Comme si j'eusse ung mourir pourchassay;
Mais fusse encore à lui faire service
De très-bon cueur sans y commettre vice,
Ainsi que font les loyaulx serviteurs
Qui ne sont point de mensonge inventeurs.

Dans la même piéce Michel attribuë les faux rapports à la jalousie qu'exciterent contre lui les bienfaits dont Madame de Linieres le combloit.

Pour la servir me retint long espasse,
Beaucoup de bien me faisant de sa grace,
Trop plus beaucoup que ne le meritoye;

MICHEL D'AMBOISE.

Mais faulx rapport plain de noyse & fallace;
Qui a toujours ès grosses cours audace,
M'osta bientost & mon bien & ma joye;
Car quand il vit que tel honneur j'avoye,
Qu'on me donnoit or, argent à foyson,
Me fist bouter hors de cette maison.

Ce qui fait croire que le sujet qui obligea Catherine d'Amboise à l'éloigner de chez elle, n'étoit pas bien grave, c'est que cette Dame le plaça elle-même chez Antoine de la Rochefoucault, Seigneur de Barbesieux, son parent, qui avoit épousé Antoinette d'Amboise, fille de Gui d'Amboise, & niéce de Charles mort en 1511. Michel entra chez ce Seigneur en qualité de Secrétaire de Madame de Barbesieux, & il demeura trois ans dans cet emploi.

En sa maison je fus le bien venu;
Et de ses biens longtems entretenu,
De son Espouse estant leur Secrétaire:
Avecques elle ans troys me suis tenu,
Sans que jamais je fusse convenu
De vice aulcun, dont lui peusse desplaire;
Loyallement visoye à son affaire;
Non que je y eusse assez esmolument;
Mais assez peine, & de mal largement.

Ce

Ce fut l'amour qui le chaſſa de cette maiſon. Michel conçut une forte paſſion pour une Demoiſelle, noble, mais ſans biens, nommée *Iſabeau du Bois*, qui étoit au ſervice de Madame de Barbeſieux. Leur amour fut réciproque; mais ils en furent les ſeuls témoins durant deux ans. Ayant été enfin découvert, on leur défendit d'avoir enſemble aucune communication. La défenſe irrita leur paſſion : ils ſe parloient moins, mais ils s'aimoient avec plus d'ardeur. Tout annonçoit ce qui ſe paſſoit au-dedans d'eux quand ils ſe trouvoient en préſence l'un de l'autre; on s'en apperçut, & Michel fut congédié. Cette ſéparation le fit preſque tomber dans le déſeſpoir; elle lui fit au moins répandre beaucoup de larmes : ſon ame fut depuis en proie à la triſteſſe. Il aimoit à s'entretenir avec lui-même des grandes qualités qu'il croyoit voir dans celle qu'il ne pouvoit poſſéder. Il les exprimoit dans ſes vers, il y peignoit la douleur qui l'accabloit, il en ſuppoſoit une auſſi vive dans celle dont on l'avoit contraint de s'éloigner. Il faiſoit tenir à cette Demoiſelle des lettres remplies de tendreſſe & de proteſtations d'un inviolable attachement.

MICHEL D'AMBOISE.

MICHEL D'AMBOISE.

Sa constance fut enfin récompensée; il épousa *Isabeau du Bois*, & se retira avec elle, ou dans la famille de cette Demoiselle, ou dans sa terre de Chevillon. Mais comme on ne vit point d'amour, & que les nouveaux époux n'avoient qu'un revenu très-médiocre, après avoir demeuré neuf mois avec sa nouvelle épouse & le pere de cette Dame, Michel se vit obligé de requerir la protection de *Georges de Créqui*, fils de *Jean*, sixiéme du nom, Sire de Créqui, & de *Marie* d'Amboise sa seconde femme: c'est de ce Georges de Créqui qu'est sortie la branche des Seigneurs de *Ricei*, que Michel écrit toujours *Rissay*. Notre Poëte finit ainsi la requête qu'il adressa à ce Seigneur en 1530. au plus tard :

Je vous requiers, ne laissez cil périr
Que vos ancestres n'ont dédaigné nourir;
Combien qu'il fût à leur haultesse infime;
Et plaise aussi à vostre veuil sublime
Me retenir pour vostre serviteur,
A celle fin que malheur ne m'abisme
Qui de longtemps est mon persécuteur.

Cette requête fait partie de la *Panthaire* ou des poësies diverses de l'Auteur, imprimées en 1530. Il paroît par divers autres endroits de ses poësies,

ue sa requête fut favorablement écou-
ée : il parle dans plusieurs de ses pieces
u séjour qu'il avoit fait au Château de
issay, & des entretiens qu'il avoit eus
vec le Seigneur tant sur la poësie que
ır d'autres matieres.

MICHEL D'AMBOISE.

Le contentement qu'il pouvoit trou-
er dans cette nouvelle situation, fut
oublé par la perte de sa femme qui
ıourut en couches la seconde année de
ın mariage, & par la mort du fils qu'elle
voit mis au monde. Voici le langage qu'il
it tenir à cette Dame dans l'Epita-
he qu'il composa pour elle, & qu'on
: au *folio* VIII. de son *Babylon*.

Noble je feus de sens & de lignage,
Chaste de corps & belle de visage,
Moyenne en biens, & très-haulte en vertu.
Mort me surprint en la fleur de mon aage.
Lorsque lyée estoys par mariage
A ung qui fut de ma face abbattu.
Le tout congnu, & le tout debattu,
Morte je suis en enfantant ungs filz,
Lequel faisant, moy-mesmes je deffiz;
Et luy aussi mort cruelle assomma.
Mon seul espoux si très-fort m'estima
Qu'il me soutint de ses bras trespassante.
Je vins de terre : à present terre m'a ;
Priez pour moy, ô personne passante, &c.

MICHEL D'AMBOISE.

Cette double perte affligea tellement Michel d'Amboiſe, qu'il tomba dans un entier abbatement. Il ne fit preſque plus depuis aucune piéce, qu'il n'y exprimât ſes regrets. *Guillaume Michel*, dit de Tours, lui écrivit à cette occaſion une longue Epître en vers, où il s'efforce de le conſoler. Il y convient qu'il avoit raiſon de s'affliger, ce qu'il lui donne lieu de faire le panégyrique de la défunte pour montrer que les motifs de la douleur de ſon ami étoient juſtes. Mais il l'exhorte à la patience, & le ſollicite de ne plus ſe livrer à la mélancolie, puiſque le mal qui l'affligeoit étoit ſans remede. Michel d'Amboiſe a fait imprimer cette Epître au commencement de ſes Complaintes, à la ſuite de ſes *Epîtres Vénériennes* dans la nouvelle édition qu'il en donna en 1532.

Peu de tems après la mort de ſa femme, Michel vint à Paris

Pour oublier ſi dollente fortune,

comme il le dit dans ſa viſion citée plus haut. Mais de nouveaux malheurs l'attendoient dans cette Ville. Un Marchand à qui il devoit, le fit arrêter & conduire au Châtelet. Il parle de cette

détention dans la même piéce, & dit qu'elle dura six mois. Il répete la même chose dans son *Babylon, aultrement la confusion de l'Esclave fortuné.* Ce dernier ouvrage n'est presque qu'un recueil de lettres en forme de requêtes qu'il adressa à différentes personnes pour les solliciter en sa faveur, & de complaintes sur sa situation. Mais il y distingue deux emprisonnemens; & donne des motifs différens à l'une & l'autre captivité. Il dit de la premiere qu'elle dura six mois, & qu'il avoit été arrêté pour dettes,

Au seul pourchatz tant seulement d'un homme
Auquel je doibs d'argent aulcune somme,
Telle pour vray que payer je ne puis
Si secouru de quelque amy ne suis.

Cet événement ne lui laissant de liberté que pour se plaindre, il en usa sans ménagement. Au milieu des liens qui le retenoient, il fit une vive invective contre les *Seigneurs ingrats* qu'il avoit servis, & qui ne daignoient pas seulement jetter sur ses fers des yeux de compassion. Quels reproches ne leur fait-il pas? Quelles malédictions il donne à la fortune! Quelle affreuse peinture il fait de sa prison! Mais après avoir

MICHEL D'AMBOISE.

donné ces premiers momens à l'excès de sa douleur, il pensa à des remedes plus efficaces. Il adressa trois lettres à la Reine de Navarre pour lui représenter l'état misérable où il se trouvoit, & l'engager à l'en délivrer. Dans la troisiéme de ces lettres, il parle de la traduction qu'il avoit faite en prose du Traité de Laurent Valle concernant le libre arbitre, & marque qu'il l'envoye à la Reine. Je ne sçai si cette traduction a été imprimée. Michel fit les mêmes sollicitations par lettres auprès d'Antoine de Chabannes, Evêque du Puy, qui étoit de la Maison d'Amboise par sa mere, de Robert de la Mark, Seigneur de Fleurance, de Sedan, Maréchal de France, du Duc de Guise, de M. le Cardinal de Lorraine, & de plusieurs autres. Ces lettres sont en vers, & Michel s'y abbaisse jusqu'à demander un écu par charité. Enfin au bout de six mois il trouva une caution moyennant laquelle il sortit.

Mais dans le même ouvrage il parle d'un autre séjour qu'il fit encore au Châtelet, & qui dura plus d'un an. Il s'explique obscurement sur la cause de cette seconde détention, & tout ce qu'on peut tirer des lettres ou requêtes qu'il

fit présenter pour être délivré de ce nouveau malheur, c'est que de fausses accusations l'y avoient fait tomber. La premiere requête qu'il paroît avoir présentée à ce sujet, est adressée à *Anne de Montmorenci, Grand Maistre de France*. C'étoit celui qui avoit été fait prisonnier à la journée de Pavie au mois de Février 1525. La maniere dont Michel s'exprime dans cette requête nous apprend qu'il avoit été attaché quelque tems à Anne de Montmorenci. Il ne resteroit plus qu'à pouvoir marquer le temps auquel il fut accueilli par ce Seigneur, quel emploi il avoit auprès de lui, & ce qui le lui fit perdre & encourir la disgrace dont il se plaint. Mais Michel ne s'explique point, & nous n'avons point d'autres monumens que ses ouvrages pour nous faire connoître ce qui lui est arrivé. Ne pouvant donc débrouiller autrement ces faits, je me contenterai de rapporter les paroles mêmes de Michel d'Amboise à M. de Montmorenci. Il commence sa requête par le supplier de le tirer de prison :

Seigneur gentil faits tant que je ne meure
En telle ordure, entre telle quenaille

MICHEL D'AMBOISE.

Ensuite il lui rappelle la maniere dont il s'étoit comporté lorsqu'il recevoit ses ordres au tems de la bataille de Pavie, ainsi que je l'ai rapporté plus haut. Et afin de l'engager davantage à lui rendre sa protection, il ajoute :

Depuis me suis rangé soubs ta puissance
Pour te donner service continu,
Ainsi, Monsieur, que souvent as congnu,
En me portant par ta seulle bonté,
Très-bon vouloir & saine voullunté :
Mais la fortune aux gens de bien contraire,
Voyant les biens que de toy pouvoys traire
Et le crédit auquel me pouvoys mettre,
Ainsi qu'ung bon & secourable Maistre,
Songea ung cas de quoy me fist charger
Dont as voulu loing de moy m'estranger
Au seul rapport d'aulcun mon ennemy.

Il proteste avec serment que l'accusation étoit fausse & sans fondement, & ajoute :

Et toutesfoys que j'eusse refusay
Donner ayde au perpétreur du fait ;
Ce néantmoins on dit que j'ay tout faict ;
Et que sans moy il ne l'eust entrepris :
Sur ce propos on m'a lyé & pris,
Mis en prison très-puante, orde & dure ;
Où mainte angoisse & maint tourment j'endure ;
En débourçant céans maint gros denier,

Depuis ung an que je y suis prisonnier.

Quoique tous ces faits soient sans date, il me semble qu'on ne peut pas distinguer plus clairement deux emprisonnemens & deux causes différentes. La premiere fois Michel fut pris pour dettes cinq ou six mois après la mort de sa femme, & ses liens furent rompus au bout de six mois. Ici il y a déja un an qu'il est prisonnier, & c'est sur un crime qu'on lui supposoit qu'il avoit été arrêté. La premiere fois ce fut un Marchand qui le fit mettre au Châtelet, & il en sortit par la générosité d'un ami qui le cautionna. Ici il dit positivement qu'il ne peut attendre sa délivrance que de M. de Montmorenci :

Ung an y a que prisonnier je suis,
Combien qu'assez mon sortir je poursuis ;
Lequel avoir je n'ay point d'espérance
S'il ne te plaist m'en donner la puissance.

Aussi demande-t'il à M. de Montmorenci qu'il lui pardonne s'il l'a offensé, & qu'il ne le laisse pas plus long-tems dans l'état d'humiliation & de souffrance où il se voyoit.

Cependant les Epîtres ou Requêtes qui suivent celle-ci, jettent dans un autre embarras. Elles sont adressées à

MICHEL D'AMBOISE.

François de la Rocque, Seigneur de Roberval, à Jean Morin, *Lieutenant pour le Roi en son Châtelet* de Paris, à Jean de la Barre, Prévôt de Paris, au Président Pollyot, à M. l'Avocat du Roi en la Prévôté de Paris, à Hodard de Renty, Seigneur dudit lieu, Gouverneur de M. le Comte de Merle. Il dit dans plusieurs de ses lettres qu'on l'accusoit d'avoir contrefait quelque signature, & non-seulement il s'en défend, il proteste qu'il est absolument innocent. Mais il n'y parle plus que de l'affaire du Marchand, & ne date plus sa captivité que depuis six mois. C'est le Marchand qui se plaint d'une signature falsifiée ou contrefaite, & qui d'une affaire qui ne paroissoit d'abord que civile, en veut faire une criminelle. En un mot, tout cela me paroît si peu suivi, que je ne crois pas qu'on puisse y donner plus de jour.

Ce qui est clair, c'est que Michel d'Amboise ayant été remis en liberté, se vit dans la plus grande indigence. Il tâcha d'en sortir en cherchant partout des protecteurs dans la famille des d'*Amboise*, mais souvent sans en pouvoir trouver. On s'intéresse à la description qu'il fait de sa misere, & l'on

'en afflige avec lui. Il paroît qu'il manua souvent des choses les plus nécessaies, ce qui lui fait dire dans sa *Vision*, ue si les Dieux vouloient renvoyer son me dans son corps, il voudroit les rier,

Plutost beaucoup en Enfer me cacher,
Que retourner pour revivre en ma chair
Dessus la terre, où je ne quiers à estre
Pour les travaux que là je peu congnoistre.

'est par la même raison qu'il prend ans tous ses ouvrages le surnom ou le tre d'*Esclave fortuné*, c'est-à- dire, 'homme sujet aux inconstances de la ortune, comme il l'explique lui même dans ces vers :

Si je me ditz l'Esclave fortuné,
Ce n'est à tort; car depuys que nature
A mon esprit du corps environné,
Je ne fuz oncq sans avoir adventure:
Maintenant riche, & soudain souffreteux
A present gay, tost après gémissable.
Ores encor je vis, & si me deulx
Mis à l'azart, comme troys dez sur table.

Ces vers sont parmi ses cent Epigrammes imprimées en 1532. Dix ans après, il se plaignoit encore de son indigence, & il sollicitoit Jean de Lu-

MICHEL D'AMBOISE.

xembourg, Evêque de Pamiers, fils de Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, d'avoir pitié de sa situation, & de lui accorder seulement dix écus, afin qu'il pût payer son hôte, & aller trouver le Prélat. Il paroît par les trois Epîtres en vers qu'il lui adresse, que Jean de Luxembourg le protégeoit, & que d'Amboise avoit été autrefois à son service. C'est ce que semble dire le commencement d'une de ces trois Epîtres :

Très-humblement en humble affection
Vous fait priere & supplication
Vostre subject, povre & loyal servant
Qui par fortune est appellé souvent
Banny de joye ; à present par meschance,
Avec malheur il faict sa demourance,
Parroissien d'affliction, prochain
De désespoir, exposant pour certain
Que longtems a qu'à Paris bien congneuë
Vous y estant (ô heureuse venuë !)
Pour vous servir il vous pleut de le prendre, &c.

Ces Epîtres sont imprimées à la suite du *Secret d'amours* que Michel publia en 1542. à Paris, où l'on voit qu'il demeuroit alors, mais d'où il desiroit de se retirer. J'ignore, combien il vécut depuis. Comme le dernier de ses ou-

vrages est de l'an 1547. il est à présumer qu'il ne passa guéres cette année. Selon cette supposition, il étoit mort lorsque François Habert fit imprimer en 1551: son *Epître à M. Meslin de Saint Gelais, sur l'immortalité des Poëtes François*, dans laquelle il dit de Michel :

MICHEL D'AMBOISE.

Michel d'Amboise eut loüange & honneur;
Et lui en fut Mercure le donneur,
Qui lors survint avec sa musette,
Pour réjoüir cette trouppe doulcette.

Les poësies de Michel d'Amboise n'ont cependant, comme il est aisé de le voir par ce que j'en ai rapporté, ni élégance, ni finesse, ni élévation ; ce n'est proprement qu'une prose rimée. Je vous ai parlé ailleurs de ces *Contrepistres d'Ovide*, & de ses traductions en vers de quelques Poëtes anciens & modernes. Ce qui est de sa composition ne vaut pas mieux, & ne montre qu'un Ecrivain qui avoit beaucoup de fécondité & de facilité à rimer selon le génie de son tems.

Tom. 5. pag. 400. t. 6. p. 22. 87. 148.

Il publia d'abord ses *Complaintes avec vingt Epîtres & trente Rondeaux* d'amour, en 1529. C'est là que l'on trouve la *Complainte* que j'ai citée plusieurs fois

MICHEL D'AMBOISE.

dans cet article, & dans laquelle l'Auteur fait un détail de sa vie jusqu'à sa sortie de chez Madame de *Barbesieux*. En 1530. il donna sa *Panthaire où sont contenuës plusieurs lettres & fantaisies*, (Rondeaux, Triolets, Epitaphes.) Michel d'Amboise a donné le titre de *Panthaire* à ce recueil à cause de la variété des piéces qu'il contient, comme il le dit dans son Epître dédicatoire en prose à Catherine d'Amboise. On y trouve, entr'autres, deux longues piéces sur la mort d'Anne de Neufchastel; une fiction adressée à Georges de Créqui, Seigneur de Ricei, dans laquelle Michel décrit ses infortunes sous l'emblême d'un Bois dans lequel il s'est égaré, & qui l'a conduit enfin au Château de *Rissay*. Il y parle aussi d'une maladie qu'il feint avoir euë, & il y personifie tous les remedes. La seule piéce utile de ce recueil est la huitiéme qui est une Epître écrite à Georges de Créqui; elle contient en abrégé une partie de la vie de l'Auteur. Ses *cent Epigrammes* imprimées en 1532. sont adressées à Philibert de la Rochefoucaud, Seigneur de Ravel. Elles sont sur divers sujets, mais elles ne contiennent rien d'intéressant. Ce que Michel nomme

MICHEL D'AMBOISE.

Epigrammes, ce ſont de petites piéces où il ne faut point chercher ni le ſel, ni ce qu'on appelle la pointe de l'Epigramme. Ce ſont de ſimples récits : il y en a beaucoup qui ne reſpirent que l'amour. La piéce la plus importante de ce recueil eſt la *Viſion avenuë à l'ame de l'Eſclave fortuné ſéparée du corps, & portée aux Champs Elyſées.* C'eſt une fiction où l'Auteur ſuppoſe qu'étant à Paris, ſon ame fut un jour entier ſéparée de ſon corps, & tranſportée aux Champs Elyſés imaginés par les Poëtes, où il vit les plus illuſtres perſonnages de la Maiſon d'Amboiſe qui étoient déja morts, & s'entretint avec eux. J'ai fait uſage de cette piéce dans cet article, parce qu'elle contient beaucoup de particularités ſur la vie de l'Auteur & ſur la famille des *d'Amboiſes.* On voit que le but principal de Michel eſt d'y faire l'éloge de cette famille en général, & de pluſieurs de ſes membres en particulier, afin d'attirer par-là ſur lui les regards favorables de Jacques d'Amboiſe, Archevêque de Roüen, à qui tout le recueil eſt dédié par un Epître en proſe, où Michel demande ſans façon au Prélat qu'il l'aſſiſte dans la miſere où il étoit réduit. Je vous

ai parlé ailleurs des traductions qui sont jointes au même recueil.

MICHEL D'AMBOISE.

Ses trente *Epîtres Vénériennes*, avec quelques autres Epîtres, parurent avant 1530. puisqu'il y dit qu'il achevoit sa Penthaire qui ne parut que cette année-là. J'ai vu une édition de ces Epîtres, sans date, intitulée : *Commencement des trente Epîtres Vénériennes de l'Esclave fortuné privé de la Cour d'amours.* Presque toutes ont un même langage qui répond à leur titre : ce sont des plaintes ou des demandes d'amours : des morts métaphoriques ou des désespoirs amoureux. L'Auteur s'y exprime pour l'ordinaire avec tant de licence, qu'il y a peu de ces Epîtres où il ne demande sans aucun voile la satisfaction de ses desirs. Ce qui est bizarre, c'est qu'il finit la plûpart de ces piéces en priant Dieu qu'il conserve celles à qui il les adresse, & qu'il touche leur cœur en sa faveur. Elles ne sont pas toutes écrites en son nom, plusieurs sont sous d'autres titres ; & dans quelques-unes ce sont des femmes qui parlent. Mais elles sont toutes sorties de la même plume. Plusieurs de ces Epîtres se retrouvent en mêmes termes dans la *Penthaire* : & ces deux recueils ont été re-

MICHEL D'AMBOISE.

ondus presque tout entiers, avec plusieurs autres piéces mentionnées plus haut, dans le recueil que l'Auteur donna lui même de ses poësies, revûës & corrigées en 1532. à Paris in-8°. Cette collection contient trentre-une *Epîtres Vénériennes, les Fantaisies, les Complaintes, Regrets & Epitaphes, avec trente-cinq Rondeaux & cinq Ballades d'amours.* Michel adresse ce recueil à *ses bons amys & Maistres en Rethoricque;* il les prie, en prose, de le recevoir avec indulgence; il reconnoît que tout ce qu'il avoit publié jusques là étoit extrêmement défectueux; & s'il n'ose se flater d'approcher de la perfection, dont en effet il est encore bien éloigné, il compte au moins avoir diminué beaucoup dans cette édition les imperfections qu'il avouë être dans les précédentes. On lit au commencement de ce recueil une Epître en vers de Gilles Corrozet, qui contient l'éloge de Michel d'Amboise, & une courte réponse de celui-ci, fort modeste, aussi en vers.

Depuis cette édition de 1532. Michel donna en 1535. son recueil intitulé, *le Babilon, aultrement la confusion de l'Esclave fortuné, nouvellement composé*

MICHEL D'AMBOISE.

par luy, où sont contenuës plusieurs lettres récréatives & joyeuses: Avecques aucuns Rondeaux & Epistres amoureuses. Il n'y a que cinq de ces dernieres Epîtres dans ce recueil qui en contient vingt-neuf, & ce sont les seules que l'Auteur a pû qualifier de *récréatives & joyeuses*, quoiqu'elles ne méritent nullement ce titre, étant fort plattes, sans aucun goût, & gâtées d'ailleurs par quelques obscénités grossieres, telles qu'on en trouve dans plusieurs de ses Epîtres *Vénériennes*. Quant à la plus grande partie des autres Epîtres, je vous ai déja dit que ce sont des requêtes par lesquelles Michel d'Amboise sollicite sa liberté, ou demande le secours de ses amis, & de ceux dont la protection lui étoit nécessaire pour sortir de la prison où il étoit détenu. Je vous en ai suffisamment parlé. C'est dans ce recueil que l'on trouve l'Epithaphe d'Isabeau du Bois sa femme, piéce moitié panégyrique & moitié morale; & une autre piéce fort diffuse où l'Auteur décrit *la mort & l'enterrement*, & fait l'éloge *de Messire Pierre de la Vernade*, Maître des Requêtes, mort à l'âge de cinquante ans, & enterré dans l'Eglise, dite *le petit Saint Antoine*, à Paris. Ce re-

cueil finit par des vers sur la Passion de Nôtre Seigneur ; quelques prieres où Michel d'Amboise demande à Dieu sa délivrance ; & des avis à tous les états qui compose la vie civile, dans lesquels l'Auteur, sous prétexte de faire penser chacun à la mort, décrit d'une maniere satyrique les abus de ces différens états. On voit qu'il en vouloit surtout aux Gens de justice, en comprenant aussi dans cette classe les Avocats & les Procureurs.

Gilles Corrozet dans une Epître qui est au-devant du même recueil, fait un grand éloge de ce livre & de l'Auteur. Il se joue sur le mot de *Babilon*, & faisant allusion à la Tour de Babel, il dit que celle-ci est détruite, mais que le *Babilon* de son ami subsistera toujours.

Ton Babilon par bonne destinée
Commence ja en ce pays de France
A prendre lieu, vertu & accroissance,
Lequel jamais par quelque laps de tems,
Guerres, discors, batailles & contens
Ne sera point à quelque fin mené.

Michel d'Amboise dans la réponse qu'il fait à l'Epître de Corrozet, avouë qu'il a nommé son ouvrage *Babilon*, à cause de la variété des piéces qu'il contient.

MICHEL D'AMBOISE.

Mais il ne veut pas qu'on le compare à l'édifice de la Tour de Babel qu'il suppose avoir été un édifice parfait. Sur quoi il fait ces réflexions :

Il est besoing qu'il y ayt des ouvriers ;
Les ungs mauvais, les aultres singuliers ;
Moindres les ungs, les autres excellens
Pour maçonner bastimens differens.
Si des mauvais & des moindres je suis,
Et que bastir haultement je ne puis,
Doibs-je pourtant estre d'aulcun blasmé
En bastissant ouvraige peu famé ?
Certes nenny : car si par mon ouvrer
Lots ou bon bruyt je ne puis recouvrer,
Si esse que mon ouvraigé inutille
Aux bons sera aulcunement utille
Pour augmenter & croistre leur savoir.
Je suis marry que je n'ay le pouvoir
De faire mieulx ; je te promets, amy,
Que ne feroys si souvent endormy
Et sans riens faire ; ains je compouseroye
Euvre duquel acquerir je pourroye
Nom immortel, pour donner congnoissance
Aux gens futurs du temps de ma naissance.

D'Amboise reçut aussi une lettre en vers de Simon de la Chevaldiere, Ecuyer, Seigneur de Immond, qui exhortoit notre Poëte à ne plus se li-

:er à la douleur. Michel a fait impri- ıer cette Epître après sa réponse à cel- que Corrozet lui avoit écrite, & il y joint aussi une réponse où il expose au ieur de la Chevaldiere les raisons qu'il d'être affligé. C'est une répétion de : qu'il dit en cent endroits de ses au- es poësies.

Enfin nous avons encore de Michel 'Amboise *le Blason* de la Dent, im- rimé en 1536. dans le recueil intitu- :, *Blason anatomique du corps fémi- in, invention de plusieurs Poëtes Fran- ois : le Secret d'amours, où sont contenuës lusieurs lettres en rime & en prose*, &c. n 1542. Et *le ris de Démocrite & le leur d'Héraclites, Philosophes, sur les olies & miseres de ce monde, traduit de 'Italien d'Antonio Phileremo Fregoso, r interpreté en rime Françoise*, en 1547. .e *Secret d'amours* ne contient que des ettres galantes dont une partie est en rose, & l'autre en vers. Celles qui sont :n prose, finissent, pour l'ordinaire, ıu par un *Dixain*, ou par un *Rondeau*. l y a vingt lettres, après lesquelles on rouve plusieurs Rondeaux, Ballades x Epigrammes ; & les trois Epîtres à Jean de Luxembourg, dont je vous ai oarlé. Ce sont des requêtes par les-

MICHEL D'AMBOISE.

quelles le Poëte demande au Prélat de l'assister dans ses besoins. Dans la seconde Michel fait ressouvenir Jean de Luxembourg que *le Capitaine Henri Groullay* lui avoit déja parlé en sa faveur.

Parmi les Ballades qui sont dans le même volume, il y en a une à la loüange d'un nommé Boutin, qui m'est encore inconnue, & dont Michel vante non-seulement les talens poëtiques, mais encore l'érudition & les qualités que l'on demande dans un bon Ecrivain. Voici le commencement de cette Ballade :

En Rethoricque on dit que Jehan le Maire
A mieulx escript que ne fit pas sa mere,
Et que n'ont fait tous ceus-là de son aage;
On dit aussi que de Marot le pere
En ce mesme art eut le sçavoir supere;
Trop beaucoup mieulx son fils en a l'usage;
Plus que les deux en fut garny Cretin:
Mais le Françoys pour bien mettre en ouvrage,
Il n'en fut onc de meilleur que Boutin.

Ce dernier vers est le refrain de chaque strophe.

JEAN DU PRE'.

JEAN DU PRE'.

Il faut encore vous faire connoître, avec le plus de précision que je pourrai, quatre autres Poëtes contemporains de *Michel d'Amboise*; savoir, *Jean du Pré*, *Charles de Hodic*, *Roger de Collerye* & *Pierre Grognet*. Je commence par le premier.

Jean du Pré a vécu sous Louis XII. & sous François I. Il étoit de Querci, & peut-être de Cahors même. Dans le seul ouvrage que nous connoissions de lui, il prend le titre de *Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy*, & la *qualité d'homme d'armes en la Compagnie de Monseigneur le grant Escuyer*. Il y a apparence que ce grand Ecuyer étoit Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, qui fut tué à la bataille de Pavie où le Roi François I. fut fait prisonnier le 24 Février 1525. Jean du Pré étoit à cette bataille; peut-être y fut-il blessé; il paroît au moins qu'il y perdit tout son bagage, puisqu'il eut besoin d'être secouru par Louise de Savoie, mere de François I. alors Régente du Royaume. Voici comment il s'exprime sur ce sujet, en parlant de la

JEAN DU PRE'.

Régente dans son Epître à Marguerite de France, Reine de Navarre, Duchesse d'Alençon, & sœur de François I.

Jamais aulcun, au moins comme je cuyde ;
De devant elle n'en revient la main vuyde.
J'en puys parler de science parfaicte ;
Car à moy-mesme, après celle deffaicte
Tant dommageable, que fust devant Pavie ;
Sans son secours je ne tiendroys pas vie ;
Car lors estant deffaict & indigent,
Feus refreschi d'une somme d'argent.

Les conditions de la rançon du Roi ayant été acceptées, on sçait que ce Prince fut conduit à Fontarabie au commencement de Mars 1526. & que la Régente avec les deux fils du Roi se transporterent à Bayonne, qui n'est qu'à six lieuës de Fontarabie. Jean du Pré fut encore de ce voyage, comme il le dit à la fin de la même Epître. C'est tout ce que j'ai pû découvrir de la vie de ce Poëte, dont la Croix du Maine n'a point parlé, & que du Verdier n'a fait que nommer.

L'Epître d'où j'ai tiré les deux faits que je viens de rapporter, est à la suite du *Palais des nobles Dames*, que du Pré a composé en vers depuis le retour de

François

François I. en France, & qu'il n'a publié qu'après la mort de Louise de Savoie arrivée le 22. Septembre 1531. puisqu'il y parle de cette Princesse comme n'étant plus au monde. Je ne puis fixer autrement la date de l'impression de l'ouvrage du Sieur du Pré, ne s'en trouvant aucune au livre même, dont le lieu de l'impression n'est pas non plus désigné.

JEAN DU PRE'.

Jean du Pré entreprit cet ouvrage pour venger les Dames de tout ce qu'on publioit au désavantage de leur sexe. Suivant donc la fiction ordinaire de nos Poëtes de ce tems-là, depuis que le premier Auteur du Roman de la Rose en avoit donné l'exemple, il feint que la *Noblesse féminine*, qu'il personnifie, s'apparut à lui pendant le sommeil, & l'excita à prendre la défense de son sexe. De quoi te sert, lui dit-elle,

De quoy te sert avoir leu mainte histoire
Grecque, Latine, le temps de ta jeunesse;
Que te prouffite le sçavoir oratoire,
Si ne l'employes à œuvre méritoire?
Certes de peu; ains est une paresse.

Après cette espéce de reproche, la *Noblesse féminine* lui ordonne de le suivre; Il obéït à l'instant, & elle le conduit

JEAN DU PRE'.

dans un Palais dont il donne la descrip-tion par ce Rondeau où l'on voit tout le sujet du livre.

C'est le séjour & le repos heureux
Des nobles Dames qui de cueur valereux
Ont eu le bruyt, la gloire & prééminence
Tant en beaulté, savoir & abstinence
Qu'en loyaulté & faicts chevalereux.

Celles aussi qui ont à plusieurs lieux
Donnés les noms, & desquelles les Dieux
Furent esprins, voyant leur contenance;
C'est le séjour.

Donc qui sera de sçavoir curieux
Entre dedans, & verra beaucoup mieulx;
Là trouvera par très-clere apparence,
Qu'il y a grande & grosse différence
A ce qu'en disent en grant tas d'envieux;
C'est le séjour.

J'ai eu la patience de suivre l'Auteur dans la *basse-Cour*, la *Gallerie* & les neuf *Chambres*, où la Noblesse féminine l'a fait entrer, & je m'y suis assurément plus ennuié que lui. Qu'y ai-je appris en effet ? les noms d'un très-grand nombre de femmes célébrées dans l'Histoire sacrée & profane, dans l'Histoire poétique, & dans les Légendes les plus fabuleuses. Pour peu qu'on ait lû, ces

JEAN DU PRE'.

noms ne ſont ignorés de perſonne. Quant aux éloges que l'Auteur fait de cette multitude de femmes, la plûpart ſont fort courts, & on les trouve dans tous les ouvrages qui ont parlé des mêmes perſonnes, ſouvent plus détaillés, & toujours mieux exprimés.

Parmi les femmes guerrieres, il n'a pas oublié Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans. C'eſt elle qui raconte elle-même ſon hiſtoire, telle qu'elle eſt rapportée par tous nos Hiſtoriens, à l'exception de ſa mort dont elle ne dit rien. Dans le Catalogue des femmes qui ont mieux aimé s'expoſer aux plus grands dangers, même à la mort, plutôt que de violer la chaſteté, il entreprend l'apologie de *Jeanne*, Reine de Navarre, Comteſſe de Champagne, & femme de Philippe le Bel, Roi de France, fondatrice du Collége de Navarre à Paris.

De celle chambre pour aller aultre part;
Veis une Royne de ſumptueux apport
Que ſoubs les pieds fouloit maulvais rapport:
Ce fuſt la Dame que fonda le Colliége
Qu'on diſt Navarre, le plus apparent ſiége
Des diſciplines que ſont dedans Paris.
La face triſte, ſans plaiſir & ſans ris

JEAN DU PRE'.

Faisoit ses plaintes contre plusieurs meschans
Qui affermerent par citez & par champs
La noble Royne avoit esté lubricque;
Mais tout leur dict fust très-faulx & inique:
Je notay bien alors une invective
Que fist encontre envye détractive.

Jean du Pré se rend ailleurs l'Apologiste de Didon, loüant sa fidélité pour son mari Sichée ; & à cette occasion il entre en colere contre Virgile au sujet du caractere que ce Poëte donne à cette Princesse.

O faulx Virgile dont te venoit cela
De maintenir que la Dame souilla
Son bon renom avec le faulx Enée,
L'ayant aymée de fureur effrénée;
Tu as menty sans avoir nulle excuse;
Sainct Augustin mesmes fort t'en accuse;
Car si jamais y eust femme loyalle,
Dame Dido la Princesse Royalle
Eust la couronne, & tousjours florira,
Et ta mensonge meschamment périra.

Ce n'est pas le seul endroit où le Poëte maltraite Virgile : il en fait plus loin un insensé à qui l'amour avoit fait tourner la tête, lorsqu'il dit:

Je veis Virgile dedans une corbeille
Estre pandu auprès d'une fenestre;

Sa belle Dame l'avoit fait illec mettre;
Envers laquelle avoit sollicitude
Si très-ardant qu'il en laissoit l'étude.

Au reste ce petit conte étoit plus ancien que Jean du Pré; ce Poëte n'a fait que l'adopter comme il en a adopté beaucoup d'autres. Après avoir rapporté l'historiette dont je viens de vous parler, notre Poëte nous fait ensuite connoître lui-même son amour pour une Dame qu'il ne désigne que par le nom d'Anne, & dont il parle en amant véritablement passionné.

De toutes les Chambres que la *Noblesse féminine* lui fit parcourir, celle qui m'a le plus intéressé est la *Salle* où il vit les Dames savantes anciennes & modernes. Dans ce qu'il en dit cependant il y mêle beaucoup de fables comme par tout ailleurs. Telles sont sa longue description des Sybilles & les merveilles qu'il en rapporte; la prétenduë victoire que sainte Catherine remporta dans la dispute contre douze Philosophes; & plusieurs autres. Il parle ainsi de *Sappho* parmi les Dames anciennes, & de *Clémence Isaure* parmi les modernes.

Sapphos liricque joüoit là de doulx son
Dessus sa lire une belle chanson

JEAN DU PRE'.

En façon d'Hymne, non pas mélencolicque;
Ce fust la Dame qui le beau vers Saphique
Mist en lumiere, lequel bien petitz chantent;

Et tout ainsi que je prenoys licence,
Se présenta l'honorée Clémence
Tant estimée par Messieurs de Tholouse;
Portant des fleurs, comme croy plus de douze
D'or & d'argent, affin de guerdonner
Les Orateurs; & de celles donner
A celuy-là qui mieulx en virelay,
En chant Royal, en Rondeau ou en Lay;
Doulce Ballade, Servantoys, Triolet.
Par Bergerette, ou joly Chappellet
Sçauroit escripre en Françoys ou Latin
Dont désiroye avoir part au butin.

Quand le Poëte eut contenté sa curiosité & babillé à son aise dans les appartemens du Palais, il fut introduit dans le Jardin où il vit trois pavillons destinés encore à différentes classes de Dames dont il célebre la gloire par quelques Ballades & Rondeaux, où je n'ai rien trouvé qui soit digne d'être remarqué. La devise de l'Auteur est *l'Honneur me guide*. Ces mots sont répétés à la fin de la description de chaque lieu du *Palais des nobles Dames*, qui est dédié à Marguerite de France, Reine de Navarre.

CHARLES DE HODIC.

Je m'étendrai moins ſur Charles de Hodic, Seigneur de Annoc. Le peu de poëſies que nous avons de lui ne nous apprend rien concernant ſa perſonne, ſinon qu'il avoit vingt-quatre ou vingt-cinq ans, lorqu'il commença à ſe gouverner abſolument par lui même :

> Des ans avoye ung vingt & quatre en ſomme
> Quand j'entreprins de moy l'entier régime.

S'il a voulu marquer l'âge qu'il avoit lorqu'il s'exprimoit ainſi, il étoit donc né vers 1508. puiſque ſes poëſies ont été imprimées en 1532. Mais il y a lieu de croire qu'il parle d'un tems plus éloigné ; que c'eſt dans un âge mûr, & après être revenu de toutes les folies de la jeuneſſe, qu'il a rimé les infortunes que l'amour lui avoit fait éprouver, & qu'ainſi il étoit né dans le quinziéme ſiécle. Son ſtyle d'ailleurs, & quantité d'expreſſions barbares dont il ſe ſert, font ſentir un Ecrivain plus ancien que le commencement du ſeiziéme ſiécle. Je crois qu'il étoit Picard, & je me fonde ſur ces reproches que la Rai-

ſon lui fait au *folio* XXVII.

CAHRLES DE HODIC.

Qu'eſſe, mon fils, que tu me dys ?
Pourquoy as-tu changié la voye,
Où ſi longtemps je te nourrys ?
As-tu en d'auſtre eſtat enuye ?
Dont te vient telle maladie ?
J'ay veu que chaſcun t'extimoit
L'ung des enfans de Picardie
Qui autant la raiſon aymoit.

Il a intitulé le petit recueil de ſes poëſies, *l'Adreſſe du Forvoyé captif deviſant de l'eſtrif entre Amour & Fortune*, premierement parce qu'il adreſſe le récit de ce qu'il appelle ſes malheurs à un de ſes amis qu'il nomme Gautier :

Par ung amy de cueur entier,
Le vrai compaignon de Gautier.

En ſecond lieu, parce qu'il raconte comment il a été ſucceſſivement l'eſclave de l'Amour & de la Fortune, ſans avoir pû recevoir aucune faveur ni de l'un ni de l'autre

Le premier eſclavage étoit l'effet de la vengeance. Maître de lui-même, il mépriſa l'Amour dont on lui avoit fait connoître les dangers. Cupidon irrité le ſurprit, lui darda une de ſes fleches,

& le mit ensuite entre les mains de sa mere. On juge aisément ce qui en arriva. Il suivit Venus, l'aima, & en fut trompé. C'est l'ordinaire. Il fit ce qu'il put pour rompre ses liens & les resserra davantage. Venus lui promit de le conduire à la Fortune, & lui tint parole, mais il n'en fut que plus malheureux. Voici le portrait que l'Amante d'Adonis lui fait de *Dame Fortune* qu'elle appelle sa *cousine germaine*.

Icelle Dame, dont je te veulx parler,
Est femme étrange, changeant comme la Lune:
Je crois qu'ailleurs l'as ouy appeller;
En ce quartier on la nomme Fortune:
Vers elle allons, je veux qu'elle soit l'une
De tes Maîtresses: & si comme je cuyde,
Avecques moy te servira de guyde.

Il ne pouvoit être plus mal, & il ne fut pas long-tems sans l'éprouver. Après avoir essuyé dans la route beaucoup de peines & d'inquiétudes, ceux qu'il vit à l'entrée du Temple de la Fortune, redoublerent ses allarmes:

..... Je vis en général
Des gens cent mille attendant cas fatal.

Il perça néanmoins la foule; il entra dans le Temple, & le spectacle qui se

présenta à ses yeux, ne le rassura point.

CHARLES DE HODIC.

Quant fus dedans regarday entour moy,
Voyant ce peuple en formes bien estranges;
Les ungs fort tristes & dolens plains d'ennoy;
Autres si gays qu'ils ressembloient estre Anges.

Venus lui rendit raison de cette différence, & le présenta à la Fortune qui tempéra bientôt la joie qu'il avoit ressentie de ce qu'elle lui avoit montré un dehors gracieux, en l'avertissant qu'elle ne pouvoit rien faire pour lui que de concert avec son fils aîné, nommé *Malheur*, & sa fille appellée *Destinée*; & que pour elle son caractere étoit le changement. Elle lui promit cependant de le conduire

Au chemin qui mene à repos.

Et voici quels furent ses guides :

Lors Amour ma bonne maîtresse
Qui m'avoit donné mainte ayde,
Me montra du chemin l'adresse,
Et Fortune servit de guyde :
Malheur me tenoit par la bryde;
Mais j'eusse voulu sur ma foy,
Qu'il eust été plus loing de moy.

A donc prismes à cheminer

Vers le lieu de contentement;
Mais je me prins à adviſer
De chaſcun le contemnement:
L'ung va choppant, l'autre traynant,
Et n'apperçeuz ſans nulle doubte
Que d'eulx tous nul ne voyoit goute.

Toujours allions à tous propos,
En tenant aſſez bonne myne;
Mais pour le chemin de repos
Nous priſmes celuy de ruyne.
De la voye ne congneuz le ſigne;
Car jamais je n'avois été
Si avant dans l'adverſité.

CHARLES DE HODIC.

Du chemin de la ruine, il entra dans celui de l'abus, où il rencontra tant d'images déplaiſantes, qu'il ſe retira fort triſte dans un lieu écarté, pour ſe livrer à la douleur & aux réflexions. Alors la Raiſon ſe préſenta à lui, & après quelque reproches ſur ce qu'il l'avoit abandonnée pour ne ſuivre que des aveugles, elle *invectiva* contre Cupidon & Venus, dont elle lui expoſa les forfaits; & enſuite contre la Fortune qu'elle ne lui peignit qu'en laid. Chaque ſtrophe de ces invectives finit par une maxime en forme de proverbe:

CHARLES DE HODIC.

par exemple, *Toujours n'eſt temps de brebis tondre : Le cueur fait l'œuvre, & non pas les longs jours : A l'ouvraige voit-on l'ouvrier : Trop mal guide qui ne voit goute : Mal repoſé qui n'a contentement: De cuir d'aultruy large courroye.*

Après ces invectives la Raiſon emmene avec elle le captif qui fait ferment de ne l'abandonner plus : & voilà par où finit ce petit ouvrage. Il eſt ſuivi d'une Ballade où l'Auteur invective à ſon tour contre l'Amour & la Fortune, où il ſe plaint de lui-même, & où il invite ſes amis à demander à Dieu qu'il lui pardonne ſes égaremens. Cette Ballade eſt elle-même ſuivie de pluſieurs Rondeaux, d'une ſeconde Ballade *pour bien mourir & vivre longuement*, d'une *Epiſtre à une noble Dame* (qui n'eſt point nommée) *blaſonnant les mettaulx & couleurs de ſes armes*, & d'une paraphaſe, auſſi en vers, de l'hymne pour la fête de ſaint Jean-Baptiſte, qui commence par ces mots *Ut queant laxis.* Le Rondeau ſuivant vous fera connoître le goût de l'Auteur pour ces ſortes de piéces: on y voit ſon chagrin contre les femmes :

Sy femme avoyt le povoir & puiſſance
De faire d'homme du tout à ſon plaiſir,

Aultre labeur ne feroyt que choisir
Pour soy venger du tout à sa plaisance.

S'ainsy estoit qu'elle eut prééminence
Tost le feroit de malle mort mourir
Si femme avoit.

Si Dieu n'avoit sur ce mys pourvoyance,
Il en pourroit très-grand mal encourir ;
Par ville & champs il conviendroit courir
En désespoir, sans avoir espérance
Sy femme avoit.

ROGER DE COLLERYE.

Roger de Collerye, contemporain de Clément Marot, est un Ecrivain fort ignoré, & dont les poësies sont extrêmement rares. Quoiqu'il dise dans une de ses piéces :

Je suis Bon-temps, qui d'Angleterre
Suis icy venu de grant erre
En ce pays de l'Auxerrois,

On le croit Parisien ; & l'éditeur de ses poësies imprimées en 1536. à Paris dit expressément qu'il est né en cette ville. On ignore quelle étoit sa famille, & tout ce qu'on sçait de lui c'est qu'il étoit

ROGER DE COLLERYE.

Prêtre, & peu avantagé des biens de la fortune :

Infortuné je ſuis, & povre Preſtre
Privé des biens de ce monde terreſtre.

Il étoit Secrétaire de Jean Baillet, Evêque d'Auxerre en 1494. comme on le voit par un acte que M. l'Abbé Lebeuf a fait imprimer parmi les preuves de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique & Civile d'Auxerre, & il continua d'exercer le même emploi ſous François de Dinteville ſucceſſeur de Jean Baillet. Plus d'un an avant la mort du premier, arrivée le 20. Avril 1530. Collerye demanda à ce Prélat une Cure qui venoit de vaquer,

Par charité que toute amour procure
Ne différez me pourvoir de la Cure
Qu'avoit jadis Maiſtre Michel Caron;

Mais on ne trouve nulle part que ſa requête ait été admiſe. Il vivoit encore en 1538. & il devoit être alors dans un âge avancé; on ne ſçait point en quelle année il eſt mort.

L'état peu commode dans lequel il étoit, ſi on doit l'en croire, ne nuiſoit pas, ſans doute, à ſon caractere natu-

turellement gay & enjoüé. Ce caractere regne dans la plus grande partie de ses poësies, & il y justifie parfaitement le surnom de *Bon-temps* qu'il s'étoit donné, & qu'il affecte de prendre dans plusieurs de ses pièces. Il se qualifie ainsi dès la premiere de ses poësies, qui est une *Satyre pour l'entrée de la Royne à Auxerre*. *Bon-temps* est un des Acteurs de cette piéce, qui n'est autre chose qu'un Dialogue enjoüé, dans lequel l'Auteur fait parler les Vignerons d'Auxerre, à peu près dans le même langage qu'ils tiennent de nos jours, sur les Usuriers & quelques autres ennemis de la société civile. C'est encore *Bon-temps* qui anime tout le monde à la joie dans la piéce que je vous ai citée plus haut :

ROGER DE COLLERYE.

Vive le Roy, vive le Roy,
Et tous bons compagnons & moy;
Je suis Bon-temps qui d'Angleterre
Suis icy venu de grant erre
En ce pays de l'Auxerrois.
J'ay gouverné, Princes, Ducs, Rois,
Deçà, delà en plusieurs lieux,
Et ai vu des cas merveilleux.

Cette répétition du nom de *Bon-temps*, assez fréquente dans le recueil

Lett. impr. dans le Mercure de Déc.

ROGER DE COLLERYE.

1737. vol. 2. & dans celui de Juin. 1733.

de Roger de Collerye, a fait conjecturer à M. l'Abbé Lebeuf, que c'est à son occasion que l'on a pris la coutume d'appeller un *Roger Bon-temps*, un homme toujours de bonne humeur, & que rien n'inquiéte; & cette conjecture n'est pas sans vraisemblance, quoique d'autres prétendent donner à ce sobriquet une origine plus ancienne.

Du tems de notre Poëte, on tenoit chaque année, le 18. Juillet, devant la Cathédrale d'Auxerre, une assemblée pour l'élection de *l'Abbé des Fous*, c'est-à-dire, de celui qui devoit présider à une de ces fêtes ridicules qui ont été si longtems célébrées en plusieurs provinces du Royaume. Collerye parle de cette assemblée dans une de ses piéces, & par ce qu'il y dit, il nous fait entendre que toute la Ville assistoit à cette assemblée, de la même maniere qu'on pouvoit se trouver aux représentations publiques, & que *l'Abbé* & ceux qu'il appelle ses suppôts, y faisoient quelque dialogue pour exciter la compagnie à rire. Il débute ainsi:

Sortez, saillez, venez de toutes parts
Sottes & sots plus prompts que Liépars;
Et écoutez nostre cry magnifique;

ROGER DE COLLERYE.

Laissez chasteaux, murailles & remparts,
Et vos jardins, & vos clos & vos parcs,
Gros Usuriers qui avez l'or qui clique,
Faites fermer, Marchands, vostre boutique:
Grands & petitz destoupez vos oreilles;
Car par l'Abbé, sans quelconque trafique;
Et ses supposts orrez demain merveilles.
N'y faillez pas, Messieurs de la Justice,
Et vous aussi, Gouverneurs de Police....

Vous y viendrez sans flaccons & bouteilles;
Car par l'Abbé (sans porter ses lunettes)
Et ses supposts, orrez demain merveilles.
Marchands, Bourgeois, vous gens de tous mestiers;
Bouchers, Barbiers, Cordonniers, Savetiers,
Trompeurs, Fluteurs, Joüeurs de chalumeaux;
Trouvez-vous y aussi Menestriers......
Et apportez de vos bons vins nouveaux.

. . . .

Vous Vignerons, laissez vignes & treilles;
Car par l'Abbé, sans troubler vos cerveaux,
Et ses supposts, orrez demain merveilles.

Cette piéce est ainsi datée:

Fait & donné en ung beau jardinet,
Tout au plus près d'ung joly cabinet,
Où bons buveurs ont planté maint rosier;
Scellé en queuë, & signé du signet,
Comme il appert, de *Desbride-gozier.*

Roger de Collerye n'étoit pas, sans doute, des derniers à se trouver à ces

ROGER DE COLLERYE.

assemblées, & le penchant qui le portoit à la joie donne lieu de croire qu'il avoit toutes les qualités requises pour être élu *Abbé* de ces fêtes extravagantes. Il rioit de tout, & souvent aux dépens d'autrui, comme on le voit par l'Epitaphe suivante d'un Chanoine semi-prébendé d'Auxerre, qu'il nomme ailleurs *Monseigneur de Gurgy*, peut-être parce qu'il avoit quelque bien dans le territoire de cette Paroisse, voisine du Château de Régennes:

Cy gît Bacchus, ce vaillant Champyon,
Qui en son temps ainsi qu'un franc Pyon,
A maint godet & maint verre esgoutté;
De bien boire ne fut oncq desgoutté,
En son vivant bon Chanoine Tortrier (a)
D'Aufferre fut, en ville & champs trotier,
Preud'homme étoit & de grant renommée
Et en maints lieux sa vie estoit nommée.
Le bruit avoit de se lever matin,
Souls le vouloir de boire ung bon tatin;
Aulx & oignons mieulx aimoit que le sucre,
Peu fréquentoit des défuncts le sépulcre,
A Dieu faisoit en tout temps & saison
Songneusement briefve & courte oraison

(a) semi-prébendé.

Trouvé n'estoit en rochers ne cavernes,
Dévotement visitoit les tavernes;
Il alléguoit plusieurs auctorités
Qui contenoit bourdes & vérités.
Au flux, au cent, au glic, au tricquetrac,
Il s'esbattoit; souvent estoit à flat,
Jeux & esbats desiroit à ouyr,
Noises, débats, toujours vouloit fuyr;
Si quelque chose à quelqu'un promettoit,
De le bailler bien peu s'entremettoit.
Subject estoit à sa complexion,
Et en faisoit foible confession.
Or & argent voluntiers empruntoit,
De le rendre ennuyé se sentoit;
A ses débteurs disoit des paraboles,
Et les payoit doulcement en paroles.
Aucunes fois au sexe féminin
Se démontroit gracieux & benin;
De leur prester or, argent, ou pécune
Jamais n'en eut dévotion aucune:
Vertu saint Jean estoit son jurement;
La Vertu-Dieu par fois bien aigrement.
Or est-il mort, la terre en a le cors;
A l'ame soit *Jesus misericors.*

Vous trouverez dans le recueil de Collerye plusieurs autres Epitaphes où

ROGER DE COLLERYE.

regnent également l'ironie & la satyre. Mais le Poëte en a fait aussi de sérieuses, & dans la vûë de loüer ceux qu'il croit mériter des éloges : telle est cette Epitaphe qu'il fit pour *Michel Armant Bourgeois d'Auxerre, & Notaire Royal.*

Ci-dessous git le bon & bien nommé
Michel Armant, jadis très-renommé ;
Plein de vertus, bon, preudhomme & loyal ;
Savant Expert, & Notaire Royal,
Aymé de tous, humain & charitable,
Doux & bening, droit, ferme & véritable,
Né de Varzy, & en progéniture
Issu de gens de loüable nature ;
Qui trespassa garni de foy & loy,
Le propre jour de Monsieur Saint Eloy ;
L'an mil cinq cens trente-huit, à Ausserre
Le doulx Jesus à luy son ame serre.

Attentif à la plûpart des événemens de son tems, Roger de Collerye en a consacré plusieurs dans ses poësies ; comme la condamnation de Jean de Beaulne, Seigneur de Samblançay, proche Tours, Surintendant des Finances ; la mort de cinq hommes tués dans la forêt de Biéve (c'est celle de Fontainebleau) le 11. Mars 1534. du nombre desquels étoit Jean Hobelin, *Licentié ès Loix, & Avocat ;* celle d'Etienne Fichet,

Greffier de la Gruërie de Dijon, lequel, it, Collerye,

ROGER DE COLLERYE.

Expert estoit à composer Epîtres,

: plusieurs autres faits qui n'intéressent lus aujourd'hui.

Le Poëte se mêloit aussi quelquefois 'écrire sur le tems futur, comme lorsu'il dit :

L'an mil cinq cens & trente-neuf
L'on verra un monde tout neuf,
Les Luthériens confondus,
Les Payens & Turcs fondus;

rophétie qui n'étoit fondée que sur la me, comme la plûpart des anciens roverbes & Dictons.

Mais tout ce qui avoit un air de trisesse ne l'occupoit pas longtems, il reenoit bientôt à tout ce qui pouvoit gayer son imagination. Si d'un côté il isoit des Epitaphes & des Complains, on sent que c'étoit, pour l'ordiaire, par complaisance; mais s'agissoit- de tenir des propos joyeux, il est aisé e s'appercevoir qu'il s'y portoit de out son cœur. Il aimoit, par exemle, à marquer quels étoient, à son avis, s meilleurs buveurs ou les plus curieux

ROGER DE COLLERYE.

Gourmets parmi les François & leurs voisins :

> Picars, (dit-il) Normans, Bretons & Navarroys
> Ces vins clairets de Beaulne & l'Auxerroys
> Plus aimeroient que toute autre utencile.

Or quel prix payoient-ils alors ces bons vins ? Le Poëte a encore le soin de nous l'apprendre :

> Comme on m'a dit, & que j'ai entendu;
> Le muy de vin cent sols avez vendu
> A un Marchand, qui est assez bon prix.

Il finit par les vers suivans son Dialogue *de Monsieur de De-là & de Monsieur de Deçà* composé en 1533.

> Or est le temps partir d'icy,
> Pour aller boire à Irency,
> Et engager robe & pourpoint.

Roger de Collerye étoit, comme vous voyez, un Poëte assez mince, mais son petit livre ne laisse pas d'apprendre certaines circonstances historiques, qui ne permettent pas de le négliger entiérement. Pierre Grosnet ou Grognet, son contemporain, qui n'étoit pas un meilleur Poëte, dit de lui dans sa *Loüange & excellence des bons facteurs*

qui ont bien composé en rime, tant deçà que de-là les Monts :

ROGER DE COLLERYE.

Maistre Rogier de *Collerye*,
C'est un Docteur de Collerie;
A faire Epistres & Rondeaux,
Il les compose très-fort beaulx.

PIERRE GROGNET.

Je vous ai déja cité ce Pierre Grognet en vous parlant de ses *Mots dorés*, c'est-à-dire, de sa traduction des Distiques moreaux attribués à Caton. Deux savans Bourguignons, M. Lebeuf, Chanoine d'Auxerre, M. l'Abbé Joly, Chanoine de la Chappelle-au-Riche à Dijon, ont disputé dans ces derniers tems sur la patrie & le vrai nom de ce Poëte, & les éclaircissemens qu'ils ont donnés sur cela, ont décidé l'une & l'autre question. Quoique le Poëte se trouve appellé Grosnet par les uns, & Gromet par les autres, son nom véritable étoit *Grognet*, & son prénom *Pierre*. Il nous en donne lui-même la preuve dans ces vers :

T. v. p. 3.

V. dans le catal. à la fin du vol. 10.

En mon nom je suis nommé *Pierre*;
Quant j'ai besoin je le vais querre;

PIERRE GROGNET.

Car qui peult servir & ne veult,
A la fin povreté l'aqueult.

En mon surnom je suis *Grosnet*,
Dieu congnoist bien le gros & net,
D'aultres *Grognet* suis appellé,
Aussi j'aime bien le pellé.
Mais le péché fort me desplaist,
Car c'est ce qu'aux bons point ne plaist.

A celle fin que je m'eschoys
Quand tu voudras prendre bon choix,
Laisse le petit, prend le gros,
Combien qu'il poise sur le dos :
Laisse le villaint, prend le net,
Et ainsi tu auras Grosnet.

Et si tu veux au lieu de S
Ung G mettre, par ceste adresse
Grognet pour Grosnet tu auras,
Ainsi que changer bien sçauras.
On doit interpréter *Grognet*,
Qui contre les pécheurs grognoit;
Il corrige & corrigera
Tant qu'en ce monde durera.

A l'égard de sa patrie, quoiqu'il se dise plusieurs fois Auxerrois, & que la Croix-du-Maine assure encore plus positivement

ſitivement qu'il étoit *natif d'Auxerre en Bourgogne*, il me ſemble que M. l'Abbé Lebeuf a fort bien prouvé qu'il étoit né à Toucy, petite ville du Diocéſe d'Auxerre, & qui n'eſt éloignée de la ville Epiſcopale que de quatre ou cinq lieuës. La prédilection du Poëte pour la vallée d'Aillant, marquée dans ſa Deſcription poëtique de pluſieurs lieux de France, inſinuë qu'il en étoit au moins originaire, s'il n'y étoit pas né. On croit qu'il avoit étudié en droit à Orléans ou à Bourges. Dans ſa requête à M. le Prévôt de Paris, ou ſon Lieutenant Civil, pour l'impreſſion de ſes *Mots dorés*, il borne ſes qualités à celles de *Maître ès Arts* & de *Licentié en chacun Droit*; & dans ſon Epître dédicatoire à François de Valois, Dauphin de France, Henri Duc d'Orléans, & Charles Duc d'Angoulême, il ſe dit *Prêtre & humble Chapelain*.

PIERRE GROGNET.

Lebeuf, hiſt. d'Aux. to. 2. p. 503. 504.

On lit dans cette Epître dédicatoire une ſingularité qui n'eſt peut-être pas indigne d'être remarquée, c'eſt que Grognet donne aux Princes que je viens de nommer la qualité de *Majeſté*. Je ſçai que ce glorieux titre ſe trouve dans pluſieurs lettres écrites à quelques perſonnes diſtinguées par leur rang, ſurtout aux

PIERRE GROGNET.

Evêques. Mais je n'aurois pas cru que cet usage eût été en vigueur jusqu'en 1536. & peut-être Grognet est-il le seul qui en ait honoré de son tems d'autres que des Monarques.

Je ne répéterai point ce que je vous ai dit ailleurs de sa traduction en vers des *Mots dorés du grant & saige Caton*, des Distiques moraux qui accompagnent cette traduction, & des différentes éditions de celle-ci; je n'aurois rien à vous dire de nouveau sur cet article. Les autres ouvrages poëtiques de Grognet, du moins les principaux, son un catalogue des Poëtes de son tems, & de quelques autres qui avoient vécu avant lui; *la Loüange des femmes*, dédiée à la Reine Aliénor: *Bonne doctrine pour les filles: la Loüange & Description de plusieurs bonnes Villes & Cités du noble Royaume de France*; des poësies sur l'histoire de son tems, à la fin de ses *Adages, Proverbes & Dits moraux*: le *Manuel des vertus morales & intellectuelles*, dont l'original Latin, de l'édition de 1538. sous le titre d'*Enchiridion*, est dédié à Antoine du Prat, Chancelier de France; & quelques autres écrits dont vous pouvez voir la liste dans les Bibliothéques de la Croix-du-Maine & de du Verdier.

Vous voyez par ce court détail que les poësies de Grognet sont fort variées. Le génie & le caractere d'un bon Bourguignon paroissent dans plusieurs, comme dans ce Rondeau *contre les Tarverniers qui broullent les vins :*

Broulleurs de vins malheureux & mauditz,
Gens sans amour, faulx en faicts & en dictz,
Qui ne tendez qu'en dampnable avarice,
Soyez certains que divine Justice
Vous pugnira de bien bref, je le dis.
Les vins nouveaulx vous seront interditz;
Point n'en burez; car des fois plus de dix
Dieu qui tout voit congnoit vostre malice,
Broulleurs de vins.
Sur ces vendeurs de vivres trop hardis
Baillifs, Prevosts, ne soyez point tardifs;
Besognez-y exerçant vostre office;
Ou aultrement se n'y mettez police,
Enfer vous suyt, & non pas Paradis,
Broulleurs de vins malheureux & mauditz.

Les Actions de graces qu'il prescrit de rendre après le repas, sont dans le même goût :

Loüange à Dieu, paix aux vivans,
Et Paradis aux *bien Beuvans*,
Joye & repos aux Trépassez,

Et à nous quant ſerons paſſez.

PIERRE GROGNET.

Il rapporte ainſi ailleurs ce *Proverbe des Taverniers contre les Biberons qui n'ont point d'argent.*

Vous qui beuvez de courſe
In noſtrâ cauponâ,
Mettez main à la bourſe,
Pour ſçavoir qu'il y a;
Et ſi vous la trouvez
Sine pecuniâ,
Plus avant n'y entrez
Sine licentiâ:
Car s'il n'y a *credo*
Ou *teſtimonia*,
Sçachez que *de vero*
Vous lairrez *vadia*.

La principale utilité des poëſies de Grognet, ſe tire des faits hiſtoriques dont il nous a conſervé la mémoire, & dont il nous donne les dates préciſes avec les circonſtances du moins principales. L'Auteur ne s'y gêne pas plus que dans ſes autres poëſies pour varier ſa rime, de maniere qu'elle puiſſe contenter ceux qui ne ſont accoutumés qu'à lire nos Poëtes modernes. La répétition du même mot dans un autre

PIERRE GROGNET.

ſens que celui dans lequel il a été employé d'abord, fait ſouvent tout le fond de ſa variété; & pour y parvenir, il ne lui eſt que trop ordinaire de produire des penſées aſſez groteſques, & des expreſſions baſſes. Mais dans ces ſortes de poëſies il ne faut faire attention qu'aux choſes, & excuſer le ſtyle. Ces piéces hiſtoriques ſont en aſſez grand nombres dans Grognet, & je ſerois aſſurément trop long ſi je voulois les copier. Je n'en choiſirai que trois, dont je ne vous rapporterai même qu'une partie. La premiere eſt *la Deſcription de l'an que les bleds ſemez gelerent en terre.*

L'an mil cinq cens vingt & puis troys
Les bleds gélerent en Novembre.
Il eſt fort à noter ce moys;
Car il a cauſé grant eſclandre.
L'an que l'hermite fut bruſlé,
Et Martin Luther réprouvé.....
Et Montdidier eurent gaigné
Angloys, & la Somme paſſerent,
Dont ceulx de Paris travaillerent;
Car par la nuict de la Touſſaincz
On ne ſonna Cloches ne Sainctz,
De paour des Angloys & Gens d'armes

PIERRE GROGNET.

Qui près Paris estoient en armes ;
Et pioniers marêts rompirent,
Que Alemans en Langres tendirent,
Et francs Archiers les monts passerent,
Et maints aultres cas se traicterent ;
Et Pape Adrian trépassa,
Bourbon oultre France passa,
Le Roy Françoys a esté pris
En grans dangiers & grans périls ;
Beaucoup de maulx pour nos péchez
Avons soufferts & grands meschefz.

Il parle ensuite d'un Conseiller nommé *Ledet*, qui pour les crimes dont il étoit accusé fut

Privé de ses dons & offices,
Et lui fut faict spoliature
Des habits de Judicature,
En faisant amande honorable
Sus pierre de marbre notable, &c.

La seconde piéce a pour titre, *Recollection des merveilleuses choses & nouvelles advenües au noble Royaume de France en nostre temps depuis l'an de grace* 1480. Cette piéce est dans le goût de celle de Molinet & de Georges Chastelain, dont je vous ai parlé. C'est une chro-

PIERRE GROGNET.

ique rimée, où les faits sont racontés vec beaucoup de simplicité, mais qui 'a pas moins son utilité pour l'histoire ue les autres chroniques en prose, soit Latine, soit Françoise, que l'on pulie tous les jours, & que les curieux sent volontiers. Grognet composa la enne vers l'an 1530. & la présenta à *ehan de Dinteville*, Maître d'Hôtel orinaire du Roi, le suppliant d'en *corriger le gros & trop rude langaige mal aoré, & cela fait, le présenter (avec les eaux mots dorés de Caton) à Messeineurs les Enfans de France.* Voici queles-uns des faits rapportés dans cette hronique.

Mil quatre cent quatre-vingtz & puis ung
Gros & menus moururent en commun.
Triumphamment regnoit un Connestable
Mais son péché l'a fait trop variable,
Dont fut pugny, décapité en Greve,
En soutenant la mort qui lui fut gréve.

Si le Poëte veut parler, comme il y a apparence, de Louis de Luxembourg, Comte de Saint Pol, il ne parle pas exactement lorsqu'il dit qu'il ne commence sa chronique qu'en 1480. puisque ce Connétable fut condamné & exécuté sous Louis XI. en 1475.

PIERRE GROGNET.

Grognet continuë :

J'ai vû Seigneur moult rénommé des Cordes ;
Qui cordeloit en tout temps les discordes,
Qui les Flammans bien sçavoit accorder,
Et tout pays pour le Roy concorder.......

Charles j'ai vû huitiesme de ce nom,
De France Roy, partout avoir renom :
Delà les Monts armes, lances porta,
Et vaillamment tout Naples conquesta.

Sous l'an 1498. il parle ainsi du Comte Pic de la Mirandole, si célébre par son sçavoir :

Mil quatre cens quatre-vingt-deux & seize
Mirandua Picus de bon affaire
Grant éleve regnoit Comte par excellence,
Nul ne pouvoit estimer sa science.

Tout de suite il dit :

J'ai vû Paris avoir Prédicateur
Ung Tisserant frere & bon orateur ;
Premier tourna les filles pénitentes,
Lesquelles ont à Dieu servir ententes.

Les autres faits plus mémorables qu'il rapporte ensuite, sont que le Pont Notre-Dame, à Paris, tomba le matin du treziéme Octobre de l'an 1499. la fondation du Collége de Montaigu, la prise de Rhodes par les Turcs, la dé-

couverte de l'Amérique, la prise de Tournay par les Anglois, & quelques autres, que l'on peut voir dans cette chronique qui a été réimprimée dans le Mercure de Novembre 1740.

PIERRE GROGNET.

La troisiéme piéce, dont j'ai cru devoir vous parler, est la plus curieuse. C'est une notice d'un grand nombre de Poëte depuis Alain Chartier, & même depuis Jean de Meun, jusqu'à ceux qui vivoient du tems de l'Auteur. Cette notice a pour titre, *de la Loüange & excellence des bons Facteurs qui bien ont composé en rime, tant decà que de-là les Monts.* J'ai déja fait quelque usage de cette piece en divers endroits de mes deux derniers volumes, & dans les tomes neuf & dix. Grognet y fait également l'eloge de Dante, de Pétrarque, de Bocace & de Seraphino, Poëtes d'Italie, comme des Poëtes François qui lui étoient connus. Vous trouverez, à leurs articles, ce qu'il dit de Meschinot, de Villon, de Jean Regnier, de Molinet, de le Maire, de Crétin, de Clément Marot, de Bouchet, de Martial d'Auvergne, de Jean Divry, de Jacques Colin & de Coquillart. Voici comment il louë Alain Chartier, Jean de Meun & quelques autres;

PIERRE GROGNET.

Plusieurs ont été bons facteurs
Et de maintz livres vrays Auteurs;
Et premier, Maistre Alain *Chartier*,
De maintz bons propos est Chartier..

Guillaume Loris fit le Romant
De la Rose subtilement

Avecques Maistre *Jehan de Mun*:
Mais point n'est utile au commun,
Comme témoigne Jehan Gerson
Qui des vertus avoit le son.....

Jehan *Dupin* a faict en sa vie
Champ vertueulx, dit Mandevie;
Des visions bien composa
Qu'en rithme & en prose posa.

Je vous ai parlé de ces Poëtes, & je vous ai fait connoître leurs ouvrages. Mais Grognet en nomme d'autres, dont je n'ai rien vu jusqu'à présent, comme Rodin *Perot*, Maître *Myro* & Maître *Cruche*, René *Macé*, René *Pelletier*, le Sieur *du Pont Alais*, Maître *Calabre*, de Sens, Maître Jean *Bergier*, Robert *Porcin*, Maître Jacques *Barochien*, Bouron, Louis *Choquet* & *Dadonville*, *Vichot* & Girard *Vaillot*. Grognet n'oublie point dans sa notice *Edme de Castanea*,

de Toucy, au Diocése d'Auxerre. Il y étoit intéressé : c'étoit un de ses admirateurs, comme on doit le conjecturer de ces vers que Grognet a fait imprimer lui-même.

PIERRE GROGNET.

Tu as bien besongné, Grosnet,
Grosnet tu as bien besongné :
Des mots dorés prens gros & net,
Le superflu tu as rogné :
Ton Livre est plein, &c.

Cet Edme Castanea prend les titres de *Docteur ès Arts*, & *Bachelier en chacun Droit*. Il composa entr'autres un ouvrage en vers, que Grognet appelle *Compendiole*.

De Castanea de Thoucy
Scet bien rithmer sans grant soucy,
Tant en Latin comme en Françoys,
Bon est facteur de l'Auxerroys.

Celluy *Castanea* rithma
François & Latin estima,
Son *Compendiole* l'enseigne,
Aussi fait noix, figue & chasteigne.

M. l'Abbé Lebeuf n'en dit pas davantage dans son catalogue des Ecrivains Auxerrois, où il a donné place à Castanea.

PIERRE GROGNET.

Pour revenir à Pierre Grognet, je vous dirai qu'il a paraphrasé en prose quelques endroits des Tragédies de Séneque. Cette paraphrase a été imprimée à Paris chez Denys Janot en 1534. in-8°. à la suite des *Sentences de Séneque le Philosophe*, données par le même.

JARDIN DE PLAISANCE.

Je finirai ces premiers essais de l'histoire de nos Poëtes par un ancien recueil de vers dont je vous ai déja dit un mot, lorsque je vous ai entretenu de nos premiers Traités de poëtique. Ce recueil est intitulé, *le Jardin de plaisance & Fleur de Rhétoricque*. L'Auteur de cette compilation, dans laquelle il y a plusieurs pieces de sa composition, n'est point connu. Il ne se désigne que par le sobriquet de *l'Infortuné*. C'étoit quelque partisan zélé de la poësie Françoise, qui se plaisoit à la cultiver, qui avoit entrepris d'assujettir cet art à des regles afin de le perfectionner.

Tom. 3.

On voit ce dessein dès la premiere piéce de son recueil, qu'il a intitulée *Traictié de la seconde Rhétoricque*. C'est en effet une espece d'Art poëtique en vers. L'auteur, comme je l'ai obser-

vé ailleurs, y traite des vices qu'il faut éviter, des figures dont il convient de se servir, des différentes especes de rimes, & des divers genres de poësie le plus en usage dans son tems. A l'égard de ces derniers, les regles qui les concernent sont comprises dans une ou plusieurs piéces de chaque genre. L'Anonyme y joint ensuite d'autres exemples. Le dixiéme & dernier chapitre donne quelques préceptes généraux concernant les *Moralités*, les *Comédies*, les *Chroniques*, les *Romans*, & les *Histoires*. Avant de faire quelques raisonnemens sur cet amas de piéces disparates qui composent ce recueil, je veux vous indiquer chacune de ces piéces en particulier.

Celle qui est à la suite du *Traictié de la seconde Rhétoricque*, est *la doléance de Mégére*. C'est une espéce de *Moralité* assez ingénieuse. L'Auteur prend occasion de la réconciliation de Louis XI. avec le Duc de Guienne, son frere, pour mettre dans la bouche de Mégére une vive satyre des mœurs de son tems. Cette *Doléance* a dû être composée sur la fin de l'année 1469. puisque *l'Infortuné* y parle comme de faits très-récens, de l'Institution de l'*Ordre de*

JARDIN DE PLAISANCE.

Saint Michel, & de la réception du Collier par le Duc de Guienne : ce qui se passa depuis le premier Août 1469. jusqu'au mois d'Octobre de la même année.

La troisiéme piece est *le Donnet baillé au feu Roy Charles huystiéme de ce nom*. C'est un fort mauvais Traité de Grammaire. Cette piéce ridicule est en même tems une application très-foible des premiers principes du Rudiment, d'abord à la personne de Charles VIII. ensuite à un autre sujet sur lequel on ne s'explique point clairement. Vous y remarquerez entr'autres expressions bizares, *Maistre Jehan Pion*, pour signifier très-foible: allégorie prise du jeu des Echets. *Le Chief* (ou Chastel) *de joyeuse destinée* suit immédiatement *le Donnet*. Il n'y a aucune liaison entre ces deux piéces. Mais c'est là que commence un ouvrage qui remplit le reste du volume. C'est un Roman allégorique, dans lequel l'Auteur paroît avoir eu dessein de montrer que l'amour est la source de tout bien & de tout mal. La plûpart des personnages que l'on fait agir ou parler dans ce Roman, sont des êtres moraux personnifiés, comme *Doux regard*, *Bon avis*, *Loyauté*, *Soup-*

çon, dont l'Auteur fait une vieille rechignée, *Haut vouloir*, *Secret penser*, *Attrempé courage*, &c. Les événemens de ce Roman ne sont liés ensemble que jusqu'à la description du *Palais* ou *Paradis d'amours*.

JARDIN DE PLAISANCE.

Depuis cette description jusqu'à la fin, ce ne sont plus que morceaux détachés & qui n'ont point d'autre liaison, sinon que dans les titres principaux il est fait mention du *Jardin de plaisance* où l'Auteur suppose que sont les Amans & les Amantes, & les autres personnages qui sont mis en jeu. La Scéne n'est pas toujours néamoins dans ce Jardin ; on en sort, & l'on y revient par intervalles ; mais sans qu'on voye ce qui porte les Acteurs à en sortir & à y rentrer. Ce désordre me porteroit à croire que l'Auteur de cet ouvrage est mort sans avoir pû l'achever, & que toute cette fin comprend les matériaux qu'il avoit assemblés pour terminer son Roman. Quelqu'un qui avoit peu d'intelligence, & qui n'avoit pû concevoir le but de l'Anonyme, aura mis ensemble au hazard tout ce qu'il aura trouvé dans les porte-feuilles de l'Auteur.

Ces piéces confonduës les unes avec les autres sans liaison & sans dessein,

JARDIN DE PLAISANCE.

ſont une *Moriſque* dont les Acteurs ſont *l'Amoureux languiſſant, Amoureuſe grace, Envieuſe jalouſie, Eſpoir de parvenir, Tout habandonné, Sot penſer* : *le Débat du cœur & de l'œil* : Balades, Rondeaux de tout genre, Dictiez, Chanſons, Motets, & autres petites poëſies, les unes en l'honneur, les autres au deshonneur des Dames. Parmi les Ballades, il y en a une qui a pour titre, *Balade du nom de la Dame*, & ce nom eſt *Clémence Paſquette*. Toutes ces petites poëſies ſont renfermées ſous ce titre général ; *comment les Amans qui ſont au Jardin de plaiſance, ſe esjoüiſſent & eſbatent à faire pluſieurs Ballades & Rondeaux pour les Dames qui y ſont*. Mais ce titre, comme je l'ai remarqué, ne dit pas tout, puiſque pluſieurs de ces piéces ne ſont rien moins qu'honorables au Dames.

Les autres piéces ſont *Débat de l'Amoureux & de la Dame* : *Débat de l'Eſcondit & de l'Eſtrange* : *Lamentation de Jean de Calais*, qui eſt une eſpéce de Moralité imitée du livre de Job : *le Parlement d'amours contre la Dame ſans mercy*; commençant par ces deux vers :

Le jour de l'an qui renouvelle,
Amours me fit commandement, &c.

JARDIN DE PLAISANCE.

La Relation faite au Jardin de plaisance du débat de l'Amant & de la Dame, sans conclusion : Débat des deux Fortunés : Complainte du prisonnier d'amours : Lamentation du povre serviteur sans guerdon : Débat de l'homme marié & de l'homme non marié : le Livre des Dames baillé à ycelles : Débat de la Dame tannée & de la Dame noire : Comparaison des biens & des maux qui sont en amours : l'Amoureux au Purgatoire d'amour & privé de joie : la Pipée (ou Chasse) *du Dieu d'amours* ; il paroît par la Stance vingt-huitiéme que cette piéce a été composée l'an 1491. Voici ce que l'Auteur dit :

L'an mil quatre cens unze avec nonante,
Le premier jour de May très-gracieulx,
Que la terre met toute son entente
A soy parer d'habits moult précieux,
Je me trouvay le cueur si très-joyeulx
Que j'ay suivy, sans sçavoir que je face,
Le Dieu d'amours en moult de divers lieux,
Ainsi que Aurora monstra sa claire face.

L'Advocat des Dames, & l'Arrest donné contre Faux parler leur ennemi : Vrai rapport, Avocat des Dames, avoit avec lui Jean Bocace, Maistre Alain Chartier, Maistre Martin le Franc, & quelques autres. *Faux parler*, Avocat con-

JARDIN DE PLAISANCE.

traire, avoit Michelet Juvenal & Maistre Jehan de Mehun. La cause de *Vrai rapport* ayant été décidée en sa faveur, lui & ses partisans en témoignent leur joie par divers Ballades. *L'Amant entrant en la Forest de tristesse :* cette piéce est du cinquiéme Avril 1459. *La Complainte du Chief des Dames Advocate de toutes les loyales Dames du monde;* cette piéce est contre Matheolus le Bigame & Jean de Mehun; je vous en ai donné l'analyse en vous parlant de la Lamentation de Matheolus. *Epître* (en prose) *d'une Dame à son singulier ami, grand Orateur.* Cette Epître est suivie d'une piéce en vers, qui est une lettre au nom de Jeanne, Duchesse de Milan, à son fils prisonnier en France sous Louis XII. Cette Princesse, après la mort de son mari, resta veuve avec deux enfans. Ludovic, leur oncle, possédé de l'ambition de gouverner, fit empoisonner l'aîné de ses neveux. Louis XII. ayant pris les armes en 1500. pour conquérir Milan, fit prisonnier le second fils de Jeanne; c'est cet événement qui est le sujet de cette lettre en vers. *La Réponse que fist le singulier Orateur par Epistre à laditte Dame.* Cette réponse est en prose : dans une édition

du Jardin de plaisance, cette piéce est intitulée : Réponse en prose *par A. D. Hérault des amoureuses entreprinses à J. M. Dame d'honneur. L'Amant forcé de quitter sa Dame par Mallebouche*, de *quoy sa Dame meurt* âgée de quatorze ans & demie ; on lit à la fin :

JARDIN DE PLAISANCE.

Et m'en allay en tout ou en partie
Mettre cecy sous propos directeur,
Près de la Vigne en cler fruit my partie,
Le surplus, fist un très-noble Orateur.

Enfin la derniere piéce a pour titre : *le Chevalier oultré pour l'amour de sa Dame qui est allé de vie à trepas, se confesse, fait son testament, & meurt.* La Confession & le testament sont deux piéces très-libres, qu'on ne peut excuser d'obscénité & d'impiété.

La plûpart des piéces dont je viens de rapporter les titres, sont de différens Auteurs : j'en ai reconnu d'Alain Chartier, ou attribuées à ce fameux Ecrivain, de Charles, Duc d'Orléans, de Villon, de Coquillart, & de quelques autres ; je vous en ai averti lorsque je vous ai parlé de ces Poëtes. Voici maintenant l'idée générale que je me suis formée de tout ce recueil.

Le titre du livre annonce le dessein de l'Auteur, & ce dessein étoit de fai-

JARDIN DE PLAISANCE.

re un *Art poëtique* en forme, contenant, avec les regles que l'Anonyme connoiſſoit, un recueil d'exemples choiſis en tout genre. Comme les regles trop écartées les unes des autres, ſe feroient gravées difficilement dans la mémoire, il s'étoit propoſé de joindre un petit nombre d'exemples à chaque regle, & de renvoyer les autres ailleurs. A l'égard de ſon dixiéme & dernier chapitre, comme il n'avoit que des conſeils généraux à y donner, il avoit bien ſenti qu'il ne devoit pas les interrompre pour rapporter en exemples des piéces de longue haleine. Mais d'un autre côté voulant donner des exemples des longs poëmes, comme il avoit fait des petits, & le *Roman* étant le plus long de tous, il avoit imaginé d'en faire un dans lequel il pût inſérer, non-ſeulement des poëſies de ſa compoſition, mais encore ce qu'il avoit trouvé de mieux dans les autres, & qu'il avoit cru devoir retrancher de ſon Traité. J'ai obſervé que l'Auteur n'a point achevé ſon ouvrage, & que la plus grande partie n'eſt qu'un amas indigeſte de matériaux qu'il avoit préparés. La preuve en eſt, premiérement que l'on y trouve de tems à autre des morceaux de proſe, qui ne de-

voient pas naturellement entrer dans son dessein. En second lieu, que des piéces de poësie, plusieurs ne pouvoient êtres admises que difficilement, & d'autres point du tout dans le plan du Roman. Troisiémement, que dans les deux recueils de *petites Poesies* de tout genre, dont j'ai fait mention, il y en a beaucoup que l'Auteur auroit laissé sûrement dans son porte-feuille, comme étant, même selon ses propres regles, absolument mauvaises. Quatriémement enfin, qu'ayant condamné les obscénités avec la même rigueur que nous les condamnons aujourd'hui, il est à présumer qu'il n'auroit pas donné place dans son livre à celles qui s'y trouvent en assez grand nombre, & qu'il auroit évité de violer ses propres régles.

JARDIN DE PLAISANCE.

Il faut encore remarquer que l'Anonyme n'a composé son Roman que pour réduire lui-même en pratique les regles qu'il avoit données concernant cette espéce de poëme, en meme tems qu'il s'en serviroit pour orner son recueil d'exemples. En effet, outre ces recueils de Ballades, de Rondeaux, de Dictiés, & autres petites piéces dont j'ai parlé, on y trouve 1°. quelques *Poemes* du nombre de ceux qu'on appelloit

JARDIN DE PLAISANCE.

Histoires, lesquels sont annoncés par ce mot *Histoire*, écrit en titre près de la marge, dans le cours de quelques chapitres. 2°. Quelques *Chroniques* : ce sont des piéces qui ne different des *Histoires* que parce qu'elles commencent par une date. 3°. Une petite Comédie du genre appellé *Sotises*. Les regles Dramatiques connuës alors étoient communes tant aux Mystéres qu'à toutes les espéces de Comédies qui étoient en usage dans ce tems-là.

Ce livre n'est donc dans l'intention de son Auteur qu'une *Poetique Françoise* en vers, avec un ample recueil d'exemple. La *Doléance de Mégére*, & le *Donnet à Charles VIII.* sont deux exemples, la premiere du poëme qu'on appelloit *Histoire*, qui étoit quelquefois une fiction ayant trait à quelque fait historique; le second, de l'usage complet que l'on pouvoit faire de *l'équivocation de sens*, que l'Auteur compte au rang des figures dont les Poëtes doivent se servir. Ces deux piéces ne se trouvent placées entre la fin du *Traictié de la seconde Rhétoricque*, & le commencement du Roman, que parce que le Compilateur malhabile de ce livre, les ayant trouvées parmi les papiers de

JARDIN DE PLAISANCE.

'Auteur, & ne pouvant pas les faire entrer sous les titres des chapitres qui ont certainement de *l'Infortuné*, les a mises dans cet endroit, au lieu de les envoyer hors d'œuvre à la fin de l'ouvrage. *Le Jardin de plaisance* est le titre du Roman, & *Fleur de Rhétoricque* e titre du recueil de regles & d'exemples.

J'ai vu trois éditions du *Jardin de plaisance*. La premiere est celle de Marin Bouillon, à Lyon, in-4°. sans date. C'est la seule qui soit citée par du Verdier, qui dit, page 777. de sa Bibliothéque, qu'il n'a rien trouvé dans ce livre, qui mérite qu'on s'y amuse, excepté une sentence assez bien dite au quatrain suivant :

Erreur n'est pas vice sçavoir,
Mais erreur est qui de vice use ;
Et fait bon congnoissance avoir
De vice, afin qu'on n'en abuse.

Le détail dans lequel je suis entré sur cet ouvrage doit vous convaincre que ce livre mérite plus d'attention que notre vieux Bibliothécaire ne le pensoit.

La seconde édition est de Paris 1547. in-4°. *par la veuve de feu Jehan Treppe-*

JARDIN DE PLAISANCE.

rel, & *Jehan Jehannot*. La troisiéme qui eſt beaucoup plus belle que les deux autres eſt encore de Paris, in-folio, ſans date, avec figures. On y trouve deux Tables, l'une des chapitres comme dans l'édition de Lyon, & l'autre des *Ballades*, Rondeaux, Chanſons, Dictiez, Comédies, &c. par ordre alphabétique. Cette édition eſt d'ailleurs plus ample & plus exacte.

Fin du Tome dixiéme.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

****

On a rangé ce Catalogue ſuivant l'ordre des matieres qui ſont traitées dans cet ouvrage : & afin que l'on trouve ſans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y eſt fait mention, on indique ici les pages où il en eſt parlé. On a cru auſſi devoir inſérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage ; mais ces derniers ſont en petit nombre.

HUITIE'ME PARTIE.

Poëtes François.

VERS de la Mort, par DANS HELYNAND, Religieux en l'Abbaye de Froid-mont, Diocéſe de Beauvais, en l'an MCC. in-8°. ſans date, ni lieu d'impreſſion (mais *à Paris*, 1594. ou 1595.) publiés par *Antoine* LOYSEL, Avocat au Parlement de Paris,

(avec une Epître en prose contenant la vie & l'éloge d'Hélynand, adressée à Claude Fauchet, premier Président de la Cour des Monnoyes à Paris.) *tome 9. pag. 2. & suiv.*

Les Poësies du Roi de Navarre (*Thibaut*, Comte de Champagne & de Brie, sous le regne de saint Louis) avec des notes & un Glossaire François, précédées de l'histoire des Révolutions de la langue Françoise depuis Charlemagne *jusqu'à* S. Louis; d'un Discours sur l'ancienneté des chansons Françoises, & de quelques autres piéces, (par M. LEVESQUE DE LA RAVALIERE, de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres) *à Paris*, 1742. 2. vol. in-12. *t. 9. p.* 8. *& suiv.*

Examen critique des Historiens qui ont prétendu que les chansons de *Thibaut*, Roi de Navarre, Comte de Champagne & de Brie, Palatin, s'adressoient à la Reine Blanche de Castille, mere de saint Louis, par le même, premiere Lettre.

Réponse à cet Examen, par le pere LE PELETIER, Chanoine Régulier de la Congrégation de sainte Geneviéve.

Réponse de l'Auteur de l'Examen.

Autre Lettre du pere LE PELETIER.

Nouvelle Réponse de l'Auteur de l'Examen.

Lettre de M. le Président BOUHIER, à

ſujet des Lettres précédentes : *dans les Mercures d'Août* 1737. *Mars* 1739. *& Juin* 1738. *& dans le tome* I. *des* Poëſies du Roi de Navarre. *tome* 9. *pag.* 13. *& ſuiv.*

Poëme concernant l'hiſtoire des Empereurs François de Conſtantinople, par *Philippe* MOUSKE ou MEUSE, Evêque de Tournay; Extrait de ſon Hiſtoire de France en vers; *à la ſuite de l'hiſtoire de Geoffroy de Villehardoüin*, donnée par M. DU CANGE, *in-folio*, 1657. *à Paris. t.* 9. *p.* 23. *& ſuiv.*

Le Rommant de la Roſe, par *Jehan* DE MEUNG & *Guillaume* DE LORRIS, *à Paris*, *Jehan Petit*, *in-fol. Gothique.*

Le même, avec le Codicile & Teſtament de Jean de Meung, *ibid. Ant. Vérard*, *in-4°. Goth.* —— Le même *ibid. Galiot du Pré*, 1526. *&* 1529. *in-8°. Goth.* —— Le même, *ibid. Gal. du Pré*, 1531. *in-fol. Goth.* —— Le même, *par Guillaume Bret*, 1538.

Le Roman de la Roſe, par Guillaume de Lorris & Jean de Meun dit Clopinel, revu ſur pluſieurs éditions & ſur quelques anciens manuſcrits, accompagné de pluſieurs autres ouvrages, d'une Préface hiſtorique, de Notes, & d'un Gloſſaire, (*par M. l'Abbé* LENGLET DU FRESNOY) *à Paris*, 1735. 3. vol. in-12. *t.* 9. *p.* 26. *& ſ. juſqu'à* 71.

Le Codicile & le Teſtament de Jean de Meun : les Remontrances de Nature à l'Alchimiſte errant ; & la Réponſe de l'Alchi-

mifte à Nature, par *le même, au tome 3. de l'ouvrage cité ci-dessus. tome 9. pages* 63. *&* 64.

Supplément au Gloffaire du Roman de la Rofe, contenant des notes critiques, hiftoriques & grammaticales : une Differtation fur les Auteurs de ce Roman; l'Analyfe de ce poëme ; un Difcours fur l'utilité des Gloffaires; les Variantes reftituées fur un manufcrit de M. le Préfident Bouhier (par M. *Jean-Baptifte* LANTIN DE DAMEREY) *à Dijon*, 1737. in-12. *t.* 9. *p.* 55. 59. 60.

Lettre de M. Defmaizeaux à M. de Saint-Evremond fur le Roman de la Rofe : *dans les œuvres de M. de Saint-Evremond. t.* 4. *édit.* in-12. de 1725. *ib. p.* 54.

Le Roman de la Rofe, mis en profe, & moralifé par *Jean* MOLINET, *à Lyon*, 1503. *in-fol. Gothique* : item, *à Paris*, 1521. *in-fol. Gothique, ibid. p.* 60. *& fuiv.*

L'Amant entrant en la forêt de Trifteffe (contre le Roman de la Rofe) *dans toutes les éditions du Jardin de plaifance, citées à la fin de ce Catalogue. t.* 9. *p.* 46. *& fuiv.*

La Fontaine des amoureux de fcience, compofée par *Jean* DE LA FONTAINE, de Valenciennes, en la Comté de Hainault (en vers François) *dans le tome* 3. *du Roman de la Rofe, édit. de Paris*, 1735. in-12. *t.* 9. *p.* 66. *& fuiv.*

Le Sommaire philofophique de Nicolas Flamel (en vers) *dans le même volume. ib.*

De la Transformation métallique, trois anciens traictés en rithme Françoise; à sçavoir : la Fontaine des amoureux de science, Autheur Jean de la Fontaine : les Remontrances de Nature à l'Alchymiste errant, avec la Réponse dudit Alchymiste, par Jean de Meung : ensemble un Traicté de son Roman de la Rose, concernant le dict Art ; le Sommaire philosophique de N. Flamel, avec la défense d'iceluy Art & des honnestes personnages qui y vaquent ; contre les efforts que J. Girard meċt à les oultrager (en prose) *à Paris*, *Guillaume Ruillard*, 1561. in-8°. *t. 9. p. 67. & suiv.*

Les mêmes Traités, & sous les mêmes titres, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, 1590. in-16. *caractere Italique*, *excepté la* Défense de l'Alchymie. *ibid.*

La Fontaine des amoureux (encore sur la Philosophie Hermétique) nouvellement imprimé *à Paris* par *Jehan Janot*, in-4°. *sans date*, *caracteres Gothiques* : avec le Dialogue de Narcissus, d'Echo & du Fol, & quelques Ballades & Complaintes. *ibid. p.* 70. 71.

Livre de la Fontaine périlleuse, avec la Chartre d'Amours : autrement intitulé, *le Songe du Verger*. Œuvre très-excellent de poësie antique, contenant la Stéganographie des mysteres secrets de la science minérale, avec Commentaire de J. G. P. (c'est-à-dire, Jacques Gohorry, Parisien) *à Paris*, *pour Jean Ruelle*, 1572. in-8°. *t. 9. p. 68. & suiv. 181. & suiv.*

Le Pélerinage de l'homme durant qu'il eſt encore vivant, compoſé en vers par *Guillaume* DE DEGUILLEVILLE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, en l'Abbaye de Chaalis, nouvellement imprimé *à Paris, pour Antoine Vérard*, le quatriéme jour d'Avril 1511. *petit in-fol. Gothique. tome 9. pages 72. & ſuiv. juſqu'à 96.*

Le Romant des trois Pélerinaiges, le premier, de l'homme durant qu'eſt en vie: le ſecond, de l'ame ſéparée du corps; le troiſiéme, de N. S. J. C. en forme de Monoteſſeron; c'eſt aſſavoir, les quatre Evangiles miſes en une; & le tout magiſtralement, cointement & ſi utilement pour le ſalut de l'ame, qu'on ne pourroit mieulx dire & eſcripre, fait & compoſé par frere *Guillaume* DE DEGUILLEVILLE, en ſon vivant Moyne de Chaaliz, de *l'Ordre* de Ciſteaux, *à Paris, chez Bertholde* (*Pierre* Berthauld) in-4°. *Gothique, ſans date, mais vers la fin du ſeiziéme ſiécle.*

Le Pélerin de la vie humaine (ou le premier Pélerinage de Guillaume de Déguilleville) mis en proſe (par *Jean* GALLOPEZ) imprimé *à Lyon* ſur le Roſne, par diſcrette perſonne Maiſtre Matthieu Husz, l'an de grace 1485. in-4°. *t. 9. ibid.*

Le Champ vertueux de bonne vie, appellé Mandevie, (en proſe & en rime,) par *Jean* DU PIN, Moine de Vaucelles, de l'Ordre de Cîteaux, (dans le quatorziéme ſiécle,) *à Paris, par Michel le Noir*, in-4°. *ſans date, Gothique. t. 9. p. 96. & ſuiv.*

L'Evangile des femmes, en vers Alexandrins, par le même, cité par Fauchet, la Croix-du-Maine & du Verdier. *ibid. page* 103.

Le Respit de la Mort, fait par feu Maistre *Jehan* LE FEBVRE, en son vivant Advocat en la Cour de Parlement, & Rapporteur Référendaire de la Chancellerie de France, ou temps que le feu Roy Charles le Quint vivoit & regnoit en France. Et lequel Traictié a été corrigé & veu de nouveau & apostillé par ung scientifique personne, *à Paris*, 1533. in-8°. *Got. avec fig. en bois. t. 9. p.* 104. *& suiv.*

Phébus, (c'est-à-dire, Gaston, Comte de Foix, surnommé Phœbus, dans le quatorziéme siécle,) des Deduiz de la Chasse des Bestes sauvaiges & des Oyseaux de proye, (partie en prose & partie en vers) nouvellement imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard*, in-4°. *sans date*, Goth. *avec figures. t. 9. p.* 112. *& suiv. jusqu'à* 121.

Notice des poësies de Jean Froissart, par M. DE LA CURNE DE SAINTE-PALAYE, de l'Académie des Inscriptions & belles Lettres : *dans les Mémoires de cette Académie, tome* XIV. *t. 9. p.* 121. *& suiv. jusqu'à* 146.

Histoire en vers des trois Maries, par *Jean* DE VENETTE, Religieux de l'Ordre des Carmes, tirée d'un Mémoire du même M. de Sainte-Palaye, *imprimée dans le tome* XIII. *des Mém. de l'Acad. nommée plus haut. t. 9. p.* 146. *& suiv.*

Les Faitz & Ditz de Maiſtre Alain Chartier, contenant en ſoi douze livres, *à Paris*, *Philippe le Noir*, 1523. in-4°. *Gothique*.

Les Faitz & Ditz de feu de bonne mémoire Maiſtre Alain Chartier, en ſon vivant Secrétaire du feu Roy Charles ſeptieſme du nom, nouvellement imprimées, reveuës & corrigées, oultre les précédentes impreſſions, imprimées *à Paris, pour Galiot Dupré*, l'an M. CCCCC. XXVI. in-fol.

Les Œuvres de feu Maiſtre Alain Chartier, en ſon vivant Secrétaire du feu Roi Charles VII. du nom, nouvellement imprimées, revûës & corrigées, in-8°. *à Paris, pour Galiot Dupré*, 1529. par Maiſtre *Pierre Vidouë*. —— Les mêmes, *à Paris, chez Corrozet*, 1583. par la diligence de *Daniel* CHARTIER, d'Orléans, parent de l'Auteur. *t. 9. p.* 155. 157. *& ſuiv. juſqu'à* 177.

Les Œuvres de Maiſtre Alain Chartier, Clerc, Notaire & Secrétaire des Rois Charles VI. & VII. toutes nouvellement reveuës, corrigées, & de beaucoup augmentées ſur les exemplaires eſcrits à la main, par *André* DUCHESNE, Tourangeau, *à Paris*, *Samuel Thibouſt*, 1617. in-4°.

Fragment du Poëme intitulé, *le Lay de la guerre*, (à l'occaſion de la bataille d'Azincourt, en 1415.) par *Pierre* NESSON, Officier de Jean I. Duc de Bourbon : *dans les Annotations de Ducheſne ſur les Oeuvres d'Alain Chartier*, in-4°. 1617. *page* 820.

tome 9. pages 177. & suivantes.

Oraison à la Vierge Marie, par le même : *dans le* Calendrier des Bergiers, *premiere édition. ibid. p. 179.*

Le grand Calendrier & Compost des Bergers, composé par le Berger de la grande Montagne, in-4°. *à Paris, par Nicolas Bonfons, sans date. t. 9. p.* 180. 181.

Le Champion des Dames, livre plaisant, copieux & habondant en Sentences, contenant la deffense des Dames contre Malebouche & ses consors, & victoire d'icelles, composé par *Martin* FRANC, Secrétaire du feu Pape Felix V. & nouvellement imprimé *à Paris, par Maistre Pierre Vidouë pour Galiot Dupré*, 1530. in-8°. *t. 9. p.* 187. *& suiv. jusqu'à 222.*

L'Estrif de fortune & de vertu desquelz est souverainement demonstré le povre & foible estat de fortune contre l'opinion commune, fait par Maistre *Martin* LE FRANC, Prevost de Lozenne, Secrétaire jadis de Pape Felix & de Pape Nicolas, & Prothonotaire du Siége Apostolique, nouvellement imprimé *à Paris*, l'an 1519. in-4°. *t. 9. p. 222.*

Le Miroüer du monde, en vers, (par un Secrétaire d'Antoine de Gingins, premier Président de Savoye,) imprimé *à Genêve, par Maistre Jacques Vivian*, 1517. *caracteres Gothiques. t. 9. p. 226. & suiv.*

Notice des poësies de Charles, Duc

d'Orléans, tirée d'un manuſcrit des poëſies de ce Prince. *tome 9. pages 230. & ſuiv. juſqu'à 287.*

Poëſies de Maître François Villon, *à Paris, chez Antoine Vérard, ſans date, caracteres Gothiques*, (in-4°.)

Le grant Teſtament de Maiſtre Françoys Villon, & le petit : ſon Codicille avec le jargon, & ſes Ballades : plus, le Recueil des repuës franches de Maiſtre Françoys Villon & ſes compaignons, *à Paris, par Guillaume Nyverd, Gothique*, in-16. *ſans date.*

Le grant Teſtament de Françoys Villon, le petit Teſtament, ſon Codicille, ſon Jargon & ſes Ballades, *Goth. in-fol. ſans date, ni marque de lieu de l'impreſſion.*

Les Œuvres de Maiſtre Françoys Villon, le Monologue du franc Archier de Baignollet, le Dyalogue des Seigneurs de Mallepaye & Baillevent : plus, les Repuës franches, *à Paris, pour Galyot Dupré*, 1532. in-16.

Les Œuvres de Françoys Villon de Paris, reveuës & remiſes en leur entier, par *Clément* MAROT, *à Paris, Galiot Dupré*, 1533. in-16. —— Les mêmes, de la même réviſion, *à Paris, chez les Angeliers, ſans date*, in-16. —— Ibid. *chez Jean Longis*, in-16. —— Ibid. *chez Jean Bignon*, in-16. —— Ibid. *chez Ambroiſe Gyrault*, 1542. in-16.

Les Œuvres de François Villon, avec les notes de Clément Marot, les diverses leçons des éditions précédentes, & les Remarques de M. (*Eusebe* DE LAURIERE:) plus, les Repuës franches, & autres poësies attribuées à Villon; & une Lettre historique & critique, par le P. DU CERCEAU, Jésuite, *à Paris, Coustelier*, 1723. in-8°.

Les mêmes Œuvres, avec les mêmes notes, & celles de feu M. le Duchat, & de l'Editeur des Mémoires sur la vie de Villon; la Lettre du pere du Cerceau; une Lettre critique sur l'édition de 1723. &c. *à la Haye*, 1742. in-8°. *tome* 9. *pages* 288. *& suiv. jusqu'à* 317.

Lettre critique sur l'édition des poësies de Villon, faite *à Paris* en 1723. *dans le Mercure de France, Février* 1724. *t.* 9. *p.* 315. 316.

Réponse à cette Lettre: *dans le Mercure d'Avril* 1724. *ibid. p.* 316. 317.

Replique à la Réponse, *ibid. Juillet* 1724. *ibid. p.* 316. 317.

Complaintes & enseignemens de François Guerin (Garin) Marchant de Lyon, envoyées à son fils pour soy régir & gouverner parmi le monde, in-8°. *à Paris, par Guillaume Mignard*, Imprimeur, le 25. jour de Septembre, l'an 1495. *t.* 9. *p.* 317. *& suiv.*

Le Miroüer des Pécheurs & Pécheresses, en vers, par *Jehan* DE CASTEL, Religieux

de l'Ordre de sainct Benoist, & Cronicqueur de France : (écrit l'an 1468.) in-4°. *sans date, ni marque du lieu de l'impression. tome 9. pages 321. & suiv.*

Les fortunes & adversités de feu noble homme Jehan Regnier, Ecuyer, en son vivant Seigneur de Garchy, & Bailly d'Auxerre (sous Charles VII.) *à Paris*, 1526. in-8°. (*le privilege est du* 10. Mai 1524.) *t. 9. p.* 324. *& suiv. jusqu'à* 344.

Le Doctrinal du temps présent, ou de la Cour, par *Pierre* MICHAULT, Secrétaire du Duc de Charrolois, composé en 1466. *ancienne édit. Goth. sans date*, in-4°. *t. 9. p.* 345. *& suiv. jusqu'à* 358.

Le même sous ce titre : le Doctrinal de Court, divisé en douze chapitres, selon l'ordre du Doctrinal de Maistre Alexandre, composé par Maistre *Pierre* MICHAULT, jadis Secrétaire de Monseigneur de Charrolois, fils du Duc de Bourgongne, par lequel l'on peut estre Clerc sans aller à l'escolle, imprimé nouvellement *à Genêve*, avec privilege Apostolicque, l'an 1522. de Febvrier le 20. in-8°. *ibid.*

La Dance des Aveugles, (c'est-à-dire, des humains dansans en ce monde sous la conduite de l'Amour, de la Fortune & de la Mort,) composée en rime, par le même, *à Lyon, par Olivier Arnoullet en* 1543. in-8°. selon du Verdier.

La Dance des Aveugles moralisée, nouvellement imprimée *à Paris*, in-8°. *Goth.*

ſans date, par la veuve Michel le Noir. Item, *à Lyon*, in-4°. ſans date, avec de très-mauvaiſes gravures en bois. *Cette édition a vingt feuillets non chiffrés. tome 9. pages 358. & ſuiv.*

L'Abuſé en Court (en proſe & en vers) imprimé *à Vienne, par Pierre Schenck*, l'an M. CCCC. LXXXIIII. in-folio.

Le même ſous ce titre: *l'Abuſé en Court*, qui ſe complaint à l'Acteur du temps perdu qu'il a fait tout le temps de ſa vie, & l'Acteur lui donne bon enſeignement, & à toutes perſonnes, *à Lyon*, in-4°. *par Jean Lambany, ſans date*, (ſelon du Verdier.) *t. 9. p. 366. & ſuiv.*

Le Parement & Triumphe des Dames d'honneur, en rimes Françoiſes, avec des exemples en proſe, auquel ſont contenus & declarez tous les habitz, paremens, veſtures, triumphes & aornemens qui appartiennent à toutes nobles Dames & femmes d'honneur, par *Olivier* DE LA MARCHE, en ſon vivant grand Maiſtre-d'Hoſtel du Roy de Caſtille, *à Paris, pour Jehan Petit* & *Michel le Noir*, 1510. in-8°. *en caracteres Gothiques, avec des fig. en bois. t. 9. Préf. & p. 372. & ſuiv. juſqu'a 390.*

Le Chevalier délibéré, ou la vie & la mort de Charles, Duc de Bourgogne, qui trépaſſa devant Nancy, en rimes Françoiſes, par le même, in-4°. *à Paris, Michel le Noir*, 1489. —— Le même, *ibid.* 1495. in-4°. *avec gravures en bois. t. 9. p. 375. & ſuiv.*

Poëme fait à la loüange de la Dame de Beaujeu, (Anne de France) sœur de Charles VIII. par un Anonyme, (en 1489.) imprimé avec des notes de feu M. *Antoine* LANCELOT : *dans le tome* 8. *des Mémoires de l'Acad.* R. *des Inscriptions & belles Lettres. tome* 9. *pages* 390. *& suiv.*

Notes sur le même Poëme, par Jacob LE DUCHAT : *dans le* Ducatiana, *t.* 2. *p.* 242. *à Amst.* 1738. in-4°. *ibid. p.* 392.

Recollection des merveilleuses advenuës en notre temps commencée par très-élégant Orateur Messire *Georges* CHASTELLAIN ; & continuée par Maistre *Jehan* MOLINET, au fol. CVI. des Faitz & Ditz du dernier, *à Paris*, 1531. in-4°. —— Le même ouvrage réimprimé à la suite de la Légende de Maistre Pierre Faifeu, *à Paris*, 1723. in-8°. —— Item, sous ce titre : Recollection des merveilleuses avenuës en notre temps, commencée par très-élégant Orateur Messire *Georges* CHASTELLAIN, Chevalier, Indiciaire & Historiographe de très-illustre Prince Monseigneur le Duc de Bourgoigne, & continuée jusques à présent, par Maistre *Jehan* MOLINET, in-4°. *Gothique, sans date, à Anvers, par Guillaume Vosterman.* t. 9. p. 396. *& suiv.*

Les Epitaphes d'Hector fils de Priam, Roy de Troyes, & d'Achilles fils de Peleus, Roy de Myrmidoine ; & est contenu ou procès de cestuy Traictié les complaintes d'iceulx Chevaliers, présent Alexandre le Grant, par le même, *à Paris*,

par Antoine Couteau, pour Galiot Dupré, 1525. in-8°. *dans un recueil d'autres piéces* de Jean le Maire, de Georges Chaſtelain, de Jean Molinet & de Guillaume Cretin. *tome 9. pages* 400. *& ſuiv.*

Les Lunettes des Princes compoſées par *Jehan* MESCHINOT, *à Nantes, Etienne Larcher*, 1488. in-4°.

Les Lunettes des Princes, compoſées par noble homme *Jehan* MESCHINOT, Eſcuier, en ſon vivant grant Maiſtre-d'Hoſtel de la Royne de France, *à Paris, Jehan Dupré*, in-4°. *Gothique, ſans date.*

Les mêmes, avec aulcunes Ballades & additions nouvellement compoſées par l'Auteur, par *Nicolas Higman pour Nicole Voſtre, à Paris*, 1522. in-8°. *Gothique.* — Les mêmes. *ibid. par Pierre le Caron*, in-8°. *ſans date.* — Les mêmes. *ibid. chez Alain Lotrian*, 1534. *ſelon la Croix-du-Maine.* — Les mêmes, *à Lyon, Olivier Arnoullet*, in-8°. *ſans date.* — Les mêmes *à Paris*, 1539. in-16. *t. 9. p.* 404. *& ſuiv.*

Poëſies diverſes : ſavoir : l'An des ſept Dames : Rondeaulx & Ballades d'Amours : la derniere Eclogue de Virgile (traduite en vers François :) une Loüenge d'Ytalie de Virgile : une Oraiſon de Noſtre-Dame où eſt compris le fondement de la foy Chreſtienne : une Ballade reprenant les erreurs des Rhétoriciens Rimeurs & Balladeurs : la premiere Farſe de Plaute, nommée Amphitrion, laquele comprent la naiſſance du fort Hercules, faite en rime ;

ung Sermon que fist frere Olivier Maillart à Bruges, l'an mile & cinq cens, (en prose) petit in-4°. *Gothique, sans date, ni indication du lieu de l'impression.*

Le nouveau Monde avec l'Estrif du pourveu & de l'ellectif, de l'ordinaire & du nommé.

> C'est ung livre bien rénommé;
> Ensuivant la forme auctentique
> Ordonnée par la Pragmatique.

in-8°. *Paris, pour Guillaume Eustace, sans date, en caracteres Gothiques. t. 9. p.* 419.

Le Livre de la Chasse du grant Seneschal de Normandie : & les Ditz du bon Chien Souilliart, qui fut au Roy Loys de France, onziesme de ce nom, (tout en vers) *petit* in-4°. *de douze feuillets, sans date, ni marque du lieu de l'impression, & sans chiffres aux pages. t. 9. p.* 421.

Les cent Histoires de Troyes, ou l'Epistre d'Othéa, Déesse de Prudence, envoyée à l'Esperit chevaleureux Hector de Troye; avec cent Histoires, par *Christine* DE PISAN, (ouvrage en prose & en vers, avec gravures) in-4°. *à Paris, par Philippe le Noir*, l'an 1522. le dernier jour de Novembre. *t. 9. p.* 156. *&* 423.

LEs Faictz & Dictz de feu de bonne mémoire Maistre *Jehan* MOLINET, contenans plusieurs beaulx Traictez, Oraisons & Champs Royaulx, nouvellement imprimez à Paris, l'an mil cinq cens trente &

ung le 9. jour de Décembre, *à Paris*, *Jean Longis*, *in-fol. Gothique. tome* 10. *pages* 1. *& suiv.*

Le même ouvrage imprimé à Paris en 1540. in-8°. partie des piéces contenuës dans le même recueil, *à la suite de la* Légende de Maistre Pierre Faifeu, par *Charles* DE BORDIGNÉ, *à Paris*, 1723. in-8°. *ibid.*

Le Temple de Mars, par le même; (faisant partie de ses poësies dans les mêmes recueils) imprimé seul dans un recueil de poësies de Jean le Maire, de Georges Chastelain & de Guillaume Cretin, *à Paris*, *Galiot Dupré*, 1525. in-8°. *t.* 10. *p.* 10. 11.

Le même Temple de Mars, Dieu des Batailles, imprimé *à Paris*, *par le Petit Laurens*, *sans date*, in-8°. Gothique. *Il y a à la tête une Estampe enluminée.*

Le même, in-16. contenant seize pages non chiffrées, *Gothique*, *sans date*, *ni indication du lieu de l'impression. ibid.*

Les Poësies de Guillaume Cretin, imprimées *à Paris*, *par Maistre Simon Dubois*, *pour Galiot Dupré*, l'an 1527. *le* 25. Avril in-8°. *Gothique.* —— Item, *ibid. chez Coustelier*, 1723. in-8°. avec une Lettre préliminaire à M. l'Abbé Marion, Prieur de Rouvre, Chanoine de Cambray, sur cette nouvelle édition, où l'on trouve de plus deux lettres de Cretin à Jean Molinet, tirées des faicts & dicts de celui-ci

imprimés en 1531. in-fol. *à Paris, tome 10. pages* 17. *& suiv.*

Grande partie des mêmes poësies : *dans un* Recueil de Traictez singuliers de Jean le Maire, de Georges Chastelain & *de* Jean Molinet, *à Paris, par Antoine* Cousteau, *pour Galliot Dupré*, 1525. in-8°. *Gothique. ibid.*

Palinods, Chants Royaux, Ballades, Rondeaulx & Epigrammes à l'honneur de l'immaculée Conception de la toute belle Mere de Dieu Marie (patronne des Normans) composez par *Andry* DE LA VIGNE, *Guillaume* CRETIN, & autres, *Paris*, in-8°. *Gothique, sans date. t.* 10. *p.* 22.

L'Epistre de Fauste Andrelin, en laquelle Anne, Reine de France, *exhorte* Louis XII. à revenir en France, après *sa* victoire sur les Vénitiens, mises en vers François, par CRETIN, in-16. *sans date, Gothique. ibid. p.* 31.

La Légende de Maistre Pierre Faifeu, ou les Gestes & Ditz joyeux de Maistre Pierre Faifeu, Escollier d'Angers, par *Charles* DE BORDIGNE', Prêtre *à Angers*, 1532. —— Item, *à Paris*, 1723. in-8°. avec une lettre préliminaire adressée à (feu) M. Lancelot, de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. *t.* 10. *p.* 32. *& suiv.*

Les Arrêts d'amour, par *Martial* D'AUVERGNE, *à Paris*, 1528. —— Les mêmes, *à Paris*, 1541. in-8°. & *à Lyon*, 1581.

in-16. *sans Commentaires.* —— Les mêmes, avec le Commentaire Latin de Benoît le Court, *à Lyon*, *Sébastien Gryphe*, 1533. in-4°. *ibid.* 1538. in-4°. & 1546. in-8°. *à Paris*, 1544. in-8°. *ibid.* 1555. in-16. & 1566. *chez Jérôme Marnef*, 1566. in-16. avec un cinquante-deuxiéme Arrest, & l'Ordonnance sur le fait des Masques, deux piéces de Gilles d'Aurigny, dit le Pamphile, qui se trouvoient déja dans les éditions de 1541. de 1581. & un cinquante-troisiéme Arrest rendu par l'Abbé des Cornars en ses grands jours tenus à Roüen, pour servir de réglement touchant les arrérages requis par les femmes à l'encontre des maris. —— Item, *à Roüen*, 1587. in-16. *édition semblable à celle de* 1566. *tome* 10. *pages* 39. *& suiv.* —— Item, dans le *Processus juris joco-serius*, *à Hanovre*, 1611. in-8°. —— It. derniere édition, *à Amsterdam*, 1731. 2. vol. in-8°.

Les Vigiles de la mort du Roi Charles VII. à neuf Pseaumes & neuf Leçons, contenant la Chronique & les faits advenus durant la vie dudit Roi, en vers, *à Paris*, *par Pierre le Caron*, *sans date*, mais vers l'an 1490. in-fol. —— Item, *à Paris*, *par Jean Dupré*, en 1493. in-fol. —— Item, par le même, 1493. le 18. jour de Mai, in-4°. —— Item, *ibid.* 1505. & 1528. —— Item, *ibid.* 1724. 2. vol. in-8°. *t.* 10. *p.* 48. *& suiv.*

Les dévotes Loüanges à la Vierge Marie, par le même, en vers, *à Paris*, *pour Simon Vostre*, Libraire, 1509. in-8°. *Gu-*

thique. On cite une édition antérieure de 1492. tome 10. page 64.

L'Amant rendu Cordelier à l'Obſervance d'Amour, attribué au même, en vers, *ancienne édit.* in-12. *Goth. ſans date.* —— *It. à Lyon,* 1545. in-16. —— Item, *à Amſt.* 1731. *à la ſuite du ſecond vol. de la derniere édition des Arrêts d'Amours. t.* 10. p. 59. *& ſuiv.*

Les ventes d'Amours, in-8°. de huit feuillets, *ſans date, ni indication* de lieu. C'eſt un Dialogue entre *l'Amant* & *l'Amye*, en ſtances de quatre vers, & dont chaque vers eſt de quatre pieds. *Goth.*

Le même ſous ce titre : *les Ditz d'Amours & Ventes*, in-16. *Gothique, ſans date, ni indication de lieu.*

L'Amant rendu par force au Couvent de triſteſſe, in-16. *Gothique*, quatre feuillets, en vers de cinq pieds.

La Complainte que fait l'Amant à ſa Dame par Amours, in-16. *Gothique*, quatre feuillets, *Paris, pour Jehan Bonfons, ſans date.* C'eſt une Ballade de l'Amant, & une Réponſe de la Dame, l'une & l'autre en vers de ſix pieds.

La Plainte du Deſiré : c'eſt-à-dire, la déploration du trépas de feu Monſeigneur Loys de Luxembourg, Prince d'Altemore, Duc d'Andre & de Venouze, Comte de Ligny, compoſée par *Jehan* LE MAIRE, de Belges, Secrétaire dudict feu Sei-

gneur, l'an 1503. *à Paris*, 1509. in-8°. *à la suite de la* Légende des Vénitiens, en prose, par le même. *tome* 10. *pages* 73. *& s.*

Les Regrets de la Dame infortunée (Marguerite d'Autriche) sur le trespas de son très-chier frere unicque, par le même, *à la suite de l'ouvrage précédent, t.* 10. *p.* 76. *& suiv.*

Temple d'honneur & de vertus, composé par *Jehan* LE MAIRE, disciple de Molinet, à l'honneur de feu Monseigneur de Bourbon, (en prose & en vers) *à Paris, Michel le Noir*, 1503. in-4°. *t.* 10. *p.* 70. *& suiv.*

Le Triumphe de l'Amant vert, comprins en deux Epistres fort joyeuses, envoyées à Madame Marguerite Auguste, composées par *Jehan* LE MAIRE, de Belges, Indiciaire & Hystoriographe de la Royne; avecques plusieurs Lettres missives amoureuses, plusieurs Ballades, & (18.) Rondeaux nouveaux (de Charles, Duc d'Orléans, du Comte de Clermont, de M. de Lorraine, de Fredet, de Cailleau & autres) imprimé *à Paris*, par *Denys* & *Simon Janot*, freres, 1535. in-16. *t.* 10. *p.* 82. *& suiv.* 90. 91.

Les mêmes Epîtres, celle du Roi à Hector de Troyes, le Temple d'honneur & de vertus, & autres œuvres de Jean le Maire, *à Paris*, 1548. & 1549. in-4°.

La Couronne Margaritique, à la loüange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Em-

pereur Maximilien, par le même; avec ses Illustrations de Gaule, & les Epîtres de l'Amant verd, &c. *à Lyon*, 1549. in-fol. *tome* 10. *page* 89.

Les trois Contes intitulés de Cupido & d'Atropos, le premier inventé par SERAPHIN, Poëte Italien : le second & le troisiéme de l'invention de *Jean* LE MAIRE, (avec autres piéces de Molinet, de Chastelain & de Cretin,) *à Paris*, *par Antoine Couteau*, *pour Galiot Dupré*, 1525. in-8°. *t.* 10. *p.* 86. *& suiv.*

La Complainte de Venise en vers, *sans date*, *& sans marque du lieu de l'impression qui est en caracteres Gothiques*, in-12. (la piéce est du commencement du seiziéme siécle ;) la devise de l'Auteur est, *Tout par honneur*. *t.* 10. *p.* 92.

L'Arrest du Rommains (Maximilien) donné au grand Conseil de France (sous Louis XII. vers 1507. ou 1508.) in-12. *aussi sans date & sans désignation du lieu de l'impression qui est pareillement en caracteres Gothiques* ; la piéce est jointe à la précédente, & paroît être du même Auteur anonyme. *ibid. p.* 93.

Les quinze Signes descendus en Angleterre (en vers) avec la lettre d'Escornifflerie (piéce burlesque en prose,) & le *Pater* des Anglois (en vers). in-12. *sans date*, *ni lieu d'impression*. *ibid. p.* 95.

Le Catholicon des mal-Advisés ; aultrement dit le Cymetiere des Malheureux,

par *Laurent* DES MOULINS, Prêtre, *à Lyon*, *chez Nourroy*, 1512. —— Item, *à Paris*, *pour Jehan le Petit* & *Michel le Noir*, *le* 12. *Août* 1513. in-8°. —— Item, *par Olivier Arnoullet*, *à Lyon*, 1534. in-8°. *tome* 10. *p.* 96. *& suiv.*

Epitaphe d'Anne, Ducheſſe de Bretagne, Royne de France, par le même, *à Paris. ibid. p.* 95.

Le Paſſe-temps de tout homme & de toute femme, par *Guillaume* ALEXIS, Moine de Lyre, avec l'A. B. C. des Doubles, le tout en vers, in-8°. *à Paris*, *pour Antoine Vérard*, *ſans date. t.* 10. *p.* 103. *& ſuiv.*

Le même, nouvellement revû & corrigé, & imprimé nouvellement *à Paris*, in-4°. *Gothique. On lit au bas* : on les vend à Paris en la ruë neufve Noſtre-Dame, *par Jehan Sainct Denys. Après le titre on lit ces vers* :

Ceux qui vouldront au long ce livre lire,
Le trouveront bien fondé en raiſon ;
Auſſi le feiſt le bon Moyne de Lyre
Qui d'amours faulſes compoſa le Blaſon. *Ibid.*

Le grant Blaſon des faulces amours, fait par frere *Guillaume* ALEXIS, Religieux de Lire, & Prieur de Buſſi, en chevauchant avec ung Gentilhomme entre Roüen & Vernoil au Perche, *à Paris*, *ſans date*, in-16. *caracteres Gothiques.* —— Item, in-4°. *Gothique ſans marque de tems*, *ni*

de lieu. —— Item, avec la Farce de Pathelin, *à Paris*, in-8°. *chez la veuve Bonfons, ſans date.* —— Item, avec une Préface en proſe, les diverſes leçons tirées des deux dernieres éditions que l'on vient de citer, par *Jacob* LE DUCHAT : *à la ſuite des* Quinze joyes de mariage, *à la Haye*, 1726. in-12. & *en France*, ſous le même titre de la Haye, 1734. in-12. —— Item, *à Lyon*, in-4°. l'an 1506. le 5. jour d'Août. *tome* 10. *pages* 108. *& ſuiv.*

Le contre-Blaſon des faulces amours, intitulé, le grant Blaſon d'amours ſpirituelles & divines; avec certain Epigramme & Servantoys d'honneur, faict & composé à la loüenge du très-Chreſtien Roy de France, nouvellement imprimé *à Paris*, en la ruë neufve Noſtre-Dame, in-16. *Gothique, ſans date. t.* 10. *p.* 120. *& ſuiv.*

Le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, composé en Hieruſalem, l'an mil quatre cens quatre-vingts & ſix, par frere *Guillaume* ALEXIS, Prieur de Buzy : à la requeſte de aulcuns bons Pélerins de Roüen eſtans avec lui au ſainct voyage, *à Paris, par Jehan Tréperel, Gothique*, in-4°. *ſans date. tome* 10. *pages* 117. *& ſuiv.*

Le Loyer des folles amours, & le Triumphe des Muſes contre Amour : *à la ſuite des* Quinze joyes de mariage *dans les deux éditions citées plus haut. t.* 10. *p.* 124. *& ſuiv.*

MATHEOLUS.

Qui nous monſtre ſans varier
Les biens & auſſi les vertus
Qui viennent pour ſoy marier :
Et à tous faits conſidérer,
Il dit que l'homme n'eſt pas ſaige
Si ſe tourne remarier
Quant prins a eſté au paſſaige.

édition in-4°. en 1592. *Gothique, ſans marque du lieu de l'impreſſion.* —— Item, in-4°. *ſans date, caract. Goth. à Lyon, chez Oliv. Arnoullet. t. 10. p. 129. & ſuiv.*

Le Rebous de Matheolus, in-4°. *ſans date, Gothique.*

Le même, ſous ce titre : *le Réſolu en mariage, à Paris, pour Antoine Vérard,* in-4°. *ſans date, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 136. *& ſuiv.*

Le Chevalier aux Dames, en vers (contre le Roman de la Roſe : écrit dans le quinziéme ſiécle.) *Le titre de ce Livre eſt :*

Cy eſt le Chevalier aux Dames
De grant leaultez & prudence,
Qui pour les garder de tous blaſmes
Fait grant proueſſe & grant vaillance.

petit in-4°. imprimé *à Metz, par Maiſtre Gaſpard Hochfeder*, la Vigille de ſainte Agathe, l'an M. VC. & XVI. *t.* 10. *p.* 136. *& ſuiv.*

La Faulceté, trayſon, & les tours de

ceux qui ſuivent le train d'amours, in-4°. *Gothique, ſans date, ni indication du lieu de l'impreſſion, tome 10. pages 149. & ſuiv.*

Livre des amours de Pamphile & de Galathée, en vers François, compoſé pour Charles VIII, préſenté à ce Prince, & imprimé *à Paris, pour Antoine Vérard, le 23. Juillet 1494. in-fol. ſur velin, avec beaucoup de figures enluminées. t. 10. p. 152. & ſuiv.*

Les Vigilles des Morts tranſlatées de Latin en (vers) François, dédiées & préſentées à Charles VIII. imprimées *à Paris, pour Antoine Vérard*, petit in-4°. ſur velin, *ſans date, avec beaucoup de figures enluminées. t.* 10. p. 155.

Les Droits nouveaulx, avec *le Débat* des Dames & des Armes; l'Enqueſte entre la Simple & la Ruſée, avec ſon Plaidoyé, & le Monologue Coquillart, avec pluſieurs autres choſes fort joyeuſes, compoſé par Maiſtre *Guillaume* COQUILLART, Official de Reims lès Champaigne, *à Paris, par la veuve Jean Trepperel*, 1493. in-4°. *t. 10. p. 156. & ſuiv.*

Les Poëſies de Guillaume Coquillart, Official de l'Egliſe de Reims, *à Paris, chez Galliot Dupré*, 1532. in-16. Cette édition eſt fort belle : elle doit être antérieure à celle d'Alain Lotrian, où je n'ai point trouvé de date, puiſqu'il eſt dit que les œuvres de Coquillart ſont *nouvellement reviſées & imprimées.* —— Item, *ibid. chez*

Allain Lotrian, in-4°. *Gothique*. Cette édition ne contient que ce qui est dans celle de la veuve Trepperel. —— Item, *à Paris, chez Coustelier*, 1733. in-8°. avec une lettre préliminaire à M. Tartel, Conseiller du Roy, Controlleur Général des Restes, Avocat au Conseil, sur cette nouvelle édition de Coquillart.

La Résolution de ni trop tost, ni trop tard marié, petite piéce in-12. *Gothique*, *sans date, ni lieu d'impression*, & au commencement du poëme de Matheolus, *édition* in-4°. *de* 1492. *tome* 10. *page* 163.

L'Espinette du jeune Prince conquérant le Royaulme de bonne renommée (par *Simon* BOUGOUINC, Valet de Chambre du Roi Louis XII.) nouvellement imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard*, le septiéme jour de Février 1508. in-fol. *Gothique, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 165. *& suiv.*

Les Loups ravissans,

Cestuy Livre
Ou autrement Doctrinal moral
Intitulé est : qui délivre
Douze chapitres en general,
Où chascun, se brutte & rural
N'est par trop, il pourra congnoistre
Comment éviter vice & mal
On doit, & très-vertueux estre.

par Maistre *Robert* GOBIN, Prestre, Maistre-ès-Arts, Licencié en Decret, Doyen

de Crestienté de Laigny - sur - Marne, au Diocése de Paris, Advocat en Cour d'Eglise, imprimé *à Paris, pour Anthoine Vérard, petit* in-4°. *Gothique, sans date, avec gravures en bois. tome* 10. *pages* 177. *& suiv.*

Dizains (au nombre de 23.) sur la Mort, en douze feuillets, avec une figure à chaque Dizain, *imprimés en caracteres Gothiques, sur velin*, in-16. *oblong, sans date, ni lieu d'impression. t.* 10. *p.* 186.

Les Simulachres & historiées faces de la Mort, autant élégamment pourtraictes, que artificiellement imaginées, *à Lyon*, 1538. in-4°. *avec des gravures du petit Bernard.* Ce sont des quatrains sur la Mort, mis au bas de chaque figure. *ibid.*

Aye mémoire de la Mort, & *jamais tu* ne pécheras. (Stances de neuf vers sur cette sentence,) in-4°. de huit feuillets, *à Paris, chez Guiot, Imprimeur, demorant au grand Hostel de Navarre, en champ gaillart, à Paris, sans date. t.* 10. *p.* 186.

Le Compost & Kalendrier des Bergeres, contenant plusieurs matieres récréatives & dévotes, nouvellement composé sans contredire à celuy des Bergiers, mais suppliant les deffaultes omises en iceluy. Récréatives matieres y sont. La venuë de deux Bergeres estranges à Paris. Ung Dialogue qu'elles ont fait, Le Calendrier par elles ordonné. Leur Astrologie. La division de l'an par quatre parties, & icelles moralisées. Questions que Bergiers ont fait

aux Bergeres, & ſolucions par elles baillées. L'atercation de deux Bergiers, ſcience nouvelle. Et autres pluſieurs, avec matieres contemplatives leſquelles y contient, imprimés *à Paris, par Jehan Petit, en l'Oſtel de Beauregart, en la ruë Cloppin, à l'enſeigne du Roy Preſtre Jhan*, 1499. in-4°. *avec gravures en bois. tome* 10. *pages* 187. *& ſuiv.*

La Nef des fols du monde, premiérement compoſée en Aleman, par Maiſtre *Sébaſtien* BRANDT, Docteur ès Droits: conſécutivement d'Aleman en Latin rédigée par Maiſtre *Jacques* LOCHER; reveue & ornée de pluſieurs belles concordances & addicions par ledit BRANDT; & de nouvel tranſlatée de Latin en (vers) François; & imprimé pour Maiſtre *Jehan-Philippes Manſtener*, & *Geoffroy de Marnef*, Libraires de Paris, l'an de grace 1497. in-4°. *avec fig. en bois. t.* 10. *p.* 191. *& ſuiv.*

La grand Nef des fols du monde, avec pluſieurs Satyres; reveuë nouvellement & corrigée en infinis lieux, qui la rendent autant plaiſante & récréative, comme elle eſt grandement profitable. (C'eſt le même ouvrage que le précédent, en proſe) *à Lyon, par Jean d'Ogerolles*, 1579. in-4°. *avec gravures en bois. t.* 10. *ibid. &* 199. *& ſuiv.*

Le grant Nauffraige des fols qui ſont en la Nef d'inſipience, navigeans en la mer de ce monde, livre de grant effet, profit, utilité, valeur, honneur & moralle vertu, à l'inſtruction de toutes gens; le-

quel livre eſt aorné de grant nombre de figures pour mieulx monſtrer la folie du monde. (Il n'y a que ces figures, & des argumens en vers au bas de chacune,) *à Paris, chez Denys Janot*, in-4°. *ſans date.* *tome* 10. *ibid. & page* 200.

La Nef des folles ſelon les cinq ſens de Nature, compoſés ſelon l'Evangile de Monſeigneur ſaint Matthieu des cinq Vierges qui ne prirent point d'uylle avecques eulx pour mettre en leurs lampes, (traduit du Latin de Joſſe Badius Aſcenſius, en François, par *Jean* DROYN ou DROUYN, Bachelier en Droit,) en proſe & en vers; *à Paris, pour Jehan Trepperel*, Libraire en l'Univerſité de la même ville, le 25. jour de Mars, l'an 1501. petit in-4°. *Gothique, avec gravures en bois. t.* 10. *p.* 201. *& ſuiv.*

La même traduction, avec pluſieurs additions nouvellement adjouſtées par le Tranſlateur : œuvre non moins utile que recréative, grand in-4°. *avec les mêmes figures, à Lyon, par Jean d'Ogerolles*, 1583. *t.* 10. *ibid. & p.* 204. *& ſuiv.*

La Nef des Dames vertueuſes compoſée (en proſe & en vers) par Maiſtre *Simphorien* CHAMPIER, Docteur en Médecine, contenant quatre livres. Le premier eſt intitulé, la Fleur des Dames. Le ſecond eſt du Régime de mariage. Le tiers eſt des prophéties des Sibilles (avec une traduction en vers de leurs *Dits*, par *Jean* ROBERTET, Notaire & Secrétaire du Roi.) Et le quart eſt le Livre de vraye amour. Ce préſent livre a été fini & accompli ce pré-

ıultiéme d'Avril, l'an de grace mille cinq
:ens & trois, en la cité & ville ancien-
ıe de Lyon sur le Rosne, imprimé *à Lyon*,
ıar Jacques Arnollet, in-4°. *Goth. avec des*
ravures en bois. —— It. *à Paris*, 1515.
n-4°. *Goth.* —— It. selon la Croix-du-Mai-
ıe, *à Paris*, 1531. *chez Philippe le Noir*.
ome 10. *pages* 206. *& suiv.* 211. *& suiv.*

La Nef des Princes & des Batailles de
Noblesse; avec aultres enseignemens utilz
x profitables à toutes manieres de gens;
our congnoistre à bien vivre & mourir,
édiqués & envoyés à divers Prelats & Sei-
neurs, composés par noble & puissant Sei-
neur *Robert* DE BALSAT, Conseiller &
Chambrelan du Roy nostre Sire, & son
énéchal au pays d'Agennes. Item, plus,
: Régime d'un jeune Prince, & les Pro-
erbes des Princes, & aultres petits Li-
res très-utils & profitables, lesquels ont
sté composés par Maistre *Simphorien*
CHAMPIER, Docteur en Théologie & Me-
icine, jadis natif de Lyonnois, in-4°.
othique, avec gravures en bois, à Lyon,
ar Maistre Guillaume Balsarin, Imprimeur
u Roy, le 7. jour de Septembre, 1502.
10. *p.* 216. *& suiv.*

Autres Poësies du même Symphorien
Champier, dans son Recueil des Histoi-
:s des Royaumes d'Austrasie, &c. *à Nan-*
y, 1505. in-fol. *Gothique.* —— Item, *à*
yon, 1509. in-folio. —— Item, *à Nan-*
ı, 1510. in-fol. *t.* 10. *p.* 217. *& suiv.*
ısqu'à 226.

Histoire de Eurialus & Lucresse, vrays
noureux, selon Pape Pie, (c'est-à-dire,

traduite du Latin d'Æneas Sylvius, depuis Pape sous le nom de Pie II.) en vers François, par *Octavien* DE SAINT GELAIS) petit in-fol. *à Paris*, *Antoine Vérard*, imprimé le 6. jour de Mai 1493. *tome* 10. *pages* 231. 232.

La Chasse & le Départ d'Amours, nouvellement imprimé à Paris, où il y a de toutes les tailles de rimes que l'on pourroit trouver, composé par révérend pere en Dieu Messire *Octavien* DE SAINT GELAIS, Evesque d'Angoulesme, & par noble homme *Blaise* D'AURIOL, Bachelier en chascun Droit, demourant à Thoulouse, *à Paris*, *par la veufve Jehan Trepperel*, 1533. in-4°. *Gothique. t.* 10. *p.* 226. 240. *& suiv.*

Le *Séjour* d'honneurs compo*sé par* révérend pere en Dieu Messire *Octavien* DE SAINT GELAIS, Evesque d'Angoulesme, nouvellement imprimé *à Paris*, *pour Anthoine Vérard*, achevé le 25. d'Août 1519. in-4°. *t.* 10. *p.* 251. *& suiv.*

Complainte & Epitaphes sur la mort de Charles VIII. par le même, dans le livre intitulé, *le Vergier d'honneur*, &c. *Voyez le titre de ce livre. t.* 10. *p.* 282. *& suiv.*

Le Vergier d'honneur, nouvellement imprimé à Paris, de l'entreprinse & voyage de Naples. Auquel est comprins comment le Roy Charles huitiesme de ce nom, à banyere desployée, passa & rapassa de journée en journée, depuis Lyon

Jusques à Napples, & de Napples jusques à Lyon. Ensemble plusieurs aultres choses faictes & composées par révérend pere en Dieu M. *Octavien* DE SAINCT GELAIS, Evesque d'Angoulesme, & par Maistre *Andry* DE LA VIGNE, Secretaire de la Royne & de M. le Duc de Savoye, avec autres, *à Paris*, *par Jean Trepperel*. in-4°. *Gothique*, *sans date. tome* 10. *pages* 283. *& suiv.*

Les Ballades de bruyt commun sur les aliances des Roys, des Princes & Provinces; avec le tremblement de Venise, fait par Maistre *Andry* DE LA VIGNE, Secretaire de la Royne, petit in-4°. *Gothique*, *de quatre feuillets*, *sans date*, *ni indication du lieu de l'impression*, *t.* 10. *p.* 299.

La Départie d'Amours par personnages parlans en toutes les façons de rymes que l'on pourroit trouver, là où il y a de toutes les sciences du monde & de leurs acteurs, faicte & composée par noble homme *Blaise* D'AURIOL, Bachelier en chascun Droit, natif & Chanoyne de Castelnaudry, & Prieur de Denisan, l'an de grace mil cinq cens & huyt, *à Thoulouse*, *imprimée avec la Chasse d'Amour d'Octavien de saint Gelais*, *mentionnée plus haut. t.* 10. *p.* 299. *& suiv.*

La Forest de conscience contenant la chasse des Princes spirituelles, suivie de l'Ante nouvelle de salut, (en prose & en vers) par *Michel* GUILLAUME, dit DE TOURS, imprimé *par Michel le Noir*, le dernier jour de Septembre 1516. *à Paris*

in-8°. *avec figures en bois.* Epître du même à Michel d'Amboise pour le consoler sur la mort de sa femme : *dans le recueil de diverses poësies de Michel d'Amboise, à Paris*, 1532. in-8°. *tome* 10. *pages* 313. *& suiv. & ibid.* 325.

Le Penser de Royal Mémoire, auquel penser sont contenus les Epistres envoyez par le Royal Prophéte David au magnanime Prince céleste Champion, & très-Chrestien Roy de France, Françoys I. de ce nom, avecques aulcuns Mandemens & aultres choses convenables à l'exortacion du soulievement & entretiennement de la saincte foy Catholicque, par *Guillaume* MICHEL, dit DE TOURS, *à Paris, chez Jehan de la Garde*, le second jour de Juillet 1518. in-4°. *Gothique. t.* 10. *p.* 316. *& suiv.*

Le Siécle doré, contenant le temps de Paix, d'Amour & de Concorde, par *Guillaume* MICHEL, dit DE TOURS, *à Paris*, 1521. in-4°. *Gothique, avec gravures en bois.* Le privilége est du 19. Février 1521. Il y est dit que ce livre étoit *de nouveau composé. t.* 10. *p.* 323. *& suiv.*

Chants Royaux sur la Prudence, la Tempérance, la Force & la Justice : Epistre à tous Musiciens & Joüeurs d'Instrumens. Panégyricque pastoural sur les loüanges du Roy de France, François *I.* de ce nom, par *Guillaume* TELIN, Secrétaire de M. le Duc de Guise : *à la suite de son* Bref Sommaire des sept Vertus, sept Arts libéraux, &c. en prose, *à Paris*,

1533. in-8°. ſelon le titre; car on lit à la fin, que *ce livre a été imprimé à Paris, par Nicolas Couteau pour Galiot Dupré, le 7. Février 1538. tome* 10. *pages* 325. *& ſuiv.*

Les Contrepiſtres d'Ovide, nouvellement inventées & compoſées par *Michel* D'AMBOISE, où ſont contenuës pluſieurs choſes récréatives & dignes de lire, *à Paris*, 1546. in-16. *Gothique. Voyez le tome V. p.* 400. *&* 401. *& le Catalogue à la fin du ſixiéme. t.* 10. *p.* 327. *& ſuiv.*

Le Secret d'Amours où ſont contenuës pluſieurs lettres tant en rithme qu'en proſe, fort récréatives à tous Amans: enſemble pluſieurs Rondeaux, Ballades & Epigrammes, par *Michel* D'AMBOISE, *imprimé par Etienne Caveillier, pour les Angeliers, freres, à Paris*, 1542. in-8°. *t.* 10. *p.* 327. *& ſuiv. & p.* 348. 357.

Le Ris de Démocrite & le Pleur d'Héraclite, Philoſophes, ſur les folies & miſeres de ce monde, traduit de l'Italien d'Antonio Phileremo Fregoſo, & interprété en rime Françoiſe, par *Michel* D'AMBOISE, *à Paris, Arnould l'Angelier*, 1547. in-8°. —— Item: *à Roüen*, 1550, in-16. *t.* 10. *p.* 327. *& ſuiv. & p.* 357.

Les Complaintes de l'Eſclave fortuné, (Michel d'Amboiſe;) avec vingt Epîtres & trente Rondeaux d'Amour, *à Paris, Jean Saint-Denis*, in-8°. feuill. 115. *Goth. ſans date; mais le privilége eſt du* 26. *Mars* 1529. *t.* 10. *p.* 327. *& ſuiv. & p.* 340. 349.

La Penthaire de l'Esclave fortuné, où sont contenuës plusieurs lettres & fantaisies composées nouvellement en l'an 1530. *à Paris, par Alain Lotrian & Denis Janot*, in-8°. *Gothique; avec des gravures en bois. t. 10. p. 327. & suiv. & p. 338. 350.*

Les cent Epigrammes, avec la vision (avenuë à l'ame de l'Esclave fortuné séparée du corps, & portée aux Champs Elysées) la Complainte de vertu traduite de frere Baptiste Mantuan en son livre de la Calamité des temps, & la Fable de l'amoureuse Biblis & de Caunus, traduite d'Ovide, par *Michel* D'AMBOISE, dit l'Esclave fortuné, Seigneur de Chevillon, *à Paris, par Alain Lotrian* & *Jean Longis*, in-8°. *La requête au Prevôt de Paris pour la permission d'imprimer, est du 6. Mars 1532. t. 10. p. 347. 350.*

Les Epistres vénériennes de l'Esclave fortuné privé de la Court d'Amours, nouvellement faictes & composées par lui; avecques toutes les œuvres par lui reveuës & corrigées. Premiérement; les trente & une Epistres vénériennes : les Fantaisies, les Complaintes, Regretz & Epitaphes, avec trente-cinq Rondeaulx, & cinq Balades d'amours, *à Paris, par Alain Lotrian* & *Denis Janot, Gothique*, 1532. in-8°. *feuill. 152. t. 10. p. 352. 353.*

Le Babilon, aultrement la confusion de l'Esclave fortuné, nouvellement composé par lui, où sont contenuës plusieurs lettres récréatives & joyeuses : avecques aulcuns Rondeaulx & Epistres amoureuses,

à Paris, par Jean Longis, in-8°. *Gothique, sans date, mais en 1535. tome* 10. *pages* 341. 353. *& suiv.*

Le Blason de la Dent, *dans le recueil intitulé :* Blasons anotamiques des parties du corps féminin, invention de plusieurs Poëtes François, *à Lyon, François Juste*, 1536. in-16. *ibid. p.* 357.

Le Palais des nobles Dames, auquel a treze parcelles ou chambres principalles : en chascune desquelles sont déclarées plusieurs histoires tant Grecques, Hébraïques, Latines, que Françoises : ensemble fictions & couleurs poëticques concernans les vertus & loüanges des Dames, nouvellement composé en rithme Françoise, par noble *Jehan* DU PRE', Seigneur des Bartes & des Janyhes en Quercy, in-8°. *Gothique, sans date & sans nom de lieu de l'impression*, (mais imprimé vers 1534.) *t.* 10. *p.* 359. *& suiv.*

L'Adresse du Forvoyé captif, devisant de l'estrif entre Amour & Fortune ; avec une Epistre envoyée à une noble Dame, blasonnant les mettaulx & couleurs de ses armes ; & aussi la Balade contre Fortune, & plusieurs autres Rondeaulx & Dictons joyeulx, nouvellement compilé par *Charles* DE HODIC, Seigneur de Annoc : nouvellement imprimé *à Paris, pour Pierre Leber*, 1532. in-8°. *t.* 10. *p.* 367. *& suiv.*

Les œuvres de Maître Roger de Collerye, homme très-savant, natif de Pa-

ris, Secrétaire de feu Monsieur d'Auxerre, lesquelles il composa en sa jeunesse, contenant diverses matieres plaines de grant récréation & passe-temps. *On les vend à Paris, en la ruë neufve Nostre-Dame, à l'enseigne du Faucheur*, 1536. in-12. *tome* 10. *pages* 373. *& suiv.*

Deux Lettres sur ce Poëte & ses ouvrages, par M. LEBEUF, Chanoine d'Auxerre : *dans le Mercure de France, Décembre* 1737. *vol.* 2. *& Juin* 1738. *ibid.*

Le second Volume des Mots dorés du grand & saige Caton, lesquels sont en Latin & en François, avecques aucuns bons & très-utiles adaiges, auctorités & dicts moraux des Saiges, profitables à ung chascun. Et en la fin du livre sont inférées aucunes propositions subtiles & énigmatiques Sentences, avecques l'interprétation d'icelles pour la consolation & la récréation des Auditeurs, par *Pierre* GROGNET, *à Paris, Denis Janot & Jehan Longis*, 1533. in-8°. — It. Autre édition revûë & augmentée, *à Paris*, in-16. *sans date, mais après* 1536. *t.* 10. *p.* 383. *& suiv.*

Lettre de M. Lebeuf, Chanoine & sous-Chantre d'Auxerre, sur Grognet & ses poësies : *Mercure de France, Mars* 1739.

Seconde Lettre du même sur le même sujet, où l'on trouve les vers de Grognet, intitulés, *de la Loüange & excellence des bons Facteurs qui ont bien composé en rime, tant deçà que de-là les Monts. ibid.*

Juin, premier volume, 1739. ibid.

Lettre de M. Joly, Chanoine de la Chapelle-au-Riche de Dijon, à M l'Abbé Lebeuf, sur la patrie & le nom du même Poëte : *dans le même vol. du Mercure de Juin* 1739. *ibid.*

Réponse de M. Lebeuf à la lettre de M. Joly touchant la patrie & le nom de Grognet, *ibid. Juillet* 1739. *ibid.*

Lettre de M** contenant le Fragment de la Cronicque rimée de Pierre Grognet, *ibid. Novembre* 1740. *ibid.*

Le Jardin de plaisance & Fleur de Rhéthoricque, contenant plusieurs beaulx livres, comme le Donnet de Noblesse baillé au Roy Charles VIII. le Chief de joyeuseté, avec plusieurs autres en grant nombre, *à Paris*, (1547.) in-4°. *Gothique, par la veufve de Jehan Trepperel* & *Jehan Jehannot.* —— Item, *à Lyon, imprimé par Olivier Arnollet, pour Martin Bouillon*, in-4°. *Gothique, sans date.* —— Item, *à Paris, sans date, in-folio, avec figures, & deux tables, édition plus belle & plus ample que les précédentes. t.* 10. *p.* 396. *& suiv.*

Les souhaits des hommes, in-4°. de six feuillets, *Gothique, sans date, ni indication de lieu. Cet écrit, qui est fort peu de chose, est en stances de quatre vers, & chaque vers de quatre pieds.*

La Contenance de la Table, in-4°. de six feuillets, *impression Gothique, sans da-*

te, ni indication de lieu. Ce ſont des avis de politeſſe & de civilité adreſſés à un jeune homme : *ils ſont en vers de quatre pieds, & en ſtances de quatre vers.*

La Doctrine des Princes & des Servans en Court, *Gothique*, in-16. de quatre feuillets, imprimé *chez Gaſpard Philippe*, (par conſéquent, *à Paris*, à la fin du quinziéme ſiecle, ou dans les premieres années du ſeiziéme.) *Ce ſont des avis fort communs donnés aux Courtiſans, & aux Princes.*

La Quenouille ſpirituelle, ou dévote contemplation ou méditation de la Croix de noſtre Sauveur & Rédempteur Jeſus que chaſcune dévote femme pourra ſpéculer en filant ſa quenouille matérielle, faicte & compoſée par Maître *Jehan* DE LACU, Chanoine de Lylle, in-12. *Gothique, ſans date, ni lieu d'impreſſion.* La Croix-du-Maine, du Verdier & Valere André dans ſa *Bibliothéque Belgique*, ne parlent ni de cet écrit, ni de ſon Auteur. L'écrit eſt fort pieux : c'eſt un Dialogue entre Jeſus-Chriſt & la Pucelle, ou fille dévote : *il eſt en ſtances de ſept vers, & les vers de huit ſyllabes.*

La Guerre & le Débat entre la langue, les membres & le ventre : c'eſt aſſavoir, la langue, les yeulx, les oreilles, le nez, les mains, les pieds, qu'ils ne veuillent plus rien bailler, ne aminiſtrer au ventre, & ceſſent chaſcun de beſongner, petit in-4°. de dix-huit feuillets, *Gothique, à Paris, chez Jehan Trepperel, ſans date,*

avec gravures en bois. Les membres font chacun leurs reproches au ventre de ce qu'il est insatiable, & qu'il faut qu'ils soient toujours occupés de lui; ils entrent dans le détail de ces occupations; le ventre leur répond, & leur prouve que s'il n'a pas ce qu'il lui faut, ils deviendront eux-mêmes sans force & sans vigueur, & le Dialogue conclut par une exhortation à la sobriété. L'Auteur finit par ce vers :

Et pardonnez à moy povre Jehannot

La Croix-du-Maine & du Verdier ne parlent point de ce livre.

Le Débat de la Vigne & du Laboureur, en vers, *sans date, ni lieu d'impression,* in-12. *caracteres Gothiques.* Le Laboureur se plaint dans cette petite piece, que la Vigne ne répond pas à ses soins dont il fait l'énumération. La Vigne lui répond, & lui reproche son impatience.

Fin du Catalogue,

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Tomes neuviéme & dixiéme *de la Bibliothéque Françoise* ; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, & j'ai cru que l'ouvrage seroit très-utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliothéque du Roi, le dix-huit Octobre 1745.

SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, *leurs Lieutenans* Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE-JEAN MARIETTE *fils*, Imprimeur & Libraire de Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous ayant fait remontrer, qu'il souhaiteroit imprimer, faire imprimer, & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Bibliothéque Françoise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caractéres, suivant la feüille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel desdites Presentes. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant : Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Ouvrage ci-dessus specifié, en un ou plusieurs Volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de douze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Presentes. Faisons deffenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en intro-

duire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance : comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts ; à la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion de cet Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs ; que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cens vingt-cinq ; Et qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit ou imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier le ſieur d'Agueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le ſieur d'Agueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres ; le tout à peine de nullité des Preſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Expoſant ou ſes aïans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Preſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenuë pour duëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contrai-

res : Car tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Verſailles le vingt-quatriéme jour d'Avril, l'an de grace mil ſept cens trente-neuf, & de notre Regne le vingt-quatriéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré, enſemble la ceſſion, ſur le Regiſtre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 216. fol. 199. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris ce deuxiéme May 1739.

Signé, LANGLOIS, *Syndic.*

Je reconnois que Monſieur Hippolyte-Louis Guerin a la motié dans le préſent Privilege. A Paris, ce 28. Avril 1739.

Signé, MARIETTE.







